Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/aperudunehisto00meil

UOT
70/77

APERÇU D'UNE HISTOIRE

DE LA

LANGUE GRECQUE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE

Caractères généraux des langues germaniques. 1 vol. in-16, broché. 5 fr.

Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes, 5e édition corrigée et augmentée. 1 vol. in-8, broché. . . . . *(en préparation.)*

1513a

A. MEILLET

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

APERÇU D'UNE HISTOIRE DE LA LANGUE GRECQUE

2e ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

182983.
14.8.23.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1920

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by Hachette 1920.

A MICHEL BRÉAL

RESPECTUEUX HOMMAGE

A. M.

AVANT-PROPOS DE LA 1re ÉDITION

Tous les travaux récents sur l'évolution des langues à l'époque historique ont abouti à montrer que le développement linguistique est chose complexe. A lire les manuels de linguistique historique, on a encore trop souvent l'illusion que tout se passe comme si la langue se transmettait purement et simplement de génération en génération, et comme si tous les changements résultaient de cette transmission constamment renouvelée. En fait, on sait maintenant que les sujets parlants appartenant à un groupe empruntent constamment le parler d'un groupe social voisin et que des « emprunts » de toutes sortes se superposent au parler maternel de chaque sujet, que souvent même des groupes entiers changent de langue. Il n'y a guère d'hommes qui ne se soucient de parler le « beau langage » de leur temps et qui ne soient prêts à abandonner pour un parler plus prestigieux celui de leurs ancêtres. Il résulte de là tantôt des innovations de détail et tantôt des changements de langue complets ; mais sans cesse on imite la manière des gens qui sont censés « bien parler ».

Pour les périodes préhistoriques de l'évolution des langues, on est libre de croire à un développement linéaire simple : les données manquent ; mais à juger des périodes anciennes par ce que l'on peut observer en fait, il est devenu impossible de raisonner comme si le développement linguistique avait ce caractère de simplicité. Qu'il s'agisse de périodes préhistoriques, ou de langues historiquement attestées, toute explication linguistique comporte la considération de faits multiples, et l'on ne peut comprendre l'évolution d'une langue qu'en tenant compte des situations historiques et des conditions sociales où cette langue s'est développée. Comme l'a toujours indiqué M. Bréal, le langage n'a pas son principe de développement en lui-même. Les changements qui s'y produisent sont commandés en grande partie par des faits qui lui sont extérieurs.

Parmi les anciennes langues indo-européennes, il n'y en a aucune où cette vérité apparaisse en plus grande évidence que le grec. La langue grecque est connue par des documents qui sont parmi les plus anciens du groupe indo-européen ; seul, le groupe indo-iranien en offre qui sont d'une date aussi haute. De plus, ces documents sont variés ; ils appartiennent à des dialectes très divers, s'étendent sur une longue période de temps et permettent de suivre en quelque mesure l'évolution des faits linguistiques. Chaque genre littéraire a sa langue propre. Et, d'autre part, il existe sur l'histoire des Grecs des données relativement précises, dont il n'y a pas l'équivalent dans l'Inde, ni même dans l'Iran. Sur un espace de temps qui atteint maintenant près de trois mille ans, on a le moyen de suivre approximativement les manières infiniment diverses dont a évolué une langue indo-européenne. Bien qu'on soit loin de connaître le détail des faits, que beaucoup de choses échappent et bien qu'il ait fallu, dans un exposé bref et très général comme celui-ci, se borner aux traits essentiels, on verra combien cette évolution est complexe, combien de fois des Grecs ont changé de parler, combien ils ont fait d'emprunts au parler les uns des autres, et combien la différenciation ou l'unification de la langue est déterminée par des circonstances extérieures au langage : les Grecs ont été amenés constamment à choisir une manière commune de parler et à la préférer au vieux parler de la cité.

Un grand travail a été fait dans les dernières années sur l'histoire de la langue grecque. La comparaison a été minutieusement poursuivie avec les autres langues indo-européennes. Les textes littéraires conservés ont été rapprochés les uns des autres, et l'on a fixé l'histoire des principaux faits linguistiques qu'ils présentent. Les inscriptions, étudiées avec soin, ont fourni des documents authentiques, grâce auxquels on a pu situer à leur place historique et géographique les données fournies par les textes. Les papyrus sont venus donner une idée de la langue courante de l'époque hellénistique, et ont, depuis M. Deissmann, permis par comparaison d'utiliser certains textes littéraires. Ces recherches ne sont pas achevées, et l'on est loin d'avoir tiré des données connues tout ce qu'elles peuvent fournir. Mais il semble qu'on puisse marquer dès maintenant les lignes principales du développement sans risquer de se tromper autrement que dans le détail.

Il faut avouer que les Français n'ont pris à cette enquête qu'une trop petite part. On a vite fait de compter les travaux originaux et utiles publiés par des Français sur l'histoire de la langue grecque. L'objet du présent ouvrage est d'abord de montrer, par un exemple illustre, quelle a été la complexité du développement des langues indo-européennes, et comment des actions extérieures interviennent dans l'évolution du langage. Le grec fournit au linguiste un objet d'observation aussi intéressant qu'à l'ama-

teur de belles lettres, et, de même que l'on ne saurait étudier l'histoire des littératures de l'Europe sans connaître la littérature grecque dont toutes ont subi l'influence, l'action de la langue grecque se retrouve dans beaucoup de traits des langues modernes : le vocabulaire abstrait de toutes les langues modernes de l'Europe a ses premiers modèles dans le vocabulaire des philosophes et des savants helléniques, soit directement, soit par l'intermédiaire des écrivains latins qui ont reçu leur éducation de maîtres grecs. On souhaite que les pages qui suivent inspirent à quelques jeunes gens le désir de poursuivre des recherches intéressantes entre toutes.

La bibliographie qui suit, toute linguistique, donne les titres des principaux ouvrages dont on s'est servi pour composer cet *Aperçu* et fournira le moyen de compléter aisément les indications données. On devra y joindre les ouvrages sur l'histoire et sur la littérature grecques, qu'il serait superflu d'énumérer. Mais la pensée de M. U. von Wilamowitz-Moellendorff se retrouvera trop souvent dans ce livre pour qu'on ne signale pas particulièrement ses ouvrages à l'attention des lecteurs curieux de l'histoire de la langue.

1913.

AVANT-PROPOS DE LA 2e ÉDITION

Pour cette seconde édition, le livre n'a été corrigé que dans le détail. Mais on s'est efforcé de le mettre au courant, de le compléter, de l'améliorer, et surtout d'en mettre les idées en meilleure évidence. Il n'y a presque pas une page qui n'ait été modifiée.

Mai 1920.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages sur l'histoire de la langue grecque sont nombreux, et il ne saurait être question de les énumérer tous. Il suffira d'en indiquer un certain nombre, parmi les plus récents ; les indications bibliographiques offertes permettront aisément de compléter ce qui est donné ici.

Pour la grammaire comparée générale, dont la grammaire comparée du grec n'est qu'une partie, on dispose du grand *Grundriss der vergleichenden Grammatik* de M. Brugmann et de la *Kurze vergleichende Grammatik* du même auteur, celle-ci traduite en français, sous le titre d'*Abrégé de grammaire comparée* (Paris 1905) ; de la *Grammaire comparée du grec et du latin* de V. Henry (Paris, 6e édition, 1908) : de l'*Introduction à la grammaire comparée des langues indo-européennes* de l'auteur du présent ouvrage (Paris, 4e édition, 1915 ; on prépare une nouvelle édition).

Pour la préhistoire du grec, on a trois exposés : G. Meyer, *Griechische Grammatik,* 3e édition, Leipzig, 1896 ; ouvrage maintenant un peu vieilli, mais qui présente une grande richesse de faits, et qu'il serait utile de remettre au point et de pourvoir d'une syntaxe. — K. Brugmann, *Griechische Grammatik,* 3e édition, Munich, 1900 ; systématique, mesuré et solide ; la 4e édition mise au courant par Thumb, a paru en 1913. — H. Hirt, *Griechische Laut-und Formenlehre,* 2e édition (très augmentée et améliorée), 1912, Heidelberg. — L'ouvrage de D. Pezzi, *La lingua greca antica,* 1888, est naturellement vieilli.

On trouvera beaucoup de faits dans R. Wagner, *Griechische Grammatik* (fait partie du volume II des *Grundzüge der klassischen Philologie,* Stuttgart, 1908) et dans le *Manuel des études grecques et latines* du P. Laurand, Paris, 1917-1920.

L'histoire générale du grec a été exposée, d'une manière sommaire, mais avec une connaissance profonde du sujet, par M. Wackernagel dans

Die Kultur der Gegenwart, de Hinneberg, vol. I (2e édition, 1907), et d'une manière plus détaillée et excellente par deux autres linguistes :

Kretschmer, dans l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden (Leipzig, 1910 ; 2e édition, 1912), vol. I.

O. Hoffmann, *Geschichte der griechischen Sprache,* I. Bis zum Ausgange der klassischen Zeit. Berlin-Leipzig (collection Göschen), 2e édition, 1916.

La principale grammaire descriptive du grec est celle de Kühner, dont le premier volume (Phonétique et Morphologie) a été revu pour la 3e édition par Blass (1890-1892), et le second (Syntaxe) par Gerth (1898-1904). Ce livre renferme une grande abondance de faits ; les indications de grammaire comparée du 1er volume sont dénuées de valeur.

Sur l'attique en particulier, on a un recueil précieux :

Meisterhans-Schwyzer, *Grammatik der attischen Inschriften,* 3e édition, 1900.

Sur l'accentuation :

J. Vendryes, *Traité d'accentuation grecque,* Paris, 1904 (avec des notions de grammaire comparée).

En ce qui concerne les langues voisines du domaine grec, on trouvera l'essentiel de ce que l'on sait dans :

Kretschmer, *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache,* Gœttingue, 1896 (livre fondamental).

Hirt, *Die Indogermanen,* Strasbourg, 1905-1907.

A. Fick, *Vorgriechische Ortsnamen,* Gœttingue, 1905.

O. Hoffmann, *Die Makedonen,* Gœttingue, 1906.

Les dictionnaires étymologiques sont :

G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie,* 5e édition, Leipzig, 1879 (vieilli).

Prellwitz, *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache,* 2e édition, Gœttingue, 1905.

Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque,* Paris et Heidelberg, 1907-1916 (plus développé, au courant ; riche bibliographie).

Ces trois derniers ouvrages sont commodes à consulter et fournissent l'état actuel des connaissances ; on n'en saurait dire autant du volumineux *Handbuch der griechischen Etymologie* de Leo Meyer (Leipzig, 1901 et suiv.).

Le remarquable *Grieksch Woordenboek* de M. F. Müller (Groningue et la Haye, 1920) comporte une partie étymologique brève, mais correcte, précise, savoureuse.

Sur la formation des mots, voyez l'exposé, un peu sec et sommaire, mais substantiel, de Debrunner, *Griechische Wortbildungslehre,* Heidelberg, 1917.

Sur les noms propres, on a :

Fick-Bechtel, *Die griechischen Personennamen,* Gœttingue, 1894.

Sur les dialectes, on consultera :

Meister, *Die griechischen Dialekte auf Grundlage von Ahrens Werk dargestellt,* 1889 et 1892 (inachevé; seulement l'arcado-cypriote, le lesbien, le thessalien et le béotien).

O. Hoffmann, *Die griechischen Dialekte,* Gœttingue, 1891-1898 (inachevé; les trois volumes parus renferment la description de l'arcado-cypriote, du lesbien et du thessalien et la phonétique de l'ionien).

Boisacq, *Les dialectes doriens,* Paris et Liège 1891.

Et surtout deux excellents manuels :

Thumb, *Handbuch der griechischen Dialekte,* Heidelberg, 1909 (avec une très riche bibliographie).

Buck, *Introduction to the study of the greek dialects,* Chicago et Londres, 1910.

Il existe un grand recueil d'inscriptions fait au point de vue de l'étude des dialectes :

Collitz, *Sammlung der griechischen Dialektinschriften,* Gœttingue, 1884-1915, avec de copieux index. Pour les inscriptions publiées depuis la clôture du recueil, on recourra aux diverses publications épigraphiques.

Le petit recueil de Solmsen, *Inscriptiones graecae ad inlustrandas dialectos selectae* (3e édition, Leipzig, collection Teubner, 1910), fournit les meilleurs spécimens des inscriptions dialectales. Un choix analogue se trouve dans le livre de M. Buck.

L'*Anzeiger* annexé à la revue *Indogermanische Forschungen* (Strasbourg) donne une revue annuelle des publications relatives à la linguistique grecque de 1889 à 1907. Cette revue est maintenant remplacée par le *Indogermanisches Jahrbuch,* 1er volume, 1913.

La revue *Glotta* (Gœttingue, premier volume, 1909) publie un examen annuel depuis 1907 de toutes les publications relatives à l'histoire du grec fait avec haute compétence par M. Kretschmer.

Pour l'histoire de la κοινή, il y a beaucoup de bons travaux d'ensemble :

A. Thumb, *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus,* Strasbourg, 1901, (et aussi le grand article, *On the value of the Modern Greek for the study of Ancient Greek,* dans *Classical Quaterly,* VIII (1914), p 181-295).

Schweizer (maintenant Schwyzer), *Grammatik der pergamenischen Inschriften* (Berlin, mars 1898).

Nachmanson, *Laute und Formen der magnetischen Inschriften* (Upsal, 1903).

Crönert, *Memoria Graeca Herculanensis* (Leipzig, 1903).

E. Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit. Laut- und Wortlehre* (Leipzig, 1906).

H. St John Thackeray, *A grammar of the Old Testament in Greek*, vol. I (Cambridge, 1909).

(Cf. Psichari, *Etude sur le Grec de la Septante*, Paris, 1908, extrait de la *Revue des études juives*.)

Fr. Blass, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 4e édition, entièrement revue et mise au point par M. Debrunner (Gœttingue, 1913).

Moulton, *Grammar of New Testament Greek*. Vol. I. Prolegomena (3e édit., 1909; traduction allemande revue et complétée. *Einleitung in die Sprache des Neuen Testaments*, Heidelberg, 1911).

Radermacher, *Neutestamentliche Grammatik* (Tübingen, 1911); fait partie du *Handbuch zum Neuen Testament* édité par Litzmann.

Schmid, *Der Attizismus in seinen Hauptvertretern* (Stuttgart, 1887-1897).

Pour la période ultérieure du développement :

Hatzidakis, *Einleitung in die neugriechische Grammatik* (Leipzig, 1892).

Psichari, *Etudes de philologie néo-grecque*, Paris, 1892.

Jannaris, *A historical greek Grammar* (Londres, 1897).

A. Thumb, *Handbuch der neugriechischen Volkssprache*, 2e édit. (Strasbourg, 1910).

Pernot, *Grammaire grecque moderne*, Paris, 3e édit., 1917.

Kretschmer, *Der heutige lesbische Dialekt*, Vienne, 1905.

Pernot, *Phonétique des parlers de Chio*, Paris, 1907.

Ces deux derniers ouvrages résument l'essentiel de ce que l'on sait sur le développement des parlers grecs modernes, celui de M. Kretschmer pour le groupe du Nord, celui de M. Pernot pour le groupe du Sud.

Seule, la lecture des travaux originaux portant sur des questions spéciales permet de se faire une idée de la complexité des faits. On en trouvera la plupart indiqués dans les manuels et les recueils cités ci-dessus. Voici l'indication de quelques ouvrages qu'on pourra lire avec un profit particulier :

W. Schulze, *Quaestiones epicae*, Gütersloh, 1892.

Wackernagel, *Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*, Bâle, 1889. — *Beiträge zur Lehre vom griechischen Akzent*, Bâle, 1893. — *Vermischte Beiträge zur griechischen Sprachgeschichte*, Bâle, 1897. — *Studien zum griechischen Perfektum*, Gœttingue, 1904. — *Hellenistika*, 1907 — et tous les articles de M. Wackernagel.

Solmsen, *Untersuchungen zur griechischen Laut-und Verslehre* (Strasbourg, 1901) et *Beiträge zur griechischen Wortforschung* (Strasbourg, 1909).

Fraenkel, *Griechische Denominativa* (Gœttingue, 1906) et *Geschichte der griechischen Nomina agentis*, I et II (Strasbourg, 1910-1912).

Jacobsohn, divers articles, notamment celui sur *Der Aoristypus* ἅλτο, *Philologus*, LXVII.

H. Ehrlich, *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung,* Berlin, 1912.

E. Hermann, *Die Nebensätze in den griechischen Dialektinschriften* (Leipzig, 1912).

J. Scham, *Der Optativgebrauch bei Clemens von Alexandrien* (Paderborn, 1913 ; Forschungen zur Christlichen Literatur- und Dogmengeschichte, XI, 4).

Et, comme ouvrages français :

Cuny, *Le nombre duel en grec,* Paris, 1906.

V. Magnien, *Le futur grec,* Paris, 1912.

Paul F. Regard, *La phrase nominale dans la langue du Nouveau Testament,* et *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau Testament,* Paris, 1919.

Dans la *Geschichte der indogermanischen Sprachwissenschaft,* dirigée par W. Streitberg, le chapitre de Thumb sur le grec, dans la 2e partie, vol. I, offre beaucoup de faits, d'indications générales et de discussions utiles (Strasbourg [maintenant Berlin], 1916).

PREMIÈRE PARTIE

LA PRÉHISTOIRE DU GREC

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES INDO-EUROPÉENNES DU GREC

Le grec est une langue indo-européenne. Tout le monde en est d'accord ; mais il convient de déterminer ce qu'on entend par là.

Entre la plupart des langues de l'Europe — on peut dire entre toutes les langues connues de l'Europe sauf l'ibère et le basque (sans doute appartenant à un même groupe) à l'Ouest, l'étrusque en Italie, le finnois et le magyar (ce dernier apporté à date historique par une invasion), et enfin le turc qui est d'importation moderne — et quelques langues d'Asie : l'arménien, le « tokharien » nouvellement connu par des textes qu'ont rapportées les missions en Turkestan chinois, l'iranien, les parlers aryens de l'Inde et notamment la grande langue littéraire qu'on nomme « sanskrit », il y a des groupes de concordances frappantes qui supposent que toutes ces langues, devenues avec le temps si diverses, sont des formes prises par un même idiome ancien. Cet idiome n'a pas été fixé par écrit ; il n'en subsiste aucun débris, pas plus qu'il ne reste un souvenir du peuple qui s'en est servi. Mais les concordances qu'on observe entre le sanskrit, l'iranien, l'arménien, le slave, les dialectes baltiques tels que le lituanien, l'albanais, le grec, le germanique, le celtique, le latin, l'osco-ombrien, auxquels il faut maintenant ajouter le « tokharien » —, ont fourni matière à un ensemble de recherches, connu sous le nom de « grammaire comparée des langues indo-européennes ». Ces recherches ont abouti à définir les caractères généraux de l' « indo-européen » commun, dont les langues énumérées sont des transformations diverses. Grâce à la comparaison, on peut donc se faire une idée de la préhistoire de chacun des idiomes de la famille indo-européenne.

Dire qu'une langue est une transformation d'une langue plus ancienne, c'est dire que, entre les deux époques considérées, il y a toujours eu des sujets parlants qui se sont efforcés de parler d'une même manière, en

employant une même prononciation, une même grammaire, un même vocabulaire. Mais il ne se trouve jamais deux sujets qui parlent exactement de même. Les enfants qui apprennent à parler n'arrivent pas à s'exprimer d'une manière identique à celle dont s'expriment les adultes qu'ils s'efforcent d'imiter : chaque génération introduit, sans le vouloir, des innovations. Quand enfin des sujets isolés ou toute une communauté en viennent à utiliser une langue nouvelle, distincte de celle qui avait été employée jusque-là, ces sujets ne parviennent qu'imparfaitement à parler comme les membres des groupes dont ils veulent reproduire le langage. Malgré l'effort soutenu que font les sujets parlants pour réaliser l'unité de langue à l'intérieur d'un même groupe social et pour ne pas introduire des changements dont l'effet est de rompre une unité de langue à peu près établie, il apparaît donc sans cesse des innovations dans la manière de parler. Au bout de quelques siècles, une même langue parlée d'une manière continue par des populations qui ont fait de leur mieux pour rester fidèles à l'usage ancien a donc nécessairement varié. Et si les populations qui présentent ces variations n'ont pas maintenu les liens sociaux qui les unissaient au temps où il y avait entre elles unité de langue, les innovations diffèrent d'un groupe à l'autre ; il y a dès lors, au lieu d'une langue une, des idiomes divers, qui concordent à certains égards puisqu'ils sont la continuation d'une même langue, mais qui, au sentiment des sujets parlants, sont distincts.

Une fois que les sujets parlants n'ont plus le sentiment de parler une même langue, rien ne tend à faire conserver les éléments communs, et les différences deviennent chaque jour plus grandes entre les représentants d'une même langue ancienne. En fait, au moment où apparaissent dans l'histoire les langues indo-européennes, à des dates variées entre le VIIIe ou le VIIe siècle av. J.-C. et le XVIe ou le XVIIe ap. J.-C., les nations qui emploient ces langues ne s'aperçoivent plus qu'elles ont au fond un même parler. Les Grecs n'ont vu dans les Mèdes et les Perses du Xe au Ve siècle av. J.-C. que des barbares, et les Perses, en établissant leur domination sur les Ioniens, ne paraissent pas avoir eu le sentiment qu'ils faisaient entrer dans leur empire des frères, sinon de « race », au moins de langue. L'iranien du VIIe siècle av. J.-C. était inintelligible à un Hellène, tout comme l'osque ou le latin des populations auxquelles les colons hellènes se sont heurtés en Italie. Bien qu'ils aient rencontré en nombre de points des populations de langue indo-européenne, dont le langage présentait avec le grec des ressemblances nombreuses, les anciens Grecs n'ont jamais eu l'idée de l'identité originelle de leur langue avec celle de ces barbares ; et même le latin ou l'osque, dont les ressemblances avec le grec sont si évidentes, n'ont pas attiré leur attention à ce point de vue ; ou du moins, il ne subsiste rien des remarques qu'ils ont pu faire.

La continuité linguistique entre deux périodes successives se traduit par des concordances systématiques entre les formes de ces deux périodes, et la communauté d'origine de deux langues par des correspondances régulières des particularités de l'une des langues avec des particularités de l'autre. Il y a dans chaque langue un système arrêté de prononciation et un système non moins arrêté de formes grammaticales. Les changements à l'intérieur de ces systèmes n'ont pas lieu au hasard, mais suivant des règles définies ; et c'est ce qui fait qu'une linguistique comparative a pu se constituer : si chaque élément évoluait indépendamment, sans règle précise, aucun fait ne permettrait d'en prévoir aucun autre, et la linguistique historique n'existerait pas.

Soit par exemple la prononciation : si une *s* placée dans certaines conditions devient *h*, toute *s* placée dans les mêmes conditions sera en principe traitée de la même manière. Si donc le grec et le latin ont conservé un certain nombre de mots indo-européens commençant par *s* suivie de voyelle, on observe que le latin y garde toujours l'*s* sans rien changer, tandis que l'attique a toujours *h* : à latin *septem*, l'attique répondra donc régulièrement par ἑπτά, à *sequor* par ἕπομαι, à *sēmi*-par ἡμι-, à *sāl* par ἅλς, à *sāgiō* par ἡγοῦμαι (ἁγέομαι en dorien), et ainsi dans un nombre d'exemples illimité. La parenté de deux langues se marque donc déjà par le fait qu'il est possible d'établir entre ces deux langues des rapprochements étymologiques comportant des correspondances régulières entre tel son de l'une et tel son de l'autre.

Ce qui est beaucoup plus probant, c'est la conservation de procédés grammaticaux identiques dans le détail. C'est seulement par suite d'un usage fixé que la 3e personne du pluriel est indiquée par -οντι dans le dorien φέροντι au présent ou par la forme qui y répond régulièrement en attique, φέρουσι ; une forme φέροντι (φέρουσι) n'a par elle-même rien qui indique la 3e personne du pluriel ; il n'y a de même qu'un lien traditionnel, et non un lien de nature, entre le sens du prétérit et l'expression de ce sens par un ε- préposé à la forme et une finale -ον dans la 3e personne du pluriel ἔφερον. Si dès lors on constate qu'en sanskrit *bháranti* signifie « ils portent », et *ábharan* « ils portaient », ce parallélisme avec le grec ne peut pas être fortuit ; et, si l'on observe entre le sanskrit et le grec quantité de concordances pareilles, cela veut dire que le sanskrit et le grec sont deux formes différenciées de la langue commune qu'on est convenu d'appeler langue indo-européenne.

Une langue parlée sur un espace étendu par des populations quelque peu nombreuses et diverses présente d'ordinaire des variations suivant les lieux, et aussi suivant les groupements sociaux qui se constituent. Il y a, comme l'on dit, des « dialectes », ou plutôt des variations dialectales. L'indo-européen commun, dont le grec est une forme évoluée d'une

manière particulière, présentait des variations dialectales dont on peut se faire quelque idée. Les limites d'une variation dialectale ne concordent jamais d'une manière nécessaire avec les limites d'aucune autre. Ceci se traduit par exemple dans les anciennes langues indo-européennes par le fait que le grec présente des particularités communes avec plusieurs autres langues de la famille, mais que les groupements dont le grec fait partie varient pour chaque cas. A certains égards, le grec concorde avec le latin, le celtique et le germanique, à d'autres avec l'arménien ou l'indo-iranien.

L'un des traits qui distinguent le mieux les dialectes indo-européens les uns des autres est le traitement des gutturales. Il y avait en indo-européen deux séries de consonnes occlusives gutturales, dont l'une est représentée dans les dialectes occidentaux — grec, italique (latin et osco-ombrien), celtique et germanique — par des occlusives pures du type de *k* ou leurs représentants, et l'autre par des occlusives prononcées avec accompagnement d'un appendice labio-vélaire *w*, soit des occlusives complexes du type de latin *qu* ou leurs représentants, qui sont, dans plusieurs langues, des labiales du type *p* et, en grec, des labiales ou des dentales suivant les cas ; aux gutturales du type *k*, les langues dites orientales : indo-iranien, arménien, slave, baltique, albanais, répondent par des gutturales très mouillées, qui passent la plupart du temps à des sifflantes comme *s* ou à des chuintantes comme le *ch* français ; aux gutturales du type q^w, ces mêmes langues répondent par des gutturales pures du type *k*. Soit donc le nom de nombre « dix » ; on aura, en Occident, δέκα en grec, *decem* en latin, *deich n* en irlandais, *taihun* en gotique (avec le *k* devenu *h* suivant la règle germanique), mais, en Orient, *dáça* en sanskrit (le *ç* est la notation d'une chuintante), *dasa* dans la langue iranienne de l'Avesta, *tasn* en arménien, *desjat'* en russe, *deszimt* en lituanien (*sz* notant la chuintante *ch* du français). Soit au contraire le mot qui sert d'adjectif indéfini et interrogatif ; on aura, en Occident, *quis, quō* en latin, τίς, πόθεν en grec, *cia* « qui » en irlandais (avec perte de l'élément labial pour des raisons propres à l'irlandais) mais *py* « qui » en gallois, *hwas* « qui » en gotique, et, en Orient, *káḥ* « qui » en sanskrit, *kō* dans la langue de l'Avesta, *kŭ-to* en vieux slave, *kàs* en lituanien. On trouve de même dans la série des consonnes sonores, en Occident, *qino* « femme » en gotique (le *q* gotique valant *qu*, qui représente régulièrement en germanique un ancien *gw*) et *cwēn* en vieil anglais, *queen* en anglais moderne, *ben* en irlandais, βανά en grec de Béotie et γυνή dans les autres parlers grecs (avec un traitement particulier qui fait apparaître le caractère guttural de la consonne, généralement dissimulé en grec), mais, en Orient, *kin* en arménien (le *k* arménien résulte d'une mutation parallèle à celle du germanique et repose sur une ancienne sonore *g*), *genna* en vieux prussien (le vieux prussien est un

dialecte baltique, de la famille du lituanien), *žena* en slave (*ž* représente un ancien *g* devant *e*), *gnā* en sanskrit. — Les faits qui viennent d'être cités montrent — on le notera incidemment — combien les diverses langues indo-européennes diffèrent déjà les unes des autres à la date la plus ancienne où l'on possède chacune d'elles et combien chacune a dès l'abord un aspect original.

La ligne de séparation entre les dialectes est autre dans tel autre cas. Par exemple, l'arménien, le grec, le latin, le celtique distinguent les deux timbres vocaliques *a* et *o* ; au contraire, le germanique, le baltique, le slave, l'indo-iranien les confondent. Ici l'arménien marche avec le grec, mais le germanique avec le baltique et le sanskrit.

Le prétérit est caractérisé, au moins dans une partie des cas, par une voyelle préfixée, qui est *e-* en arménien et en grec, *a-* en indo-iranien (*a* indo-iranien répond régulièrement à l'*e* du grec et de l'arménien), soit par exemple grec ἔφερε, arménien *eber* « il a porté », sanskrit *ábharat* « il portait ». Mais il n'y a pas trace d'augment en latin, en osque, en celtique, en germanique, en baltique, en slave. Ici le grec concorde avec l'arménien et le sanskrit, mais s'éloigne du latin, du celtique et du germanique.

Pour autant qu'il est permis de formuler une conclusion précise sur des faits aussi lointains et connus par aussi peu de données positives, les parlers indo-européens qui, en évoluant, sont devenus le grec, étaient assez voisins du groupe italo-celtique et du groupe arménien et pas très éloignés du groupe indo-iranien.

Les peuples de langue indo-européenne n'ont connu et pratiqué l'écriture qu'à une date tardive. C'est dire qu'ils n'ont pas d'histoire ancienne. Tout ce que l'on sait d'eux, c'est qu'ils ont eu une langue commune et que cette langue s'est différenciée avec le temps. Les débris de civilisation de la fin de l'époque néolithique et de l'époque du bronze qu'on trouve en Europe et en Asie, armes, outils, restes d'établissements, ont assurément appartenu en partie à des populations de langue indo-européenne ; mais on n'a aucun moyen d'en distinguer ceux qui appartiennent à des populations ayant eu d'autres langues : un outil n'enseigne rien sur la langue de celui qui l'emploie, et rien ne distingue un fusil turc d'un fusil allemand. Les trouvailles archéologiques sont muettes. Si quelquefois on peut attribuer certains fonds archéologiques à des peuples de langue déterminée, ce n'est que par hypothèse ; et ces hypothèses valent seulement pour des périodes voisines de l'époque historique, où l'on sait par des témoignages explicites à peu près quel a été l'habitat et quelles ont été les migrations des peuples d'une région donnée. Les faits historiques ne se laissent pas deviner ; si l'on n'en est pas instruit par des témoignages, il faut se résigner à les ignorer ; on ne peut suppléer aux témoignages par l'archéologie ni par la linguistique.

On ne sait donc ni où ni quand a vécu la nation qui parlait la langue indo-européenne commune. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il y a eu une nation pour créer cette unité. Car l'expérience montre que, si une langue commune peut survivre à la rupture d'une unité nationale, il faut une certaine unité — unité politique ou du moins unité de civilisation — pour constituer une langue commune. L'anglais est demeuré la langue des États-Unis d'Amérique après que les États-Unis ont formé un Etat distinct; mais il a été d'abord la langue de la nation anglaise. La κοινή grecque de l'époque hellénistique s'est constituée sans une unité politique; mais elle est due à la forte conscience de l'unité d'une civilisation hellénique; la conquête macédonienne en a été l'agent essentiel, on le verra; et l'unité qu'a établie l'empire romain en a assuré le triomphe définitif. — La nation indo-européenne peut du reste avoir compris des races distinctes, soit que ces races se soient juxtaposées les unes aux autres, soit qu'il y ait eu mélange. La notion de race ne se confond ni avec celle de nation ni avec celle de langue.

Le seul moyen qu'on ait de localiser la « nation indo-européenne », c'est de déterminer par la comparaison l'existence en indo-européen de mots qui supposent l'existence de certains objets nettement localisés. Ce procédé ne conduit presque à rien parce que le sens des mots est sujet à varier et parce que les noms des objets qui disparaissent sortent aussi de l'usage ou prennent des sens nouveaux. Néanmoins on peut, semble-t-il, affirmer l'existence en indo-européen de quelques noms d'arbres dont l'habitat est assez défini. L'indo-européen a sûrement eu un nom du « bouleau », qui s'est maintenu en sanskrit dans *bhūrjaḥ*, dans les dialectes iraniens de pays montagneux comme l'ossète *bärz*, en slave dans le vieux slave *brěza*, le russe *berëza*, etc., en lituanien dans *béržas*, en germanique dans suédois *björk*, allemand *birke*; or, le bouleau ne prospère que dans les pays à température peu élevée et où l'humidité est suffisante; il n'y a de bouleau ni dans les plaines de l'Inde, ni dans celles de l'Iran, ni en Grèce, ni en Italie (sauf au Nord sur les pentes de quelques montagnes); si le nom du « bouleau » ne se retrouve pas en grec, c'est parce que, en s'installant sur leur nouveau domaine, les Hellènes ont perdu un mot devenu inutile; en latin, on a un mot peut-être apparenté, mais qui a servi à désigner un autre arbre, le « frêne », *fraxinus*. Quelques considérations de ce genre jointes à l'observation de la manière dont sont répartis les peuples de langue indo-européenne et à la donnée bien établie que les invasions de peuples de langue indo-européenne qu'on peut observer, celles des Gaulois ou des Germains par exemple, ont eu lieu dans la direction du Nord au Sud, et non inversement, donnent lieu de croire que les populations qui parlaient l'indo-européen commun occupaient un domaine situé dans une région plutôt septentrionale, soit en Europe, soit

à la limite de l'Europe et de l'Asie. Aucune donnée connue ne contredit cette localisation, très vague, et peut-être pourtant encore trop précise.

Quant à la date où se parlait l'indo-européen commun, on n'est pas plus fixé.

On n'a pas de traces de peuples de langue indo-européenne dans des textes historiques avant le XIVe siècle, où l'on rencontre en Asie Mineure des noms de dieux indo-iraniens. On a souvent attribué au Rig-Véda une date très haute ; mais en fait l'écriture est peu ancienne dans l'Inde ; et, comme il n'est guère croyable qu'un texte étendu se soit conservé oralement sans subir de graves altérations de langue durant de longs siècles, il faut bien reconnaître que, dans leur forme linguistique au moins, les plus anciens textes védiques sont tout au plus aussi anciens que les textes homériques. Le plus ancien des textes indo-européens de quelque étendue auquel on peut attribuer une date certaine, ce sont les inscriptions du roi Darius en Perse ; or, Darius a régné de 512 à 486 av. J.-C.

Sans doute il a fallu de longs siècles pour réaliser les changements profonds qui se sont produits dans chacune des langues indo-européennes avant le moment où elle a été fixée par écrit ; mais un espace de mille à quinze cents ans est beaucoup plus que suffisant pour que ces transformations aient pu s'accomplir : il suffit de voir combien le latin a changé sur le sol français entre le Ve siècle ap. J.-C. et l'époque actuelle ; car le français n'est que du latin modifié. En fixant l'époque de communauté indo-européenne à la fin du troisième ou au commencement du second millénaire av. J.-C., on ne dépasse donc pas les vraisemblances. Or, on sait que, au moment où les dialectes se sont séparés les uns des autres, les populations de langue indo-européenne connaissaient le bronze ou le cuivre : le sanskrit a *ayaḥ*, l'Avesta *ayō*, le gotique *ais*, le vieux haut allemand *ēr*, le vieil islandais *eir*, et le latin *aes*. Ces mêmes populations paraissent aussi avoir connu l'or et peut-être l'argent. La langue indo-européenne est celle d'une civilisation où les métaux jouaient déjà un rôle. A en juger par ce que l'on peut constater dans d'autres régions, où la civilisation a sans doute été plus avancée qu'elle ne l'a été dans les régions centrales et septentrionales de l'Europe et de l'Asie, cet état de civilisation ne peut guère être reporté beaucoup plus tôt que la fin du troisième millénaire av. J.-C.

Sans attribuer à ces hypothèses inconsistantes plus de valeur qu'elles n'en ont, on voit que la période indo-européenne, si elle est préhistorique, n'est pas pour cela très ancienne, et que la grammaire comparée des langues indo-européennes ne fait pas remonter, tant s'en faut, à une antiquité aussi reculée que l'archéologie préhistorique, avec ses périodes néolithique et paléolithique. Les populations de langue indo-européenne méritaient l'épithète de « barbares », à peu près comme l'ont méritée plus

tard les envahisseurs de langue celtique ou de langue germanique. Mais leur civilisation était en somme avancée.

De ce qu'étaient ces populations de langue indo-européenne, on ne sait rien. Mais il faut supposer qu'elles étaient bien douées pour l'action, capables de faire des conquêtes et de les administrer, supérieures à beaucoup d'autres. Car, au moment, très tardif, où l'écriture pénètre en Europe et où il commence d'y avoir une histoire européenne, on constate que, à peu d'exceptions près dont la principale est l'étrusque, toutes les populations dominantes de l'Europe et celles d'une partie notable de l'Asie se servent d'idiomes indo-européens.

Le peuple hellénique, pour lui donner le nom sous lequel il est maintenant connu, a été l'un de ces peuples conquérants qui ont introduit sur de nouveaux territoires l'un des parlers indo-européens.

Quels qu'aient été leurs rapports de voisinage avec les éléments de population qui ont porté ailleurs les dialectes italiques, et notamment le latin, les groupes qui ont été les porteurs de la langue appelée à devenir le grec se sont alors séparés du groupe italo-celtique. Il n'y a eu à aucun moment un peuple « italo-grec », car il n'y a pas d'innovation systématique propre au grec et au latin seuls, comme il y a des innovations propres au groupe du celtique, du latin et de l'osco-ombrien. On n'a donc pas le droit d'enseigner la grammaire comparée du grec et du latin, comme on le fait, ou plutôt comme on croit le faire, trop souvent en France. Il peut être commode d'enseigner à la fois et d'une manière parallèle la « grammaire comparée du grec » et la « grammaire comparée du latin » : le regretté V. Henry a publié sur ce sujet un livre qui a eu un succès mérité. Mais il est puéril de croire qu'il existe une « grammaire comparée du grec et du latin ». Le latin a subi une certaine influence du grec, influence du reste médiocre, sauf en ce qui concerne le vocabulaire ; et la littérature latine est, dans une large mesure, une continuation de la littérature grecque. Mais il n'en résulte pour la grammaire comparée aucune conséquence.

La séparation entre le grec et le latin, ou plutôt entre les dialectes qui devaient devenir un jour le grec et le latin, a même été si profonde que le vocabulaire latin ou, d'une manière plus générale, le vocabulaire italique, c'est-à-dire latin et osco-ombrien, a en commun avec le celtique, le germanique, le baltique et le slave beaucoup de mots qui ne se retrouvent pas en grec. Par exemple, l'idée de « semer » est exprimée en grec par σπείρω ; au contraire le latin a *sero, sēuī, sēmen,* tout comme l'irlandais a *sīl* et le gallois *hâd* « semence », le gotique *saian* « semer » et le vieux haut allemand *sāmo* « semence », le lituanien *sėti* et le vieux slave *sěti* « semer ». On ne retrouve pas en grec l'équivalent de latin *grānum,* irlandais *grān,* gallois *grawn,* gotique *kaurn* (allemand *korn*), vieux slave *zrŭno* pour dési-

gner le « grain ». Les mots latins *far, farīna* trouvent leurs correspondants en ombrien : *farsio* valant *farrea* ; en germanique : vieil islandais *barr* « céréales » et gotique *barizeins* « d'orge », en slave : serbe *brăšno* « farine », mais non en grec. Le nom de la *malifera Abella* de Campanie s'explique par le nom de la « pomme », en irlandais *aball,* en vieux haut allemand *apful,* en lituanien *obŭlas,* en vieux slave *ablŭko* ; le grec n'expliquerait rien. Les exemples de ce genre sont très nombreux. Ces mots du vocabulaire de l'Ouest et du Nord que le grec ne possède pas ne se retrouvent pas non plus en arménien ni en indo-iranien. Il y a donc eu toute une zone de vocabulaire indo-européen — servant d'organe à une civilisation une en gros — dont ont fait partie les futurs dialectes italique, celtique, germanique, baltique et slave, mais dont étaient séparés les futurs dialectes grec, arménien et indo-iranien.

Le grand groupe des parlers présentant en commun certains éléments de vocabulaire qui s'étend de l'italo-celtique jusqu'au slave n'a sans doute jamais perdu tout à fait le contact avec la mer pour laquelle il a tout entier un même nom : latin *mare,* irlandais *muir,* breton *mor,* gotique *marei* (allemand *meer*), lit. *marès,* vieux slave *morje.* Ce mot est inconnu au grec, soit que, dès l'époque indo-européenne, les individus dont le parler devait devenir le grec ne l'aient pas employé, soit que les populations qui ont transporté le grec l'aient perdu au cours de leurs migrations en traversant l'Europe centrale, loin de toute mer. Et ainsi le grec, qui pendant un temps n'a sans doute eu aucun nom de la « mer », a été amené à désigner la mer par des noms tout nouveaux : on l'a appelée « l'élément salé », ἅλς, au féminin, en regard du nom masculin du sel, ἅλς ; ce nom du sel est indo-européen et se retrouve dans toutes les langues, même en « tokharien » ; seul, l'indo-iranien l'a perdu, ou, ce qui est moins probable, ne l'a jamais possédé ; mais nulle part le nom du « sel » ne désigne la « mer » ; il y a ici une innovation particulière au grec et où se marque le besoin qu'on a éprouvé de nommer une chose inconnue. Du reste, le grec a d'autres noms de la « mer », et tout aussi nouveaux : πόντος, qui signifie sans doute « chemin » — c'est un parent du latin *pons* et du sanskrit *pánthāḥ* « chemin » — et qui atteste une conception nouvelle chez un peuple jusque-là exclusivement terrien ; πέλαγος, dont l'étymologie n'est pas connue d'une manière sûre, mais qui rappelle le latin *plānus* et qui paraît, comme le latin *aequor,* désigner la vaste surface plane de la mer, et θάλαττα dont l'origine est tout à fait obscure. La « mer » n'a pas en grec de nom ancien, et il n'y a du reste pas d'autre nom indo-européen de la « mer » que le groupe indiqué ci-dessus de latin *mare,* etc.

Sur ce qui s'est passé entre l'époque indo-européenne et l'époque historique du grec, on ne saurait rien dire. Les deux seuls points fixes auxquels on puisse s'attacher sont, d'une part, l'indo-européen commun, tel que la

comparaison de toutes les langues indo-européennes amène à le concevoir, et, d'autre part, le grec commun préhistorique, tel que la comparaison de toutes les données des textes grecs de toutes sortes et de toutes régions permet de le déterminer (on entendra ici par *grec commun* la langue sensiblement une sur laquelle reposent tous les dialectes grecs anciens ; il ne faut pas confondre ce « grec commun » avec la κοινή postérieure). L'un et l'autre ont le caractère de pures abstractions, puisqu'on n'a de données positives sur aucun des deux. Mais ce sont des notions précises avec lesquelles on peut opérer.

Sur la période intermédiaire entre l'indo-européen et le grec commun, on peut faire des hypothèses de caractère linguistique ; on peut essayer d'entrevoir comment s'est opéré le passage de l'un des états à l'autre, en quoi ont consisté les innovations et comment elles s'expliquent ; on y réussit en partie. Beaucoup de choses s'expliquent aisément. La grammaire comparée triomphe dans l'interprétation des formes anomales et des formes « fortes », c'est-à-dire des survivances de l'époque indo-européenne, dont on rend compte en montrant que, si elles ne s'expliquent pas par des règles du grec, elles trouvent leur raison d'être dans des règles de l'indo-européen. En revanche, les formes régulières nouvellement créées entre l'époque indo-européenne et l'époque grecque commune, c'est-à-dire durant le temps pour lequel toutes données manquent, demeurent en grande partie obscures ; sur l'origine de formes comme l'aoriste passif en -θην, on ne peut faire que des hypothèses en l'air, et qui, même si elles sont correctes, échappent à la vérification. On s'acharne souvent à expliquer les nouveautés grammaticales ; on oublie trop que les méthodes de la grammaire comparée se prêtent mal à fournir ce genre d'explication. La comparaison rend compte du fait que telle forme comme εἶμι est ancienne et de la façon dont telle vieille forme a évolué ; mais elle ne fournit rien sur ce qui n'existait pas à l'époque indo-européenne et qui, s'étant développé durant une période sur laquelle on ne sait rien, ne peut qu'être deviné au petit bonheur. L'ingéniosité qu'on a employée à expliquer les nouvelles formations préhistoriques du grec comme des autres langues indo-européennes a été bien des fois dépensée d'une manière assez inutile.

Encore peut-on se faire quelque idée des procès linguistiques par lesquels l'indo-européen a pris l'aspect qu'il a en grec commun. Mais la façon dont la langue s'est transmise est indéterminable.

On ne doit pas en effet s'imaginer que la langue s'est transformée en se modifiant simplement de génération en génération, chaque enfant reproduisant avec un certain nombre d'innovations la langue de ses parents. Tous les parlers grecs connus reposent sur une langue commune, déjà très différente de l'indo-européen, à savoir le grec commun, dont ils sont

tous des transformations diverses. Ce grec commun ne pouvait être qu'une langue particulière généralisée. De même que l'indo-européen suppose une nation ayant une certaine unité, de même le grec commun suppose qu'il a existé, en un temps antérieur aux plus anciennes données historiques sur les Grecs, une nation hellénique ayant une unité sensible et s'étant donné par suite une langue une.

Comme le développement autonome des parlers conduit seulement à des dialectes et à des parlers locaux de plus en plus divergents, cette langue grecque commune résulte de l'extension d'un parler dominant à des groupes ayant eu antérieurement des parlers divers et peut-être des langues différentes. Toute langue commune est le résultat de l'extension d'une langue dominante au delà de ses limites premières.

En s'étendant, la langue dominante risque de subir de grands changements, et surtout l'extension, en changeant les conditions de développement de la langue, prépare de grands changements ultérieurs. Jamais les langues ne changent plus qu'au moment où elles deviennent « impériales » ; la langue perse par exemple est, de toutes les langues indo-européennes, celle qui présente le plus tôt certains traits de développement moderne ; c'est que le perse a été une langue de conquérants et celle du premier grand empire de langue indo-européenne connu dans l'histoire.

On peut donc penser que beaucoup des changements caractéristiques présentés par le grec datent de la période où le grec est devenu la langue commune d'une nation importante, capable de faire des conquêtes. Mais il est impossible de rien avancer de précis, de proposer un seul fait de détail relatif à cet événement, qui domine tout le développement historique du grec. Pas plus qu'on ne sait comment s'est constituée l'unité de cette nation hellénique dont les tribus sont venues les unes après les autres conquérir la Grèce et coloniser la Méditerranée, on ne sait comment s'est faite l'unité de leur langue, ni comment et en quelles conditions sont intervenus les changements qui ont donné à cette langue ses caractères propres.

Avant la constitution du grec commun sur lequel reposent les dialectes grecs connus par des textes, il a pu y avoir plusieurs périodes de différenciation du parler indo-européen appelé à devenir le grec et des constitutions de parlers distincts, périodes suivies d'unifications. Car chaque langue tend constamment, par son développement naturel, à se briser en parlers divers, et constamment les sujets parlants réagissent, restituant des langues communes comprises par des sujets nombreux sur des domaines étendus. De ces différenciations et de ces unifications antérieures à l'époque du grec commun, on ne peut rien dire ; tout ce que l'on sait, c'est qu'il n'a subsisté en aucun endroit connu de restes de parlers proches parents du grec et qui garderaient trace d'une de ces périodes transi-

toires de différenciation. On n'en doit pas conclure que de pareilles différenciations n'ont pas eu lieu. Mais ceux des parlers différenciés qui ne deviennent pas des langues communes doivent tôt ou tard s'éliminer, parce qu'ils ne répondent pas à ce que doit être une langue : le moyen pour chaque sujet parlant d'être compris et de comprendre autrui sur toute l'étendue du domaine et dans tout le groupe social où s'exerce son activité. Seules peuvent subsister à la longue les langues communes.

CHAPITRE II

STRUCTURE DU GREC COMMUN

Les parlers grecs des différentes cités apparaissent assez distincts dès le moment où on les rencontre ; mais les différences ne portent que sur des particularités développées à une date récente, précédant de peu l'époque historique ; tous les parlers grecs connus reposent sur une même langue commune. Par rapport à l'indo-européen, ils ont un grand nombre d'innovations identiques, d'où est résultée une transformation profonde de la structure indo-européenne. La comparaison des parlers permet, sinon de restituer, du moins de déterminer avec précision les traits essentiels de ce « grec commun » (v. p. 12) dont les « dialectes » sont des différenciations postérieures. Ces traits sont ceux par lesquels le grec, en son ensemble, s'oppose à l'ensemble des autres langues indo-européennes.

Les Grecs n'ont pas eu, comme les Hindous, des phonéticiens subtils pour analyser minutieusement leur prononciation et pour en laisser des descriptions exactes. On ne connaît guère du système phonétique du grec que ce qu'indiquent la graphie et les variations de la graphie, puis, pour une période postérieure, des transcriptions en diverses langues, surtout en latin. L'emploi fait des mots dans les vers ajoute quelques données importantes, mais seulement sur un petit nombre de points. On n'a donc sur la prononciation du grec ancien que des notions grossières, et auxquelles il est souvent malaisé d'attribuer des dates et des localisations précises. Mais, pour autant que les données de fait permettent de l'entrevoir, le système phonétique du grec offre, d'une part, des conservations remarquables, et, d'autre part, des innovations radicales.

Le grec commun présente les voyelles indo-européennes à peu près telles que la comparaison de toutes les langues de la famille permet de les supposer ; la seule langue qui, à la date où on la connaît par des textes, présente les voyelles indo-européennes au même degré de conservation est

l'osque. L'indo-européen possédait trois voyelles proprement dites : *a, e, o*, chacune avec la quantité brève et la quantité longue : on retrouve en grec α, ε, ο et ᾱ, η, ω.

L'accent de l'indo-européen était un accent de hauteur ; la voyelle tonique était caractérisée, non par un renforcement de la voix, comme en allemand ou en anglais, mais par une élévation ; un accent de ce genre s'observe encore nettement dans plusieurs langues de l'Europe, notamment en lituanien et en serbe ; des langues du Soudan, celle du Dahomey par exemple, en donnent une idée plus nette encore. Le « ton » grec ancien consistait en une élévation de la voix ; la voyelle « tonique » était une voyelle plus aiguë que les voyelles atones ; l'intervalle est donné par Denys d'Halicarnasse comme étant d'une quinte. Un musicien soigneux était amené à tenir compte du « ton » des textes qu'il mettait en musique, de même que l'on s'efforce aujourd'hui de faire concorder les temps forts du rythme musical avec l'accent d'un mot français ou surtout allemand ; on a constaté que, dans l'hymne découvert à Delphes, le compositeur s'est astreint à ne pas placer sur la syllabe tonique d'un mot une note moins haute que celles sur lesquelles sont chantées les syllabes atones du même mot.

Un accent de cette sorte ne se prête pas à fournir un rythme. Et, en effet, le rythme du grec n'est pas un rythme d'accent ; le « ton » ne joue aucun rôle dans la métrique du grec ; durant toute la période classique et jusque bien après le commencement de l'ère chrétienne, les poètes n'ont jamais ni tenté ni évité de faire concorder les temps forts de leurs vers avec un « ton ». Le rythme du grec ancien est, comme celui du sanskrit, purement quantitatif et résulte de l'alternance de syllabes longues et de syllabes brèves, sans considération de l'accent. En grec ancien comme en sanskrit, une syllabe brève est une syllabe dont la voyelle est brève et n'est suivie d'aucun groupe de consonnes : les trois syllabes de φέρετε sont brèves ; une syllabe longue est une syllabe dont l'élément vocalique est une voyelle longue, comme la seconde de φέρητε, ou une diphtongue, comme la seconde de φέροιτε, ou une syllabe qui présente un groupe de consonnes après la voyelle, comme la seconde de φέρεσθε. Le rythme d'un vers grec ancien repose uniquement sur l'alternance des syllabes brèves et longues ainsi définies ; et, quand les anciens décrivent des rythmes, de prose ou de vers, ils le font toujours en termes de quantité, jamais en termes d'accent.

A ces trois points de vue, le grec commun continue sans aucun changement appréciable l'état indo-européen ; et c'est la concordance du grec avec des restes de l'état ancien qu'on observe par ailleurs qui permet de déterminer cet état indo-européen.

A d'autres égards au contraire, le grec présente des innovations qui ont transformé l'aspect de la langue.

Le système des occlusives est devenu simple, mais pauvre. Le grec ne possède que trois séries d'occlusives : labiales, dentales, gutturales, chacune avec trois types : sourde, sourde aspirée, sonore, soit :

π	φ	β
τ	θ	δ
κ	χ	γ

Sans doute, le point où étaient articulées les gutturales variait un peu suivant la voyelle qui suit ; et certains alphabets archaïques distinguent le κ de κε ou κι du *q* de *qo* ou de *qu* (avec υ prononcé ου dans les parlers qui ont cette graphie). Mais c'est une simple nuance, liée à la voyelle suivante, et qui n'avait sans doute pas plus d'importance que la distinction du *k* de *quête* et du *k* de *corbeau* en français. Or, l'indo-européen avait connu au moins deux séries de gutturales, dont l'une a subsisté en grec sous la forme κ, γ, χ, et dont l'autre a fourni, suivant les cas, des labiales, π, φ, β, des dentales, τ, θ, δ, ou des gutturales κ, χ, γ ; ainsi l'on a τε en regard du sanskrit *ca* « et » et du latin *que*, et ἕπονται en regard du latin *sequontur*. D'autre part l'indo-européen distinguait deux séries d'aspirées, l'une sonore, qui était la plus importante, et l'autre sourde : le grec a tout confondu dans son unique type de sourdes aspirées : φ, θ, χ. On sait que φ, θ, χ étaient en grec commun des occlusives aspirées, sans doute pareilles à *p, t, k* des Allemands du Sud, et non des spirantes telles que *f, th* (anglais), *ch* (allemand), comme elles le sont aujourd'hui en grec.

La sifflante *s* n'a subsisté en principe qu'avant et après une occlusive, ou à la fin des mots : on a donc ἔστι, comme *ásti* en sanskrit, *est* en latin, *ist* en gotique, et le nom de nombre ἕξ comme *sex* en latin. Mais c'est par *h* que le grec répond à une *s* initiale du sanskrit ou du latin, et l'on a ἕπομαι en regard du sanskrit *sáce* « je suis », du latin *sequor*, de l'irlandais *sechur*, du lituanien *sekù*. Entre deux voyelles, l'*h* issue de *s* s'est amuie, et Homère a encore le génitif γένεος, qui est représenté en ionien-attique par γένους, en regard du sanskrit *jánasaḥ* « de la race » et du latin *generis* (ce dernier avec *r* issu de *s* entre voyelles) ; l'*h* se manifeste par une action incidente en certains cas : de **eusō* « je brûle », qui est en latin *ūrō* et en sanskrit *óṣāmi* l'attique a fait εὕω ; en réalité **eusō* est devenu **euhō*, d'où **heuhō* par assimilation, et de là *heuō*, que l'on note ordinairement εὕω.

L'indo-européen avait des éléments phonétiques qui servaient de consonnes, de voyelles ou de seconds éléments de diphtongues, suivant les cas ; on avait par exemple **éimi* « je vais », qui est représenté par εἶμι en grec, *émi* en sanskrit, *eimi* en lituanien ; **imes* « nous allons » représenté par *imáḥ* en sanskrit et par ἴμες en grec dorien ; **yonts* « allant » représenté en sanskrit par *yán* (tandis que le grec a ἰών, avec le même ι que dans ἴμες pour une

raison qu'on va voir). Le jeu des trois formes de *y* s'est mal conservé. Et, en particulier, la forme consonantique *y* a été entièrement éliminée ; comme elle occupait dans la langue une grande place, l'aspect phonétique d'une foule de mots en a été tout changé. Au latin *iecur*, au sanskrit *yákṛt* « foie », à *yākarə* de l'Avesta, le grec répond par ἧπαρ, et au latin *iugum*, gotique *juk* (allemand *joch*), sanskrit *yugám*, par ζυγόν. Entre deux voyelles à l'intérieur d'un mot, le *y* a disparu, on ne sait par quel intermédiaire : à *tráyaḥ* « trois » du sanskrit, *trĭje* du vieux slave, le grec répond par τρεες de Gortyne, et ce τρεες s'est contracté en τρεῖς en ionien-attique, en τρης dans le dorien de Théra ; la forme vocalique *i* du *y* apparaît dans l'accusatif du même mot, qui était τρινς en Crète, et qui se conserve légèrement altéré sous la forme τρῖς en ionien ; plus clairement encore on a τρι- dans des composés comme τρί-πους, et de même *tri-pes* en latin, *tri-pad-* « à trois pieds » en sanskrit. Les rapports entre les personnes de la flexion d'un même verbe ou entre mots d'un même groupe en ont été souvent obscurcis. Il y avait par exemple un parfait *δεδϝογα « je crains » : δέδϝιμεν « nous craignons », et un substantif *δϝεγος « crainte » ; aussi longtemps que *y* subsistait, le rapport de ces trois formes était aisément saisissable ; mais *y* s'est amui ; *δϝεγος s'est réduit à δϝέος, δέος, et *δεδϝογα à *δεδϝοα, qui figure encore chez Homère, sous la notation δείδω, mais avec un ω non susceptible de former le temps fort d'un vers, et qui en réalité était encore -οα au moment où s'est constitué le fond de la langue homérique ; on ne savait plus comprendre le groupe de δείδω, δείδιμεν, δέος, tel qu'il est noté dans le texte homérique traditionnel ; au lieu de δείδω, on a été amené à dire δείδια, qui fournit une flexion régulière δείδιας, δείδιε chez Homère. — Les groupes où *y* figurait après une consonne ont subi des altérations diverses, variables en partie suivant les dialectes, et qui constituent l'une des plus grandes complications de la phonétique historique du grec ancien ; par exemple *μορϝα (en regard de μόρος) a abouti à μοῖρα, *φανϝομαι (en regard du futur φανῶ) à φαίνομαι, *alyos (identique au latin *alius*) à ἄλλος, *musya (à rapprocher du latin *musca*) à μυῖα, le génitif *tósyo (identique au sanskrit *tásya* « de celui-ci ») à homérique τοῖο ou *τόο, τοῦ suivant les cas, *πράκϝω (à côté du futur πράξω) à πράσσω, *παντϝα (féminin de πᾶς, παντός) à πανσα conservé en thessalien et en crétois, d'où est sorti par une altération nouvelle πᾶσα en ionien-attique, *χαλεπϝω (à côté de χαλεπός) à χαλέπτω, *pedyos à πεζός (à côté de πούς, ποδός), et ainsi de suite. Alors le rapport entre les mots d'un même groupe devient souvent obscur : on ne voit plus du premier coup que ἄζομαι est un verbe de même famille que l'adjectif ἁγνός : ζ représente ici *-gy-, et la forme initiale était *ἄγγομαι. Le grec a si bien aboli le *y* consonne qu'il n'en offre plus aucun exemple à l'époque historique ; quand on a constitué l'alphabet grec, le yod de l'alphabet sémitique n'y a pas pris place comme

consonne, mais comme voyelle, et a servi à noter la forme vocalique de yod, à savoir *i*, grec ι. Sans doute l'alphabet cypriote a des groupes syllabiques à *y* initial ; mais ces groupes résultent tous de développements secondaires ; par exemple un accusatif tel que ἀτελέα, devenu ἀτελια, comme dans beaucoup de parlers grecs, est noté *a-te-li-ja*. Pas plus à Cypre que dans le reste de la Grèce, on n'a un *y* indo-européen conservé sur sol hellénique. Il y a eu un temps — et sans doute un temps assez long — où le grec tout entier a ignoré la consonne *y* ; et c'est l'un des caractères les plus remarquables du grec commun. On connaît des langues où le *y* ancien a été altéré dans tel ou tel cas ; le latin par exemple a perdu *y* intervocalique, et le nominatif du nom de nombre « trois » y est *trēs*, représentant l'ancien **treyes*, tout comme en grec ; mais il n'y a guère de langue indo-européenne d'où le *y* ait été radicalement éliminé, dès une date ancienne, comme il l'a été du grec commun, et où le *y* n'ait été réintroduit que tard et dans une faible mesure.

L'histoire de *u* et de *w* est, au début, parallèle à celle de *i* et *y* ; *u* est la forme vocalique de *w*, et *w* la forme consonantique de *u*. On a par exemple en sanskrit *çrutáḥ* « célèbre » et *çrávaḥ* « gloire ». Mais, à la différence de *y*, le *w* s'est conservé en grec commun, et il se prononçait encore au début de l'époque historique dans une grande partie des parlers grecs ; c'est ce que l'on appelle le digamma, ϝ ; on avait ainsi κλέϝος en face de κλυτός. L'amuissement de ϝ est, dans la plupart des parlers, un phénomène historique ; et, seul de tous les groupes dialectaux, l'ionien-attique a perdu ϝ avant l'époque des premiers textes.

Un jeu analogue de *r, l, n, m*, consonnes ou seconds éléments de diphtongues, avec *r, l, n, m* voyelles existait en indo-européen, et le sanskrit oppose par exemple *bhṛtáḥ* « porté » à *bhárati* « il porte » : le même élément phonétique *r* joue dans ces deux mots des rôles différents : celui d'une consonne dans *bhárati*, celui d'une voyelle dans *bhṛtáḥ*. En grec, *r* et *l* voyelles sont représentées par αρ (ou ρα), αλ (ou λα), *n* et *m* voyelles simplement par α. En regard de ἀνήρ et de ἀνέρες (chez Homère par exemple), on a un datif pluriel ἀνδράσι, où le δ résulte d'un développement secondaire entre ν et ρ ; le sanskrit a de même un nominatif pluriel *náraḥ* « hommes » et un locatif pluriel *nṛṣú* « parmi les hommes ». A côté du présent στέλλω se trouve un parfait médio-passif ἔσταλται, et à côté de κλέπτω un aoriste passif ἐκλάπην. L'adjectif en -τός qui répond à τείνω, futur τενῶ, est τατός, reposant sur **tṇtós* et identique au fond au latin *tentus* ; dans l'aoriste homérique ἔκταμεν « nous avons tué » en face de κτείνω, futur κτενῶ, l'α est une ancienne *n* voyelle. L'α de ἁ-πλοῦς, ἅ-παξ repose sur *m* voyelle ; le premier terme ἀ- de ces composés est identique au premier terme du latin *sim-plex* et apparenté à ὁμός, dont le correspondant est *samáḥ* « le même » en sanskrit et *samr* en ancien

islandais, et à ἕν « un » (représentant un ancien *sem, comme le montre le féminin correspondant μία, ancien *smiya). De ces innovations, il résulte que le grec a une proportion d'*a* brefs plus grande que celle qui existait en indo-européen.

On obtient ainsi en grec commun un système vocalique simple :

α

ε ο

ι υ

Chaque voyelle a une forme longue, soit :

ᾱ

η ω

ῑ ῡ

En se combinant avec ι et υ, les voyelles proprement dites fournissent des diphtongues : αι, αυ, ᾱι, ᾱυ, ει, ευ, ηι, ηυ, οι, ου, ωι, ωυ. Les diphtongues à premier élément long n'ont d'ailleurs subsisté qu'en fin de mot : celles qu'on rencontre ailleurs — et elles ne sont pas nombreuses — proviennent de contractions plus ou moins récentes ; en fait, on ne trouve guère d'autres diphtongues à premier élément long que des diphtongues en ι, dans λύκωι, μιᾶι, φέρῃι par exemple. Une diphtongue constituée par deux voyelles très fermées, anciennes sonantes, comme υι, résulte toujours d'une innovation grecque, ainsi dans μυῖα qui repose sur un ancien **musya*.

La fin de mot présente quelques particularités. Elle n'admet pas d'occlusive finale en grec commun ; à l'imparfait sanskrit *ábharat* « il portait », le grec répond par une forme dépourvue de consonne finale, ἔφερε, et le vocatif de (ϝ)άναξ, (ϝ)άνακτος, qui devrait être *(ϝ)ανακτ, est simplement (ϝ)άνα chez Homère. Le grec n'admet pas non plus le μ final du mot ; là où le sanskrit a *yugám* et le latin *iugum*, le grec a ζυγόν ; et un ancien **sem* « un » est représenté en grec par ἕν ; le ν de χθών est aussi un ancien *m*, conservé du reste à l'intérieur du mot dans l'adverbe de même famille χαμαί ; le sanskrit a *kṣam-* et le latin *humus* pour désigner la « terre » ; le ν de χθονός est donc dû à l'influence de la forme du nominatif. A ceci près les éléments finaux des mots se sont exactement conservés.

La place du ton a été limitée par rapport à la fin du mot. Tandis que, en indo-européen, le ton peut occuper n'importe quelle place et en fait se trouve souvent à l'initiale du mot — quels que soient le nombre et la durée des syllabes suivantes — tandis que par exemple le sanskrit a un participe moyen *bháramāṇaḥ* « portant », féminin *bháramāṇā*, génitif singulier masculin *bháramāṇasya*, etc. où le ton est sur la quatrième ou la cinquième syllabe en arrière de la fin de mot, le grec n'admet pas que le

ton soit plus loin que la troisième syllabe à partir de la fin du mot, ou la seconde si la syllabe finale comporte une longue ou, dans certaines conditions, une diphtongue : le grec a donc seulement φερόμενος, φερόμενοι et φερομένωι, φερομένων.

Le système phonétique que le grec commun s'est ainsi constitué était bien équilibré et susceptible de durer. Sa stabilité a été surtout assurée par le fait que les occlusives intervocaliques n'y étaient presque pas sujettes à être affaiblies. Les langues où les consonnes intervocaliques tendent à s'altérer et à disparaître et les finales à s'abréger et à s'éliminer voient leurs mots changer d'aspect d'une manière profonde ; c'est parce que le *t* intervocalique s'est amui qu'un mot comme le latin *mātūrum* est devenu méconnaissable sous la forme *mûr* qu'il a prise en français. Conservant leur squelette consonantique et n'abrégeant pas la syllabe finale, les mots grecs ont gardé tout l'aspect des mots indo-européens qu'ils représentent : un nominatif pluriel comme πατέρες reste superposable exactement à la forme qui lui correspond en sanskrit : *pitáraḥ* « pères », et ainsi dans tous les cas. Le mot grec conserve en principe le même nombre de syllabes, le même rythme que le mot indo-européen dont il est la continuation.

Toutefois le système avait ses points faibles. L'amuissement de l'*s* intervocalique devenue *h*, de *y* intervocalique, et, à partir du début de l'époque historique, de *F* intervocalique a entraîné la rencontre d'un grand nombre de voyelles. Or, des voyelles en hiatus continuent malaisément à former deux syllabes distinctes. Elles le peuvent en une certaine mesure quand il s'agit de mots brefs qu'une fusion de deux voyelles défigurerait tout à fait : νέος par exemple a pu conserver son ε et son ο en deux syllabes distinctes alors même que le *F* qui les séparait avait disparu depuis longtemps ; l'aspect du mot ne s'est donc pas trop éloigné de celui qui est conservé dans le sanskrit *návaḥ* « nouveau » ou dans le latin *nouos* (*nouus* à l'époque impériale). Mais, en règle générale, les voyelles en hiatus tendent à se rapprocher et à ne plus constituer de syllabes distinctes ; il résulte de là ou des diphtongues ou des voyelles longues. Dans un composé, l'attique contracte par exemple en ου l'ε et l'ο de νέος et fait νουμηνία « nouvelle lune ». Le grec est donc tout plein de contractions. Ces contractions sont du reste postérieures à l'époque du grec commun, et la forme en varie d'un parler à l'autre : en regard du sanskrit *tráyaḥ*, on a vu que le crétois a encore τρεες, et de ce τρεες, l'ionien-attique a fait τρεῖς, et divers parlers doriens et éoliens τρῆς. Ces contractions ont donné aux mots grecs un aspect qui les différencie beaucoup des mots correspondants des autres langues : la structure du nominatif-accusatif γένος est pareille à celle du latin *genus* ou du sanskrit *jánaḥ* « race » ; mais celle du génitif γένους est tout autre que celle du latin *generis* et du sanskrit

jánasaḥ; celle du datif-locatif γένει diffère beaucoup de celle du locatif sanskrit *jánasi* ou du locatif-ablatif-instrumental latin *genere*. Si l'on n'avait pas le vocatif πειθοῖ, on ne se douterait même pas qu'il y ait jamais eu un *y* dans l'accusatif πειθώ (accentué d'après le nominatif πειθώ), ou le génitif πειθοῦς, le datif πειθοῖ. Les rencontres innombrables de voyelles que le grec a dues à la chute grecque commune de *s* et de *y* entre voyelles, puis à la chute postérieure, mais encore assez ancienne, préhistorique en ionien-attique, de *F* dans les mêmes conditions, ont par suite causé des innovations qui ont changé profondément l'aspect des mots. Les hiatus subsistent encore en grand nombre à date historique; la langue homérique en est pleine; l'ionien en a beaucoup, au moins dans la graphie; l'attique, au contraire, n'en a presque pas gardé. Partout il y a eu des contractions ou des altérations de voyelles en contact; par exemple, l'ancien nominatif-accusatif pluriel de *F*έτος « année » est la forme à hiatus (*F*)έτεα chez Homère, mais *F*ετη à Héraclée, ἔτη en attique, et, d'autre part, *F*ετια en béotien, en crétois, etc., *F*ετι*ja* à Cypre. Sans les contractions, les mots grecs auraient encore un aspect très archaïque et différeraient bien moins de parler à parler qu'ils ne font.

Sur deux autres points, des innovations ont tendu à se produire de bonne heure.

Les diphtongues anciennes subsistent encore toutes en grec commun. Mais d'une manière générale, les diphtongues ont été dans la phonétique indo-européenne un élément instable; elles se sont simplifiées plus ou moins; et le lituanien est la seule langue indo-européenne actuellement vivante qui donne une idée, sinon complète, du moins encore assez nette de ce qu'ont été les diphtongues indo-européennes. Les diphtongues ont tendu à se simplifier en grec comme ailleurs et ont fini par se réduire toutes à des voyelles simples. Le phénomène s'est produit plus ou moins tôt suivant les circonstances phonétiques et suivant les parlers : ει et ου se simplifient en *e* et *o* longs fermés, puis en *i* et *u*, plus tôt que αι en αε et de là en ε, ou que αυ qui a donné *a*+*v* en grec moderne; le béotien a simplifié les diphtongues plus tôt que l'attique par exemple; mais il ne subsiste aujourd'hui, et dès les premiers siècles ap. J.-C., il ne subsistait plus en grec aucune des diphtongues indo-européennes. En même temps, certaines voyelles tendaient à changer de timbre, les voyelles longues se ferment souvent, et η par exemple a passé à *e* fermé puis à ι.

D'autre part, le système des occlusives a fléchi. Il semble que les consonnes du grec commun aient subi une sensible diminution de la force de l'articulation, diminution qui commande tous les changements ultérieurs. Les occlusives sourdes non aspirées π, τ, κ, qui étaient des fortes, assez semblables aux occlusives fortes non aspirées *p*, *t*, *k* des langues romanes ou des langues slaves, sont d'un type très stable et n'ont subi presque

aucune altération, au moins au commencement des mots et entre voyelles; seul, le passage partiel de τ à σ devant ι à l'intérieur du mot (mais non à l'initiale où l'articulation était relativement forte) avertit à date ancienne de l'affaiblissement d'articulation subi par les sourdes non aspirées. Mais les autres occlusives, les sonores β, δ, γ, et les aspirées φ, θ, χ, étaient des douces, donc faiblement articulées; de cette faiblesse naturelle, qui venait s'ajouter à l'affaiblissement général des consonnes grecques, il est résulté de bonne heure une tendance à ne plus réaliser pleinement le mouvement de fermeture; et, plus ou moins tôt, mais souvent de très bonne heure, surtout dans les parlers doriens, les douces sonores β, δ, γ ont tendance à devenir des spirantes sonores, et les douces sourdes aspirées φ, θ, χ des spirantes sourdes. Ce changement, commencé dès avant l'époque historique dans certains parlers, a abouti entièrement, et dès les premiers siècles après J.-C., β, δ, γ et φ, θ, χ ne sont plus des occlusives, comme en grec commun et encore en attique de l'époque classique, mais des spirantes, comme en grec moderne.

Quelques autres éléments du système phonétique du grec commun étaient aussi instables, surtout les représentants de *-*ty*-, *-*ky*-, etc., qui apparaissent sous des formes variées, telles que -σσ, -ττ-, etc. Mais, dans l'ensemble, le système phonétique du grec commun, bien équilibré, composé d'éléments clairs et bien opposés les uns aux autres, était solide et durable. Il n'a pas subi de modifications profondes durant toute la période ancienne du développement de la langue. On peut donc vraiment parler d'un système phonétique du grec.

Le système des formes grammaticales de l'indo-européen a été plus modifié en grec commun que le système phonétique. Même les textes grecs les plus archaïques ne laissent pas entrevoir, comme le font les textes védiques, ce qu'a été la morphologie indo-européenne. Il y a chez Homère de nombreuses survivances d'un état ancien, mais à l'état de débris isolés, et le système grammatical indo-européen y est tout rompu.

Le trait particulier qui caractérise d'une manière presque unique l'indo-européen et qui s'est fidèlement maintenu dans toutes les anciennes langues de la famille a naturellement persisté en grec : la fin de mot varie suivant la catégorie grammaticale à exprimer, et les caractéristiques des formes grammaticales ne se laissent pas isoler du mot dans un grand nombre de cas : ainsi, il serait vain de chercher où est le mot et où sont les marques de flexion dans des formes comme la 1re personne φέρω ou le datif singulier λύκῳ.

Le grec ne laisse guère plus que le latin deviner que les formations nominales et les formations verbales se rattachaient indépendamment à un élément commun qui ne peut passer ni pour proprement nominal, ni pour proprement verbal. Sans doute on y observe des mots, les uns noms, les

autres verbes, qui ne dépendent pas les uns des autres et qui ont une même étymologie, ainsi γένος et γίγνομαι, ἐγενόμην, γέγονα ; mais, si le linguiste en devine l'unité, les gens qui parlaient la langue n'y voyaient que des mots distincts, ou tout au plus rattachés les uns aux autres par un lien lâche ; on n'y reconnaissait plus des ensembles où les principes de formation étaient sensibles. Au point de vue grec, il y a des noms dérivés de verbes et des verbes dérivés de noms ; il n'y a pas des noms et des verbes groupés autour d'une racine, ce qui était l'état indo-européen. L'étymologiste reconnaît aisément une même racine indo-européenne — celle du latin *memini, reminiscor, moneo, mens, mentio,* etc. — dans μένος, Μέντωρ, μέμονα (μέμαμεν), et dans le groupe de μέμνημαι, μιμνήσκομαι, avec les noms verbaux qui s'y rattachent μνῆμα, μνημοσύνη, μνήμων, etc. ; mais, au point de vue hellénique, il y a là quatre mots distincts et dont la parenté était ou insensible ou très vaguement sentie. Il n'existe plus en grec une racine **genə-, *gnē-, gnō-* « connaître », comme en indo-européen, mais seulement un verbe γιγνώσκω, ἔγνων auquel se rattachent des noms variés tels que γνωτός, γνώμη, γνώμων, γνῶσις : un groupe est quelque peu isolé, celui de γνώριμος avec le verbe dérivé γνωρίζω, et sur γνωρίζω, on a fait γνώρισις, γνώρισμα, etc.

De même que les noms et les verbes appartenant à une même racine étaient en indo-européen indépendants les uns des autres, les thèmes verbaux appartenant à une même racine, les « temps », existaient aussi chacun à part et n'étaient liés à chacun des autres par aucune relation définie de forme. La chose est encore assez sensible dans le verbe homérique où des formations comme λείπω, ἔλιπον, λέλοιπα ou τρέφω, ἔτραφον, τέτροφα ont chacune une autonomie assez nette. L'autonomie apparaît plus frappante encore là où il existe deux présents, anciens tous les deux, comme πεύθομαι et πυνθάνομαι, un aoriste radical sans redoublement comme ἐπυθόμην et un aoriste radical à redoublement dont on a l'optatif πεπύθοιτο, un parfait πέπυσμαι. Aucune des formations ne permet de prévoir aucune des autres dans : πάσχω, πείσομαι, ἔπαθον, πέπονθα ; l'attique n'est pas ici moins archaïque que la langue homérique. D'une même racine, celle que l'on retrouve en latin dans *fido, fides, foedus,* le seul texte d'Homère offre des formes aussi variées et, en partie, aussi imprévisibles que : πείθομαι (et πείθω), πείσομαι (et πείσω), πιθόμην et, avec redoublement, πεπιθεῖν, un aoriste et un futur en -η- πιθήσας, πιθήσεις, et la forme du futur à redoublement avec η, πεπιθήσω, un parfait πέποιθα (avec un plus-que-parfait dont on a ἐπέπιθμεν). Mais, dès une date ancienne, ces survivances apparaissent choquantes et tendent à s'éliminer : à Syracuse, sous l'influence du présent πάσχω, on remplace même πέπονθα par πέποσχα qui se trouve chez Epicharme. Pour l'aoriste factitif correspondant au présent πείθω, Homère offre encore πεπιθεῖν ; mais l'aoriste formé secondairement

d'après un type normal, ἔπεισα, se rencontre un nombre de fois égal, et c'est celui qui seul subsiste en attique ; l'attique a même formé un parfait factitif πέπεικα, qui n'existait pas en grec commun et que la langue homérique ne connaît pas. D'une manière générale, le grec tend à se constituer des conjugaisons normales : μένω permet de prévoir le futur μενῶ et l'aoriste ἔμεινα, φθείρω, le futur φθερῶ et l'aoriste ἔφθειρα, et ainsi de suite ; l'existence d'une forme fréquente comme ἔφθορα n'a pas empêché une nouvelle formation de sens différent, ἔφθαρκα, de se développer, sur ἔφθαρμαι. Toutefois les formes « fortes » sont demeurées très nombreuases durant toute l'époque classique, et le système verbal indo-européen a laissé beaucoup de traces, auxquelles est due pour une large part la complexité singulière du grec.

A la différence du sanskrit, le grec n'a pas développé de formations de présents dérivés à valeur spéciale ; mais de la formation en *-s-* qui a fourni en sanskrit des désidératifs à redoublement et des futurs il a tiré des futurs qui sont entrés dans la conjugaison. Les itératifs et causatifs en -εω, qui répondent aux itératifs et causatifs sanskrits en *-aya-* ou slaves en *-i-*, c'est-à-dire les types du latin *moneo* et *sopio*, ne sont représentés que par un nombre d'exemples restreint ; et il n'existe pas normalement un type φορέω à côté de φέρω. Parfois le grec a plusieurs présents d'une même racine ; il a par exemple la forme à redoublement μίμνω à côté de μένω ; mais ces cas sont de pures survivances.

A côté des verbes forts qui ont tendu à la régularité sans y parvenir, il y avait beaucoup de verbes dérivés, la plupart dérivés de noms. Les verbes dérivés ne comportaient en indo-européen qu'un seul thème, celui du présent. Le grec a donné à ces verbes les mêmes thèmes qu'avaient les anciens verbes radicaux, et à côté des présents on a eu ainsi des futurs, des aoristes, des parfaits, des aoristes passifs : il y a dès l'époque homérique des conjugaisons normales parce qu'elles sont toutes nouvelles, comme celle de τιμάω (τιμῶ), τιμήσω, ἐτίμησα, τετίμηκα, ἐτιμήθην ; φιλέω (φιλῶ), φιλήσω, ἐφίλησα, ἐφιλήθην ; βασιλεύω, βασιλεύσω, ἐβασίλευσα, βεβασίλευκα ; etc. On est allé jusqu'à donner aux verbes dérivés des parfaits à redoublement ; le redoublement du parfait était une esquisse du redoublement de la racine : le λε de λέλοιπα est une indication abrégée de la répétition de la racine de λείπω ; il est donc étrange de répéter dans τετίμηκα la consonne initiale d'un verbe τιμάω qui n'est qu'un dérivé de τιμή ; aussi le procédé n'a-t-il pas duré à la longue : le parfait s'est éliminé peu à peu, et le grec moderne n'en a que le participe médio-passif, privé du redoublement qui, en s'adaptant à une forme dénominative, avait perdu sa signification et sa raison d'être.

Dès l'époque commune, le grec s'est constitué ainsi une conjugaison régulière à cinq thèmes distincts, mais reliés les uns aux autres : thèmes

de présent, de futur, d'aoriste actif et moyen, d'aoriste passif et de parfait. Si tel ou tel des thèmes vient à manquer, c'est que le sens du verbe ne s'y prête pas. Même les verbes radicaux tendent à présenter un système de thèmes réguliers et où, à part la forme du présent qui est imprévisible, les autres formes sont de type normal, ainsi dès Homère, un verbe tel que κρύπτω, κρύψω, ἔκρυψα, ἐκρύφθην, κέκρυμμαι. Le thème verbal sur lequel on peut faire les dérivés nominaux est commun à tous les thèmes autres que celui du présent ; c'est en particulier le thème de l'aoriste, qui est en principe plus léger, moins chargé d'affixes que celui du présent. En regard du présent ζεύγνυμι, qui offre un suffixe -νυ-, du reste assez rare, on a partout le thème ζευγ- aisément reconnaissable dans ζεύξω, ἔζευξα, ἔζευγμαι, ἐζεύχθην (l'aoriste passif conserve une forme forte archaïque ἐζύγην), et c'est sur ζευγ- qu'on a fait ζεῦγμα, ζεῦξις, ζεύγλη, etc. : le mot ζυγόν est au contraire un mot radical ancien, appartenant à la même racine, mais indépendant du verbe parce qu'il est de date indo-européenne : il se retrouve en effet en sanskrit dans *yugám* « joug », en latin dans *iugum*, en germanique dans le gotique *juk* (all. *joch*), etc. Les verbes dérivés de noms fournissent à leur tour quantité de dérivés nominaux, qui sont tirés du thème verbal tel qu'il apparaît à l'aoriste et au parfait. Si de δῆλος on a tiré δηλόω (δηλῶ), ἐδήλωσα, on aura donc δήλωμα, δήλωσις, par exemple.

Dans tous les verbes dérivés, le présent seul est ancien, et c'est en partant du présent que le reste des formes a été constitué. Le suffixe le plus ordinaire en indo-européen était de la forme *-*ye*-, soit *-*yō* à la première personne du singulier de l'actif à l'indicatif présent. Mais le -*y*- a, on le sait, disparu du grec ; il est résulté de là que l'ancien type un en *-*yō* a été brisé en plusieurs types distincts, dont l'explication n'est pas toujours claire. On voit bien comment βασιλεύς a donné βασιλεύω, comment φίλος (vocatif φίλε) a donné φιλέω, comment δῆλος a donné δηλόω, comment τιμή (dorien τιμά) a donné τιμάω, comment ὄνομα (où l'α final représente une ancienne *n* voyelle : on comparera le latin *nōmen*) a donné ὀνομαίνω ; on entrevoit comment, en utilisant certaines formes pourvues de nasale, ἰθύς a donné ἰθύνω (on a un superlatif ἰθύν-τατα) ; mais les formes en -ιζω et -αζω sont plus obscures, bien que certaines comme ἐρίζω de ἔρις, ἔριδος s'expliquent aisément : ἐρίζω représente un ancien *ἐρίδyω. Et chacune des diverses formations en -ευω, -εω, -οω, -ευω, -αινω, -υνω, -ιζω, -αζω a dépassé ensuite les limites premières de son emploi. Au lieu d'un type en -*y*ω, le grec s'est constitué ainsi, par suite de l'élimination du *y*, huit ou dix types plus ou moins productifs de dénominatifs dont chacun a son rôle particulier. Et ceci n'a pas empêché certains verbes dérivés anciens de subsister, par exemple κόρυς, κόρυθος fournit κορύσσω où -σσ- représente -θy- ; φόρμιγξ fournit φορμίζω (-ζ- repré-

sentant -γγ-, et la nasale tombant devant ζ) ; φύλαξ fournit φυλάσσω ; etc.

Tandis que les types de formation du verbe grec se transformaient ainsi d'une manière radicale et que des conjugaisons régulières, de verbes pour la plupart dérivés, prenaient la place des anciens thèmes verbaux autonomes, le verbe grec conservait à d'autres égards un singulier archaïsme. Il gardait des modes multiples : indicatif, subjonctif et optatif, alors que la distinction de l'optatif et du subjonctif ne se maintient ailleurs qu'en indo-iranien, et seulement dans la période ancienne des dialectes indo-iraniens ; car, si le védique présente à la fois optatif et subjonctif, le sanskrit classique n'a plus que l'optatif. Les deux séries de désinences, désinences actives et désinences moyennes, se maintenaient, conservant chacune leur signification propre. Les désinences primaires continuaient à caractériser les présents tels que λείπω, et les désinences secondaires, les prétérits tels que l'imparfait ἔλειπον, l'aoriste ἔλιπον, et la plupart des personnes de l'optatif. Le thème de parfait demeurait fréquent, pourvu de toute sa valeur expressive, et même se développait.

Le trait le plus original du verbe grec est le développement qu'y ont pris les formes de caractère nominal : infinitifs et participes, et la façon dont ces formes ont été incorporées au système verbal.

Chaque thème verbal grec comporte une forme adjective, un participe, et ce participe admet aussi à la fois des formes actives et moyennes : on a λείπων et λειπόμενος, λιπών et λιπόμενος, λείψων et λειψόμενος, λελοιπώς et λελειμμένος, λειφθείς. Les participes ainsi faits sont tous d'origine indo-européenne ; mais le grec leur a donné une importance singulière ; tel qui était rare, comme le participe aoriste, est devenu fréquent ; ils sont constamment employés dans la phrase grecque dont ils constituent l'une des principales ressources. Par une conséquence naturelle, les adjectifs radicaux indépendants des thèmes verbaux sont devenus rares ; l'adjectif en *-*to*- du type du latin *tentus* existe en grec ; c'est le type de τατός qu'on a signalé déjà ; mais il n'y tient qu'une très petite place, alors que les adjectifs de ce genre se sont multipliés dans la plupart des autres langues. Le participe parfait en -μένος a subsisté en grec moderne, malgré la disparition du reste du type du parfait, et l'on y a normalement des participes comme γραμμένος « écrit », tandis que l'adjectif en -τός n'y fait plus proprement partie du système verbal et n'y subsiste que sporadiquement.

L'indo-européen n'avait pas ou presque pas d'infinitifs, c'est-à-dire de ces sortes de substantifs qui présentent l'idée verbale, mais dénuée du tour personnel qu'ont les formes verbales proprement dites : *laisser* en regard de *je laisse, tu laisses, il laisse, nous laissons,* etc. Le grec ne s'est pas borné à développer un infinitif pour chaque verbe comme le germanique, le slave, le lituanien, l'arménien, le perse ; il a donné un infinitif à chaque thème verbal aux deux voix, active et moyenne, si bien que

λείπω par exemple a infinitif présent actif λείπειν et moyen λείπεσθαι; aoriste actif λιπεῖν (moyen λιπέσθαι), futur λείψειν (moyen λείψεσθαι), parfait λελοιπέναι (médio-passif λελεῖφθαι), aoriste passif λειφθῆναι, et ainsi de tous les verbes. Sans doute, la forme d'infinitif varie d'une manière importante de parler à parler, montrant ainsi que les types d'infinitif n'étaient pas encore fixés en grec commun ; mais le développement était achevé au début de l'époque historique. Seul le latin qui donne un infinitif à chacun des deux thèmes de ses verbes, soit *linquere* ou *liquisse* par exemple, et qui a un infinitif passif *linquī*, offre quelque chose de parallèle au développement grec. Dès le début de l'époque historique, l'infinitif n'a pas de de flexion casuelle, ni même, comme en latin, l'équivalent d'une flexion au moyen du supin et de gérondifs : l'infinitif grec est dénué de toute flexion ; par là le grec montre une grande avance de développement sur la plupart des autres langues, et notamment sur le sanskrit et sur le celtique. La création de l'article a permis d'employer l'infinitif, au cours du développement de la langue, après l'époque homérique, comme tout autre substantif, l'article marquant le cas.

Les formes verbales personnelles de l'indo-européen étaient les unes toniques et les autres atones ; là où figurait le ton, il était l'une des marques de chaque forme ; par exemple le sanskrit oppose *émi* « je vais » à *imáḥ* « nous allons » . Le grec n'a conservé de formes atones du verbe qu'à l'état de traces, notamment dans εἰμι et dans φημι. Mais il a fixé la place du ton dans les formes personnelles du verbe au point le plus éloigné de la fin du mot qu'admettent les règles phonétiques ; en regard du sanskrit *émi : imáḥ,* le grec a donc εἶμι : ἴμες (ionien-attique ἴμεν). Toutefois les formes non personnelles du verbe, qui sont toujours toniques en sanskrit, ont conservé en grec la place du ton ancienne. A l'infinitif et au participe, la place du ton est donc demeurée en grec l'une des caractéristiques de chaque forme ; la place du ton se trouve être significative dans le contraste du présent λείπειν, λείπων et de l'aoriste λιπεῖν, λιπών ; elle l'est dans le futur λείψειν, λείψων ; dans le parfait actif λελοιπέναι, λελοιπώς ou médio-passif λελειμμένος (mais infinitif λελεῖφθαι) ; l'aoriste passif a le ton sur l'η : σαπῆναι, σαπείς ; l'aoriste en -σ- a au contraire le ton sur l'élément qui précède immédiatement σ, soit πεῖσαι, πείσας ; παιδεῦσαι (παιδεύσᾱς, παιδεύσαντος ne prouve rien), παιδεύσασθαι, παιδευσάμενος (et non *παιδευσαμένος) ; τιμῆσαι ; φιλῆσαι ; etc. En dehors des formes nominales, seuls quelques impératifs ont gardé la place ancienne du ton ; on a par exemple λαβέ, λαβοῦ, comme λαβεῖν, λαβών et λαβέσθαι, λαβόμενος.

La flexion des noms a été plus simplifiée que la flexion des verbes.

La déclinaison indo-européenne paraît avoir été très compliquée. Elle comportait des variations de la quantité, du timbre, de la présence même

des voyelles, dont certaines persistances en grec donnent quelque idée ; on trouve par exemple chez Homère πατήρ, πάτερ, πατέρα, πατέρες, et πατρός, πατρί, πατρῶν, donc des alternances πατηρ-, πατερ-, πατρ- ; le grec tout entier a conservé l'opposition du timbre *o* et *e* de νεφοσ-, νεφεσ- dans νέφος, νέφεος, νέφεσσι (chez Homère), pareille à celle de *nebo,* génitif *nebese* en slave. Des variations de la place du ton étaient aussi employées à caractériser les cas : on a encore en grec μία au nominatif et μιᾶς au génitif, ou θυγάτηρ, θυγατέρα, θυγατρός. De toutes ces variations du vocalisme et de la place du ton, le grec n'a conservé que des traces isolées, et les cas et nombres de la déclinaison sont caractérisés essentiellement par des finales complexes où il est le plus souvent malaisé de faire un départ exact entre les désinences des cas et des nombres et la forme du thème. Dans des formes attiques telles que λύκος, λύκου, λύκῳ, λύκοι ou σκιά, σκιᾶς, σκιᾷ, σκιαί, ou πόλις, πόλεως, πόλει, πόλεις, ou σαφής, σαφοῦς, σαφεῖ, σαφεῖς, il serait assez vain de vouloir démêler ce qui est thème et ce qui est désinence. Les mots tels que θήρ, θηρός, θηρί, θῆρες où le départ est facile sont la minorité.

A part cette transformation de la structure intime des formes, la grande innovation du grec en matière de déclinaison est la réduction du nombre des cas. L'indo-européen distinguait au moins huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, ablatif, datif, instrumental, locatif. La plupart de ces cas avaient une valeur grammaticale : le nominatif indique le sujet de la phrase, l'accusatif, le complément direct, et ainsi de suite. L'accusatif servait en même temps à indiquer le lieu vers lequel on se dirige (*eo Romam*), l'étendue d'espace et de temps que remplit une action (*triginta pedes longus*) ; il avait donc à la fois une valeur grammaticale et une valeur concrète. La valeur de trois cas était purement concrète : le locatif qui indique le lieu où l'on est (*habitat Romae*), l'ablatif, le lieu d'où l'on vient (*uenio Roma*), l'instrumental, ce avec quoi l'on est ou à l'aide de quoi on fait quelque chose ; le grec a cessé de caractériser d'une manière propre ces trois cas. L'ablatif s'est fondu avec le génitif, confusion qui existait partiellement au singulier dès l'époque indo-européenne ; le locatif et l'instrumental se sont fondus avec le datif. Le grec n'a donc plus que cinq cas, mais à valeur très complexe : l'accusatif indiquant à la fois le complément direct, le lieu où l'on va et l'extension ; le génitif indiquant le complément d'un nom, le tout dont on prend une partie et le lieu d'où l'on vient ; le datif enfin indiquant à la fois à qui ou à quoi on destine une action, le lieu où l'on est, avec qui l'on est, ce à l'aide de quoi on fait quelque chose. Ceci a nécessité un emploi étendu des prépositions qui servent à préciser la valeur des cas dans toutes les situations où leur valeur n'est pas uniquement grammaticale et a quelque chose de concret. Toutes les langues indo-européennes ont tendu à réduire le nombre des

cas ; mais la tendance a été en grec particulièrement forte et a agi à une date très ancienne ; des langues connues plus tard et sous une forme beaucoup plus évoluée, comme le slave, le lituanien, l'arménien ancien et moderne, ont moins réduit le nombre des cas. L'élimination totale des cas à valeur purement concrète est donc l'une des choses qui caractérisent le plus le grec commun.

A un autre point de vue encore, le grec a simplifié la déclinaison : les démonstratifs avaient en indo-européen une flexion différente de celle des substantifs et adjectifs ; le latin donne une idée de ces différences par son opposition entre *lupus, lupī, lupō* et *iste, istius, istī* par exemple. Le grec n'a presque plus rien de ces différences. Tout ce qui subsiste clairement, c'est le contraste de forme entre le nominatif-accusatif neutre en -ον des noms comme ζυγόν ou des adjectifs comme καλόν et le -ο (représentant un ancien *-οδ, avec l'occlusive finale amuie suivant la règle) dans le type de τοῦτο ; le latin oppose de même *iugum* à *istúd*.

Néanmoins les formes de la déclinaison grecque sont encore variées parce que les divers types de thèmes avaient en indo-européen des flexions diverses et que la façon dont les désinences se sont adaptées à la finale des thèmes a ajouté beaucoup de complications et de variétés nouvelles. Il y a donc des flexions de type λύκος, de type σκιά, de type πόλις, de type πέλεκυς, de type βασιλεύς, de type σαφής, de type φύλαξ, et ainsi de suite. Ainsi les simplifications apportées ont disloqué le système indo-européen sans le remplacer par un autre système cohérent.

L'article qui était destiné à jouer dans tous les parlers grecs un rôle si important n'était pas encore constitué en grec commun et le démonstratif ὁ, ἁ, τό y avait encore toute sa valeur de démonstratif. Le texte homérique n'emploie pas l'article en principe ; et même on a telle vieille inscription cypriote en prose où l'article n'a pas encore pris toute sa place.

A un point de vue au moins, le grec commun est demeuré fidèle à l'un des traits essentiels de l'indo-européen : chaque mot porte en lui-même les caractéristiques des catégories grammaticales et une marque suffisante de son rôle dans la phrase. Le nombre et la personne des formes verbales personnelles sont indiqués par le verbe même, sans qu'il soit besoin d'un pronom pour les préciser ; et, là où il y a un pronom au nominatif, c'est pour insister sur la personne, non pour la marquer : φέρω signifie « je porte », et ἐγὼ φέρω « moi, je porte » ou « c'est moi qui porte ». Les cas grammaticaux ont tous subsisté, et par suite la fonction grammaticale de chaque nom dans la phrase est indiquée par la forme casuelle. La distinction du masculin-féminin et du neutre se conserve intacte aux trois cas où elle existait : nominatif, accusatif et vocatif. Les adjectifs gardent pour la plupart deux formes, l'une masculine, l'autre féminine suivant le substantif auquel ils se rapportent, soit μακρός, μακρά, βαρύς, βαρεῖα ;

etc., et, avec l'accord en cas et en nombre, ceci permet d'indiquer le plus souvent quel est le substantif déterminé par un adjectif donné.

Dès lors on n'a aucun besoin de recourir à l'ordre dans lequel ils sont rangés pour indiquer la fonction des mots dans la phrase. L'ordre des mots n'a généralement aucune valeur grammaticale définie en grec. Sans doute les petits mots accessoires se placent normalement après le premier mot principal de chaque phrase ; on a ainsi chez Homère (A 106) :

οὔ πώ ποτέ μοι τό κρήγυον εἶπας

où trois mots accessoires πω, ποτε, μοι, tous trois atones et enclitiques, suivent la négation οὐ et précèdent les mots principaux de la phrase. Sans doute aussi les mots qui se groupent pour le sens sont normalement rapprochés et ne sont dissociés qu'en vue de produire des effets, ce qui arrive surtout dans certaines langues littéraires artificielles. Sans doute enfin il y a des manières plus usuelles les unes que les autres de grouper certains mots, et chaque expression donnée comporte son ordre qui ne varie guère : on dit : ἔδοξεν τῷ δήμῳ, non τῷ δήμῳ ἔδοξεν. Mais presque jamais — sauf en ce qui concerne la règle rigide relative aux petits mots accessoires — un ordre n'est seul admis à l'exclusion de tout autre ; jamais un ordre défini ne sert à indiquer une fonction grammaticale. Nulle part donc l'ordre des mots n'est plus « libre » — ce qui ne veut pas dire arbitraire — qu'il ne l'est en grec ; nulle part il n'est plus réservé à l'expression seule et n'a moins de valeur grammaticale. La phrase grecque a gagné à cette liberté, qui n'a nulle part son égale, une souplesse singulière qui a bien servi les écrivains. La phrase sanskrite a, du moins en prose, un ordre de mots quasi fixe ; le latin, malgré une liberté relative, a des ordres relativement définis. En grec, la liberté de l'ordre des mots est pratiquement absolue.

Tant par ce qu'il a innové que par ce qu'il a maintenu, le grec commun offre un système à part. Ce système était bien établi et, dans l'ensemble, assez stable pour durer longtemps. Il n'a pas subi de modifications essentielles durant toute l'époque classique.

Même si des données historiques et archéologiques sans nombre n'attestaient pas l'unité de l'hellénisme, l'unité de système linguistique suffirait à en porter témoignage : l'unité de langue atteste chez les Grecs une vieille unité nationale, caractérisée par une civilisation propre

---

CHAPITRE III

LE GREC ET LES LANGUES VOISINES

Si l'on savait quelles langues ont rencontrées soit en Grèce propre, soit dans les îles et sur les rives de la Méditerranée qu'ils ont colonisées, les hommes qui ont apporté avec eux la langue grecque commune, on pourrait essayer de rechercher ce que doivent les particularités de la prononciation ou de la grammaire du grec aux populations que les « Hellènes » se sont assimilées, et, d'autre part, de déterminer quels sont, parmi les mots grecs, ceux qui ont été empruntés à l'idiome des occupants antérieurs ou à des langues de civilisation de la Méditerranée. Le problème se pose ; on n'a pas de données pour le résoudre.

Une seule chose est sûre : les innovations qui font que le système grec diffère essentiellement du système indo-européen supposent des tendances bien distinctes de celles qui caractérisaient l'indo-européen, et, par suite, l'action de populations indigènes avec lesquelles se sont mélangés les envahisseurs de langue indo-européenne. En passant de l'indo-européen au grec commun, on entre dans un monde nouveau.

Des langues parlées dans la péninsule grecque avant l'invasion hellénique, on ne sait rien. Les Pélasges ne sont qu'un nom. Pour les îles et pour l'Asie Mineure, on est un peu moins mal partagé. On a trouvé à Lemnos une inscription en une langue inconnue, qui rappelle de loin l'étrusque. Dans l'Est de la Crète, à Praisos, on a trouvé aussi quelques inscriptions en caractères grecs, mais dans un idiome inconnu. De même à Cypre, on a usé du syllabaire cypriote qui a servi à noter du grec en beaucoup de cas, mais qui n'a visiblement pas été inventé pour écrire du grec et qui convient mal à la langue grecque, pour écrire une langue inconnue qui ne ressemble en rien à du grec. Toutes ces inscriptions, qu'on lit, sont inintelligibles. Rien n'indique même que les langues dans lesquelles elles sont écrites soient indo-européennes. Le plus probable est qu'elles appar-

tiennent à d'autres familles. Jusqu'à ce qu'un hasard imprévu donne la clé de ces textes, il sera impossible d'en rien tirer, sinon cette donnée que jusqu'à l'époque historique il a subsisté à Lemnos, en Crète, à Cypre, des langues qui ne sont ni du grec ni du sémitique. Il est inutile de s'acharner à les comprendre directement : on ne devine pas le sens d'une langue inconnue ; pour qu'on arrive à interpréter un texte en une langue dont la tradition a été interrompue, il faut ou bien qu'on en possède une traduction littérale en une langue connue, c'est-à-dire qu'on ait de bons textes bilingues, ou bien que la langue en question soit toute semblable à une ou plusieurs langues connues, c'est-à-dire qu'elle soit en somme une langue connue.

Dans les monuments crétois dits « minoens » du second millénaire avant l'ère chrétienne, on a trouvé de nombreux textes écrits à l'aide d'un alphabet assez compliqué, probablement syllabique. On n'a pas jusqu'à présent réussi à les déchiffrer. Et ceci rend probable que la langue de ces textes n'est pas du grec. Car une écriture phonétique inconnue recouvrant une langue connue est en principe déchiffrable.

En Asie Mineure, en contact immédiat avec les Grecs, on a des restes de quatre langues non helléniques : le phrygien, le lydien, le carien, le lycien.

Au Nord est le phrygien, dont il reste très peu de chose, quelques lignes seulement et en partie assez tardives ; le peu qu'on sait du phrygien autorise à en affirmer le caractère indo-européen ; des témoignages anciens donnent les Phrygiens pour des colons thraces et les Arméniens pour des colons phrygiens. Des langues de ces trois peuples, l'arménien est la seule qui soit connue de manière complète, mais à une date très postérieure, vers le ve siècle ap. J.-C., d'après la date traditionnelle. Le peu que l'on sait du phrygien ne contredit pas les témoignages anciens sur la parenté de l'arménien et du phrygien, mais n'en apporte pas non plus la confirmation. Le phrygien paraît avoir subi par la suite l'influence hellénique d'une manière intense ; mais on ne voit pas qu'il ait beaucoup agi sur le grec, ou, s'il a agi, on ignore en quoi.

Le carien et le lydien sont connus par des inscriptions récemment découvertes ; du lycien on possède depuis longtemps un grand nombre d'inscriptions, en partie assez étendues. Grâce au fait qu'il s'agit surtout d'inscriptions funéraires, on a pu entrevoir quelque chose de ce que signifient les textes lyciens, bien qu'on soit loin de pouvoir les interpréter dans le détail d'une manière sûre. Ce qu'on a déterminé jusqu'ici suffit à garantir que le lycien n'est pas une langue indo-européenne proprement dite ; mais plusieurs des linguistes qui ont examiné la question seraient disposés à rapprocher le lycien du groupe indo-européen ; il s'agirait peut-être d'une parenté remontant à une époque plus lointaine : sans être une

langue romane, l'allemand est apparenté à chacune des langues romanes, parce que le germanique et le latin sont également des langues indo-européennes ; on peut concevoir de même que le lycien et l'indo-européen remonteraient à un original commun. Au point où est arrivé le déchiffrement du lycien — qui depuis plusieurs années ne paraît pas avoir fait un progrès bien sensible —, on n'a le moyen de rien affirmer, et les hypothèses même sont sans doute prématurées. Tout ce que l'on sait de certain, c'est que les langues que les Grecs ont rencontrées en Asie Mineure, au Sud de la Phrygie, ont un aspect très différent de celui des langues indo-européennes anciennes.

Du hittite, on a des vocabulaires hittito-babyloniens, qui fournissent jusqu'ici peu de données utiles, et des textes écrits en caractères cunéiformes, qu'on a essayé d'interpréter, grâce aux nombreux idéogrammes qu'ils comprennent; si l'interprétation proposée est correcte, le hittite serait un idiome indo-européen tout à fait différent du grec, et dont rien n'indique qu'il ait exercé sur le grec aucune action ; mais elle est bien douteuse.

Les inscriptions vanniques en cunéiforme, qui fournissent la langue des populations de la région arménienne antérieures à l'arrivée des colons qui ont apporté la langue indo-européenne connue sous le nom d'arménien, ne sont interprétées qu'à l'aide des idéogrammes qu'elles contiennent, et n'enseignent à peu près rien au point de vue linguistique jusqu'à présent.

On peut se demander si les langues modernes du Caucase ne sont pas apparentées à certaines des anciennes langues d'Asie Mineure. L'étude des langues caucasiques est encore à ses débuts. La seule langue caucasique pourvue d'une littérature ancienne est le géorgien, qui forme avec le laze, le mingrélien et le souane un groupe défini, celui des « langues caucasiques du Sud ». Dans les vallées du Caucase, surtout sur le versant Nord, on trouve un grand nombre de langues diverses, dont la plupart n'ont encore été décrites que d'une manière insuffisante, dont la grammaire comparée n'est pas faite, dont la parenté avec le groupe dit du Sud est possible mais non rigoureusement démontrée et dont les relations entre elles ne sont pas encore établies. Du moins sur tous ces points le travail est-il possible ; il est en partie commencé et n'attend que des travailleurs. Quand on aura posé la grammaire comparée des langues du Caucase et déterminé avec précision quelles relations les unissent — mais alors seulement —, on en pourra tirer parti pour des rapprochements avec l'élamite ou avec les vieilles langues d'Asie Mineure.

Un texte du XIVe siècle av. J.-C., trouvé en Cappadoce, renferme quatre noms de dieux indo-iraniens, *Indra* et les *Nāsatya, Mitra* et *Varuna*, et atteste ainsi que, à cette époque, l'influence de la population parlant des langues indo-iraniennes s'est étendue jusqu'à l'Asie Mineure. A ce même moment les textes cunéiformes présentent un peu partout un grand

nombre de noms dont l'aspect général est indo-iranien. Au XIVe siècle, derrière les peuples de langues diverses que les Grecs ont rencontrés en Asie Mineure, il y avait une invasion indo-iranienne. L'entrée des Hellènes en Asie et dans la Méditerranée Orientale et l'entrée des *Aryas* dans la région qui est devenue par la suite la région iranienne ont eu lieu d'une manière parallèle et sans doute à peu près simultanée. On désigne ici par *Aryas* uniquement des populations de langue indo-iranienne, les seules dont on sache qu'elles se soient jamais donné ce nom. Il est probable que depuis au moins le XVe siècle av. J.-C., les Aryas ont été très actifs en Asie ; mais cette activité a eu lieu au Nord et à l'Est des empires et des royaumes sur lesquels on possède des documents historiques, et tout ce qu'on entrevoit, ce sont les relations que ces royaumes dont on a des monuments écrits ont entretenues avec les tribus « aryennes » les plus avancées vers l'Ouest.

Les peuples de langue sémitique étaient loin des Grecs, et ce n'est guère qu'à l'époque historique que des rencontres ayant quelque importance ont dû se produire. En tout cas ces rencontres n'ont eu lieu qu'aux extrémités des domaines occupés par les deux groupes. Ce ne sont du reste pas les Phéniciens qui ont une place dominante dans la Méditerranée durant le second millénaire avant l'ère chrétienne, au moment où les Grecs viennent s'y installer. Ce n'est pas la civilisation phénicienne qui a servi de modèle aux Grecs venus du Nord ; l'archéologie en a fourni la preuve, et l'on n'est pas surpris de ne trouver en grec qu'un nombre infime de mots empruntés au phénicien. Sans doute le grec a en commun avec le phénicien quelques termes proprement commerciaux, le nom de la toile d'emballage, σάκκος, et celui des vaisseaux qui servaient à enfermer les marchandises liquides, κάδος ; le nom d'une monnaie, μνᾶ et sans doute, celui de l'or, χρῦσός ; le nom d'un vêtement de luxe, χιτών (écrit aussi κιθών), que les Romains ont emprunté de leur côté en en faisant *tunica* avec addition d'un suffixe latin. Le nom de la « myrrhe », μύῤῥα, ne peut être séparé du babylonien *murru*. Mais à supposer que tous ces mots soient proprement sémitiques et que les Phéniciens n'en aient pas emprunté au moins une partie à une tierce population, le nombre des anciens emprunts tout à fait certains du grec au phénicien n'atteint sans doute pas la dizaine, et, si les lettres de l'alphabet grec n'avaient des noms identiques à celles de l'alphabet phénicien, les contacts entre les deux vocabulaires pourraient passer pour insignifiants. Tous les emprunts, à commencer par les noms des lettres de l'alphabet, sont de caractère technique, et l'on n'en peut conclure qu'à des relations commerciales, nullement à une action importante des langues sémitiques sur le grec.

On sait par des textes égyptiens qu'au XIIIe siècle av. J.-C. les *Akaiwuši* venus par mer ont attaqué l'Égypte. La concordance de nom et l'impor-

tance que les Grecs prenaient alors dans la Méditerranée font supposer que ces peuples de la mer étaient bien les Ἀχαιϝοί, les Ἀχαιοί d'Homère. Le *w* intérieur du nom des Ἀχαιϝοί est conservé dans la forme latine *Achīuī*. La forme Ἀχαιϝος est du reste donnée par une inscription cypriote, dans l'alphabet cypriote qui note régulièrement le ϝ à l'intérieur des mots comme à l'initiale. — On ne connaît pas de faits qui établissent une action appréciable de la langue égyptienne sur le grec à cette époque ancienne.

Sur les anciennes langues de la péninsule des Balkans, on est plus mal fixé encore.

Du macédonien on n'a pas une inscription, pas une ligne de texte suivi. Tout ce que l'on en connaît, ce sont quelques mots transmis par les auteurs grecs, mais où il est impossible de faire le départ entre ce qui est mots empruntés au grec, adaptés à la prononciation macédonienne, et ce qui est proprement macédonien. L'un des traits les plus remarquables est celui-ci que des sonores répondent aux sourdes aspirées du grec ; on a par exemple δώραξ en regard de θώραξ, et ἀδροῦτες· ὀφρῦς, Μακεδόνες chez Hésychius (au lieu de ἀδροῦτες, on a proposé de lire ἀδροῦϝες ; mais la même glose se retrouve ailleurs sous la forme indépendante ἄδροτες ; et le nom des sourcils qui est indo-européen apparaît avec un suffixe *-t-* dans certaines langues indo-européennes, en dehors du macédonien, dans l'Avesta au duel *br(u)vaṭbyąm*, et en vieil irlandais : *brūad*). On sait si peu de chose qu'on n'est même pas arrivé à déterminer si le macédonien est un dialecte grec très aberrant ou une langue indo-européenne distincte, comme le latin ou l'arménien. Il y a beaucoup des éléments macédoniens connus qui concordent exactement avec les formes grecques correspondantes ; mais comme la Macédoine a dû à la Grèce toute sa civilisation à l'époque historique et que la langue écrite de la Macédoine a toujours été le grec, les concordances s'expliquent aisément par des emprunts dans la plupart des cas ; c'est probablement le cas de δώραξ « rate », terme médical, sans doute emprunté au grec. En revanche, une forme comme ἀδροῦτες, ἄδροτες qu'on vient de citer montre dans le macédonien une formation ancienne dont le grec n'a pas l'équivalent. Il serait bien vain de discuter une question qui, en l'état des données, ne comporte pas de solution et qui se résoudrait immédiatement si le hasard livrait un texte de dix lignes, comprenant des phrases suivies. Mais les Macédoniens n'ont sans doute jamais écrit leur propre langue, et leur aristocratie s'est hellénisée dès qu'elle l'a pu ; l'influence subie a été d'abord celle du thessalien, et ensuite celle de l'attique.

C'est à peine si l'on a une ligne ou deux de thrace, naturellement inintelligible. Ce que livrent quelques gloses et quelques noms propres ne suffit ni à confirmer ni à infirmer les témoignages antiques qui rapprochent

le thrace du phrygien, qui n'est guère moins inconnu, et de l'arménien, qui est connu tardivement et sous une forme déjà très évoluée. Le thrace est indo-européen ; mais comme en aucun cas il n'est un dialecte proche parent du grec, la position géographique qu'il occupe, qui doit répondre à un état assez ancien et qui explique aisément la migration de colons en Asie Mineure, suppose que l'entrée des Hellènes dans la Grèce propre s'est faite non du côté de l'Est, mais plutôt à l'Ouest, au voisinage de l'Albanie actuelle.

L'albanais est une langue indo-européenne, qui, au point de vue du traitement des gutturales, appartient au groupe oriental. L'albanais est la dernière des langues indo-européennes qui ait été fixée par écrit : ses plus anciens textes ne remontent pas au delà du XVIIe siècle, et on ne le connaît guère que sous des formes modernes. On ne voit pas que le grec ancien ait eu sur l'albanais aucune influence notable, tandis que le latin vulgaire d'époque impériale, les formes médiévales et modernes du grec, du slave, de l'italien l'ont empli d'emprunts. On ignore quand et comment l'albanais est devenu l'idiome de la région où il domine actuellement.

A l'Ouest les Hellènes ont rencontré en Italie des langues très variées, qui toutes, sauf l'étrusque, peuvent avoir été indo-européennes et dont celles qui ont pris le plus d'importance ont été celles du groupe dit italique, le latin d'une part, l'osco-ombrien de l'autre. Plus loin encore, en colonisant, les Grecs ont rencontré le dialecte proche parent de l'italique, à savoir le celtique. Enfin en Espagne ils ont côtoyé l'ibère, dont on a peu de textes, et dont la parenté avec le basque est probable, mais malaisée à établir rigoureusement ; de nouveau, on avait ici des idiomes non indo-européens ; mais les Hellènes ne les ont atteints que tard, et l'action de ces idiomes n'a pu s'exercer que sur des colonies lointaines. Il n'y a pas lieu davantage de rechercher ici ce qu'a pu être le libyen, dont on a quelques débris ; car cela n'intéresse pas l'histoire du grec. Alors comme aujourd'hui la région Nord de l'Afrique devait présenter des idiomes de type berbère.

En somme on ne connaît que vaguement la géographie linguistique des peuples méditerranéens au moment où les Hellènes y sont arrivés. Pour la plus grande partie des régions, on n'a aucun texte. Quand on a des textes, s'ils ne sont pas écrits dans des langues conservées par la suite, on ne les comprend pas ou presque pas. Et la répartition des langues, telle qu'elle apparaît à l'époque historique, ne révèle pas ce qu'a pu être la répartition quelques siècles auparavant. Car il s'est produit des changements de toute sorte dans la disposition des peuples et par suite dans la répartition des langues.

Quand on n'a pas d'autre moyen d'information, quand les témoignages

historiques manquent, que les langues ne sont pas transmises et qu'on n'a pas le moyen de faire de la grammaire comparée, on recourt à l'examen des noms propres, à l'onomastique. Mais les conclusions qu'on peut tirer de cet examen sont toujours vagues et incertaines. Les noms propres sont sujets à toutes les déformations des autres noms et de plus à des accidents imprévisibles : si l'on ne savait pas que le nom de la ville de Noyon est un ancien *Novio-magos,* c'est-à-dire « nouveau champ » en gaulois et que le nom de la ville de *Lyon* est un ancien *Lugu-dûnon* « citadelle de Lug », aussi en gaulois, personne ne s'en aviserait : et, la forme moderne du nom de l'*Allier* (prononcé *Alyé*) ne donnerait pas le moyen de supposer l'*Elauer* que fournissent les textes latins. D'autre part, en matière de noms propres, on ne peut en bonne méthode utiliser que des interprétations évidentes ; personne ne doute que *Ritu-magos* (Radepont) ne soit le « champ du gué » parce que le sens obtenu est naturel, et que la rencontre de deux mots celtiques sur un sol où l'on sait qu'il y a eu des Gaulois ne peut pas être fortuite. Un pays où l'on rencontre en abondance des noms comme *Villeneuve, Vieilleville, Pont-Saint-Esprit* etc. est ou a été de langue française. Mais des conditions aussi favorables sont rares. Un nom propre n'ayant en général aucun sens par définition, l'interprétation en est arbitraire ; la sûreté relative que donne à l'étymologiste le concours d'une identité de sons et d'une identité de forme en matière de noms communs manque dès qu'il s'agit de noms propres : une étymologie de nom propre ne repose que sur des ressemblances de forme. De plus, les noms propres sont sujets à être transportés au loin, et il arrive constamment que des noms ne répondent pas aux règles du parler local ; rien n'est plus sujet à des transports arbitraires, à des variations fortuites qu'un nom propre : dans des pays où *Saturninus* est devenu *Sornin* ou *Sorlin,* on rencontre des quantités de lieux nommés *Saint-Saturnin,* ce qui est la forme savante, prise au latin écrit. Et d'autre part, il arrive que les noms propres soient d'une extrême ténacité : ce n'est qu'une minorité des noms propres d'un pays qui comporte à un moment donné une explication ; et l'on n'est jamais autorisé à croire qu'un nom donné doit s'interpréter par telle ou telle langue actuellement parlée par les gens du pays qui emploie ce nom : ni le gaulois, ni le latin, ni le germanique ne fournissent l'explication du nom de *Paris* ou de celui de la *Seine* ; on peut toujours supposer qu'un nom propre appartient à une couche plus ancienne, et parfois à une couche beaucoup plus ancienne, que le parler usuel. On trouve en France des noms antérieurs au gaulois, des noms gaulois comme *Noyon,* des noms latins comme *Aix,* des noms français nouveaux comme *Villeneuve* ou *Moulins.* Certaines explications sont évidentes quand elles sont accompagnées de données historiques : le nom d'*Agde,* Ἀγάθη, s'explique en grec, parce qu'on sait qu'Ἀγάθη, *Agathe* était une colonie

grecque ; mais si, sans connaître ce fait, on interprétait le nom moderne d'*Agde* par le grec, on lancerait une hypothèse sans valeur. Et le fait que le nom ancien de *Marseille,* Μασσαλία ne s'explique pas en grec n'empêche pas *Marseille* d'être une colonie grecque. L'onomastique peut quelquefois apporter des confirmations curieuses à des faits connus ; mais ce serait un défi à toute méthode que de fonder sur des études de noms propres l'affirmation d'un fait historique. Le linguiste qui sait à quel prix on peut établir une preuve linguistique doit résister à la tentation de rien fonder sur quelques ressemblances de noms propres.

La plupart des noms de lieux de la Grèce ne s'expliquent pas ou s'expliquent mal par la langue grecque. Un grand nombre ont des finales en -σσος (attique -ττος) ou en -νθος qui rappellent beaucoup de finales en -σσος et en -νδος fréquentes dans le Sud de l'Asie Mineure. On a ainsi près d'Athènes l'Ὑμηττός et le Λυκαβηττός ; il y a des dèmes attiques du nom de Προβάλινθος, Τρικόρυνθος. Il est possible qu'il y ait eu à une époque préhistorique, comme à l'époque historique, des populations parlant la même langue sur les deux rives et dans les îles de la mer Egée. Mais on ne sait ni quelle était cette langue ni quand elle a été parlée ni par qui ; on ne sait pas quels noms doivent lui être attribués, non plus que ce qu'ils signifiaient. Ce qu'indiquent les noms propres, c'est que le grec — qui est la langue d'une population d'envahisseurs — a pris dans la mer Egée la place de langues toutes différentes et probablement de même famille que certaines autres langues parlées dans le bassin oriental de la Méditerranée. Cette conclusion n'a rien d'imprévu, et elle n'offre qu'un intérêt médiocre. Si l'on essaie de lui donner un intérêt en la précisant, on tombe immédiatement dans l'arbitraire.

Par le fait qu'on ignore quelles populations les Hellènes ont traversées, assimilées ou remplacées durant leur migration du domaine « indo-européen » jusqu'à la Grèce, on est dispensé de rechercher ce que l'aspect pris par l'indo-européen en grec commun peut devoir à chacune de ces populations. Du reste, là même où l'on a sur les populations antérieures à l'installation d'une nouvelle langue dans une région des données précises, on n'arrive guère à déterminer en quoi la substitution d'un idiome à un autre a commandé l'évolution ultérieure. Les romanistes ne sont pas arrivés à se mettre d'accord sur ce que la forme prise en Gaule par le latin peut devoir à l'influence gauloise, et tel romaniste éminent va jusqu'à dénier presque toute action au gaulois sur le développement de la prononciation ou de la grammaire du gallo-roman. Seul, le vocabulaire atteste d'une manière sûre que les Gaulois ont gardé quelque chose de leur langue en parlant latin. Et encore les mots gaulois que le français a conservés ne sont-ils pas nombreux ; beaucoup d'entre eux, du reste, le mot *carrum* (français *char*) et le mot *carruca* (français *charrue*) par exemple, ne sont pas

propres au gallo-roman mais communs à l'ensemble du latin vulgaire ; d'autres mots, comme *benna* (français *benne*), ne dépassent pas dans le domaine roman les limites du territoire autrefois occupé par les Gaulois, en y comprenant l'Italie du Nord et l'Engadine ; ceux-ci seuls peuvent passer pour des survivances de la langue gauloise sur le sol gaulois. Il est probable qu'il y a en grec des mots que les Hellènes ont pour ainsi dire ramassés en chemin et d'autres qu'ils ont trouvés en Grèce ou qu'ils ont reçus des diverses populations du monde « égéen ».

On ne s'en aperçoit guère à lire les dictionnaires étymologiques. C'est que les auteurs de ces ouvrages sont toujours des comparatistes ; leurs études spéciales les ont accoutumés à rapprocher systématiquement le grec des autres langues indo-européennes ; sauf dans les cas où il s'agit de mots qui se retrouvent manifestement en sémitique, comme σάκκος, et qui n'ont eu accès aux autres langues indo-européennes que par l'intermédiaire des Grecs et des Romains, les étymologistes visent donc toujours à interpréter chaque mot grec par comparaison avec quelque autre langue indo-européenne. Mais, en fait, il n'y a qu'un petit nombre de mots grecs dont l'indo-européen fournisse une étymologie certaine. On sait d'où sortent πατήρ et πόσις, μέθυ et βοῦς, πῦρ et ὕδωρ, qui sont de vieux mots indo-européens sûrement établis. Mais il y a une foule d'autres mots qu'on n'interprète que par des rapprochements incertains ou forcés. Les personnes qui ne sont pas du métier ne savent pas assez que, pour une étymologie sûre, les dictionnaires en offrent plus de dix qui sont douteuses et dont, en appliquant une méthode rigoureuse, on ne saurait faire la preuve. Les mots les plus courants, comme le nom de la chevelure κόμη, n'ont aucune étymologie connue ; le mot κομμοῦν « parer, farder » n'en a pas davantage, ni non plus κόμπος « bruit sonore » ; le rapprochement de κομψός « élégant » avec le lituanien *szvankus* « convenable » serait possible pour le sens et à peu près pour les sons ; mais il se borne à l'élément radical, et, comme le mot ne se retrouve nulle part en dehors du baltique et du grec, cette possibilité mérite à peine considération ; le mot κόναβος qui désigne un bruit appartient au grand groupe des mots expressifs commençant par une gutturale qui désignent des bruits, mais le rapprochement avec latin *cano*, etc. ne dépasse pas l'élément radical et n'a presque pas d'intérêt. Qu'on choisisse au hasard une page quelconque d'un dictionnaire étymologique, et le résultat sera presque toujours le même. Bien que connu dès une date relativement ancienne, bien qu'étant avec l'indo-iranien la seule langue indo-européenne attestée dès avant le ve siècle, le grec présente un nombre immense de mots d'origine inconnue, plus par exemple que le slave dont les premiers textes sont du IXe siècle ap. J.-C.

Si les mots grecs s'expliquent si mal par l'indo-européen, c'est sans doute qu'ils sont en grande partie empruntés à des langues non indo-eu-

ropéennes. Les découvertes archéologiques des dernières années ont prouvé que, dans les pays que baigne la Méditerranée orientale, il a existé au cours du second millénaire avant le Christ une civilisation très avancée dont le centre le plus brillant était en Crète. Or, la langue ancienne de la Crète n'était pas le grec ; avant les invasions successives d'Hellènes, il y a eu en Crète une population, celle que le texte homérique qualifie encore d'Ἐτεόκρητες :

Odyssée, τ, 175 :

ἄλλη δ' ἄλλων γλῶσσα μεμειγμένη· ἐν μὲν Ἀχαιοί,
ἐν δ' Ἐτεόκρητες μεγαλήτορες, ἐν δὲ Κύδωνες,
Δωριέες τε τριχαΐκες δῖοί τε Πελασγοί.

Les inscriptions inexpliquées de Praisos sont peut-être écrites dans la langue de ces anciens occupants du pays, et l'on a dit ci-dessus que les textes trouvés dans les monuments « minoens » ont chance de n'être pas en grec. On peut noter, à titre d'illustration sinon de preuve, que le seul mot grec dont on puisse affirmer le caractère « minoen », le mot λαβύρινθος, n'a pas l'aspect d'un mot indo-européen, qu'il ne s'explique pas par l'indo-européen et qu'il présente la finale -ινθος, observée dans tant de noms propres, sans doute préhelléniques. Si comme il semble, les Grecs ont trouvé dans la Méditerranée une langue de civilisation, ils n'ont pu manquer de lui prendre un grand nombre de mots désignant des objets qu'ils ne connaissaient pas, de même que, en se répandant sur l'empire romain, les Germains ont pris au latin nombre de mots en même temps qu'ils s'assimilaient en quelque mesure ce qui subsistait de la culture antique. Les grands seigneurs féodaux de la fin du second millénaire av. J.-C. que les acropoles de Mycènes et de Tirynthe nous rendent si présents étaient déjà des Hellènes presque certainement, des Achéens sans doute ; or, ils avaient beaucoup retenu de la civilisation « égéenne », et c'est après eux qu'est intervenue la période de troubles et de barbarie d'où est sortie tout d'un coup, du VIIe au Ve siècle av. J.-C., la merveille de la civilisation grecque.

Comme la langue ou les langues de la civilisation « égéenne » sont inconnues, on n'a aucun moyen de démêler ce que le grec a emprunté de ce côté. Mais il ne faut pas attribuer à l'indo-européen ce qui a chance d'être plutôt « égéen ».

Le nom de l' « olivier », ἐλαί(ϝ)ᾱ, emprunté par le latin qui en a fait *olīua,* et le nom de l' « huile (d'olives) », ἔλαι(ϝ)ον, aussi emprunté par le latin qui en a fait *oleum,* doivent provenir du monde égéen. Entre autres choses, on a trouvé dans la Crète ancienne des restes d'huileries. Le nom arménien de l'huile, *ewł* (génitif *iwłoy*), dont la forme ancienne doit avoir été *el* et qui subsiste dans les parlers arméniens actuels sous la forme *eγ*,

ne s'explique pas par un emprunt au grec et doit provenir, directement ou indirectement, de la même langue qui a fourni ἐλαί(ϝ)ᾱ, ἔλαι(ϝ)ον au grec. L'olive et l'huile ont, en égyptien et en sémitique, un autre nom qui a eu dans la Méditerranée orientale une grande fortune et qui s'est étendu jusqu'à l'arménien.

Pour le « vin », les langues indo-européennes parlées sur les bords de la Méditerranée ont des noms manifestement apparentés les uns aux autres, et un nom tout pareil se retrouve en sémitique: le nom sémitique est *wayn*^{un} en arabe, *wayn* en éthiopien, et, avec le passage normal de *w* initial à *y*, *yayin* en hébreu, *īnu* en babylonien. Le grec a ϝοῖνος pour le « vin », et οἴνη désigne le « cep de vigne » chez Hésiode; le terme courant pour le « cep de vigne » est le mot d'origine inconnue ἄμπελος. Le mot latin *uīnum* est neutre, et ceci seul suffit à indiquer qu'il n'est pas emprunté au grec; du reste la forme ombrienne *vinu, uinu* a un *i*, qui exclut l'hypothèse d'un ancien **woinom,* devenu **veinom, uīnum* en latin. En Orient, l'arménien a *gini* « vin », qui peut reposer sur **woiniyo-* et ne provient manifestement pas du grec; le géorgien *ɣvino* montre encore l'intermédiaire *ɣ*^{w} par où le *w* a passé pour aboutir au *g* arménien. L'albanais *vēnɛ* (*vērɛ* dans le dialecte tosk, avec le changement normal de *n* intervocalique en *r*) a une origine pareille. Toutes les formes des autres langues indo-européennes, *fin* en irlandais, *gwin* en gallois, *wein* (allemand *wein*) en gotique, *vino* en slave, proviennent d'emprunts directs ou indirects au latin. Il n'y a aucune raison de tenir le mot sémitique pour emprunté à des langues indo-européennes, ou inversement, et, quoi qu'on puisse penser d'une parenté lointaine entre le sémitique et l'indo-européen, il est exclu que l'indo-européen et le sémitique aient reçu le nom du vin de leur premier fonds commun hypothétique. Le plus probable est que le sémitique et les langues indo-européennes de la Méditerranée ont emprunté à une troisième langue. Avant d'approcher de la Méditerranée, les peuples de langue indo-européenne ignoraient le « vin »; leur boisson fermentée était l' « hydromel » qu'on désignait par le mot qui signifie aussi « miel »: *mádhu* en sanskrit, *medŭ* en slave, *medus* en lette; le grec n'a pas conservé pour désigner le « miel » ce mot, parce que, comme les autres langues occidentales, il en a un autre μέλι, apparenté à *melr* de l'arménien, *mel* du latin, *mil* de l'irlandais, *miliþ* du gotique; mais il a gardé le vieux nom de l' « hydromel », μέθυ, comme l'a fait aussi le germanique: vieux haut allemand *metu* (allemand moderne *met*); et ce nom a été appliqué à la boisson fermentée qui a été substituée à l'hydromel: μέθυ est devenu une désignation du « vin »; on observe le même changement de sens en iranien, où le persan *may,* représentant un ancien **madu,* signifie « vin », comme μέθυ.

Un rapport entre grec σῦκον (τῦκον en béotien), latin *fīcus* et arménien *thuz* paraît vraisemblable; et, comme aucun de ces noms n'explique les

autres, on est conduit à se demander si tous trois ne seraient pas des emprunts indépendants à quelque original commun.

L'*e* du latin *menta* s'explique mal en partant du grec μίνθη ; il est plus naturel de supposer que le grec et le latin doivent ce mot à une même langue inconnue. Et en effet, on trouve de même ι en grec, *e* en latin dans le nom d'un arbre essentiellement méditerranéen, le « cyprès » : κυπάρισσος en grec dès l'époque d'Homère, *cupressus* en latin ; la finale caractéristique de ce nom se retrouve dans beaucoup de noms propres et aussi dans des noms communs comme νάρκισσος.

Le nom de la rose est ῥόδον, lesbien βρόδον supposant un ancien *ϝροδον, il existe déjà chez Homère dans l'épithète ῥοδοδάκτυλος de l'aurore. Le latin *rosa* n'en peut pas sortir directement, et le dérivé grec *ῥοδεα, *ῥοζα, qu'on utilise pour en rendre compte, est une forme hypothétique, fabriquée pour les besoins de l'étymologie. Le mot trouve un parent seulement en iranien où le persan *gul* « rose » repose sur un ancien **wṛdi-* ; l'arménien *vard* « rose » est emprunté à un dialecte iranien. Il s'agit sans doute d'un nom « égéen » ancien ; mais on ne saurait restituer la forme de l'original commun auquel Grecs, Iraniens et Italiotes ont emprunté. La forme grecque est de type éolien : car le traitement ρο d'une ancienne *r* voyelle est une caractéristique de l'éolien ; ce sont sans doute des Éoliens qui ont fait l'emprunt et c'est des Éoliens que les autres Hellènes ont dû recevoir le mot.

Le nom grec λείριον du « lys » est trop voisin du latin *lilium* pour en être séparé, trop différent pour avoir fourni celui-ci. Cette fleur était connue en Crète à l'époque « minoenne ». On retrouve en copte un mot ῥηρι, qui semble appartenir au même groupe sans être un emprunt au grec.

Un nom d'objet de civilisation, terminé par -ινθος, comme ἀσάμινθος « baignoire » déjà usuel dans le texte homérique, ne peut être qu'« égéen ».

Quand on constate que des mots comme βασιλεύς ou comme ϝάναξ n'ont rien qui rappelle l'indo-européen ni par l'aspect général, ni par les éléments constituants, on est même conduit à se demander si la civilisation « égéenne » n'a pas exercé sur la constitution politique des Hellènes une action considérable.

Il serait vain de faire des hypothèses précises sur un sujet où les faits manquent. Mais il l'est beaucoup plus de chercher à expliquer par l'indo-européen tout l'ensemble des termes de civilisation du vocabulaire grec, dont une part notable a chance d'être d'origine « égéenne ». Peut-être les découvertes de l'avenir apporteront-elles des données positives, là où ce que l'on sait maintenant donne seulement des raisons de se défier. En l'état présent des connaissances, le plus prudent est de ne tenir pour établie l'origine indo-européenne de mots grecs que là où il s'agit de verbes, et

surtout de verbes anomaux, de mots non grammaticaux comme les pronoms ou les prépositions, de noms de nombre, d'adjectifs courants comme βαρύς ou νέος, et de termes dont le caractère indo-européen est établi par des rapprochements certains, comme les noms de parenté, πατήρ, etc., des noms d'animaux tels que βοῦς ou ἵππος, des noms abstraits comme μένος ou κῦρος, etc. Certains mots nouvellement formés reçoivent aussi des explications évidentes, ainsi le nom du « frère » qui a remplacé le mot ancien, φράτωρ, φρᾱτήρ, réservé à un rôle religieux (membre d'une phratrie) : ἀδελφός signifie qui a la même matrice, et renferme le vieux nom de la « matrice » conservé dans le nom de la ville de Delphes : Δελφοί, et est indo-européen, comme on le verra au chapitre suivant, à propos des dialectes éoliens ; comme presque toujours quand une étymologie de ce genre est correcte, on en trouve une confirmation de fait : en droit athénien, le mariage est permis entre frère et sœur de même père, mais de mères différentes : seuls les frères utérins passaient donc pour de vrais frères. Quant aux termes de civilisation qui ne s'expliquent pas d'une manière évidente par l'indo-européen, comme les mots qu'on vient de citer, il sera sage de ne pas s'acharner à les rapprocher d'autres langues indo-européennes : les trouvailles de l'avenir risqueraient de rendre caduques d'ingénieuses hypothèses péniblement combinées.

Tandis que l'indo-iranien continue fidèlement le type de civilisation et, par suite, de vocabulaire usuel en indo-européen, les Hellènes ont apporté des innovations essentielles. Il n'y a pas eu chez les Hellènes, comme il y avait chez les Indo-Iraniens ou les Italo-Celtes, des collèges de prêtres qui maintenaient l'ancienne civilisation indo-européenne. Là où il y avait en indo-européen deux mots différents, pour le feu par exemple, l'un de genre masculin ou féminin (c'est-à-dire « animé »), désignant le phénomène comme un être animé, comme une force divine, l'autre de genre neutre (« inanimé »), désignant le phénomène considéré comme une chose, le grec a conservé, non le nom de genre « animé » et de caractère religieux, comme sanskrit *agniḥ* « feu » ou latin *ignis,* mais le nom neutre, désignant la chose sans aucun sens religieux, πῦρ.

Les Hellènes ont accepté une culture méditerranéenne ; et, s'ils ont maintenu en gros la vieille structure de leur langue, ils ont modifié beaucoup leur vocabulaire, soit qu'ils aient gardé du vocabulaire indo-européen seulement les éléments profanes et vulgaires, soit qu'ils aient infusé aux mots d'origine indo-européenne des valeurs nouvelles, comme ils ont fait pour μέθυ, soit enfin qu'ils aient emprunté des mots nouveaux avec des choses nouvelles. Le vocabulaire grec réfléchit un type de civilisation tout profane, éloigné de l'ancienne culture indo-européenne.

CHAPITRE IV

LES DIALECTES

Les formes sous lesquelles apparaît le grec sont multiples. Dès le début de la tradition, chaque région, chaque cité a son parler propre, et c'est ce parler local qui, presque partout, est écrit dans les actes officiels ou privés ; chaque genre littéraire a sa langue particulière, et presque chaque auteur traite cette langue d'une manière spéciale. Il y a, au moins à l'époque la plus ancienne, au VIe et au Ve siècles avant J.-C., presque autant de grecs que de textes. Ces formes diverses qu'affecte le grec dès le début de l'époque historique se groupent en un petit nombre de familles qu'on nomme *dialectes*.

Les dialectes grecs sont imparfaitement connus.

En effet, s'il est vrai que, en certaines régions, chaque cité a employé dans ses inscriptions publiques ou privées son parler propre, on n'a pour les époques anciennes que très peu de ces inscriptions en parler local. Et, à partir du IVe siècle, où les textes dialectaux deviennent plus nombreux, l'influence de la κοινή ionienne-attique s'étend sur la Grèce entière ; les inscriptions du IVe siècle, et plus encore, celles du IIIe et du IIe siècle av. J.-C., quand elles sont écrites en parler local, portent les traces du fait que ceux qui les ont écrites connaissaient la κοινή ; et l'on a souvent l'impression qu'il s'agit de κοινή patoisée plutôt que de la tradition locale purement conservée. Même à cette époque du IVe et du IIIe siècles av. J.-C., où les inscriptions se font beaucoup moins rares, elles ne sont pas très nombreuses pour chaque cité ; la plupart sont courtes et peu instructives ; il s'agit d'ailleurs de formules monotones ; les noms propres y sont nombreux. En somme, on souffre des inconvénients ordinaires de toute documentation épigraphique : données fragmentaires, spéciales à peu de cas ; témoignages souvent uniques. On a un aperçu de quelques particularités notables des parlers ; on ne peut dire qu'on connaisse les parlers. Outre

celle de la κοινή, la seule épigraphie qui donne une idée, sinon complète, du moins large, de la langue, est celle d'Athènes ; mais l'attique est précisément aussi le seul parler local qui soit connu par une littérature abondante et variée.

Sauf en Attique, dans l'île de Lesbos, et peut-être à Syracuse, la littérature n'a pas employé en général des parlers vraiment locaux. On reviendra plus tard sur les langues littéraires dont, en Grèce comme ailleurs, les données sont troubles et ne fournissent qu'une image altérée de l'usage parlé ; à part Athènes et Lesbos, aucune ne coïncide exactement avec les types fournis par les inscriptions. Néanmoins les témoignages des langues littéraires concordent dans une large mesure avec ceux des inscriptions et permettent, avec ceux-ci, de définir, sinon des parlers locaux, du moins certains types régionaux. Les textes littéraires ont du reste le mérite de fournir des phrases de types divers, un vocabulaire riche ; quelques pages de textes littéraires en apprennent souvent plus sur une langue que toute une collection d'inscriptions.

Aux inscriptions locales, on demandera les données précises sur la prononciation et les formes grammaticales de chaque cité ; les langues littéraires peuvent seules donner une idée de la manière dont on employait ces moyens d'expression, et seules elles permettent d'apprécier les ressources du vocabulaire, soit par le nombre des mots qu'elles renferment, soit par la souplesse et la variété des usages qui en sont faits. D'ailleurs, les Grecs de l'époque classique n'ont pas, comme les Hindous, fixé une langue savante unique, comportant des règles rigoureuses, et qui échappe à l'action du parler courant ; les langues littéraires de la Grèce, durant toute l'antiquité, sont restées en contact avec la langue parlée ; elles en diffèrent beaucoup, mais elles en subissent sans cesse l'influence et en reflètent les différences locales et les changements successifs.

Aux données des inscriptions sur les parlers locaux, la littérature apporte des compléments ; les parodies d'Aristophane fournissent des indications utiles sur la prononciation et la grammaire notamment du laconien et du béotien ; et les phrases que Xénophon ou Plutarque mettent dans la bouche de Laconiens présentent des détails intéressants, surtout pour le vocabulaire.

Enfin on a, mais seulement à l'état de débris, des relevés que les philologues antiques ont faits de parlers locaux. A l'époque où les parlers étaient encore usuels, vers le IIIe ou le IIe siècle av. J.-C., les grammairiens ont fait des vocabulaires plus ou moins complets de certains parlers. Une partie de ces relevés a passé dans les recueils de gloses, et l'on en a un assez grand nombre, surtout dans le grand recueil d'Hésychius. C'est ce qui fait que les gloses d'Hésychius servent vraiment de dictionnaire aux éditeurs d'inscriptions dialectales. Le lexique d'Hésychius renferme, entre

autres, un recueil de gloses laconiennes, dont les unes sont indiquées expressément comme laconiennes et beaucoup d'autres se laissent reconnaître par leurs particularités. On lit par exemple chez Hésychius βίωρ · ἴσως, σχεδόν. Λάκωνες ; ce mot présente à la fois trois particularités laconiennes caractéristiques : le ϝ initial de ϝίσϝως noté par β, le σ intervocalique devenu *h* et amui, le -ς final passé à -ρ ; si l'on observe d'autre part κασκιρῆον · κάθελε. Λάκωνες, aussi chez Hésychius qui représente évidemment καθιρῆσον, et si l'on note que θ est représenté par σ dans ces gloses laconiennes, on n'a pas besoin d'une indication de provenance pour dire que βέσορ · ἔθος d'Hésychius fournit un mot laconien ; car ἔθος avait un ϝ initial en grec commun. Les trouvailles épigraphiques, en leur apportant des confirmations précises, ont donné une grande valeur à ces témoignages antiques.

Toutes ces données sont fragmentaires ; la plupart sont postérieures au ve siècle av. J.-C. ; mais on a quelque idée des parlers particuliers de chacune des régions, presque de chacune des cités de la Grèce. Pour aucune autre langue indo-européenne, on ne possède rien de pareil. Le grec est, avec l'indo-iranien, la langue indo-européenne attestée sous la forme la plus archaïque ; et c'est de beaucoup la langue où l'on a la plus grande variété de parlers connus dès le début même de la tradition.

Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte avec les données qu'on possède, les parlers grecs du ve siècle av. J.-C. étaient bien différents les uns des autres. La graphie, qui est à peu près la même partout, dissimule beaucoup de différences de détail de la prononciation. La littérature, déjà répandue, tendait à unifier les tours de phrases et le vocabulaire. Néanmoins les inscriptions rédigées dans les parlers locaux, surtout les plus anciennes, offrent entre elles de fortes divergences, et il devait être malaisé à des Hellènes appartenant à des cités différentes et parlant des dialectes différents, sinon de se comprendre en gros, du moins de s'entendre toujours précisément. Mais les divergences n'étaient pas telles que les Hellènes aient jamais perdu le sentiment de parler une même langue. Il ne semble pas que, au point de vue linguistique, le sens de l'unité hellénique ait jamais disparu.

Reste à classer les dialectes. Le problème ne comporte pas de solution exacte. En effet une répartition de dialectes est la conséquence de faits historiques particuliers ; elle traduit la façon dont les populations se sont groupées et ont agi les unes sur les autres aux divers moments de leur passé. Si ces groupements et ces actions étaient simples, on s'en rendrait peut-être un compte approximatif par l'examen des particularités linguistiques. Mais cette simplicité est chose rare, et les données linguistiques dont on dispose suffisent à indiquer que la répartition des parlers grecs

suppose des actions complexes. Dès lors un classement des ressemblances et des différences que les parlers grecs offrent entre eux ne permet pas de deviner l'histoire des tribus helléniques. Or, d'autre part, cette histoire est presque inconnue faute de témoignages. L'histoire politique, comme l'histoire de la langue, commence avec les premiers textes écrits ; sans écriture il n'y a pas plus d'histoire politique que d'histoire linguistique. Les historiens demanderaient volontiers aux linguistes de leur révéler quelque chose de la préhistoire des Hellènes ; et les linguistes, pour démêler les faits offerts par la dialectologie, auraient besoin de données historiques positives.

Les types de faits avec lesquels peuvent opérer les linguistes pour classer les ressemblances et les différences des parlers en tant qu'elles traduisent des faits historiques sont les suivants.

Tout d'abord, le grec commun n'a pas nécessairement présenté une parfaite unité. La première personne du pluriel a pu être en -μες sur une partie du domaine, en -μεν sur une autre partie ; l'infinitif présent être en -ναι dans une partie des parlers, en -μεναι ou en -μεν dans d'autres ; et ainsi de suite. Les limites de l'emploi de ces particularités peuvent du reste avoir différé pour chacune d'elles. Les limites à considérer en pareil cas ne sont pas les limites des dialectes, mais des limites de particularités dialectales. Quand on a voulu marquer en France la frontière entre les parlers du Nord et les parlers du Midi, on est arrivé à constater que chacune des particularités par lesquelles les parlers du Nord se distinguent de ceux du Midi a ses limites propres. Il y a lieu de croire que, dans la mesure où le grec commun avait des différences dialectales, les choses s'y sont passées de même.

Une migration de peuples ne se produit pas d'un seul mouvement la plupart du temps. Des groupes se détachent les uns après les autres, et il y a des séries d'invasions successives jusqu'à ce que le pays visé soit tout entier occupé. En ce qui concerne la Grèce, on ne sait rien de ces mouvements successifs ; mais on a du moins quelques témoignages obscurs sur le dernier en date, sur l'invasion dorienne, qui a sûrement été postérieure aux autres. Les hordes d'envahisseurs n'appartiennent pas toujours à un même groupe du peuple d'origine ; si peu qu'on sache de la colonisation grecque, il est en tout cas certain que les colons qui partaient pour une même expédition appartenaient souvent à des cités distinctes. Il y a donc eu — ou pu y avoir — des mélanges de dialectes parmi les hommes qui ont formé les groupes de la conquête. L'un des parlers a nécessairement pris le dessus dans le groupe : chaque colonie grecque relève d'un dialecte défini. Mais on ne sait pas ce qui a pu, dans chaque groupe, subsister des autres éléments composants.

Soit sur le chemin suivi dans leur migration, soit au point où ils se sont

définitivement installés, ces groupes ont rencontré des populations non helléniques. Les langues que parlaient ces populations n'ont pas été les mêmes partout : les influences qui se sont exercées sur chacun des groupes n'ont donc pas été partout les mêmes.

Les groupes helléniques se sont superposés les uns aux autres. A une première invasion de groupes parlant un certain dialecte, il a succédé d'autres invasions de groupes parlant d'autres dialectes. Il y a donc eu, dans les mêmes régions, remplacement de certains dialectes par d'autres ; les Hellènes que les nouveaux envahisseurs réduisaient à une situation inférieure ont dû accepter la langue de leurs maîtres et changer de parler ; mais la substitution n'a pas toujours été complète ; et l'on constate en effet des traces des anciens parlers ; par exemple on aperçoit des restes d'éolien subsistant dans l'ionien de Chios ou des restes de parlers de types analogues à l'arcado-cypriote dans le dorien des cités de Crète.

Au cours de leur développement particulier, les divers parlers ont réalisé beaucoup d'innovations ; comme le point de départ était à peu près le même pour tous, les innovations se trouvent souvent être les mêmes en beaucoup d'endroits ; mais elles interviennent plus ou moins tôt suivant les régions. Par exemple, le ϝ tend presque partout à s'amuir ; mais en ionien et en attique, l'amuissement est antérieur aux plus anciens monuments ; ailleurs, en Arcadie par exemple, le ϝ initial est bien conservé, mais le ϝ entre deux voyelles ne l'est plus ; ailleurs encore, notamment à Corinthe, tous les anciens ϝ ont subsisté jusqu'au début de l'époque historique ; il semble que la chute de ϝ initial même n'ait jamais eu lieu en Laconie, et un parler laconien moderne, le tsaconien qui conserve par exception quelques restes de l'ancienne langue du pays, a encore le *v* initial dans *vanne* représentant l'ancien ϝαρνίον « agneau ». Les innovations communes propres à deux parlers ne prouvent donc pas toujours une origine commune.

Une fois installés dans les domaines conquis, les grands groupes d'envahisseurs se brisent en groupements plus petits. Dès lors chacun a son développement propre. Mais entre la période préhistorique du grec commun et les formes attestées historiquement, il y a eu une période de développement commun à un certain nombre de parlers. Cette période comporte naturellement des innovations communes. Il faudrait pouvoir faire le départ entre les innovations qui résultent naturellement des tendances générales de la langue et qui ne prouvent aucune période de vie commune et les innovations de caractère spécial, en quelque sorte accidentelles et imprévisibles, qui établissent une période plus ou moins longue de communauté linguistique.

Les individus qui parlent deux dialectes différents d'une même langue savent, quand ils empruntent quelque chose à un dialecte différent du leur,

faire les transformations nécessaires pour adapter les mots empruntés, au moins dans une certaine mesure. Un Ionien savait que, pour ioniser un mot dorien, il fallait remplacer ᾱ par η dans certains cas; un Athénien savait que, pour atticiser un mot ionien, il fallait remplacer σσ par ττ, et ainsi de suite. Toutefois ces transpositions sont fréquemment incomplètes, et le fait que les parlers grecs ont souvent emprunté des mots les uns aux autres se traduit par quelques incohérences dans les correspondances phonétiques. Par exemple, rien dans la forme du nom de la « paix » εἰρᾱνᾱ de certains parlers occidentaux n'avertit qu'il soit emprunté; mais εἰρηνα à Delphes, εἰρηνα ou ἰρηνα en Crète avec leur η, ou ἰρᾱνᾱ en arcadien, en béotien, en laconien avec leur ι avertissent que partout le mot vient de l'ionien; le flottement thessalien entre ἰρεινα et ἰρανα suffirait à éveiller l'attention. Ici la forme dénonce l'emprunt; mais la plupart du temps l'adaptation au dialecte emprunteur a été parfaite, et la forme ne révèle rien. On ne saurait donc dire tout ce que chaque parler grec doit à chacun des autres, et ce que, en particulier, tous les parlers doivent à la première grande langue grecque de civilisation qu'on connaisse, l'ionien.

Les ressemblances qu'on constate entre les divers parlers comportent ainsi plusieurs explications possibles : particularités dialectales existant dès l'époque du grec commun, mêmes influences extérieures subies séparément, période de vie commune postérieure au grec commun, restes d'un parler ancien subsistant après l'emprunt d'un parler nouveau, développements parallèles et indépendants, emprunts d'un parler à un autre. Ce serait chimère que de vouloir démêler entièrement sans témoignages historiques précis des faits aussi complexes. Mais on est parvenu à des résultats précis à quelques égards, et l'on peut se faire une idée de la répartition des parlers grecs, c'est-à-dire entrevoir combien il y a eu de grands groupes d'invasions, comment ils se sont succédé, comment ils ont recouvert la Grèce et une partie des rives de la Méditerranée. Car faire l'histoire des dialectes grecs, c'est faire l'histoire de la colonisation grecque.

Or, si l'invasion grecque est, pour la plus grande part, antérieure à tout témoignage historique indiquant explicitement ce qui s'est passé, la colonisation ne s'achève que durant la période historique, et l'on peut juger en quelque mesure de la partie préhistorique du mouvement par la partie historique. Les premiers envahisseurs grecs ont sans doute été du même type que les hardis colons de Sélinonte, venus en vainqueurs avec leurs dieux : δια τος θεος τοσδε νικοντι τοι Σελινοντιοι· δια τον Δια νικομες και δια τον Φοβον και δια Ηερακλεα και δι Απολλονα και δια Ποτειδανα... Trop avancé, le poste de Sélinonte n'a pas subsisté; mais les ruines de ses temples, dans leur beauté grave et un peu rude, attestent la volonté de durer qu'ont eue ses citoyens, leur foi dans la force invincible de leur nation. Soldat et poète, le bâtard de Paros, Archiloque, a écrit :

ἐν δορὶ μέν μοι μάζα μεμαγμένη, ἐν δορὶ δ' οἶνος
Ἰσμαρικός· πίνω δ' ἐν δορὶ κεκλιμένος.

L'histoire des dialectes grecs reflète celle des conquêtes d'un peuple de soldats hardis qui ont dû à leurs armes leurs conquêtes et qui, fiers d'eux-mêmes et de leur force, se sont soumis partout des serfs et des esclaves, dont la langue a disparu sans laisser de traces.

On distingue aisément quatre grands groupes dialectaux qui représentent autant de poussées d'envahissement distinctes : l'ionien-attique, l'arcado-cypriote, l'éolien, le groupe occidental.

I. — L'ionien-attique.

L'ionien-attique est le seul groupe dont on ait une connaissance très étendue, à la fois par des textes littéraires divers et par des inscriptions nombreuses s'étendant sur toute une suite de siècles. Mais c'est aussi celui où l'on sait le moins des parlers locaux, parce que des langues communes, généralisées dès une époque ancienne, ont été seules admises dans l'usage officiel et dans l'usage littéraire et que les parlers locaux, dans la mesure où ils ont subsisté, étaient de simples patois et n'ont pas été écrits.

En Attique, le συνοικισμός ancien d'où est résultée la cité d'Athènes a eu pour conséquence une unification absolue de la langue ; et il n'y a pas la moindre trace écrite d'une différence de parler entre les diverses localités de l'Attique. Ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait eu aucune ; mais il n'en a jamais été noté par écrit. Il n'y a pas de colonies attiques à date ancienne.

Les parlers ioniens au contraire se rencontrent sur des points très éloignés les uns des autres ; mais il ne subsiste nulle part dans la Grèce continentale une cité de langue ionienne, et l'on a que des notions très vagues sur les territoires d'où ont pu partir les colons qui ont transporté l'ionien en Asie Mineure. A date historique, on trouve l'ionien dans toute l'île d'Eubée, dans la plupart des Cyclades (seules les îles du Sud, Mélos, Théra, Cos, Cnide, Rhodes faisant exception), dans toute la partie Sud de la côte d'Asie Mineure qui fait face à la Grèce d'Halicarnasse à Smyrne et à Phocée, dans les colonies de Chalcis, d'Erétrie ou des cités d'Asie Mineure, en Chalcidique et aux bords de l'Hellespont, en Sicile, en Italie (certainement à Cumes), et jusqu'en Gaule où Marseille et Agde (ancienne Ἀγάθη) sont des colonies ioniennes. L'ionien ne domine sur ce territoire qu'en vertu d'extensions en partie récentes ; le Nord du domaine ionien a été conquis sur l'éolien ; Hérodote (I, 150) conte comment les Grecs de Colophon se sont emparés de Smyrne, qui était jusque-là une ville

éolienne ; et des particularités éoliennes caractéristiques du langage de Chios, comme la conjonction αι qui se lit sur une inscription de 600 av. J.-C. environ, ou le subjonctif πρηξωισιν, indiquent clairement que l'ionisation de Chios n'était pas parfaite au début de l'époque historique : si l'éolien transparaît encore sur les pierres, il devait en rester plus dans l'usage courant. On s'est même demandé si les formes telles que κότερος au lieu de πότερος d'une partie des documents en ionien d'Asie ne seraient pas des restes d'éolien. La supériorité de la civilisation des Ioniens leur a permis d'imposer leur langue à Halicarnasse ; la ville était autrefois de langue dorienne au dire de ce même Hérodote, dont Halicarnasse est la ville natale.

L'ionien n'était naturellement pas parlé d'une manière identique sur tout ce vaste domaine ; la situation est tout autre que celle de l'attique, parlé sur un territoire peu étendu.

Les villes d'Eubée, Chalcis et Erétrie, qui ont durant la période ancienne de l'histoire grecque et encore au VIIe siècle des situations dominantes, ont eu des parlers propres dont les inscriptions portent témoignage. La plus curieuse des particularités eubéennes, le passage de σ à ρ entre voyelles à Erétrie, ainsi dans παιριν = παισίν, avait attiré l'attention des anciens ; un mot terminé par -ς pouvait remplacer -ς par -ρ devant la voyelle initiale d'un mot suivant ; on a οπωρ αν = ὅπως ἄν une fois sur une inscription d'Erétrie, et c'est sans doute un fait de ce genre qui a fait indiquer par Platon (Cratyle 434 c) que les Grecs d'Erétrie disent σκληροτήρ (ainsi dans le Bodleianus ; pas d'accent dans le Venetus ; σκληρότηρ autres manuscrits) là où l'attique a σκληρότης ; si aucune inscription n'en offre l'équivalent, c'est que l'usage n'est pas de noter dans les textes écrits toutes les variations des fins de mots. Les anciennes inscriptions des cités de l'Eubée et de leurs colonies notent *h*- initiale, alors que l'ionien d'Asie Mineure a perdu de bonne heure *h* et a affecté le signe H à noter une voyelle nouvelle qui s'était créée en ionien.

Mais ces différences ne portent que sur des détails secondaires, et, dans l'ensemble, les parlers ioniens sont uns. C'est que les Grecs de dialecte ionien se sont civilisés de bonne heure ; ils ont été des navigateurs et des marchands, et ils ont colonisé au loin ; ils ont, avant les autres Grecs, senti le prix de l'unité linguistique, et ils ont su la maintenir, sinon dans l'usage local des classes inférieures de la population, du moins chez les classes dominantes.

Dans la mesure où il y avait des différences, la langue écrite a tendu à les dissimuler. Parlant des cités de la dodécapole ionienne d'Asie Mineure, Hérodote (I, 142) constate qu'elles forment quatre groupes distincts pour la langue : γλῶσσαν δὲ οὐ τὴν αὐτὴν οὗτοι νενομίκασι, ἀλλὰ τρόπους τέσσερας παραγωγέων. Μίλητος μὲν αὐτέων πρώτη κεῖται πόλις πρὸς μεσαμβρίην,

μετὰ δὲ Μυοῦς τε καὶ Πριήνη· αὗται μὲν ἐν τῇ Καρίῃ κατοίκηνται κατὰ ταὐτὰ διαλεγόμεναι σφίσι, αἵδε δὲ ἐν τῇ Λυδίῃ· Ἔφεσος, Κολοφών, Λέβεδος, Τέως, Κλαζομεναί, Φώκαια. Αὗται δὲ αἱ πόλιες τῇσι πρότερον λεχθείσῃσι ὁμολογέουσι κατὰ γλῶσσαν οὐδέν, σφίσι δὲ ὁμοφωνέουσι. ἔτι δὲ τρεῖς ὑπόλοιποι Ἰάδες πόλιες, τῶν αἱ δύο μὲν νήσους οἰκέαται, Σάμον τε καὶ Χίον, ἡ δὲ μία ἐν τῇ ἠπείρῳ ἵδρυται, Ἐρυθραί. Χῖοι μέν νυν καὶ Ἐρυθραῖοι κατὰ τὠυτὸ διαλέγονται, Σάμιοι δὲ ἐπ' ἑωυτῶν μουνοί. Οὗτοι χαρακτῆρες γλώσσης τέσσερες γίνονται. Τούτων δὴ ὧν τῶν Ἰώνων... Le témoignage est formel. Or, si l'on examine les inscriptions qu'on a de ces douze cités, on ne parvient à constater entre elles à peu près aucune différence de langue. Ce n'est pas à dire qu'il faille récuser le témoignage d'Hérodote : ce témoignage se rapporte sans doute à la langue parlée des diverses cités, tandis que les inscriptions sont rédigées dans la langue commune de tous les Ioniens d'Asie Mineure, dans leur langue écrite.

Cette langue ne concorde même pas exactement avec celle de la littérature : tandis que, dans la forme de l'interrogatif-indéfini, les auteurs, et notamment Hérodote, ont la forme particulière à l'ionien κῶς, κόσος, etc., les inscriptions n'offrent jamais que la forme des autres dialectes, πῶς, πόσος, etc.

Il y a donc eu des différences entre les parlers des cités ioniennes ; mais l'Ionie ayant été le premier groupe hellénique à se créer une grande civilisation et un grand mouvement d'affaires, a été la première à avoir une langue commune ; et, comme il arrive toujours en pareil cas, la langue générale a empêché les parlers locaux d'abord de s'écrire, puis de subsister. Le fait que la langue écrite des Ioniens diffère beaucoup des langues parlées ressort des fragments d'Hipponax ; à la différence des autres ou du moins de tous ceux qui ont subsisté, ce poète a subi l'influence de l'usage vulgaire ; venu du peuple, il a écrit la langue du peuple et son vocabulaire est plein de termes qu'on ne trouve pas ou qui sont rares ailleurs en grec.

Par suite, pour faire la théorie de l'ionien-attique, on ne dispose pas de parlers variés ; on est amené presque constamment à rapprocher l'attique commun de l'ionien commun.

Plusieurs faits établissent que l'ionien et l'attique ont formé durant un temps une unité et que l'ionien et l'attique sont deux formes distinctes prises par un même parler qui était une forme déjà évoluée du grec commun.

Le plus important des traits communs à l'ionien et à l'attique est spécifiquement propre à ces deux groupes ; c'est la tendance de l'*α* long ancien à se fermer en une voyelle longue de timbre *e*, qui finalement s'est confondue avec l'*e* long du grec commun. Le seul fait qui puisse passer pour appartenir à la période commune de l'ionien-attique est le commencement

de l'altération de l'ancien ᾱ en une voyelle de timbre *ā* ; la confusion avec l'*ē* ancien n'a eu lieu en partie qu'à l'époque historique, et d'une manière indépendante dans les divers parlers ioniens et attiques. Au VIe siècle, la confusion de l'ancien *ē* et de la voyelle de timbre *e* issue de ᾱ ancien n'est pas encore accomplie dans les Cyclades ; soit par exemple le mot grec commun μάτηρ, identique à *māter* du latin, à *māthir* du vieil irlandais, à *mayr* de l'arménien, représentant donc un ancien **mātēr,* et qui conserve cette forme en éolien, en arcado-cypriote et dans le groupe occidental ; on a au VIe siècle, dans les Cyclades, à Naxos, Céos, Amorgos, des graphies telles que μητερ, où l'ancien ᾱ est représenté par H et où l'ancien *ē* est représenté par la voyelle E qui sert à représenter les deux anciennes voyelles de timbre *e,* la brève et la longue. A la même date, la graphie confond l'*ē* des deux origines en Asie Mineure et en Eubée : à Chalcis, où le signe H était nécessaire pour noter l'esprit rude initial qui subsistait, on a noté par E l'*ē* nouveau comme l'ancien, et l'on a μετερ ; au contraire, en Asie Mineure, où le signe H était devenu inutile du fait de la « psilose » ionienne de cette région et où il n'y avait plus d'esprit rude, ce signe H a été affecté à noter tout *e* long, et non pas seulement l'*ē* nouveau, comme à Naxos ; on a donc là des graphies telles que μητηρ. On notera en passant que l'emploi de H pour noter l'*e* long est une des particularités caractéristiques de l'alphabet ionien, qui est devenu dès le IVe siècle celui de la Grèce presque entière. Les faits observés dans les Cyclades montrent que le passage de l'ᾱ ionien de timbre *e* à *ē* est résulté dans les diverses cités de l'Ionie de développements parallèles, mais postérieurs à la période de séparation.

Le caractère récent de ce passage de l'*ā*e ionien à η résulte d'ailleurs du fait que des noms étrangers qui comportaient un *ā* ont subi le changement : le nom des Mèdes, *Māda* en iranien, est Μαδοι à Cypre, Μῆδοι en ionien ; le nom, évidemment préhellénique, de la ville de Milet, avait un ᾱ : les autres Grecs disent Μίλᾱτος là où les Ioniens emploient Μίλητος ; Hérodote (III, 112) enseigne que les Arabes nomment λάδανον (arabe *lādan*) ce que lui, en son ionien, appelle λήδανον. Ces altérations en η de l'*ā* des mots étrangers empruntés à date ancienne sont d'autant plus remarquables que, ensuite, l'ionien s'est créé de nouveau ᾱ, par contraction comme dans ἡμᾶς, ou par réduction de groupes tels que -ανς en -ᾱς à l'accusatif pluriel, et que ces *ā* nouveaux, postérieurs à l'altération de l'ancien *ā* en *ā*e puis en *ē* (noté η), se rencontrent dans tous les parlers ioniens connus : dès lors l'*a* long du nom du roi Darius, en perse *Dārayava(h)uš*, a pu être représenté par ᾱ dans l'ionien-attique Δαρεῖος. Ces ᾱ nouveaux n'existaient pas encore au moment où les Ioniens ont appris à connaître les Mèdes ou la ville de Milet. Donc certains traitements phonétiques communs à tout l'ionien et qui se retrouvent en attique sont pos-

térieurs à la date où se sont séparés les groupes ionien et attique : de ce qu'une même particularité est commune à deux parlers apparentés, il ne résulte jamais que cette particularité remonte à la date où ces deux parlers étaient encore réunis et non différenciés. Mais, si certains développements naturels, comme la simplification de -εας en -ᾱς et de -ανς en -ᾱς, ont pu avoir lieu de manière parallèle dans des parlers ioniens et attiques déjà séparés, une innovation de caractère aussi singulier que le passage de ᾱ à une voyelle qui tendait vers *ē*, innovation n'ayant eu lieu nulle part ailleurs chez aucun Grec, est une preuve qu'il y a eu une période où les parlers qui devaient devenir l'ionien d'une part et l'attique de l'autre formaient un groupe un.

La confusion attique de *ā*ᵉ avec l'ancien *ē* n'a eu lieu qu'après la séparation de l'attique et de l'ionien. On sait en effet que le passage de *ā*ᵉ à η a été empêché en attique par un ρ, par un ι et par un ε précédents ; l'*ā*ᵉ est revenu à *ā* dans les cas tels que att. ἡμέρᾱ, καρδίᾱ, etc. Il ne s'agit pas d'un ᾱ conservé dans tous ces cas ; le groupe εα, contracté d'ordinaire en η en attique, prend après ι et ε la forme ᾱ : att. ὑγιᾶ, ἐνδεᾶ, etc. représentent ὑγιέα, ἐνδεέα ; la différenciation de *ā*ᵉ en ᾱ opérée par les voyelles ι et ε s'est donc faite en attique même, après la séparation d'avec l'ionien. Dans le cas de -ρεα, la contraction a la forme normale en -η, soit ὄρη au nominatif pluriel, τριήρη à l'accusatif singulier ; mais c'est que l'action de ρ sur *ā*ᵉ est plus ancienne que celle de ι et ε, ou du moins a cessé plus tôt : l'ancien κόρϝᾱ est de même devenu κόρη en attique, parce que la chute de ϝ en attique dans le groupe ρϝ est postérieure à la date où s'est exercée l'action de ρ sur *ā*ᵉ. Cette action de ϝ en attique montre, on le notera, que, pour préhistorique qu'elle soit dans les deux groupes, la disparition de ϝ a eu lieu indépendamment en attique et en ionien.

La fermeture de ᾱ en *ā*ᵉ durant la période commune ionienne-attique et en η au cours du développement propre des parlers ioniens et attiques est le principal trait par lequel ces parlers se distinguent de tous les autres. Comme l'ᾱ était très fréquent en grec, ce trait distinctif se retrouve souvent, et c'est celui qui a toujours servi à opposer l'ionien-attique à tous les autres dialectes. Il est inutile de dire que l'innovation est ici du côté de l'ionien-attique et que c'est l'ensemble des autres parlers qui conserve l'état grec commun : il y a eu changement de ᾱ en η en ionien et en attique, et non changement de η en ᾱ dans les autres dialectes.

L'ionien et l'attique ont en commun plusieurs autres traits dont quelques-uns, par leur caractère tout particulier, établissent, mieux encore que l'η issu de ᾱ, l'existence d'une période ionienne-attique commune.

Les pronoms personnels signifiant « nous » et « vous » avaient en grec commun des accusatifs de la forme *ἄσμέ, *ὔσμέ, ou plutôt sans doute *ἀhμέ, *ὑhμέ ; ces accusatifs ont subsisté partout avec l'aspect que les

règles de correspondances phonétiques permettent de prévoir : ἁμέ, ὑμέ en dorien ; ἄμμε, ὔμμε en lesbien ; ἀμμε en thessalien ; ἀμε (c'est-à-dire ἄμε) en arcadien. Sur ces accusatifs ont été faits des nominatifs pluriels nouveaux : dorien ἁμές, ὑμές ; lesbien ἄμμες, ὔμμες, béotien ἀμές, ὑμές. Le trait caractéristique de l'ionien-attique consiste dans l'addition de la désinence -ας d'accusatif pluriel à la forme grecque commune, d'où ἡμέας, ὑμέας, qui se sont contractés en ἡμᾶς, ὑμᾶς en attique. Sur les accusatifs ainsi obtenus ont été faits des nominatifs en -εες, soit ἡμέες, ὑμέες, qui se sont contractés en ἡμεῖς, ὑμεῖς, tandis que les autres dialectes, partant d'accusatifs à finale -ε, se créaient des nominatifs tels que dorien ἁμές, ὑμές, lesbien ἄμμες, ὔμμες. On a donc ici une double innovation commune à l'attique et à l'ionien, et qui ne semble se retrouver nulle part ailleurs en grec.

A la 3e personne du pluriel des prétérits, le type thématique, celui de λείπω, ἔλειπον et de ἔλιπον, garde la forme ancienne caractérisée par un simple -ν final, soit ἔλειπον, ἔλιπον, dans tous les dialectes, au moins à date ancienne. Dans le type athématique, celui des verbes en -μι comme φημι, τίθημι ou comme les aoristes passifs tels que ἐτάπην, la 3e personne du pluriel était aussi caractérisée par -ν ; la désinence indo-européenne était la même dans les deux cas, et l'on a ἔθεν, ἔδον, ἔλυθεν, etc., ou avec la longue -η de l'aoriste passif restituée, διελεγήν en crétois, εστεφανωθήν à Corcyre, απελυθήν à Delphes. Ailleurs, une finale analogique -αν, dans l'explication de détail de laquelle il est superflu d'entrer ici, a pris la place du simple -ν ; de là en béotien ανεθεκαν, en cypriote κατεθιϝαν, etc. Seuls l'ionien et l'attique présentent la finale -σαν de ἔθεσαν, ἔδοσαν, ἐλύθησαν, etc., dont le développement est chose si peu naturelle qu'on n'en voit même pas l'explication d'une manière bien certaine. Les formes telles que ἐλαβοσαν, ἀπηλθοσαν qu'on lit sur des inscriptions béotiennes du IIe siècle av. J.-C., ou ἀποδιδοιησαν, ἀντιλεγοισαν sur des inscriptions delphiques de même date prouvent simplement que le béotien et le delphique étaient alors écrits par des gens qui avaient la pratique de la κοινή ionienne-attique ; ce sont des innovations de la même série que ἤλθοσαν qu'on lit sur des papyrus et des inscriptions en κοινή de même date ou dans le texte des Septante.

Le -ν éphelcystique est à peu près exclusivement propre à l'ionien et à l'attique : ailleurs on ne le signale que dans les inscriptions qui ont subi l'influence de l'ionien-attique ; il faut seulement mettre à part le datif pluriel qui est en -σιν dans l'une des régions de la Thessalie, la Thessaliotis où une inscription du Ve siècle porte χρεμασιν (et non la désinence -εσσι ordinaire en éolien), et à Héraclée, où l'on a les datifs pluriels εντασσιν, ποιοντασσιν à côté de πρασσοντασσι, *hυπαρχοντασσι*.

Les noms d'agents du grec commun étaient en -τηρ ou -τωρ s'il s'agissait

de noms simples ou en -τᾱς s'il s'agissait de composés ; on a par exemple en dorien ἁρμοστήρ, mais σταρταγετᾱς, et à peu près tous les parlers semblent avoir gardé cet état ancien. Seul l'ionien-attique a généralisé le suffixe -τᾱς, sous la forme -της, dans les noms simples ; l'attique dit ἁρμοστής. Toutefois l'arcadien, qui a comme on le verra des points de contact avec l'ionien-attique, a déjà dans ses anciennes inscriptions des formes telles que δικαστᾱς, pareilles à l'ionien-attique δικαστής, et non le type archaïque de δικαστηρ, conservé en locrien et en pamphylien. Mais, encore à une date basse, vers le IIIe-IIe siècle av. J.-C., on y lit εσδοτηρ à côté de αλιαστᾱς. La généralisation du type de noms d'agents en -της est un trait curieux, particulier presque exclusivement à l'ionien et à l'attique ; les mots en -τηρ, -τωρ ne sont dans ce groupe dialectal que des survivances, assez rares, propres à certains mots savants ou archaïques, comme σωτήρ en attique.

Il serait aisé d'ajouter d'autres détails à ceux qui viennent d'être énumérés ; par exemple les adverbes indiquant le lieu où l'on est sont en -ου en ionien-attique, type ὅπου, en -ει partout ailleurs, type ὅπει. Et presque toujours quand il s'agit de particularités propres à une partie seulement du domaine grec, l'ionien et l'attique se trouvent marcher ensemble, ainsi qu'on le verra plus loin. Ainsi, l'attique et l'ionien ont la particule ἄν qui se retrouve à peu près uniquement en arcadien, tandis que tous les autres parlers offrent dans le même emploi des particules du type de κεν, κε, κα. Le nominatif pluriel du démonstratif το-, τᾱ- a la forme οἱ, αἱ sous l'influence du singulier, jamais la vieille forme τοι, ται, qui subsiste dans la plupart des parlers. L'ionien et l'attique se ressemblent beaucoup dans le détail, et presque toutes les différences qu'on observe entre l'un et l'autre tiennent à des innovations de l'ionien ou de l'attique postérieures à la période d'unité. Par exemple les contractions diffèrent notablement dans les deux parlers ; mais on sait que les contractions sont pour la plupart assez récentes dans les parlers grecs.

Encore faut-il noter que les mêmes tendances ont en partie dominé les deux groupes de l'ionien-attique. Là où une voyelle longue précédait une autre voyelle, cette voyelle a tendu à s'abréger à la fois en ionien et en attique ; si la seconde voyelle était brève, elle tendait alors à s'allonger : ἠ(ϝ)ώς « aurore », attesté encore en dorien par une série de gloses, ἀϝῶρ · ἠώς, ἀϝώ · πρωί, ἀϝόος · ἐξ ἕω, Ταραντίνοις, est représenté en ionien et en attique par ἕως ; le génitif pluriel en -ᾱων, bien attesté en béotien et en thessalien, et aussi chez Homère, est devenu -ᾱν en dorien, et -έων en ionien, ou, avec contraction, -ῶν en attique ; le mot λᾱ(ϝ)ός devient λεώς en ionien et en attique, et ceci donne lieu à une flexion toute particulière qui n'est pas propre à l'attique, malgré le nom qu'on lui donne, et qui se rencontre tout aussi bien dans un nom propre ionien Ἀναξίλεως que dans

le nom commun attique λεώς. On serait tenté de voir là un fait remontant à la période ionienne-attique commune si des groupes tels que -ηω-, -ηο- n'étaient fréquents dans les plus anciens monuments de l'ionien et si l'on ne lisait encore à Orope ηος (dans une inscription où ο note à la fois ο et ω), ou si l'on n'avait pas ηο deux fois à Naxos dans une vieille dédicace du vi^e siècle en hexamètres, qui offre de beaux exemples de la distinction entre ε notant l'ancien *ē*, et η notant l'ancien ᾱ :

Νικανδρη μ' ανεθεκεν *h*εκηβόλοι ιοχεαιρηι
Ϙορη Δεινοδικηο το Ν*a h*σιο, ε*h*σοχος αλκηον,
Δεινομενεος δε κασιγνετη, Φρα*h*σο δ' αλοχος [ ].

Mais un parallélisme de développement comme celui des groupes du type -ηω-, -ηο- prouve pour une unité ionienne-attique autant que des réalisations achevées dès l'époque de communauté.

L'ionien et l'attique s'accordent à présenter les voyelles finales des prépositions, soit ἀνα, παρα,κατα,etc., alors que tous les autres dialectes ont eu en certains cas, ou exclusivement, des formes telles que ἀν (ὀν en lesbien et thessalien , υν en arcado-cypriote), παρ, κατ, etc.

Enfin certaines des innovations de l'attique se retrouvent dans les parlers ioniens les plus voisins, ceux de l'Eubée. Le groupe -ρσ- est devenu -ρρ- dans les cités d'Eubée et leurs colonies d'Italie comme à Athènes, tandis que -ρσ- subsiste dans les Cyclades et en Asie-Mineure. A -σσ- des Cyclades et de l'Asie-Mineure, les parlers de l'Eubée et de l'Attique répondent par -ττ-, et l'on a πρηττω à Erétrie comme πράττω à Athènes, en regard de πρήσσω de l'ionien d'Asie. Ce type de faits est bien connu en linguistique : il arrive que des parlers voisins, appartenant à des groupes distincts, participent à un même changement de prononciation.

Une inscription du début du vi^e siècle av. J.-C., dont on a une rédaction ionienne d'Asie et une rédaction attique montre combien les deux dialectes étaient proches et combien, dès le début de la tradition, ils différaient. L'*h* initiale est déjà amuie dans le parler de Milet que représente l'inscription ionienne, et H sert à noter la voyelle η, tandis que la graphie de l'inscription attique ne distingue pas entre ε et η, ο et ω ; mais déjà l'attique note ειμι par ει :

ionien : Φανοδικο ειμι τορμοκρατεος το Προκοννησιο · κρητηρα δε και υποκρητηριον και ηθμον ες πρυτανηιον εδωκεν Σ[ιγεευσι]ν.

attique : Φανοδικο ειμι το Ηερμοκρατος το Προκονεσιο · καγω κρατερα καπιστατον και *h*εθμον ες πρυτανειον εδοκα μνεμα Σιγεευσι.

Sauf l'ᾱ de κρατῆρα, la contraction de Ἑρμοκράτους, le ει de πρυτανεῖον, un détail de vocabulaire et le maintien de *h* (qu'on retrouve du reste en ionien d'Eubée ou d'Italie), les deux rédactions se recouvrent.

L'ionien et l'attique forment donc deux groupes très pareils ; resté isolé

sur le continent, l'attique a gardé une physionomie assez particulière et souvent archaïque ; mais on reconnaît aisément l'unité d'origine de l'un et de l'autre.

II. — Arcado-cypriote.

Autant l'ionien-attique est bien connu, autant le groupe arcado-cypriote l'est d'une manière incomplète. Et ce n'est pas un hasard. Trois parlers seulement constituent ce groupe : l'arcadien, le cypriote et le pamphylien. Ils ne forment pas, comme les parlers ioniens, une masse compacte ; ils ne sont pas en plein développement à l'époque historique et n'empiètent pas sur les parlers voisins. Ce ne sont que des débris d'un groupe qui a eu autrefois une grande importance, qui a porté la langue grecque dans toute la région Sud-Est de la Méditerranée, au moins de la Crète jusqu'à Cypre, et que les événements ont disloqué.

Dans la Grèce propre, l'arcadien n'occupe plus qu'une sorte de réduit central, isolé de la mer, au centre du Péloponnèse ; c'est la langue d'une grande population hellénique antérieure à l'invasion dorienne, et que les Doriens ont refoulée, séparée de la mer, repoussée dans une région montagneuse où aucun commerce n'était possible, réduite à vivre de l'élevage des troupeaux, et qui par suite est demeurée ou revenue à un état de civilisation un peu inférieur. Il n'y a pas trace d'une littérature arcadienne ; on n'a une idée — très imparfaite — des parlers arcadiens que par quelques inscriptions du ve au iiie siècle av. J.-C. et par un tout petit nombre de gloses. Ces inscriptions offrent du reste de bien anciennes particularités, comme les génitifs duels μεσσυν, διδυμοιυν dont aucun autre parler grec n'a l'équivalent. Il y a eu à date ancienne un parler de type voisin de l'arcadien en Laconie, et le nom du Poseidôn adoré au cap Ténare n'est pas le nom dorien Ποτιδᾶν ; c'est le nom arcadien Ποσσιδᾶν, mais ayant subi le passage à *h* du σ entre voyelles qui caractérise le laconien, soit donc Π*o*h*o*ιδᾶν.

A l'extrémité orientale du monde hellénique ancien, dans l'île orientale la plus lointaine où les Grecs aient fondé des établissements avant l'époque hellénistique, à Cypre, on trouve un autre débris du groupe arcado-cypriote, le cypriote. L'isolement des Hellènes de Cypre était tel qu'ils ont adopté et conservé un alphabet syllabique appartenant à un vieux type « égéen » et « anatolien » ; l'alphabet grec de Cypre n'a rien de commun avec l'alphabet grec ordinaire qui note par des signes distincts la consonne et la voyelle de chaque syllabe. Cet alphabet mal adapté à la langue grecque, puisqu'il ne distingue pas les sonores et les sourdes aspirées des sourdes simples de chaque catégorie et que τα, θα et δα par

exemple y sont notés par un même signe, a sans doute été arrangé pour servir à une autre langue qui se parlait à Cypre et dont il subsiste, dans ce même alphabet syllabique, plusieurs textes épigraphiques lisibles, mais naturellement inexpliqués. Le grec était de plus juxtaposé à Cypre à des parlers phéniciens. Malgré le caractère archaïque de leur alphabet, les inscriptions cypriotes ne sont pas particulièrement anciennes : les principales ne remontent pas au delà du ve ou du IVe siècle av. J.-C. ; grâce à ce que la graphie n'a rien de commun avec celle du reste du grec, la notation échappe à toute influence de parlers d'un autre type, et nulle part on n'en a une aussi sincère. Les témoignages des inscriptions sont confirmés et complétés par un certain nombre de gloses. Mais, pas plus qu'en Arcadie il n'y a trace d'une littérature, à quelque époque que ce soit.

Les cités de Cypre sont, pour la plus grande partie, des colonies de cités du Péloponnèse, non pas des populations doriennes qui y dominent à l'époque historique, mais des populations qui dominaient avant l'invasion dorienne. Des traditions précises attestent l'origine des Hellènes de Cypre. Les Grecs qui ont pu aller si loin que durant toute l'époque classique aucun établissement hellénique n'a été fondé dans une région aussi orientale étaient sans doute ceux que désigne Homère sous le nom d'Ἀχαι(ϝ)οί ; il y a une Ἀχαιῶν ἀκτή à Cypre, et un Grec de Cypre se qualifie d'Ἀχαιϝος ;

zo ve se o ti mo va na ko to | sa ka i vo se

c'est-à-dire :

Ζωϝης ο Τιμοϝανακτος Αχαιϝος.

Et en effet le Péloponnèse prédorien auquel se reporte, de parti pris, l'épopée homérique, est habité par les Ἀχαιϝοί. Il y a eu un grand empire achéen, le premier peut-être qu'aient fondé les Grecs, et en tout cas, le plus avancé vers le Sud-Est. L'Achaïe du bord méridional du golfe de Corinthe a gardé le nom, mais non la langue, des anciens Achéens, pour autant du moins que les rares données qu'on possède permettent d'en déterminer le parler local.

Le seul parler qui, avec l'arcadien et le cypriote, demeure comme une trace de la grande colonisation achéenne est le pamphylien. Aspendos passait pour une colonie d'Argos ; il ne s'agit pas là de l'Argos dorienne de l'histoire, mais d'une Argos encore achéenne, de l'Argos homérique. Entourés de parlers étrangers, isolés de toute influence hellénique, les parlers pamphyliens ont eu un développement à part, si à part qu'ils donnaient aux autres Grecs l'impression d'une langue barbare. Les quelques inscriptions, — la principale est celle de Sillyon — et les quelques gloses qu'on possède sont ce qu'il y a de plus aberrant parmi tous les monuments

du grec ancien. Mais la parenté avec l'arcadien et le cypriote est saisissante ; et il est évident qu'on a dans les parlers pamphyliens un reste du grand groupe de parlers « achéens » qui s'est étendu à un certain moment du Péloponnèse jusqu'à Cypre ; c'est l'unique jalon qui subsiste de cette grande voie antique.

Presque partout la conquête dorienne a recouvert les parlers achéens. Le nom même des Pamphyliens est celui d'une des trois tribus doriennes et paraît indiquer une influence dorienne. Mais, à quelques particularités non doriennes, on reconnaît encore que c'est sur un substrat « achéen » que s'est développé le dorien dans une grande partie de son domaine où on le rencontre à l'époque historique. Ainsi en Crète, on trouve des formes ιν, ις de la préposition ἐν, ἐνς, où le traitement ι de ε devant ν appartient au groupe « achéen » et n'a d'analogues qu'en arcadien, en pamphylien et en cypriote.

Si peu qu'on sache des trois parlers subsistants, on y peut reconnaître des ressemblances qui établissent l'existence d'une langue « achéenne » commune.

Le trait le plus singulier est la tendance de ε et ο vers ι et υ, l'υ étant bien entendu l'ancien *u* (*ou* français) et non pas l'*ü* (*u* français) qu'il est devenu de très bonne heure en attique. La tendance se manifeste surtout devant ν ; le cypriote, l'arcadien et le pamphylien s'accordent à répondre par ιν à la préposition ἐν des autres dialectes, et on lit même sur une inscription arcadienne απεχομενος valant ἀπεχόμενος ; on a υν- = éolien συν- en cypriote et en arcadien. L'ο final tend à devenir -υ, si bien que le génitif en -ᾱο des thèmes masculins en -ᾱ est en -ᾱυ en cypriote, en arcadien et en pamphylien : arcadien Μιλτιαδαυ, cypriote Ονασαγοραυ, pamphylien Κυδραμουαυ, etc. ; le pamphylien a -υς pour -ος final, l'arcadien αλλυ pour ἄλλο, le cypriote -τυ pour -το à la 3e personne du singulier des prétérits au moyen. Il semble donc que ε et ο aient eu en achéen une prononciation très fermée, et que ces voyelles aient été toutes prêtes à glisser vers ι et υ aussitôt qu'il y avait quelque circonstance favorable : position en fin de mot, voisinage d'une nasale, etc.

La préposition απυ, qui en arcadien, en cypriote et en pamphylien équivaut à ἀπο des autres dialectes, et la préposition ἐξ se construisent avec le datif pour marquer le point de départ, au lieu du génitif des autres dialectes ; toutefois le béotien et le thessalien présentent sporadiquement quelques cas analogues. — Le cypriote, l'arcadien et le pamphylien s'accordent aussi à présenter la préposition πος.

Il y a en outre beaucoup de concordances soit entre l'arcadien et le cypriote, soit entre le pamphylien et l'arcadien, soit entre le pamphylien et le cypriote. Et, si ces concordances ne s'étendent pas aux trois parlers, cela peut tenir souvent à l'insuffisance des données. Par exemple, l'alpha-

bet cypriote note bien le développement de *y* entre un ι et une voyelle suivante au moyen de ses signes syllabiques pour *je, ja, jo* ; on a donc *a no si ja* (ἀνοσιϊα), *ve pi ja* (Ϝεπιϊα = Ϝέπεα), etc. Un développement tout pareil devait être très sensible en pamphylien, à en juger par des graphies telles que *hιαρυ* (= ἱαρόν), Ϝεπια (= Ϝέπεα) des textes pamphyliens. L'arcadien n'offre rien de semblable ; mais cela peut venir simplement de ce que la graphie de l'arcadien, moins indépendante, ne note pas aussi bien la prononciation locale.

III. — Éolien.

Les parlers qui, au point de vue du linguiste, peuvent être dits éoliens se répartissent entre trois groupes : éolien d'Asie, thessalien et béotien.

La partie septentrionale de la côte d'Asie Mineure qui fait face à la Grèce, à peu près depuis Smyrne jusqu'aux colonies ioniennes des bords de l'Hellespont, était de dialecte éolien. Le parler de l'île de Lesbos est le seul dont on ait à la fois des restes littéraires notables, à savoir ce qui subsiste des poésies lyriques d'Alcée et de Sappho vers le VIe siècle, et des inscriptions nombreuses, dont la plupart ne sont pas antérieures au IVe siècle av. J.-C. La forme sous laquelle les poèmes d'Alcée et de Sappho sont conservés a sans doute été fixée sous l'influence de la langue du IVe siècle ; et, si par exemple la barytonaison lesbienne est bien attestée, c'est pour le IVe-IIIe siècle av. J.-C., non pour le VIe, bien qu'elle soit sans doute ancienne. Des autres parlers éoliens d'Asie Mineure on n'a que des débris insignifiants, et quand on cite l'éolien d'Asie, c'est du lesbien qu'il s'agit, sauf indication contraire. On ne signale pas de différences de parler à l'intérieur de l'île de Lesbos.

La Thessalie est pratiquement isolée de la mer ; elle est demeurée un pays d'élevage, tout rural, dénué de civilisation propre et sans aucune littérature. L'aristocratie qui administrait ses cités avait autorité sur une population de περίοικοι qui relevaient d'elle plus ou moins étroitement. Les cités proprement thessaliennes ont formé des groupements assez lâches, mais sont toujours demeurées autonomes ; il n'y a pas eu d'unité politique thessalienne, à proprement parler. Par suite il n'y a pas non plus de parler thessalien un. Les inscriptions font connaître, d'une manière du reste très incomplète, deux groupes qui diffèrent par quelques détails notables : celui de la Thessaliotis, au Sud-Ouest, avec les inscriptions de Pharsale et de Cierium, et celui de la Pelasgiotis, au Nord-Est, avec les inscriptions de Larissa. Les parlers de la Thessaliotis semblent présenter des points de contact avec ceux du groupe occidental dont il sera question plus loin.

Les cités béotiennes formaient une confédération bien organisée ; le pays e comporte vis-à-vis de l'étranger comme une sorte d'unité. Sans doute, a Béotie n'a pas eu, au moins à une époque ancienne, une grande nfluence politique au dehors ni un grand rayonnement ; son plus grand oète, Pindare, n'a pas écrit en béotien. Mais on compte au moins un uteur qui a écrit le béotien, la poétesse Corinne, qui est précisément ne contemporaine de Pindare, dont on a des fragments de quelque étenlue, surtout ceux qui ont été récemment découverts sur des fragments de apyrus. On observe de menues particularités propres à certaines cités ; nais en gros il n'y a qu'un béotien, connu surtout par des inscriptions, ui s'étendent sur toute la période classique et ne cessent qu'au IIe siècle v. J.-C. L'unité du dialecte est mise en évidence par des particularités 'orthographe. Les Béotiens sont de tous les Grecs ceux qui ont eu le lus de souci de noter phonétiquement leur dialecte ; il y a eu en Béotie es réformes orthographiques, et l'orthographe du IIIe siècle est très rigoueusement définie. Les inscriptions les plus anciennes notent la diphtongue : par οε ; au IIIe siècle, constatant que la voyelle υ notait par ailleurs *ü* t non l'*u* (*ou* français qu'ils prononçaient), les Béotiens ont noté l'υ du rec commun par ου, soit αργουρεον, et dès lors ils ont pu se servir de l'υ our noter la diphtongue οι devenue alors *ü*, de η pour noter la diphtongue ι devenue *e*, de ει (valant ι long) pour noter l'ancien η. L'éditeur antique e Corinne a donné cette orthographe au texte de la poétesse, qui appaaît ainsi sous une forme toute différente de l'original. Outre ces témoinages épigraphiques et littéraires, on a quelques parodies du béotien hez les comiques et des gloses.

C'est l'ensemble de ces trois groupes qu'on nommera ici éolien. Mais mot n'a pas toujours cette valeur précise chez les anciens. Il y a un sens troit : l'éolien au sens strict est la langue littéraire d'Alcée et de Sappho, ui repose sur le parler de Lesbos. Il y a un sens large : les anciens ppellent volontiers éolien tout ce qui n'est ni ionien-attique, ni dorien.)n évitera ici ces deux emplois, et l'on se tiendra au sens linguistique éfini ci-dessus.

L'éolien ainsi entendu est caractérisé par des traits particuliers.

Dans tous les autres dialectes, les gutturales labiovélaires *k*ʷ, *g*ʷ, *g*ʷ *h* es dialectes indo-européens occidentaux sont représentées par des denles, τ, δ, θ, devant les voyelles de timbre *e* en tout cas, soit donc τε et τη' ε et δη, θε et θη. En éolien, ce traitement a lieu à l'intérieur des mots ntre deux voyelles ou dans les enclitiques, et c'est τε qui répond à *que* u latin, *ca* « et » du sanskrit en éolien comme en ionien-attique. Mais, u moins quand la gutturale labio-vélaire commence le mot, l'éolien tout ntier a des labiales. Donc, pour le nom de nombre « quatre », latin *uattuor*, sanskrit *catvāraḥ*, à πέτορες du dorien, πέτταρες de l'attique, πέσσε-

ρες de l'ionien, le lesbien répond par πέσσυρες et le béotien par πέτταρες, et on a πετρο- au premier terme d'un composé thessalien. A τῆλε, τηλοῦ des autres dialectes, le lesbien répond par πῆλυι, et le béotien par πειλε- (dans des noms propres). Le nom de la ville de Δελφοί, littéralement la « matrice », apparenté au sanskrit *gárbhaḥ* « utérus » et au latin *uolba* (qu'on écrit d'ordinaire *uolua,* d'après une graphie fautive de manuscrits) est Βελφοί en béotien ; on en rapproche le nom propre thessalien Βελφαιος, et le lesbien a βέλφις, qui équivaut à δελφίς de l'ionien-attique. Le vocalisme radical du verbe qui signifie « vouloir » est de timbre *e* en béotien et en thessalien, comme dans les parlers occidentaux ; de là, avec β, βειλομενον, βειλειτη en béotien, βελλομενου en thessalien, en regard de δήλομαι en dorien, δειλεται en locrien. Le peuple que l'ionien nomme Θεσσαλός et l'attique Θετταλός porte en Béotie le nom de Φετταλος et, chez les Thessaliens eux-mêmes, le nom de Πετθαλος. De même le mot à **ghw-* initial qui est représenté en latin par *ferus* et en lituanien par *žvéris* « animal » est en ionien-attique et en dorien θήρ, mais on lit chez Hesychius : φῆρες· οἱ Κένταυροι αἰολικῶς, et les grammairiens s'accordent à parler de φήρ comme étant la forme éolienne — sans doute lesbienne — qui répond à ionien-attique θήρ ; le thessalien offre le participe parfait πεφειρακοντες du verbe qui ailleurs est θηράω, et aussi le nom propre Φιλοφειρος.

Une autre innovation particulière à l'éolien consiste à avoir remplacé dès une date très ancienne la caractéristique du participe parfait actif par la caractéristique correspondante du présent ; on a ainsi en lesbien ἐληλύθων, en thessalien εποικοδομεικοντων, en béotien καταβεβαων.

Le lesbien, le thessalien et le béotien s'accordent à présenter ρο en regard de ρα des autres parlers dans quelques cas, en des conditions qu'on n'est pas parvenu à définir précisément. Par exemple le lesbien et le béotien ont στροτος au lieu de στρατός (la forme n'est pas attestée en thessalien, sans doute parce que la forme commune στρατός s'y est substituée de bonne heure au στροτος dialectal). Le thessalien et le béotien ont βροχυς en regard de l'ionien-attique βραχύς. Le béotien et le lesbien disent πόρνοψ, et non πάρνοψ.

Les trois groupes s'accordent à exprimer normalement le patronymique par un adjectif dérivé, non par un génitif comme les autres dialectes. Une inscription de Pharsale fournit par exemple une longue liste de noms tels que Φιλιππος, Αντιφανειος, Αντιφανεις Φιλιππειος, etc. ; on a en béotien Αρχων Σπερχωνιος, et à Lesbos Γλαῦκος Ἀντωνύμειος, et ainsi de suite.

L'éolien n'a pas dû être un groupe très un ; il arrive que le lesbien concorde avec le thessalien, mais non avec le béotien, ou le thessalien avec le béotien, mais non avec le lesbien.

L'une des particularités les plus frappantes du lesbien, celle qui consiste

à représenter par des consonnes géminées d'anciens groupes tels que *-sm-*, se retrouve en thessalien, mais nullement en béotien ; en regard de sanskrit *asmi* « je suis », vieux slave *jesmĭ*, le lesbien et le thessalien ont ἐμμι, mais le béotien a ειμι, tout comme l'ionien-attique a ειμι ou le dorien ημι, et ainsi toujours.

Au contraire une forme aussi singulière que γινυμαι au lieu de γίγνομαι, γίνομαι existe en béotien et en thessalien, non en lesbien.

On ne voit pas qu'il y ait de traits spéciaux au lesbien et au béotien ; il est permis de supposer que le thessalien occupait une situation intermédiaire entre le béotien et l'éolien d'Asie. On s'accorde d'autre part à reconnaître que le béotien a subi l'influence des parlers grecs occidentaux, et des noms propres comme Θειριπιων ou Καλλιθειρις à Tanagra, là où l'on attendrait φειρ-, paraissent bien indiquer un mélange de Grecs non éoliens avec des éléments de parler éolien. Mais il ne faut pas exagérer ces influences. Plusieurs des faits qu'on a allégués pour établir une influence occidentale sur le béotien sont très fragiles ; par exemple, le béotien a le nominatif pluriel de l'article τοι, et non pas οι comme le lesbien et le thessalien ; il résulte simplement de là que le béotien n'a pas participé à l'innovation qui a fait remplacer τοι par οἱ et que, à ce point de vue comme à celui du traitement de **esmi*, il ne fait pas partie du groupement spécial du thessalien avec le lesbien. En somme les trois dialectes éoliens sont assez divergents.

IV. — Groupe occidental.

Les parlers de type « occidental » occupent tout ce qui dans la Grèce propre n'est ni éolien, ni arcadien, ni attique. C'est que les Doriens auxquels appartiennent la plupart de ces parlers sont le dernier groupe d'envahisseurs qui se soit répandu sur la Grèce ; ils se sont substitués à des Grecs ayant d'autres dialectes qui occupaient le pays avant eux. L'invasion dorienne n'est presque pas un fait historique, puisqu'on n'en a pas de témoignage écrit contemporain ; mais on l'entrevoit du moins, et il est frappant que l'épopée homérique, dont la rédaction définitive est bien postérieure à l'invasion dorienne, veuille de parti pris ignorer les Doriens du Péloponèse. Venus en conquérants, les Doriens sont demeurés souvent à l'état de corps d'occupation, parfois peu nombreux. La vie des Doriens de Sparte ou de Crète était celle qu'on mène dans un camp. Le Spartiate Brasidas dit, chez Thucydide (IV, 126), [ἀπὸ πολιτειῶν τοιούτων ἥκετε] ἐν αἷς οὐ πολλοὶ ὀλίγων ἄρχουσιν, ἀλλὰ πλειόνων μᾶλλον ἐλάσσους, οὐκ ἄλλῳ τινὶ κτησάμενοι τὴν δυνάστειαν ἢ τῷ μαχόμενοι κρατεῖν. Et, dans les *Lois* de Platon (625 d), le Crétois, approuvé par le Lacédémonien, s'ex-

prime ainsi : ταῦτ' οὖν πρὸς τὸν πόλεμον ἡμῖν πάντα ἐξήρτυται..... πόλεμος ἀεὶ πᾶσιν διὰ βίου συνεχής ἐστι πρὸς ἁπάσας τὰς πόλεις..... ὡς τῶν ἄλλων οὐδενὸς οὐδὲν ὄφελος ὂν οὔτε κτημάτων οὔτ' ἐπιτηδευμάτων, ἂν μὴ τῷ πολέμῳ ἄρα κρατῇ τις, πάντα δὲ τὰ τῶν νικωμένων ἀγαθὰ τῶν νικώντων γίγνεσθαι. Le caractère tout militaire des occupants doriens est surtout sensible dans la partie méridionale du domaine, celle où n'ont pénétré que de petites hordes doriennes ; au Nord où ils sont venus en plus grandes masses, les Doriens ont un caractère plus paisible ; Corinthe a été une grande place de commerce, et les populations — non spécifiquement doriennes — de la Phocide, de l'Étolie et de l'Épire ne présentaient pas le contraste, si frappant à Sparte, d'un petit groupe de conquérants dominant une population de sujets.

Les parlers occidentaux forment deux groupes naturels : le groupe dorien proprement dit et le groupe du Nord-Ouest, auquel se rattache l'éléen.

La conquête dorienne est assez récente pour que les Doriens proprement dits n'aient pas perdu le sens de leur unité. Des institutions communes survivent jusqu'à l'époque historique. La plus nette est la division en trois tribus. L'auteur du Κατάλογος τῶν νεῶν groupe par multiples de quatre les vaisseaux de tous les autres Hellènes, par multiples de trois les vaisseaux des Doriens : Rhodes par exemple envoie neuf vaisseaux :

B 653.

Τληπόλεμος δ' Ἡρακλείδης, ἠύς τε μέγας τε,
ἐκ Ῥόδου ἐννέα νῆας ἄγεν Ῥοδίων ἀγερώχων
οἳ Ῥόδον ἀμφινέμοντο διὰ τρίχα κοσμηθέντες,
Λίνδον Ἰηλυσόν τε καὶ ἀργινοέντα Κάμιρον.

et, au vers 668, après un récit :

τρίχθα δὲ ᾤκηθεν καταφυλαδόν.

A propos de Rhodes, Pindare, *Ol.* VII, 137, écrit :

ἀπάτερθε δ' ἔχον
διὰ γαῖαν τρίχα δασσάμενοι πατρωΐαν
ἀστέων μοίρας, κέκληνται δέ σφιν ἕδραι.

Les Doriens sont qualifiés de τριχάϊκες, τ 177, et dans un fragment conservé sous le nom d'Hésiode, cette épithète est ainsi expliquée :

πάντες δὲ τριχάϊκες καλέονται
οὕνεκα τριττὴν γαῖαν ἑκὰς πάτρης ἐδάσαντο.

L'étymologie de ce composé est claire ; le premier terme est τριχᾶι (att. τριχῇ) ; quant au second, c'est le mot indo-européen **weik-*, **woik-*,

**wik-* « tribu, clan », qui est conservé dans le *viç-* « tribu, clan » du sanskrit, *vīs-* de l'Avesta, *viθ-* du vieux perse, *vĭsĭ* « village » du vieux slave, *vēsz-pats* « seigneur », littéralement « chef de clan », du lituanien, dont le grec a un accusatif conservé dans (ϝ)οἴκα-δε « à la maison » et dont gr. ϝοῖκος et lat. *uīcus* par exemple sont des dérivés : τριχαΐ-ϝικ-ες « à trois clans » conserve le sens ancien du mot ϝοικ-, ϝικ- qui en grec s'est en général restreint au sens de « maison » ; le mot ϝοῖκος désignait à l'origine la « grande maison » qui appartenait au clan tout entier ; Hérodote parle encore de οἶκον τὸν βασιλέος V, 31 par exemple.

Les trois tribus doriennes portent les noms de Ὑλλῆες, Δυμᾶνες et Πάμφυλοι. On les retrouve un peu partout — parfois augmentées d'une quatrième tribu locale — dans les cités doriennes : à Argos, à Sicyone, à Corcyre (qui est une colonie de Corinthe), à Epidaure, à Mégare, à Dyme (en Achaïe), en Crète, à Théra, à Cos, à Cyrène, à Agrigente. Il est curieux qu'il n'y en ait pas trace à Sparte ; la constitution particulière de Sparte avait sans doute éliminé cette vieille institution pour la remplacer par les institutions proprement spartiates de Lycurgue. Le maintien des trois tribus dans tant de cités est la preuve encore tangible de l'unité dorienne.

Le domaine dorien est tout entier tourné vers le Sud et vers l'Ouest. En Grèce propre, les Doriens occupent l'extrémité méridionale : Corinthe, l'Argolide, la Laconie, et la Messénie ; vers l'Est, leurs anciens établissements se composent de la série méridionale des Cyclades, Mélos, Théra, Carpathos, Cos et Rhodes, et vont jusqu'à l'extrémité Sud de la côte d'Asie Mineure, avec Cnide et avec le souvenir de l'existence de Doriens à Halicarnasse. A l'époque historique, l'île de Crète est dorienne. Les colonies doriennes de la région du Pont-Euxin, Καλχηδών et Βυζάντιον sur le Bosphore sont des fondations de Mégare, qui ne remontent pas au delà du VIIe siècle. Cyrène, sur la côte d'Afrique, est une colonie de Théra, vers 630. Corcyre, dans la mer Ionienne, a peut-être été d'abord une colonie de Chalcis ; mais au début de l'époque historique, c'est Corinthe qui y domine ; et, quand Corcyre est devenue puissante et indépendante, c'était une cité de parler dorien. Il semble y avoir eu en Occident des colonisations antérieures à la colonisation dorienne : en Grande-Grèce, Sybaris, Crotone, Métaponte, Poseidonie paraissent être des colonies achéennes à l'origine, mais toutes ont été dorisées. En Sicile, Syracuse est une fondation de Chalcis vers 734 ; mais ici aussi le dorien a triomphé, et la cité a passé finalement sous l'influence du groupe issu de Corinthe. Mégare a fondé Mégare Hyblée, qui fonde Sélinonte vers 650-630. Géla, colonie de Rhodiens et de Crétois vers 690, fonde à son tour Agrigente vers 580. Les Doriens ont eu du côté de l'Occident leurs établissements les plus prospères ; et ce n'est guère qu'en Sicile, et un peu en Grande-Grèce, qu'il

semble s'être développé une littérature proprement dorienne, dont il ne reste malheureusement que des fragments très courts, comme ceux d'Epicharme et de Sophron, et, plus tard, quelques idylles de Théocrite, ou des textes dénaturés, et du reste peu instructifs au point de vue linguistique, comme ceux d'Archimède. L'essentiel de ce que l'on sait sur le dorien vient des inscriptions, et les parlers que l'on connaît le mieux sont ceux de Gortyne en Crète et d'Héraclée en Italie pour lesquels on a de longs textes épigraphiques. On possède de plus un assez grand nombre de données par des gloses, surtout pour le laconien. Et les poètes comiques complètent ces témoignages en ce qui concerne le laconien et le mégarien. Toutes ces données sont partielles : il n'y a pas un parler dorien qu'on puisse décrire complètement.

Il n'a été constitué une κοινή vraiment dorienne qu'en Sicile, notamment dans la région de Syracuse, où il y a eu de grandes villes d'affaires, une civilisation prospère, et où, comme en Ionie, on a senti le besoin d'une langue commune comprise couramment hors des limites d'une cité. Chaque cité dorienne a gardé son patois local et l'a employé obstinément dans ses textes officiels : les petits nobles bornés qui vivaient de l'exploitation de leurs sujets et qui faisaient travailler leurs serfs sur leurs domaines ruraux dans les pays doriens n'éprouvaient pas le besoin d'avoir un autre idiome que leur patois local ; leur horizon ne s'étendait guère au delà des cités les plus voisines ; les gens d'affaires qui pouvaient se trouver dans le pays étaient sans influence ; une aristocratie rurale dominait presque partout et détenait le pouvoir alors même que la démocratie devenait puissante ailleurs. A l'intérieur d'une île comme la Crète, il n'y a pas deux cités qui emploient dans leurs inscriptions le même parler exactement, et les inscriptions des villes crétoises permettent de tracer en quelque mesure une carte linguistique de l'île. A cet égard, le groupe dorien s'oppose au groupe ionien, qui a constitué dès avant l'époque historique une sorte de κοινή, qui a eu des premiers en Grèce une langue littéraire et qui s'est gardé d'écrire les parlers locaux. En Ionie, on connaît une seule langue, mais on la connaît relativement bien ; dans le monde dorien, on en aperçoit un grand nombre, mais on n'a sur chacune que des renseignements incomplets, souvent quelques indications à peine.

La parenté des parlers du Nord-Ouest avec les parlers doriens ressort de leur aspect linguistique ; mais il n'y a entre ces populations et les Doriens aucun lien historique comparable à celui qu'on constate entre les cités proprement doriennes. Les parlers du Nord-Ouest sont ceux de la Phocide, de la Locride, de l'Étolie, de l'Acarnanie et de l'Épire, auxquels il faut ajouter l'éléen dans le Péloponnèse. L'éléen est assez connu par des inscriptions, d'étendue en général médiocre, mais diverses, qui com-

nencent de bonne heure et couvrent toute la période classique, inscriptions rouvées pour la plupart à Olympie. Le parler de la Phocide est attesté ux v^e^ et IVe siècles av. J.-C. par quelques bonnes inscriptions trouvées à)elphes. Du locrien on a aussi une idée nette grâce à deux inscriptions tendues et bien conservées du ve siècle, la loi de Naupacte et le bronze 'Œanthée. De la forme ancienne et vraiment locale des autres parlers on ie sait à peu près rien. Les inscriptions postérieures au IVe siècle sont édigées en une sorte de κοινή spéciale qui s'est constituée dans le Nord-)uest de la Grèce, la κοινή étolienne, peu différente de la κοινή dite chéenne. Aucune des cités où se parlait le grec du Nord-Ouest n'a eu e littérature propre à aucun moment. On ne peut faire état que des ıscriptions archaïques, peu nombreuses ici comme partout, et qui même ıanquent tout à fait pour plusieurs régions. Quand on parle du groupe u Nord-Ouest, il ne s'agit donc que de ce qu'enseignent les plus ancien-es inscriptions éléennes, delphiques et locriennes ; les données sont très 'agmentaires et incomplètes. L'éléen a, au point de vue linguistique omme au point de vue géographique, une place un peu à part.

La ressemblance générale entre les parlers du Nord-Ouest et les parlers oriens est grande ; mais la plupart des particularités communes à ces ivers parlers sont simplement des conservations d'un état grec commun, t non pas des innovations propres au groupe, de sorte qu'on n'en peut, n bonne méthode, faire état pour établir des liens de parenté dialectale. ar exemple, les parlers occidentaux s'accordent à conserver -τι final en es cas où, comme dans δίδωτι, la plupart des autres parlers ont fait passer : τ à σ et disent δίδωσι. Les parlers occidentaux ont -μες, et non -μεν, à la re personne du pluriel ; mais -μες est une forme ancienne et qui rap-elle *-mah* du sanskrit et *-mus* du latin beaucoup plus que -μεν de l'io-ien-attique et de l'éolien ; au surplus, on est loin de posséder des témoi-nages de -μες pour tous les parlers doriens, et, quant au groupe du ord-Ouest, -μες n'y est attesté qu'à Delphes ; pour le reste, on ne sait en. La forme τέτορες du nom de nombre « quatre » n'est pas attestée en ehors du groupe occidental ; mais c'est celle que, au nominatif au moins, grec a héritée de l'indo-européen. Les deux traits tout à fait caracté-stiques de tout l'ensemble du groupe du Nord-Ouest sont les aoristes ı -ξα des verbes en -ζω et les futurs en -σεομαι, -σεω, dits doriens. Mais es deux traits se retrouvent sporadiquement en dehors des parlers occi-entaux, et l'on a par exemple chez Homère ἐσσεῖται et en attique φευξοῦμαι. n revanche, les parlers occidentaux ne concordent pas exactement entre ıx ; ainsi à Argos les formes en -ξα ne sont pas générales, et l'on a -σσα, où une gutturale précède dans le mot : ανσχισσαι, εργασασθαι, εργασ-ντο, εδικασσαν, en regard de αγωνιξασθαι, προσεφανιξε ; on peut, il est ai, se demander si ces formes en -σσ- ne seraient pas des survivances de

l'ancien parler achéen du pays. Bien que le futur en -σεομαι, -σεω soit de règle absolue dans tout le groupe occidental et en soit sans doute la marque la plus constante, on a à Héraclée des 3es personnes du pluriel ἐσσονται, ἀπαξοντι en regard du singulier ἐσσηται, ἐργαξηται, etc. En somme, l'ensemble des parlers occidentaux a conservé beaucoup de traits anciens, mais il a peu d'innovations communes.

Les parlers du Nord-Ouest ont en commun quelques particularités très spéciales. Ils tendent à faire passer ε devant ρ à α : à l'ionien-attique φέρω, l'éléen répond par φαρω, le locrien par φαρω, et le delphique a aussi φαρω sur une inscription du ve siècle ; toutefois la graphie ordinaire est φερω à Delphes. Dans ces mêmes parlers, σθ tend à passer à στ, soit χρεεσται, λυσαστο (c'est-à-dire λυσάσθω) en éléen, *h*ελεσται, *h*αρεσται, χρεστο (c'est-à-dire χρήσθω), en locrien, προστα, *h*ιλαξαστο, etc. à Delphes. Ces particularités sont menues, et le delphique, très exposé aux influences du dehors, les a éliminées de bonne heure.

Les parlers doriens se ressemblent par leur aspect général ; ils ont beaucoup de traits communs ; mais presque pas un de ces traits ne leur est tout à fait propre ; presque aucun n'est une innovation commune à tout le dorien et qui ne se retrouve pas ailleurs. Si l'on n'avait des témoignages historiques précis qui établissent l'unité du dorisme, on serait embarrassé pour en fournir la preuve linguistique. Les parlers doriens ne sont pas très conservateurs ; ils offrent des innovations nombreuses ; mais ces innovations sont locales ou, comme le passage de σ à *h* entre voyelles, ne s'étendent qu'à peu de parlers, en l'espèce au laconien et à l'argien.

Rapports entre les quatre groupes dialectaux.

Chacun des parlers grecs connus entre dans l'un des quatre grands groupes qui viennent d'être sommairement décrits : arcado-cypriote (ou achéen au sens étroit), ionien-attique, éolien, occidental. Mais la différenciation des parlers a commencé dès la période grecque commune. Au moment où des bandes successives de conquérants ont porté la langue sur les domaines où on la rencontre à l'époque historique, le grec était déjà différencié. En ce qui concerne les parties de la langue où le grec était amené à innover, les innovations variaient d'une partie à l'autre du domaine hellénique. Il y a ainsi des traits communs à deux ou à trois, ou à certaines parties seulement de deux ou trois groupes. De ces traits les uns proviennent de la différenciation dialectale du grec à l'époque de communauté, d'autres résultent de mélanges de populations helléniques qui ont conduit à des parlers mixtes en quelque mesure, d'autres enfin s'expliquent par des développements parallèles. Le départ des trois procès

est souvent impossible ; mais on peut le faire en quelques cas, et il importe d'examiner les traits communs à plusieurs des quatre grands groupes dialectaux.

L'une des particularités les plus singulières du grec entre toutes les langues indo-européennes est l'emploi d'une particule destinée à préciser la valeur de l'optatif et du subjonctif et à renforcer ces formes modales. Or, cette particule, introduite par le grec, diffère suivant les dialectes. Elle est ἄν en ionien-attique ; partout ailleurs, elle est de la forme κεν, κε, κα : κε en éolien d'Asie, en thessalien et en cypriote, κα en béotien et en grec occidental. On serait tenté de croire que ἄν est une particularité de l'ionien-attique, si on ne le retrouvait en arcadien ; l'arcadien a d'ailleurs aussi trace de κε ou κα dans ει κ' αν. Ce qui montre que cette concordance n'est pas fortuite, c'est que la particule conditionnelle — qui varie, on le sait, d'une langue indo-européenne à l'autre et qui, en grec comme ailleurs, résulte d'un développement relativement récent — est εἰ en ionien-attique et en arcadien, αἰ dans tout le grec occidental et l'éolien ; le cypriote paraît avoir une particule aberrante η ; on ne connaît pas la forme pamphylienne. Pour la conjonction indiquant le temps, l'ionien-attique, l'arcadien et le cypriote ont ὅτε ; le pamphylien a *h*οκα, avec le grec occidental ; le lesbien ὅτα a l'air d'une contamination de ὅτε et de ὅκα, et ἡνίκα, τηνίκα de l'attique éveillent l'idée que -κα ne serait pas étranger même à l'ionien-attique. — En regard de καί de tous les autres dialectes, mot qui n'a pas d'étymologie claire et dont on ne sait au juste comment il s'est formé, on a à Cypre κας, qui se retrouve sporadiquement en Arcadie, mais non en Pamphylie. — Tous ces faits relatifs aux particules rapprochaient l'arcadien de l'ionien-attique ; il semble que l'arcadien repose sur un groupe de parlers du grec commun intermédiaire entre l'ionien-attique et le cypriote.

L'infinitif du type athématique (verbes en -μι) est en -ναι en ionien-attique, type εἶναι, διδόναι, δοῦναι, ἱέναι, στραφῆναι, etc., et en arcado-cypriote : arcadien ηναι, απειθηναι, ανθηναι, cypriote δοϝεναι, κυμερεναι (c'est-à-dire κυμερηναι), pamphylien αφιεναι. Le lesbien a -μεναι dans ἔμμεναι et dans les aoristes comme θέμεναι, δόμεναι, mais -ν dans des présents comme κέρναν, δίδων, ὄμνυν, ou des aoristes passifs comme μεθύσθην. Le thessalien, le béotien et le groupe occidental tout entier n'ont que -μεν : thessalien δομεν, béotien δομεν, crétois (de Gortyne) et delphique διδομεν, δομεν, etc. ; il y a en Crète des formes à voyelle longue du suffixe comme ημην etc., et à Rhodes et dans les îles voisines des formes telles que δομειν. Dans l'ensemble, l'arcado-cypriote marche ici avec l'ionien-attique, et l'éolien avec le groupe occidental : mais le groupe éolien se divise, et, comme il arrive à d'autres égards et comme on peut l'attendre en raison de la proximité géographique, le thessalien et le béotien sont plus sem-

blables au groupe occidental que le lesbien. — L'éolien offre une particularité curieuse : la tendance à rapprocher les formes thématiques telles que φέρειν des formes athématiques : on a vu que le lesbien a créé κέρναν, δίδων, etc. ; en revanche le béotien et l'un des groupes thessaliens, celui de la Pelasgiotis, ont étendu la finale -μεν au type thématique (verbes en -ω) ; on a donc des formes telles que φερεμεν en béotien ou πρασσεμεν à Larissa. Le manque d'unité du groupe éolien apparaît ici comme à tant d'autres égards. Ce qui fait que les dialectes ont des infinitifs divergents, c'est que l'infinitif n'est pas une forme indo-européenne conservée et que le grec se l'est constitué à lui-même, et surtout l'a fixé, à une date où ses dialectes se différenciaient déjà les uns des autres.

Les nominatifs pluriels οἱ ou τοί de l'article confirment la division des dialectes éoliens. On sait que ὁ est ancien au singulier et répond à *sá* du sanskrit, *sa* du gotique ; et que τοι est ancien au pluriel et répond à *té* du sanskrit, *þai* du gotique. La forme οἱ est le résultat d'une innovation analogique. En effet la flexion des démonstratifs, qui en indo-européen était toute particulière, ne se distingue plus en grec de la flexion du substantif qu'au nominatif singulier ; le groupe de ὁ, ἁ, τό étant tout différent du type de ἀγαθός, ἀγαθά, ἀγαθόν, onconçoit que ὁ et ἁ en regard de τό aient entraîné au pluriel οἱ et αἱ en regard de τά. L'innovation οἱ est de règle en ionien-attique, en arcadien et en cypriote, en lesbien et en thessalien dans la Pelasgiotis, et aussi en crétois, où elle s'explique par la persistance d'un vieil usage de type arcado-cypriote ; la vieille forme τοι subsiste dans une partie de l'éolien, à savoir le thessalien de la Thessaliotis et le béotien (c'est chez Homère l'une des formes éoliennes), et en principe dans tout le groupe occidental, sauf le cas d'influence d'un autre dialecte parlé antérieurement, en Crète. — Il est dès lors permis de se demander, on le notera en passant, si l'emploi de κηνος en Crète, à Rhodes et à Cos, conforme à celui de κῆνος en lesbien et de κεῖνος en ionien, n'est pas aussi un reste d'un parler antérieur ; car la forme occidentale ordinaire du démonstratif de l'objet éloigné est τηνος, aussi bien à Delphes qu'à Héraclée et en Sicile qu'à Mégare. — Il n'est pas douteux que, en changeant de dialectes les Hellènes conquis par les Doriens n'aient dû en bien des cas conserver des traces de leur premier parler. Mais il est presque toujours malaisé de mettre ce conservatisme en évidence.

Le datif pluriel en -σι, commençant par une consonne qui défigurait la consonne finale du thème, faisait difficulté dans nombre de cas. De là est venu le succès d'une forme nouvelle en -εσσι qui s'est développée par analogie en partant de mots comme γένεσσι où elle s'explique naturellement. Cette désinence à initiale vocalique apparaît en pamphylien (mais non en arcadien ou en cypriote), dans l'éolien tout entier sauf le curieux χρεμασιν de la vieille inscription de Cierium relative à Sotairos, et enfin

dans le grec du Nord-Ouest ; -εσσι est de règle à Delphes jusqu'à la fin du IVe siècle ; on a Κεφαλλανεσσι en locrien et, une fois seulement φυγαδεσσι en éléen ; de plus, en dorien, le groupe du corinthien, c'est-à-dire de la cité dorienne qui est la plus proche du groupe du Nord, a -εσσι ; la forme n'a pas été encore trouvée à Corinthe dont on n'a guère de textes suivis ; mais on l'a dans les colonies de Corinthe, Corcyre, Epidamnos, Syracuse, par exemple υεσσι ; la littérature sicilienne offre des formes comme ῥίνεσσι. Ici encore le groupe éolien a un point de contact avec le grec occidental. — Dans le grec occidental, la désinence -εσσι n'a du reste pas duré ; on l'a remplacée par le datif pluriel en -οις des thèmes en -ο- ; le bronze d'Œanthée, au Ve siècle, a déjà μειονοις pour le locrien ; sauf l'exemple isolé φυγαδεσσι, l'éléen ne connaît, dès l'époque la plus ancienne, d'autres datifs pluriels que ceux en -οις, soit χρεματοις (valant χρήμασι) par exemple, ou, avec le passage à -ρ du -ς final, le type courant αγωνοιρ. A Delphes, le type en -οις n'a guère triomphé qu'avec la κοινή étolienne, dont le datif en -οις est l'une des caractéristiques les plus constantes. Partout où, sur le domaine occidental, il y a eu -εσσι, la finale -οις s'y est tôt ou tard substituée ; mais il est malaisé de savoir dans quelle mesure ces formes résultent de développements autonomes ; car, à la date où elles apparaissent dans le Péloponnèse et aussi en Crète, elles peuvent provenir de la κοινή achéenne et étolienne des IIIe-IIe siècles av. J.-C.

Le groupe τι se conserve souvent en grec ; mais il tend à passer à σι, sans qu'on ait pu déterminer au juste en quelles conditions. Le passage à σι n'a jamais lieu après σ, et par exemple la 3e personne du singulier εστι est panhellénique et garde l'aspect de *asti* du sanskrit, de *est* du latin, etc. Le passage de τι à σι n'a pas lieu à l'initiale, sauf en pamphylien. A la fin du mot, -τι est très souvent remplacé par -σι ; à la 3e personne du singulier des verbes en -μι, certains parlers ont δίδωτι, qui est ancien et pareil au sanskrit *dadāti* ; d'autres parlers ont δίδωσι ; de même à la 3e personne du pluriel, les parlers ont les uns φέροντι, pareil à *bháranti* du sanskrit ou à *ferunt* du latin, les autres des représentants de *φέροντι. La forme nouvelle en -σι caractérise l'ionien-attique : δίδωσι, φέρουσι ; le groupe occidental tout entier ne connaît que l'ancien type διδωτι, φέροντι. Les deux autres groupes se divisent. L'arcadien et le cypriote ont -σι : arcadien κελευωνσι, cypriote εξο(ν)σι ; mais le pamphylien a -τι : εξαγοδι « ἐξάγωσι » représente ἐξαγωντι, avec le passage pamphylien de -ντ- à -νδ- et l'amuissement du ν normal devant consonne dans ce parler. Le lesbien a φαΐσι valant φῇσι, ἔχοισι valant ἔχουσι (ancien *εχονσι issu de εχοντι) ; mais le béotien a διδωτι. A la troisième personne du pluriel, le béotien et le thessalien s'accordent à présenter des formes toutes particulières en -νθι. — D'ordinaire, ce sont les parlers occidentaux qui ont généralisé τι, et l'ionien-attique, qui a généralisé σι. Ainsi Μιλᾶτιος devient Μιλήσιος en ionien-attique,

mais subsiste en dorien ; la forme Μιλατιος est attestée en Crète ; le nom d'un habitant de Sélinonte est en dorien Σελινούντιος.

Le nom de nombre « vingt » se présente sous deux formes suivant les parlers. Un ancien Ϝίκατι qui, dans l'ensemble, répond à *vīsaiti* de l'Avesta, à *khsan* de l'arménien, à *ikaṃ* du « tokharien » B (koutchéen ; nouvelle langue indo-européenne connue par des textes trouvés en Turkestan chinois), est conservé en béotien, en pamphylien et dans tout le groupe occidental (où la graphie des inscriptions conservées est φικατι). Les autres parlers ont une autre forme avec ει- initial et une voyelle intérieure ο ; tous ces parlers offrent la finale -σι altérée, et non l'ancien -τι, εἴκοσι ainsi, en ionien-attique, en lesbien, en arcadien. — Les formes des centaines sont en -κατιοι en grec occidental et en béotien, tout de même que l'on a ἑκατόν, ainsi πενταϝκατιοι en béotien ; l'arcadien a -κασιοι, ainsi τριακασιοι ; l'ionien-attique et le lesbien ont -κοσιοι, ainsi lesbien τριακόσιοι.

La préposition ἐν se construisait d'abord avec le datif-locatif ou avec l'accusatif suivant qu'il s'agissait du lieu où l'on est ou du lieu où l'on va ; le latin *in* et le germanique *in* ont conservé cette double construction. Cet usage est aussi demeuré en grec dans le groupe du Nord-Ouest, en béotien et en thessalien, en arcadien et en cypriote. Mais le -ς final que le grec ajoutait à beaucoup de prépositions a permis de différencier ἐν avec le datif-locatif, pour exprimer le lieu où l'on est, de ἐνς (ainsi en crétois central ; ionien-attique-lesbien εἰς) avec l'accusatif, pour exprimer le lieu où l'on va ; cette différenciation est de règle en dorien et en ionien-attique ; dans le groupe éolien, elle apparaît en lesbien ; dans le groupe arcado-cypriote, en pamphylien.

On pourrait ajouter beaucoup d'exemples à ceux qui viennent d'être cités. Il faudrait tenir compte aussi des faits de vocabulaire, qui n'ont pas été assez étudiés. Par exemple, « j'acquiers » se dit en ionien-attique κτάομαι, en grec occidental πᾱομαι, et le béotien εππασις « acquisition » montre que la racine πᾱ- qui se retrouve chez Homère n'a pas été étrangère à l'éolien. — Partout en grec, « je veux » est exprimé par une même racine, qui apparaît avec vocalisme *o* ou *e*, et avec un λ simple ou avec un groupe de consonnes qui a entraîné des traitements divers, soit βολομαι en arcado-cypriote, et aussi en ionien d'Eubée, mais βούλομαι en ionien-attique, βέλλᾱ à Lesbos, βελλομενος en thessalien, βειλομενος en béotien, δηλομαι, δειλομαι en grec occidental. Le groupe occidental seul connaît un autre verbe signifiant « vouloir », crétois λειω, etc. et éléen λεοιταν, avec des contractions telles que λῃ, λωμες, λωντι. — A date ancienne, le vocabulaire était très différent d'un parler grec à l'autre, et plus sans doute que ne le laissent deviner les inscriptions même les plus anciennes.

Ces faits paraissent remonter à l'époque du grec commun, ou du moins le point de départ de tous ces faits. Et il résulte de là que l'ionien-

attique, d'une part, le groupe occidental, de l'autre, représentent deux termes extrêmes. L'arcado-cypriote et l'éolien sont intermédiaires. Dans l'arcado-cypriote, c'est l'arcadien qui est le plus proche de l'ionien-attique, et le pamphylien qui présente des ressemblances avec l'éolien, notamment avec l'éolien d'Asie, et avec le groupe occidental. Dans le groupe éolien, le béotien et le thessalien ont plus de traits communs avec le groupe occidental que l'éolien d'Asie. Il n'y a pas lieu d'essayer d'attribuer à un mélange secondaire d'éolien et d'occidental, résultant de la fusion de deux populations distinctes, les ressemblances qu'on observe entre le béotien et le thessalien, d'une part, et le groupe occidental, de l'autre. On n'a aucune raison de croire que les traits de ressemblance en question ne datent pas de la période de différenciation dialectale qu'il est licite de supposer à l'intérieur du grec commun. Du reste, les particularités grammaticales ne s'empruntent pas aisément, et c'est faire une hypothèse en l'air que d'attribuer à une influence de populations éoliennes le datif pluriel en -εσσι de tout le groupe occidental du Nord, jusqu'à l'éléen, et jusqu'au dorien de Corinthe et de ses colonies. Si l'innovation -εσσι, qui appartient à tout l'éolien et à tout le grec occidental du Nord, est bien un fait dialectal de la période du grec commun, il est plus probable encore que la conservation du -τι final en béotien, en thessalien et dans le groupe occidental, est aussi un fait ancien et ne résulte pas de mélanges secondaires de populations.

Il y a certains traits dont la répartition ne permet aucune conclusion, sans doute parce qu'ils se sont établis après la période du grec commun. Par exemple la répartition des formes du datif pluriel en -οισι et en -οις est singulière ; on a -οισι en ionien, en éolien d'Asie, en pamphylien ; -οις en attique de l'époque classique, en arcadien et en cypriote, en béotien et en thessalien et dans tout le groupe occidental. Le lesbien, qui a -οισι dans le substantif, a τοῖς dans l'article ; le vieil attique a connu -οισι qu'il n'est pas légitime d'attribuer à la seule influence de la graphie ionisante, ordinaire à Athènes à l'époque archaïque. C'est qu'il y avait en grec commun deux formes, l'une, -οις, qui répond à l'ancien instrumental en *-aiḥ* du sanskrit, en *-ais* du lituanien, l'autre -οισι, qui présente la désinence -σι venue sans doute du locatif, et que les dialectes ont opté pour l'un ou pour l'autre, tardivement ; -οισι était plutôt oriental, et -οις plutôt occidental. Mais, à ceci près que -οισι paraît avoir disparu de bonne heure dans le groupe occidental, on ne saurait guère fonder un classement sur cette particularité.

A la date où apparaissent les premiers textes grecs, épigraphiques ou littéraires, les parlers des divers types sont étrangements emmêlés les uns dans les autres. Sans doute il existe des groupes compacts ioniens, éoliens

ou occidentaux dans certains domaines. Mais la fondation des colonies a juxtaposé les divers parlers sur les bords du Pont-Euxin, en Italie, en Sicile. Et des parlers de types tout différents se trouvent côte à côte. Il y avait eu à l'époque commune des parlers de transition, et l'on passait sans doute d'une manière continue d'un type dialectal à un autre. Au contraire, à l'époque historique, il y a des différences fondamentales entre parlers voisins : l'arcadien est très différent du laconien et de l'argien qui l'entourent, l'ionien très différent de l'éolien d'Asie, et l'attique du béotien. Tout ceci résulte de ce que la répartition ancienne des dialectes a été bouleversée par les mouvements de populations et les conquêtes. S'il n'y avait eu réaction et si chaque parler avait continué à se développer d'une manière autonome, les Grecs du VIIe et du VIe siècles av. J.-C. allaient à une différenciation linguistique profonde ; ils étaient à la veille de ne plus s'entendre entre eux, et par là même l'unité du monde hellénique se serait définitivement brisée.

La nation qui a apporté le grec ne se composait sans doute que d'un assez petit nombre de conquérants. Suivant les conditions où ils se sont trouvés, les divers groupes ont subi plus ou moins l'influence des populations auxquelles ils se sont mêlés ; ils ont été plus ou moins isolés les uns des autres : ils ont eu plus ou moins d'unité de race. D'ailleurs les siècles qui ont suivi l'entrée des Hellènes sur le domaine où on les trouve à l'époque historique ont été très troublés. La civilisation ancienne de type indo-européen s'éliminait, sans être encore remplacée par une civilisation nouvelle, créée en grande partie avec des éléments nouveaux. Les conditions favorisaient une évolution linguistique rapide, variant d'un groupe à l'autre.

Mais l'unité demeurait sensible, et les Grecs, tout en gardant jalousement l'autonomie de chaque cité ou de chaque confédération de cités, sentaient aussi l'unité supérieure de l'hellénisme. Cette unité a trouvé de bonne heure son expression dans des sanctuaires comme ceux de Delphes et d'Olympie, où se rendaient les Grecs de toutes les régions, et dans des réunions comme celles des jeux olympiques. Tous les Hellènes ont en commun les mêmes formes d'art. Enfin, un même alphabet, comportant d'abord de menues différences entre les diverses régions, mais d'assez bonne heure unifié, s'applique à tous les parlers ; seul le cypriote, placé très à l'écart, a un alphabet distinct.

Et en effet, les Grecs, peuple de la mer, n'ont été presque partout que des conquérants. Sauf dans l'étroite presqu'île hellénique, ils n'ont nulle part occupé autre chose que les rivages des pays où ils se sont établis. En Asie Mineure, en Libye, en Italie, en Sicile et jusqu'en Gaule, on ne les trouve que dans des îles ou dans des ports, ou tout au plus à quelques kilomètres de la mer. Ce n'est pas un territoire terrestre qui est la patrie

commune des Hellènes ; c'est la mer Méditerranée, et surtout la partie orientale de la Méditerranée, de la Sicile au Bosphore. La terre séparait les Grecs ; la mer les unissait. Le terme qu'ont inventé les Ioniens pour indiquer l'idée de gouverner les hommes est emprunté à la navigation : c'est κυβερνᾶν.

Mais, par là même, les groupes dialectaux n'offrent aucune continuité. Les parlers des types les plus différents sont juxtaposés les uns aux autres. A la différence de ce que l'on observe ailleurs en général, la géographie ne guide pas le linguiste qui cherche à classer les parlers grecs.

La πόλις grecque était à l'origine un « fort », une *Burg*, d'où l'on se défendait contre des envahisseurs ou contre les populations de l'arrière-pays. Ce n'est pas à tort qu'on l'appelle une ἀκρόπολις ; l'altitude en est parfois grande. L'Acrocorinthe est à 375 mètres d'altitude. Le mot πόλις ne signifie pas « ville » au point de vue étymologique, mais « citadelle » ; les mots apparentés, *pur-* du sanskrit, *pilis* du lituanien, ont gardé le sens ancien. Mais les envahisseurs hellènes ont groupé dans la place forte d'où ils dominaient le pays leurs principaux cultes ; ils en ont fait le centre du gouvernement ; le mot de πόλις a perdu son sens de « forteresse » pour prendre progressivement celui de « ville » ; et, comme la « ville » était le centre des cultes et du gouvernement de la cité, πόλις a fini par désigner pour un Grec la cité elle-même. A travers le changement de sens de πόλις on entrevoit le passage de l'état de guerre et de conquête à l'état relativement pacifique et stable qu'on observe à l'époque historique.

Des conquérants hellènes, les uns se sont mêlés aux anciens occupants du pays, les autres ont gardé leur caractère de conquérants et sont restés une aristocratie fermée. Dans les régions de langue ionienne, la population apparaît homogène à l'époque historique ; c'est dire que les anciens occupants du pays et les envahisseurs hellènes des diverses périodes se sont fondus ; il s'est constitué ainsi une population d'hommes d'affaires et de navigateurs, qui se tient pour hellénique mais qui, par ses origines, est fortement mélangée. Dans les pays de langue dorienne, des Hellènes entrés à date relativement récente se sont le plus possible isolés des anciens occupants, Hellènes ou non Hellènes, et la plupart du temps ils n'ont pas constitué de grandes villes commerçantes. Sous la domination des Doriens, la Crète qui, à l'époque « minoenne », avait été à la tête de la civilisation méditerranéenne, ne joue dans la civilisation grecque aucun rôle. La capitale de la Laconie, Sparte, est éloignée de la mer. En revanche, celles des cités doriennes dont leur position a fait de grandes places de commerce ont dû prendre un caractère différent. Ç'a été le cas de Corinthe et de Corcyre, et surtout des villes de Sicile qui ont eu un développement rapide, à la manière des villes américaines modernes, et dont

la population extrêmement nombreuse était par là même composite.

A la date où commence vraiment l'histoire grecque, du VIIe au Ve siècle, il y a donc un hellénisme qui a le sentiment de son unité, mais dont l'unité linguistique se brise et qui, si une réaction n'intervenait pas, tendrait à perdre toute communauté de langue. Beaucoup de Grecs vivent à l'écart, appartenant à des cités ou à des confédérations isolées du mouvement général des affaires ; ils se plaisent à employer leur parler local dont l'usage officiel traduit l'autonomie de leurs petits groupes. Mais les larges voies de la mer sont ouvertes à des Grecs de dialectes divers qui s'y croisent ; des colonies lointaines sont fondées où s'associent des Grecs de toutes provenances et même des « barbares » ; de grandes villes se créent où se rencontrent des gens de toute sorte, qui ont besoin d'une langue commune. Deux tendances s'opposent donc alors : d'une part, la langue tend à se différencier à l'infini, et à prendre autant de formes distinctes qu'il y a de cités autonomes ; de l'autre, elle tend à s'unifier. Le conflit entre ces deux tendances domine l'histoire ancienne de la langue grecque.

Dès les premiers monuments des langues indo-européennes, la tendance à l'unification a déjà eu de grandes conséquences. Pour des régions étendues comme l'Ionie d'Asie on n'a qu'une langue écrite dès le début. Des emprunts, sans doute nombreux, ont rapproché les vocabulaires des parlers même les plus différents. L'unité très sensible du grec à l'époque historique tient pour une part à ce que tous les parlers représentent un même grec commun ; mais elle tient aussi à ce que les parlers n'ont pas cessé d'agir les uns sur les autres. Il n'y a pas de moment connu où l'on trouve un parler grec qui puisse passer pour absolument autonome.

DEUXIÈME PARTIE

LES LANGUES LITTÉRAIRES

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS SUR LES LANGUES LITTÉRAIRES

Sauf les inscriptions rédigées en quelque parler local et les restes conservés des glossaires et parlers locaux relevés par des observateurs de l'antiquité, tout ce qui subsiste du grec pré-alexandrin, ce sont des textes littéraires. Quand on parle de grec, c'est presque toujours à une langue littéraire qu'on pense, et d'abord à la langue écrite d'Athènes. Pour donner une idée du développement du grec, il faut donc déterminer ce qu'ont été ces langues littéraires et comment elles se comportent par rapport au parler courant.

La linguistique moderne se défie des langues littéraires. Durant le XIXe siècle, les linguistes se sont proposé avant tout d'étudier le développement spontané du langage, et ils ont été conduits par là, soit à négliger autant qu'ils le pouvaient les langues littéraires, soit, là où ils n'avaient pas d'autres données, à essayer de deviner les langues populaires à travers les textes dont ils étaient réduits, malgré eux, à se servir. La théorie des langues littéraires envisagées en elles-mêmes n'est faite qu'incomplètement.

En fait, on ne connaît des langues anciennes que des formes littéraires la plupart du temps. Il arrive même que les langues littéraires soient assez éloignées de l'usage courant pour ne laisser presque rien entrevoir du parler usuel des hommes qui les employaient. Le latin qu'on a écrit de l'époque d'Auguste jusqu'à la Renaissance a servi de langue savante et même littéraire à toutes sortes de peuples, dont les idiomes étaient divers et dont beaucoup ne parlaient pas des langues romanes ; il dissimule l'évolution du latin parlé dans les régions où le latin était la langue courante et supprime ou restreint les témoignages dans les pays où au moins le bas peuple se servait d'ordinaire de quelque autre idiome, en Espagne, en Gaule, en Dacie, etc. Une langue littéraire rigoureusement fixée par

des grammairiens comme le sanskrit fait qu'il est à peu près impossible de suivre le développement des parlers de l'Inde et qu'on doit se contenter de témoignages accidentels, rares et obscurs. Dans ces cas extrêmes, le témoignage des langues littéraires n'a qu'une valeur linguistique très mince : un texte latin écrit au IXe siècle par un moine germain ne saurait enseigner que peu de chose au linguiste, et encore est-il possible, en regardant les choses de près, d'en tirer sur la prononciation, sur la syntaxe, sur le vocabulaire des indications qui peuvent être précieuses.

La situation n'est pas toujours aussi mauvaise. Il arrive, et c'est habituel aujourd'hui chez la plupart des peuples de l'Europe, que la langue littéraire soit une forme normalisée du parler courant ; la langue littéraire donne alors une idée approchée de ce parler, et les particularités qu'on peut observer, surtout chez les écrivains relativement peu lettrés, donnent souvent un aperçu, au moins partiel, de l'usage ordinaire. Tel est le cas en Grèce. Chaque grand groupe dialectal a tendu à se créer sa langue littéraire propre ; certaines cités ont leur langue littéraire à elles, et l'observation des langues littéraires fournit sur les dialectes et même sur certains parlers locaux des données utiles.

De par leur nature, les langues littéraires se distinguent des parlers usuels et populaires. Mais elles ont sur ceux-ci l'avantage d'offrir des formes arrêtées, dont les hommes qui les emploient ont pris conscience ; le linguiste sait par suite sur quoi faire porter son étude ; l'objet en est exactement défini. Il n'en va pas de même des parlers populaires. La première difficulté que rencontre l'auteur d'une description de parler populaire est de déterminer l'objet de sa recherche. Pour peu que la population qui emploie ce parler soit socialement différenciée, qu'elle comporte des groupes ayant des situations différentes, des occupations différentes, elle offre des variations linguistiques appréciables, et qui peuvent être assez étendues ; si, de plus, comme il arrive presque toujours, les habitants de la localité étudiée sont en partie originaires de quelque autre localité ou descendent de parents originaires d'ailleurs, on rencontre d'autres variations. Tel sujet qui a quitté son village durant un temps plus ou moins long parle autrement qu'un sujet qui ne s'est jamais éloigné du pays. Les vieux ne parlent pas comme les jeunes. Il n'y a pour bien des choses pas de norme établie, et il n'appartient pas à l'observateur d'en poser une arbitrairement. Plus grande est la précision avec laquelle il observe, et plus il lui est malaisé de définir précisément quel objet étudier. On tourne d'ordinaire la difficulté, soit en s'adressant à un sujet unique pris arbitrairement pour représentant de l'ensemble du parler, soit en recueillant des faits de toutes mains, quitte à obtenir des données un peu incohérentes et qui se concilient malaisément entre elles. La rigueur qu'ont les faits locaux observés directement n'est souvent qu'apparente et recouvre, dans

nombre de cas, un choix arbitraire entre des données qui auraient mérité une égale attention. Les langues littéraires ne trompent pas : nul n'ignore qu'elles ne recouvrent pas l'usage ordinaire de la langue parlée. Mais elles représentent un usage fixé par les intéressés ; l'observateur sait ce qu'il doit décrire et étudier ; il est en présence d'une norme, dont il a été pris conscience et qui a été maintenue volontairement.

Sans doute il existe, dans toute localité ou dans tout groupe de localités qui a conscience de son autonomie, le sentiment d'un idéal linguistique auquel on doit se conformer ; et il y a une réprobation contre ceux qui en parlant s'écartent sensiblement de la norme idéale du lieu. Mais les sujets parlants n'ont pas conscience de tous les détails de cette norme, et l'observateur étranger ne sait où la saisir, tandis que l'observateur indigène peut tenir pour essentiels des particularités de son parler personnel ou des fantômes de son imagination. Pour certains détails par où ils se distinguent de leurs voisins, ou qui ont une valeur expressive particulière, les sujets ont une sensibilité vive, tandis que, à côté, de fortes divergences passent inaperçues. Dès l'instant qu'une langue est fixée dans des monuments littéraires conservés par la mémoire de tout un groupe de lettrés ou, mieux encore, par l'écriture, le linguiste a un objet fixé sur lequel arrêter son attention, et cet objet n'est pas arbitrairement choisi : il est celui que les membres du groupe étudié ont établi d'une manière consciente et voulue.

D'ailleurs le rôle des langues littéraires dans l'évolution des langues n'est pas négligeable. Sans doute les langues littéraires ne permettent pas d'observer les innovations spontanées ; elles n'en présentent que les conséquences fixées, parfois un long temps après le moment où ont eu lieu les changements. Mais c'est souvent sur la forme qui apparaît fixée dans les langues littéraires, ou du moins sur une forme modifiée par les langues littéraires, que reposent les évolutions linguistiques ultérieures. Ce n'est pas seulement parce qu'on ne le connaît guère sous d'autres formes que le latin classique doit être considéré par les romanistes ; c'est aussi parce qu'il a été la langue enseignée à l'école, celle qu'on s'efforçait de reproduire, sans y toujours réussir ; et des traits de la langue vulgaire, comme la conservation de *-s* finale ou de la diphtongue *au,* sont dus sans doute à l'influence de la langue des lettrés. Le développement de l'arabe n'aurait pas été ce qu'il a été en fait si l'arabe n'était d'abord et avant tout la langue du Coran et de toute la grande littérature qui s'y rattache. Une langue qui a une force d'expansion est nécessairement l'idiome d'un groupe d'hommes actifs, ayant le sentiment de leur force, et qui traduisent cette conscience de leur valeur dans une littérature plus ou moins développée. Cette littérature est elle-même un moyen d'action. De tout cela le grec fournit les exemples les plus illustres. On ne saurait donc négliger les langues littéraires ou s'en servir comme d'un simple moyen pour entre-

voir, à travers les faits qu'elles présentent, les traits indistincts de parlers populaires qui ne sont pas attestés ou qui le sont mal.

*
* *

Les langues littéraires entrent dans la catégorie des langues spéciales et en représentent le type sans doute le plus important à l'époque historique.

Le parler se définit tout d'abord par la localité où il est employé. Sauf le cas — du reste fréquent — où une langue commune se répand sur un territoire étendu et supprime l'usage des anciens parlers locaux, il existe autant de manières différentes de parler qu'il y a de localités habitées distinctes : chaque petit groupe local tend à avoir son parler propre. Et, même dans le cas où une langue commune vient de se répandre, on constate que cette langue est parlée de manière un peu différente dans chaque localité, au moins par ceux des habitants qui sont fixés étroitement dans la localité, qui n'ont pas de nombreuses relations au dehors et qui ne se sentent pas tenus de parler la langue commune dans toute sa pureté. Les Grecs en sont arrivés ainsi à avoir au VIe siècle av. J.-C. à peu près autant de parlers que de cités autonomes.

Mais la notion de parler local est loin d'épuiser toutes les particularités que le linguiste doit envisager. Abstraction faite des particularités individuelles — qui peuvent avoir parfois leur importance, — il faut tenir compte de tous les parlers de groupements particuliers : chaque profession spécialisée a sa langue, ou, si l'on veut, son argot ; chacune des occupations qui groupent pour un temps une part des habitants de la localité détermine aussi des particularités linguistiques : il y a chez les peuples de civilisation inférieure des manières de parler propres à la chasse, à la pêche, à certaines récoltes, celle du camphre par exemple (voir Lasch, *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien,* vol. XXXVII [1907] et A. van Gennep, *Revue des études ethnographiques et sociologiques*, juin-juillet 1908). Chez les modernes, tout le monde a eu par exemple occasion d'observer l'argot des écoles spéciales ou de la caserne ou la langue des sports. La langue religieuse est presque toujours distincte de la langue courante, et, s'il arrive qu'elle se confonde pour un temps avec la langue courante, elle ne tarde pas à s'en distinguer : le latin a été à Rome la langue des chrétiens parce que c'était la langue de tout le monde, et il est demeuré la langue de l'Église catholique romaine, alors qu'il n'est plus la langue parlée de personne ; le Coran a été écrit dans l'arabe courant du temps ; mais l'arabe littéral, demeuré la langue religieuse de tous les Musulmans, n'est plus aujourd'hui parlé par aucun sujet. Sauf les grandes langues à la fois littéraires et religieuses, les langues spéciales

sont en général assez mal étudiées ; et c'est une grave lacune dans les recherches linguistiques ; car elles ont joué et continuent de jouer dans le développement des langues un grand rôle. Elles sont du reste souvent malaisées à étudier ; car on n'en peut guère avoir une connaissance précise sans faire soi-même partie du groupe où elles sont parlées, et ceux qui les parlent ne donnent d'ordinaire aux « étrangers » que des indications approximatives ou peu exactes ; les langues spéciales sont toujours un peu des langues secrètes, et il n'est pas rare qu'on les cache tout à fait.

Il peut arriver qu'une langue spéciale dépasse les limites des parlers locaux ; car les groupes qui la parlent peuvent appartenir — et appartiennent souvent — à des localités distinctes. Les langues littéraires, qui sont des langues spéciales, présentent en général ce caractère à un degré éminent, et l'on a même pu dire, avec quelque exagération, que chaque genre littéraire grec a gardé le dialecte de la région où il a été cultivé pour la première fois.

La façon dont les langues spéciales se différencient de la langue locale est variable. Une langue spéciale, notamment une langue religieuse, peut être une langue entièrement étrangère, ou une langue de même famille, mais de type différent. Ce peut être une variété spéciale du parler local. Très souvent les langues spéciales ne se distinguent du parler général dans la localité que par des particularités, plus ou moins nombreuses, de vocabulaire. Ce qui constitue le système de la langue, à savoir la prononciation d'une part, les caractéristiques grammaticales de l'autre, est commun à la langue générale et à toute une série de langues spéciales : c'est seulement par des termes spéciaux, et non par la manière d'articuler ou de grouper les mots et de les fléchir, que les argots des écoles, le parler de la caserne, les langues des métiers, les langues des sports, se distinguent actuellement de la langue commune. Par le fait même qu'ils constituent des systèmes organisés, le système phonétique et le système morphologique ne se prêtent pas plus à être modifiés par les groupes sociaux que par les individus. Au contraire le vocabulaire, composé d'éléments autonomes, dont chacun a son existence propre, indépendante de tout autre mot dans une large mesure, est pliable en tous sens et susceptible de variations illimitées. C'est donc par le vocabulaire que les langues spéciales tendent à se caractériser. Une langue peut se vider de tout son vocabulaire propre sans perdre rien de son système ; il existe par exemple un arménien tsigane, qui, pour la prononciation et la grammaire, est du pur arménien, mais dont le vocabulaire est tout entier étranger à l'arménien. Les langues spéciales tirent de cette possibilité la plupart de leurs ressources ; elles consistent en général à remplacer les termes de la langue commune par des termes autres, soit empruntés à des langues

étrangères, soit formés à nouveau avec des éléments indigènes, mais détournés de leur sens, soit enfin déformés et mutilés suivant des règles définies. Il y a là un principe capital et qui domine toutes les théories des langues spéciales, pour autant que celles-ci ne sont pas des langues étrangères ou des fabrications artificielles et de simples mutilations de la langue commune : si elle n'est qu'une forme de la langue locale, une langue spéciale est d'ordinaire caractérisée presque uniquement par des particularités de vocabulaire.

*
* *

Les langues littéraires admettent diverses origines.

Tout d'abord c'est un fait fréquent, presque normal, que les cérémonies religieuses aient lieu dans une langue distincte du parler de tous les jours. Faire une cérémonie religieuse, c'est passer du domaine humain au domaine divin, sortir du monde profane et entrer dans le sacré. Pour y réussir, on est conduit à se servir d'une langue qui, par le fait qu'elle est autre, échappe aux associations d'idées qui rendraient peu vraisemblable un passage du domaine humain et terrestre à un monde supérieur (v. Hubert et Mauss, sur la doctrine du sacrifice, dans *Mélanges d'histoire des religions,* passim).

La difficulté qu'on éprouve souvent à interpréter des textes religieux ne tient pas seulement à ce que l'on sait mal la langue, la plupart du temps archaïque, dans laquelle ils sont rédigés et à ce que l'on n'est pas assez renseigné sur les choses auxquelles il est fait allusion. Il faut tenir compte de ce que les auteurs n'ont en général pas cherché à être aisément intelligibles et se sont au contraire plu à être obscurs, étranges, à ne pas s'exprimer comme ils l'auraient fait naturellement. Si les gâthâs de l'Avesta sont inintelligibles plus qu'à demi, c'est parce que délibérément on a cherché à les faire obscures ; l'ordre des mots y est différent de l'ordre naturel, et même un juxtaposé du type le plus courant, le nom du grand dieu Ahura Mazdâh, au lieu d'y figurer sous sa forme ordinaire, la seule qui soit attestée partout, s'y présente le plus souvent dans des ordres autres, soit que *Mazdāh* soit avant *Ahura,* soit que *Ahura* soit séparé de *Mazdāh.* L'obscurité des hymnes védiques ou, à Rome, du chant des frères Arvales n'est pas moins intentionnelle.

Or, les langues littéraires sont souvent issues de langues religieuses. Le sanskrit a été la langue d'une grande littérature religieuse, la littérature védique, avant de servir à des usages profanes. Et M. Sylvain Lévi a pu émettre l'hypothèse, très vraisemblable, qu'il a fallu des souverains venus du dehors, étrangers aux traditions de l'Inde, pour oser employer le sanskrit dans leurs documents officiels et pour commencer le mouvement

dont la conséquence a été le développement de la littérature sanskrite classique.

Les besoins du prosélytisme religieux ont donné lieu, à l'époque historique, à la création de toute une série de langues littéraires. Si l'on a constitué les alphabets gotique, arménien, slave, et si l'on a écrit des textes en gotique, en arménien, en slave, ç'a été pour évangéliser plus commodément les Gots, les Arméniens, les Slaves, et partout les textes religieux ont précédé les textes profanes. C'est de même pour propager le christianisme qu'on a écrit l'irlandais, l'allemand, le vieil anglais, sans créer pour cela des alphabets vraiment spéciaux. Ces langues, et surtout celles de ces langues qui ont reçu, par la création d'un alphabet propre et par une traduction des textes sacrés et liturgiques, une fixation solide, ont servi à des populations parlant des dialectes divers et sont demeurées sans grands changements durant des temps assez longs. Du gotique on ne connaît pas d'autre forme que celle qu'a fixée l'évêque Wulfila, et, d'où qu'ils viennent, les manuscrits n'offrent qu'un même aspect du gotique. De l'arménien ancien, on ne connaît aussi qu'une forme qui n'a pas cessé de s'écrire durant tout le moyen âge. Les apôtres Cyrille et Méthode semblent avoir employé dans leurs traductions, destinées à des Slaves de Moravie, leur slave propre, celui de la région de Salonique ; ce slavon ecclésiastique est demeuré depuis, avec un minimum de changements, chez les Bulgares, les Serbes et les Russes ; aujourd'hui encore, le russe renferme une foule de mots et de formes venus de cette langue, et l'orthographe russe lui doit une particularité aussi étrange que celle qui consiste à écrire, au génitif masculin singulier des adjectifs, *-ago* ce que l'on prononce *-ovo*. — L'arabe littéral, c'est-à-dire la langue du Coran, est encore le seul qu'on écrive, ou du moins qu'on veuille écrire, en pays arabe, et ce qui passe de vulgarisme dans des écrits est dû, non à l'intention, mais à l'ignorance de ceux qui écrivent. La persistance des langues religieuses devenues langues littéraires est très forte et devient à la longue une gêne. Le latin a été durant le moyen âge la langue savante de toute l'Europe occidentale et, fournissant une manière fixe de s'exprimer qui n'était pas celle dont on se servait pour les choses d'expérience courante, a fini par s'interposer entre les savants et la conception directe de la réalité ; l'extension prise par l'emploi littéraire des langues nationales à partir du XIIe-XIIIe siècle, et plus encore à partir du XVIe, a coïncidé avec le renouvellement de la pensée moderne.

Toutefois ces langues venues du prosélytisme religieux ont eu le mérite d'être des langues internationales, qui permettaient aux savants et aux lettrés de pays très divers de s'entendre sans difficulté. Quand une religion non nationale, comme le christianisme, le bouddhisme, l'islamisme, s'est étendue, elle a contribué à fixer des langues sacrées qui ont été sur

de vastes domaines des moyens de communication entre les prêtres et ensuite entre tous les lettrés. Une langue religieuse et littéraire est à la fois stable et internationalisée.

En dehors même du cas, le plus net de tous, des langues religieuses devenues langues littéraires, il existe des langues littéraires fixées et communes à des localités diverses, et qui sont dues, au moins au début, à des corporations de lettrés. Il y a eu en Irlande des *filé*, en Islande des *thul*, chez les Anglo-Saxons des *scop*. Dès qu'il y a quelque part une littérature, cette littérature tend à avoir sa langue, comprise sur un territoire étendu. La langue des chansons de gestes françaises du moyen âge n'est pas un parler local ; c'est une langue épique commune. Le *Beowulf* n'est pas un texte en un dialecte anglo-saxon défini. On observe de même dans le serbe de Dalmatie des langues épiques spéciales.

Même les chansons, dites populaires, ne peuvent servir au linguiste de textes pour l'étude des parlers locaux. Toutes sont suspectes d'avoir été transposées d'un parler à l'autre, et dans ces transports, les adaptations qu'elles subissent sont le plus souvent incomplètes ; la métrique, ou l'air sur lequel se chante la chanson, s'oppose souvent à certaines adaptations.

On s'exagère parfois l'importance des grandes œuvres littéraires pour la fixation des langues. Sans doute une œuvre capitale, qui sert pendant de longs siècles de fondement à une culture littéraire, comme la Bible et ses traductions, exerce sur le développement des langues une action considérable. Mais si des ouvrages, tels que la *Divine comédie* de Dante, les contes de Boccace, et les chansons de Pétrarque peuvent marquer le moment où une langue littéraire se fixe, et, par le fait qu'ils servent de modèles, lui donner un aspect en quelque sorte définitif, les auteurs qui les ont écrits n'ont en général été ni les premiers ni les seuls à écrire la langue dont ils se sont servis, et le succès de leurs œuvres n'a été possible que parce qu'elles étaient écrites dans une langue ayant déjà un rôle et une importance. Le toscan dont se sont servis Dante, Boccace et Pétrarque a eu très vite le caractère d'une langue commune pour la littérature en italien vulgaire. On voit ici, par un exemple, comment une langue littéraire sert promptement de langue commune à des hommes dont les parlers ordinaires sont différents.

* *
*

Les langues littéraires échappent à une partie au moins des changements qui atteignent les parlers courants, et par suite elles sont archaïsantes. Ainsi en lette, l'usage de séparer le préverbe du verbe n'existe plus dans le langage ordinaire ; mais la poésie dite populaire le conserve. Le français d'aujourd'hui a perdu l'usage du passé défini (prétérit simple) à

Paris et dans toute la région de parler parisien, dans un rayon de deux à trois cents kilomètres autour de Paris ; mais l'usage de ce prétérit est demeuré dans la langue écrite, et il est presque aussi nécessaire dans certains cas d'employer *il vint* en écrivant un récit qu'il paraîtrait ridicule de le dire dans le même récit parlé. Un Allemand du Sud emploie de même dans sa langue écrite des prétérits simples tels que *ich liebte,* qui ne figurent pas dans son parler ordinaire.

Donc, là même où la langue littéraire et la langue parlée sont proches l'une de l'autre, comme elles le sont actuellement en France dans la région parisienne — au sens large du mot —, les particularités de la langue littéraire peuvent être de nature grammaticale. Elles atteignent ainsi le système de la langue.

Il peut y avoir aussi des particularités de nature phonétique. Non pas que, en général, une langue littéraire ait des éléments phonétiques inconnus à la langue courante correspondante : on prononce la langue littéraire avec les voyelles et les consonnes qu'on emploie dans le parler courant. Mais il arrive qu'on emploie ces éléments d'une manière autre dans la langue littéraire que dans le parler courant et qu'on opère certaines substitutions. Par exemple, un Français en déclamant des vers ou en prononçant un discours public emploie à peu près les mêmes *è* ouverts et les mêmes *é* fermés que dans la conversation la plus familière ; mais, tandis que, en causant, il dit *léz enfants*, avec un *é* fermé, il dira s'il veut être « littéraire », *lèz enfants,* avec un *e* ouvert. Les langues littéraires comportent souvent des transpositions de ce genre. Quand, comme il arrive fréquemment, la langue littéraire repose sur un dialecte autre que celui auquel appartient le parler courant, ces transpositions sont constantes. Ainsi dans le slavon ecclésiastique qu'on employait en Russie au moyen âge comme langue littéraire, on était amené à employer *ra* là où dans la langue courante on disait *oro* et *žd* dans nombre de cas où la langue courante avait *ž* ; le nom de la « ville » était dans le parler ordinaire *gorod* et dans la langue littéraire *grad* ; la forme *gorod* de la langue courante a subsisté pour le nom, bien fixé dans l'usage familier, de la « ville » et les Russes continuent à dire *gorod*, tout en se servant de *grad* dans les noms de villes qui sont des composés savants : *Pétrograd* ; mais, pour un terme officiel comme celui de « citoyen », la forme littéraire a prévalu sur la forme courante *gorožanin*, qui a servi à désigner le « citadin », et le « citoyen » est maintenant nommé en russe à l'aide de la forme *graždanin,* qui est celle de la langue littéraire.

Archaïsme et dialectisme sont les deux traits qui caractérisent les langues littéraires, au moins en ce qui concerne les particularités de grammaire ou de structure phonétique.

Mais, on l'a vu, c'est surtout le vocabulaire qui est propre aux langues

littéraires. En France, où la langue littéraire ne se distingue pas profondément de la langue courante, il n'y a guère de mots propres à la littérature ; ceux de ces mots qui étaient fréquents autrefois, comme *coursier* ou *guerrier,* semblent ridicules aujourd'hui ; il en a été introduit d'autres, mais dont la période d'usage n'a pas été longue en général. Le principal trait que l'on remarque dans la langue littéraire française est l'abondance des termes empruntés au latin écrit ; mais le parler courant en a tant pris à la langue littéraire que la différence n'est plus très grande ; il est à peu près normal dans le français actuel le plus courant que l'abstrait correspondant à un verbe ou l'adjectif correspondant à un substantif soit une forme latine prise à la langue littéraire : l'action de « recevoir » est la *réception,* et l'on nomme *rationnel* ce qui est conforme à la *raison* (*ratio*). Si, dans le français d'aujourd'hui, il y a peu de différence entre la langue courante et la langue littéraire, c'est que la langue littéraire est, dans une large mesure, devenue la langue courante. Ailleurs, par suite de circonstances différentes, la langue littéraire a mieux gardé l'autonomie de son vocabulaire ; il y a par exemple, aujourd'hui encore, un vocabulaire poétique anglais distinct du vocabulaire de la langue littéraire de la prose, qui, comme en français, est voisin de celui de la langue courante.

Créer une langue littéraire consiste presque toujours à créer un vocabulaire, et l'expérience montre qu'on y réussit aisément. Au cours du XIXe siècle, il a été constitué ainsi plusieurs langues littéraires. Des nations qui ont repris conscience de leur autonomie se sont donné des langues littéraires en transformant leur vocabulaire. Les Tchèques, qui avaient germanisé leur vocabulaire slave, se sont donné au XIXe siècle un vocabulaire savant et littéraire purement tchèque où ne figure presque aucun terme d'emprunt, et où même des mots universels en Europe ont été remplacés par des termes tchèques nouvellement fabriqués. On voit avec quelle facilité peut s'introduire un vocabulaire inusité. Les langues littéraires n'ont guère en propre bien souvent que des particularités de lexique.

Un autre trait, mais qui tient au style plus qu'à la langue, est la structure des phrases. En parlant, on se contente d'ordinaire de phrases simplement construites, surtout dans les langues qui n'ont pas de littérature. Les langues littéraires, et principalement les langues écrites, sont amenées à compliquer les phrases pour exprimer des nuances de pensée et pour présenter les idées d'une manière complète, en se conformant aux détails de la réalité. La façon de combiner des phrases complexes se transmet d'un auteur à l'autre et devient l'un des traits caractéristiques de chaque langue littéraire. Une langue littéraire récente se reconnaît d'ordinaire au petit nombre et à la gaucherie des types de phrases qu'elle emploie.

Les langues écrites ont d'ailleurs de la raideur par nature. Les phrases de la conversation tirent de la situation des interlocuteurs, du ton de voix, des gestes une partie de leur clarté : même incomplètes et incorrectes, elles demeurent aisément intelligibles. Au contraire les phrases d'une œuvre écrite doivent pouvoir se comprendre par elles-mêmes ; il faut donc qu'elles soient régulières et complètes. Le grammairien y peut observer les règles dans leur rigueur. La raideur avec laquelle le système grammatical y est employé, qui est un des défauts de toute littérature, est rachetée en partie par la complexité et la variété des types de phrases et par la richesse du vocabulaire.

Dans le grec littéraire, le rapport de chaque phrase avec la précédente est indiqué par une particule δέ, γάρ, etc. Cet usage a son fondement dans la langue courante ; mais la constance de l'emploi des particules chez les écrivains est due sans doute à ce que les textes grecs conservés ont été composés, les uns pour être déclamés ou prononcés oralement devant des assemblées, les autres pour être lus, et lus par des lecteurs que ne guidait aucune ponctuation. Dans l'un et l'autre cas, il fallait, pour être compris, insister sur la façon dont s'articulaient les phrases du discours. A en juger par Ménandre et par quelques autres écrivains, la langue parlée ne faisait pas des particules un emploi aussi constant. Mais, de ces particules nécessaires pour la clarté, la langue littéraire a su tirer un ornement.

CHAPITRE II

VOCABULAIRE DE LA POÉSIE GRECQUE

C'est par des particularités de vocabulaire que se caractérisent avant tout les langues littéraires de la Grèce. Si ces particularités ne sont pas partout les mêmes, du moins elles appartiennent partout aux mêmes types. En faisant la théorie de la littérature, c'est sur le vocabulaire qu'Aristote est amené à insister en matière de langue, dans la *Poétique,* 1457 a 30 et suiv. et dans la *Rhétorique,* 1404 b et suiv.

En employant la langue courante, on est clair ; mais cela ne suffit pas à la poésie ; il lui faut une langue relevée, qui sorte de l'ordinaire : Aristote, Poét. 1458 a 18 : λέξεως ἀρετὴ σαφῆ καὶ μὴ ταπεινὴν εἶναι, et Rhét. 1404 b 1 ὁρίσθω λέξεως ἀρετὴ σαφῆ εἶναι..... καὶ μήτε ταπεινὴν μήτε ὑπὲρ τὸ ἀξίωμα, ἀλλὰ πρέπουσαν· ἡ γὰρ ποιητικὴ ἴσως οὐ ταπεινή, ἀλλ' οὐ πρέπουσα λόγῳ. Pour n'être pas plate et pour convenir à la poésie, la langue doit donc différer de l'usage courant et avoir un certain caractère « étranger » : Rhét. 1404 b 8 τὸ γὰρ ἐξαλλάξαι ποιεῖ σεμνοτέραν (la λέξιν)· ὥσπερ γὰρ πρὸς τοὺς ξένους οἱ ἄνθρωποι καὶ πρὸς τοὺς πολίτας τὸ αὐτὸ πάσχουσιν καὶ πρὸς τὴν λέξιν. Διὸ δεῖ ποιεῖν ξένην τὴν διάλεκτον· θαυμασταὶ γὰρ τῶν ἀπόντων εἰσίν, ἡδὺ δὲ τὸ θαυμαστόν ἐστιν.

On obtient cet aspect spécial de la langue poétique en évitant en partie le mot propre, κύριον, et en se servant ou de mots étrangers à la langue courante, de γλῶτται, ou de divers procédés : Aristote, Poét. 1457 b 1 ἅπαν δὲ ὄνομά ἐστιν ἢ κύριον ἢ γλῶττα ἢ μεταφορὰ ἢ κόσμος ἢ πεποιημένον ἢ ἐπεκτεταμένον ὑφῃρημένον ἢ ἐξαλλαγμένον. D'autre part les mots sont simples ou composés : Poét. 1457 a 31 ὀνόματος δὲ εἴδη τὸ μὲν ἁπλοῦν..... τὸ δὲ διπλοῦν..... εἴη δ'ἂν καὶ τριπλοῦν καὶ τετραπλοῦν ὄνομα καὶ πολλαπλοῦν. La poésie recourt aux mots composés et à tout ce qui n'est pas les termes de la langue ordinaire : elle se distingue par là de la prose : Rhét. 1404 b 26 ὄντων δ'ὀνομάτων καὶ ῥημάτων ἐξ ὧν ὁ λόγος συνέστηκεν, τῶν δὲ ὀνομάτων

τοσαῦτ' ἐχόντων εἴδη ὅσα τεθεώρηται ἐν τοῖς περὶ ποιητικῆς, τούτων γλῶτταις μὲν καὶ διπλοῖς ὀνόμασι καὶ πεποιημένοις ὀλιγάκις καὶ ὀλιγαχοῦ χρηστέον..... τὸ δὲ κύριον καὶ τὸ οἰκεῖον καὶ μεταφορὰ μόναι χρήσιμαι πρὸς τὴν τῶν ψιλῶν λόγων λέξιν. Σημεῖον δ'ὅτι τούτοις μόνοις πάντες χρῶνται· πάντες γὰρ μεταφοραῖς διαλέγονται καὶ τοῖς οἰκείοις καὶ τοῖς κυρίοις.

Sans doute il n'y a pas dans les parties conservées de la *Poétique* de développement sur le rôle des mots composés. Mais on sait par la *Rhétorique* qu'Aristote voyait dans l'emploi des composés l'un des principaux procédés de la poésie, ainsi Rhét. 1405 b, 35, il en donne des exemples caractéristiques : τὸν πολυπρόσωπον οὐρανὸν τῆς μεγαλοκορύφου γῆς, πτωχόμουσος κόλαξ, etc., et il ajoute : πάντα ταῦτα ποιητικὰ διὰ τὴν διπλωσιν φαίνεται ; plus explicitement encore, on lit Rhét. 1406 a 35 οἱ δ'ἄνθρωποι τοῖς διπλοῖς χρῶνται ὅταν ἀνώνυμον ᾖ καὶ ὁ λόγος εὐσύνθετος, οἷον τὸ χρονοτριβεῖν, ἀλλ' ἂν πόλυ, πάντως ποιητικόν. Διὸ χρησιμωτάτη ἡ διπλῆ λέξις τοῖς διθυραμβοποιοῖς· οὗτοι γὰρ ψοφῶδεις. De même Poét. 1459 a 9 τῶν ὀνομάτων τὰ μὲν διπλᾶ μάλιστα ἁρμόττει τοῖς διθυράμβοις.

L'observation d'Aristote a une importance linguistique : la composition n'est pas, dans les langues indo-européennes, un procédé de la langue courante ; c'est un procédé savant et généralement artificiel. Il y a des langues comme le slave où tous les composés connus sont artificiels et traduisent des composés étrangers, soit germaniques, comme *vojevoda* « général » (littéralement « conducteur d'armée ») qui équivaut au vieux haut-allemand *heri-zogo,* soit plus souvent grecs. Et même un mot slave, non traduit, et appartenant à la langue courante, comme le nom de l' « ours », *medvědĭ* (littéralement « mangeur de miel »), est artificiel ; c'est un terme fabriqué pour tenir la place du nom propre de l'animal, frappé de quelque interdiction. Dans l'Inde, les composés abondent : mais on les voit se multiplier au fur et à mesure que la langue devient plus artificielle, et le sanskrit classique, qui n'est qu'une langue littéraire, a pour procédé principal la composition. La composition est l'un des traits qui sont éminemment propres aux langues techniques et savantes. En prose le caractère savant des composés est presque toujours évident ; un mot de la prose attique et de la comédie sicilienne comme ἀλεξιφάρμακον « contre-poison » en est le type.

L'examen des textes confirme l'observation d'Aristote. La poésie est pleine de composés. Un texte qui, comme le nome des *Perses* de Timothée, est le type même de la langue poétique a des composés presque à chaque vers : χρυσοκίθαρον 215, νεοτευχῆ 216, ἐπίκουρος 217, εὐγενέτας 219, μακραίων 219, ἰσήβαν 227, μουσοπαλαιολύμας (composé à 3 termes) 229, λιγυμακροφώνων 232, ποικιλόμουσον 234, etc. Les composés servent de synonymes poétiques aux mots courants ; ainsi ἰσήβαν cité ici est l'équivalent du mot composé ἰσῆλιξ (qui est chez Xénophon) ou de ὁμῆλιξ, et le

terme attique est le dérivé ἡλικιώτης. Le composé εὐγενέτας, qui se retrouve chez Euripide, est particulièrement curieux ; la prose emploie εὐγενής, qui est aussi un composé ; mais ce composé est du nombre de ceux qui sont entrés dans l'usage courant ; pour obtenir un mot à effet, on a recouru à un mot rare et archaïque, attesté chez Homère, γενέτη, et l'on a restitué ainsi la valeur « poétique » du composé.

Comme on le voit par εὐγενέτᾱς, la composition ne suffit pas à elle seule à fournir les éléments d'une langue poétique, c'est-à-dire d'une langue différente de la langue courante et propre à faire constamment impression sur l'auditeur ou le lecteur. On recourait de plus à des mots non usuels, à ce que les Athéniens nomment des γλῶτται. Aristote les définit : Poét. 1457 b 3 λέγω δὲ κύριον μὲν ᾧ χρῶνται ἕκαστοι, γλῶτταν δὲ ᾧ ἕτεροι, ὥστε φάνερον ὅτι καὶ γλῶτταν καὶ κύριον εἶναι τὸ αὐτό, μὴ τοῖς αὐτοῖς γε· τὸ γὰρ σίγυνον Κυπρίοις μὲν κύριον, ἡμῖν δὲ γλῶττα (cf. sur le mot cypriote, qui vaut δόρυ, Hérodote, V, 9). Aristote décrit l'effet des γλῶτται Poét. 1458 a 18 : λέξεως δὲ ἀρετὴ σαφῆ καὶ μὴ ταπεινὴν εἶναι· σαφεστάτη μὲν οὖν ἐστὶν ἡ ἐκ τῶν κυρίων ὀνομάτων, ἀλλὰ ταπεινή..... σεμνὴ δὲ καὶ ἐξαλλάττουσα τὸ ἰδιωτικὸν ἡ τοῖς ξενικοῖς κεχρημένη· ξενικὸν δὲ λέγω γλῶτταν καὶ μεταφορὰν καὶ ἐπέκτασιν καὶ πᾶν τὸ παρὰ τὸ κύριον. Ἀλλ' ἄν τις ἅμα ἅπαντα τοιαῦτα ποιήσῃ, ἢ αἴνιγμα ἔσται ἢ βαρβαρισμός· ἀχ μὲν οὖν ἐκ μεταφορῶν, αἴνιγμα, ἐὰν δὲ ἐκ γλωττῶν, βαρβαρισμός..... Τὸ μὲν γὰρ μὴ ἰδιωτικὸν ποιήσει μηδὲ ταπεινόν, οἷον ἡ γλῶττα καὶ ἡ μεταφορὰ καὶ ὁ κόσμος καὶ τἆλλα τὰ εἰρημένα εἴδη, τὸ δὲ κύριον τὴν σαφήνειαν et 1458 b 31 Ἀριφράδης τοὺς τραγῳδοὺς ἐκωμῴδει, ὅτι ἃ οὐδεὶς ἂν εἴποι ἐν τῇ διαλέκτῳ τούτοις χρῶνται, οἷον τὸ « δωμάτων ἄπο » ἀλλὰ μὴ « ἀπὸ δωμάτων » ..... καὶ τὸ « σέθεν » καὶ τὸ « ἐγὼ δέ νιν » καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτα. Rhét. 1410 b 11 ὅσα τῶν ὀνομάτων ποιεῖ ἡμῖν μάθησιν ἥδιστα· αἱ μὲν οὖν γλῶτται ἀγνῶτες, τὰ δὲ κύρια ἴσμεν. En somme, les poètes sont obligés de se conformer en quelque mesure à l'usage courant pour être intelligibles et de s'en écarter pour que leur langue se distingue de celle de la prose ; ils s'adressent à des auditeurs qui sont dressés à comprendre cette langue spéciale et d'ailleurs résignés à admirer ce qu'ils ne comprennent pas tout à fait.

Les γλῶτται ne sont pas également propres à tous les genres poétiques. Sous l'influence de la langue homérique, qui était archaïque et renfermait par suite beaucoup de mots obscurs, on tenait les γλῶτται pour caractéristiques de la langue de l'épopée : Rhét. 1406 b 2 αἱ δὲ γλῶτται (χρησιμώτατται) τοῖς ἐποποιοῖς· σεμνὸν γὰρ καὶ αὐθαδες· ἡ μεταφορὰ δὲ τοῖς ἰαμβείοις· τούτοις γὰρ νῦν χρῶνται. Les γλῶτται ne doivent pas être employées hors de propos, et Aristote blâme Euripide d'avoir, dans son *Téléphe*, exprimé l'idée toute simple de « ramant » par la périphrase κώπης ἀνάσσων où ἀνάσσειν est une γλῶττα empruntée à la langue homérique (ce terme était un mot propre au dialecte arcado-cypriote, mais une γλῶττα en ionien-attique).

La métaphore est moins un fait de langue qu'un procédé de style ; il n'y a pas lieu d'y insister ici. Quant aux autres faits cités par Aristote, le πεποιημένον, etc., ils rentrent au fond dans la catégorie des γλῶτται. Le recours à des synonymes des mots ordinaires obtenus soit par la composition, soit par des emprunts à d'autres dialectes, et surtout à des ouvrages littéraires écrits en d'autres dialectes et à date ancienne, est le trait essentiel qui caractérise les langues poétiques grecques.

CHAPITRE III

DÉBUTS DES LANGUES LITTÉRAIRES GRECQUES

On manque de données sur les débuts des langues littéraires de la Grèce, comme sur les débuts de l'histoire des cités grecques.

Après la brillante civilisation « égéenne » du second millénaire avant l'ère chrétienne, dont les fouilles faites en Crète montrent l'éclat et l'originalité, il y a eu toute une période de moyen âge, relativement barbare. On n'a pas le moyen de déterminer en quelle mesure les envahisseurs grecs ont participé à la culture « égéenne ». Les textes crétois de la période « minoenne » n'ont pas été déchiffrés ; et l'on est tenté d'admettre, on l'a déjà dit, que la langue de la civilisation crétoise a été un idiome différent du grec et qu'on n'a même aucune raison de tenir pour indo-européen. Sur la langue de la civilisation mycénienne, on ne saurait rien affirmer ; il est probable qu'elle a été hellénique, qu'elle a appartenu par exemple à l'un des groupes dialectaux le plus anciennement établis en Grèce propre, au groupe arcado-cypriote (ou au groupe ionien ?). Mais, au cours des invasions successives des tribus helléniques, la région est devenue de plus en plus barbare, et du XIe au IXe siècle av. J.-C., il ne subsistait que des débris de la civilisation antérieure, quelque chose d'assez comparable à ce qu'il y a eu en Europe du IXe au Xe siècle ap. J.-C. On n'aperçoit donc chez les Grecs des Xe-IXe s. av. J.-C. ni art, ni écriture, ni littérature de caractère savant ; avant le VIIIe siècle av. J.-C., rien n'apparaît de la civilisation grecque. Et quand on rencontre vers le VIIe siècle un art, il est d'aspect barbare : les vases du Dipylon donnent déjà, avec leurs lignes fermes et précises, une idée de ce que l'art grec devait être un jour ; mais le dessin est raide, quasi géométrique, bien loin de la science souple, de l'élégance, de la grâce des artistes « égéens ».

Ce qui frappe d'ailleurs, c'est la rapidité avec laquelle se sont faits les progrès de l'art grec : à un VIe siècle encore tout primitif, succède pour

la sculpture un ve siècle déjà classique. La littérature, qui demande une technique matérielle moindre que les arts plastiques, a précédé la sculpture ; mais ses progrès n'ont sans doute pas été moins rapides en leur temps. Du viiie siècle, on ne sait rien ; au viie, l'épopée homérique, encore à demi anonyme, est constituée ; des lyriques comme Archiloque et Alcman sont déjà des écrivains qui ont une forte personnalité, un art achevé. Le développement de la littérature a marché de pair avec celui de l'architecture : des statues barbares décoraient à Sélinonte des temples qui avaient la beauté des plus harmonieux.

Il y a certainement eu en Grèce une littérature « populaire » rude et sans art, comme partout. Mais il n'en reste rien. Tout ce qui a subsisté est l'œuvre de lettrés qui avaient appris leur métier ; tout est écrit dans les langues littéraires qui se sont fixées de bonne heure, et nulle part on ne voit un parler grec courant servir à la littérature. Comme tout en Grèce, la langue n'apparaît que stylisée, et c'est ce qui donne aux choses grecques l'aspect idéalisé auquel elles doivent leur prestige. Même les inscriptions, dont la langue est presque toujours officielle ou technique, ne laissent guère transparaître le parler ordinaire et familier.

L'usage de l'écriture ne semble pas remonter au delà du viiie siècle : on avait des listes de vainqueurs à Olympie depuis 776, des listes d'éphores de Sparte depuis 757, des listes d'archontes d'Athènes depuis 683. Aucune inscription conservée ne paraît être plus ancienne que le viie siècle, et encore a-t-on très peu d'inscriptions remontant aussi haut ; aucune n'est datée d'une manière sûre. Les poètes homériques, qui décrivent une époque héroïque, antérieure à la domination dorienne sur le Péloponnèse, font abstraction de l'écriture et se gardent d'en mentionner l'emploi de même qu'ils évitent de parler des Doriens à Sparte ou à Argos. Les plus anciens textes littéraires connaissent donc encore par tradition une époque où l'on n'écrivait pas le grec.

Au moment où la littérature est apparue et s'est développée, sans doute avec rapidité, le monde hellénique, très divers, sentait son unité. Il y avait à peu près autant de cités, c'est-à-dire d'États, que de localités notables. Mais toutes se tenaient pour unies par un lien commun, et l'hellénisme était une réalité pour les Hellènes eux-mêmes et pour les étrangers. On rencontre en Egypte des Grecs dès le viie siècle av. J.-C. — l'inscription du colosse d'Abou-Simbel a été gravée vers 690 av. J.-C. — ; or, le roi Amasis réunit vers 560 av. J.-C. les établissements grecs dans le port unique de Naucratis, où l'on trouve des Grecs de toute sorte : les Ioniens, notamment ceux de Milet, y avaient la prééminence, mais il n'y manquait pas de Doriens d'Egée, de Rhodes, de Cnide, ni d'Eoliens de Mitylène. Dès le viiie siècle, des Grecs de toutes les régions se rencontrent à Olympie, et de 588 à 484 on y signale douze victoires de citoyens de Crotone.

Les cités les plus distantes ont des relations les unes avec les autres, Sybaris avec Milet par exemple. La prospérité de Corinthe était due à ce qu'elle servait d'intermédiaire entre les Grecs d'Orient et ceux d'Occident : les Doriens de Corinthe étaient en relations avec les Ioniens de l'Eubée et de Samos. On n'est donc pas surpris de lire dans le Catalogue des vaisseaux, B 530, le terme de Πανέλληνες, qui se retrouve chez Archiloque. Le nom de l'Ἑλλάς est plusieurs fois dans l'Odyssée. Hésiode a nettement l'idée de l'hellénisme, et cette idée est au fond des poèmes homériques. Les ressemblances générales de structure qui font partout reconnaître au premier abord un temple grec caractérisent l'unité du monde hellénique.

L'unité de la langue demeurait évidente, et, dans un grand nombre de cas, les sujets parlants ne pouvaient manquer de se rendre compte des transpositions à réaliser pour passer d'un dialecte à un autre, ainsi :

ionien-attique	Μοῦσα	=	dorien	Μῶσα	=	lesbien Μοῖσα
—	φέρουσα	=	—	φέρωσα	=	— φέροισα

etc. Quand un Argien disait πεδαϝοικος, mais un Ionien et un Athénien μέτοικος, ils sentaient vite l'équivalence des deux mots. Lorsque des Grecs ayant des parlers divers s'empruntaient des mots, ils savaient faire les transpositions nécessaires pour les adapter chacun à leur parler ; et c'est ce qui fait qu'il est d'ordinaire impossible de déterminer quels mots les parlers grecs se doivent les uns aux autres, bien que le nombre de ces emprunts soit assurément grand. Quelquefois seulement de menus détails avertissent de l'emprunt ; si, par exemple, ὄλπη et ὄλπις, apparentés au sanskrit *sarpíḥ* « graisse » et au vieux haut allemand *salba,* allemand moderne *Salbe,* étaient à Athènes des mots indigènes, ils auraient un esprit rude initial ; ces mots ont donc été empruntés à des parlers d'Asie Mineure à ψίλωσις. L'arcadien παρ-*h*εταξαμενος que fournit une inscription avertit que ἐτάζω, ἐτε(ϝ)ός, ἔτυμος ont eu un *h* initial, et en effet ce *h* se retrouve dans le mot parent ὅσιος et répond à *s* du sanskrit *satyáḥ* « vrai » ; il résulte de là que, en attique, ἔτυμος est un mot emprunté à des parlers à ψίλωσις ; ce n'est pas surprenant pour un adjectif désignant une idée morale : la Grèce d'Asie a précédé la Grèce continentale dans la civilisation. Parfois on peut préciser le point de départ d'un mot : sur quelque point du domaine éolien où la forme correspondante à l'ionien-attique ἀνα est ὀνα, le mot ὄναρ a été interprété par ὄν-αρ, et l'on a opposé la « réalité », ὕπ-αρ, au songe, ὄν-αρ ; si donc l'attique a ce mot ὕπαρ, c'est pour l'avoir emprunté à l'éolien, tout comme il doit ῥοδόν à l'éolien (v. p. 43). Mais pour un cas de ce genre qu'il peut déterminer, il y en a cent qui échappent au linguiste.

La religion marque bien l'unité de l'hellénisme. Il y a eu des fétiches

spéciaux pour tel ou tel sanctuaire, des cultes locaux, des croyances populaires propres à tel ou tel petit groupe. Mais les grands dieux sont les mêmes chez tous les Hellènes. Partout on honore Zeus, Apollon, Poseidon, Athènè, par exemple. Les dieux qui figurent au premier rang dans les poèmes homériques sont ceux de la Grèce entière, au moins ceux des classes dominantes de toute la Grèce.

En somme, la littérature grecque s'est développée en un temps où, malgré leur émiettement politique, les Hellènes avaient conscience de leur unité. Elle n'a donc pas été, pas plus que l'architecture, un fait local, mais un fait hellénique.

L'unité de l'hellénisme s'explique par le grand mouvement de la colonisation qui domine la période ancienne de l'histoire grecque. L'extrémité méridionale de la presqu'île balkanique a fourni aux Hellènes leur centre de dispersion, et les sanctuaires d'Olympie et de Delphes, communs à tous les Hellènes, sont dans la Grèce continentale. Mais ce qui a fait la puissance de l'hellénisme, c'est son expansion dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée au loin ; nulle part des Hellènes ne se sont enfoncés dans les terres : leurs établissements ne sont que des ports et le domaine qui s'étend immédiatement autour de ces ports ; peu nombreux, les Hellènes n'ont occupé que les bords de la mer ; en Sicile même, ils n'ont jamais vraiment tenu l'intérieur ; et l'on ne voit pas que, en Grèce continentale, ils aient eu de relations importantes avec les barbares du Nord : la Grèce proprement dite ne dépasse pas la partie étroite et effilée de la presqu'île balkanique. Si éloignés qu'ils aient été les uns des autres, les Hellènes ne regardaient du côté des continents auxquels ils étaient adossés que pour y commercer ; leur domaine était la Méditerranée qu'ils parcouraient en tous sens et où ils se rencontraient de port en port. Sans doute, la propriété rurale et le travail de la terre étaient, avec le commerce, les principales sources de richesse, et ce sont d'une part des clients, de l'autre des terres et des sujets pour les cultiver que cherchaient les conquérants. Mais c'est de la mer que venaient les colons, et ils n'ont pu nulle part s'en écarter. Sauf pour certaines cités doriennes où l'aristocratie dominante vivait du travail agricole des vaincus — Sparte en est le type, avec les cités crétoises —, l'importance d'une cité grecque se mesure au rôle qu'elle joue sur mer ; la prospérité et le déclin successifs des grandes cités eubéennes de Chalcis et d'Erétrie, des grandes cités de l'Ionie d'Asie comme Milet, et ensuite de Corinthe, d'Athènes ou de Syracuse dépendent immédiatement des causes extérieures qui y ont développé ou ralenti le mouvement de la navigation. La civilisation grecque de l'époque historique est l'œuvre des cités maritimes.

La colonisation d'où dépend cette activité des Hellènes a été leur

grande œuvre du xe au vie siècle av. J.-C. ; ce qui a été la force des Grecs et ce qui fait que, aujourd'hui encore, la langue grecque survit, au moins dans le bassin oriental de la Méditerranée, c'est que des parlers grecs ont été installés sur tous les rivages méditerranéens. Des Hellènes de toutes sortes ont collaboré à cette œuvre ; des hommes de cités différentes s'unissaient pour fonder une colonie ; des colonies de parlers divers se juxtaposaient sur les mêmes rivages, et, en Sicile par exemple, on trouve côte à côte des colonies de dialecte dorien et de dialecte ionien. Dans chacune des grandes places de commerce, des Grecs de toute origine ont vécu côte à côte et ont trafiqué ensemble. S'ils avaient vécu d'une vie rurale, formant des groupes dialectaux massés sur des territoires continus, les Grecs auraient peut-être fini par constituer des nations différentes et des États de quelque étendue ; dispersés sur tous les bords de la Méditerranée, mêlés les uns aux autres, ils n'ont réussi à établir que des États minuscules ou de petites confédérations ; mais le sentiment supérieur de l'unité générale de l'hellénisme a persisté, en se renforçant toujours.

Ce n'est pas un hasard que les premières œuvres littéraires de la Gréce traduisent les sentiments des hommes qui ont participé à ce grand mouvement de la colonisation. Rien dans l'histoire ne donne une idée plus haute de ce que peut la volonté humaine que les progrès de cette petite nation qui en quelques siècles a réussi à dominer sur une mer immense; on saisit là, dans une période presque historique, l'un des actes du développement qui a imposé à une grande partie du monde les langues indo-européennes. On en peut rapprocher, à une époque plus voisine des temps modernes, les conquêtes des peuples scandinaves qui se sont établis jusqu'en Islande, et dont d'autre part les descendants ont retrouvé en Sicile et en Italie les traces des anciens Grecs ; et, comme les Grecs, les Scandinaves se sont en effet donné une littérature épique. L'Iliade présente sous une forme héroïque les combats que les Grecs ont dû livrer aux anciens peuples des rives de la Méditerranée, et l'Odyssée montre leurs navigateurs hardis allant d'aventure en aventure avant de pouvoir jouir du repos. Ces deux œuvres n'auraient pas un tel accent, elles n'auraient pas depuis ému tous ceux qui les ont lues, elles n'auraient pas dominé le développement littéraire de l'Europe si elles ne résumaient les sentiments qui ont agité des hommes actifs entre tous, héroïques entre tous, conquérants entre tous.

La civilisation grecque s'est développée dans les colonies, et c'est des colonies qu'est venue d'abord la littérature. La littérature lyrique apparaît à Lesbos, et la lyrique dorienne procède de celle de Lesbos : Terpandre, qui a posé la lyrique savante et l'a enseignée à Sparte, est un Lesbien d'Antissa ; et le premier lyrique « dorien » dont il reste quelque

chose, Alcman, est un étranger d'Asie Mineure hellénisé. A commencer par Archiloque, la lyrique ionienne se développe en Asie Mineure. La famille du plus ancien poète connu de la Grèce continentale, Hésiode, venait d'Asie Mineure, et, si les *Œuvres et jours* sont la moins « littéraire » des œuvres grecques, cela tient sans doute à ce que ce poème a été écrit en Béotie, dans un milieu moins civilisé que celui des colonies, chez des ruraux. Les plus anciens représentants de la lyrique chorale de type dorien dont on ait les noms, et peut-être quelques vers, Stésichore et Ibycus, sont des Ioniens, et Ibycus est d'une ville ionienne d'Italie, Rhegium. La comédie de Sicile, avec Epicharme et Sophron, a servi de modèle à la comédie attique. Les plus anciens philosophes viennent des colonies et ont beaucoup voyagé : Pythagore, né à Samos, s'est établi à Crotone et a été le fondateur de la philosophie dans la Grèce occidentale ; Xénophane de Colophon s'est établi à Élée, en Italie. Quand enfin la rhétorique s'est créée et développée à Athènes, les deux maîtres ont été Gorgias, de Léontium en Sicile, et Thrasymaque, de Chalcédoine. Sauf la tragédie, qui n'est du reste qu'une forme évoluée de la lyrique chorale et qui est le dernier en date des grands genres littéraires, tous les types littéraires de la Grèce ont été créés dans les colonies du VIIe au Ve siècle av. J.-C.

La langue des œuvres littéraires n'est donc jamais exactement celle d'une cité donnée, ou du moins ne l'a jamais été avant la création de l'empire athénien. Les anciennes langues littéraires de la Grèce ont un caractère dialectal plus ou moins pur, elles n'ont pas un caractère local. Et en effet elles ne s'adressaient pas aux habitants d'une cité, mais à un groupe de cités, et même au fond à toute la Grèce. En entendant un texte littéraire rédigé dans un dialecte différent du leur, les Hellènes savaient faire les transpositions nécessaires pour le comprendre à peu près. L'Iliade et l'Odyssée sont les épopées de la Grèce.

Beaucoup de cités ont employé le parler local dans leurs actes officiels, et les inscriptions en portent témoignage. Mais autre chose est un acte officiel destiné aux membres d'une étroite communauté, autre chose une œuvre littéraire qui s'adresse à toute une nation, ou à une partie notable d'une nation. La langue des œuvres littéraires représente donc une sorte de moyenne entre une série de parlers locaux, ou le résultat de mélanges.

Il ne faut pas prendre à la lettre l'affirmation, souvent répétée, que les genres littéraires de la Grèce ont conservé le dialecte de la région où ils se sont créés ; il serait malaisé de donner à cette doctrine un sens précis, du moins pour l'époque ancienne : sauf les imitations artificielles d'époque hellénistique ou impériale, il n'y a de lyrique en lesbien qu'à Lesbos et de poésie iambique qu'en Ionie ; et l'on ne sait pas où est née l'élégie ni où s'est créée la lyrique chorale. Mais, suivant les régions où s'est déve-

loppé chaque genre et suivant les conditions spéciales de ce développement, il y a eu une langue propre pour chacun. La langue de l'épopée est celle de toute la poésie hexamétrique et a servi aussi pour la poésie didactique, pour les oracles, pour toutes sortes de formules épigraphiques en vers; fréquemment alors elle a pris une couleur locale: on a sur des inscriptions de la langue épique dorisée. L'élégie, qui s'est développée en Ionie, est en langue épique fortement ionisée. Faite pour des cités doriennes, la lyrique chorale est dans une langue de type à peu près dorien, même quand, comme il est arrivé le plus souvent, elle est l'œuvre de poètes non doriens, ioniens comme Bacchylide ou béotiens comme Pindare. Ainsi chaque genre littéraire a sa langue, indépendante du parler de celui qui l'emploie. Dressés par leurs relations réciproques à comprendre le parler les uns des autres, les Grecs cultivés du VIe et du Ve siècles comprenaient des textes littéraires dans des dialectes divers, et il suffit de lire Platon pour voir quelle influence ont eue sur sa formation des œuvres poétiques de toutes sortes. Les γλῶτται, qui sont plus ou moins communes à tous les genres poétiques, établissent comme une sorte d'unité entre tous.

Du reste l'art hellénique classique qui n'est jamais pittoresque, qui ne vise pas au trompe-l'œil, qui n'est pas une copie de la réalité concrète, n'aurait pas trouvé dans l'emploi d'un parler courant le moyen d'expression qui lui convenait. Les langues littéraires de la Grèce sont stylisées comme tout l'est dans l'art grec, qui présente une interprétation de la réalité à l'aide de formes définies, choisies suivant des principes arrêtés. Le caractère artificiel de ces langues n'est pas un accident : il répond à des tendances générales.

*
* *

Si curieux qu'ils soient pour le linguiste, les parlers locaux n'ont pas de valeur durable, faute de rayonnement. L'hellénisme n'est intéressant qu'en tant qu'il est une civilisation. Dès le VIe siècle av. J.-C., le roi de Lydie Crésus recevait des philosophes grecs à sa cour, et le grand souverain achéménide Darius avait un médecin grec. Le grec qui a exercé une action au dehors, celui qui fait que le modèle grec domine aujourd'hui encore les langues de l'Europe, c'est celui des hommes cultivés. Une langue n'agit au dehors que dans la mesure où elle exprime une civilisation. La puissance de l'action du grec manifeste simplement le prestige de la culture hellénique, et avant tout des poètes, des philosophes, des savants qui ont pratiqué les langues écrites communes à tout l'hellénisme.

CHAPITRE IV

LES ORIGINES DE LA MÉTRIQUE GRECQUE

La métrique grecque appartient au même type que la métrique védique. Dans toutes les deux, l'accent propre des mots, — pur accent de hauteur, *ton*, et non *accent* au sens moderne — qui n'était en rien comparable à l'accent de l'allemand ou de l'anglais par exemple, et qui n'exerçait sur la quantité ou sur le timbre des voyelles aucune action appréciable, n'intervient à aucun degré, et la répartition des syllabes oxytonées ou barytonées est dans les vers chose indifférente. Dans toutes les deux, le vers est défini par des alternances de syllabes longues et de syllabes brèves : la métrique est quantitative ; le rythme n'est fondé que sur des alternances définies de syllabes de quantités différentes, comme on doit l'attendre d'après ce que l'on sait de la structure strictement quantitative de l'indo-européen commun.

La prosodie, c'est-à-dire l'ensemble des règles suivant lesquelles on définit les syllabes longues et les syllabes brèves, est exactement la même en grec et en védique. Est longue d'abord toute syllabe dont l'élément vocalique est long, ce qui arrive quand cet élément est soit une voyelle longue soit une diphtongue ; est longue également toute syllabe où une voyelle brève est suivie de deux consonnes. Chez Homère comme dans les védas, tout groupe de consonnes détermine ainsi une syllabe longue : les premières syllabes de ἑκτός, de ἔστι (ou ἐστι) et de πατρός sont longues ; par la suite, en conséquence d'un changement qui s'est produit dans la prononciation, les ensembles de deux consonnes du type de -τρ- se sont groupés intimement, et la première syllabe des mots tels que πατρός a eu la quantité brève tandis que la première syllabe de ἑκτός et de ἔστι (ἐστι) demeurait longue ; mais c'est une déviation secondaire dont on suit le développement depuis le VIe siècle av. J.-C., et qui ne change rien à l'identité originelle de la prosodie grecque et de la prosodie védique.

De plus, les vers védiques et les vers grecs d'une certaine étendue comportent une séparation de mots à une place fixe, qui n'est généralement pas le milieu exact du vers. Cette coupe ne coïncide nécessairement avec aucune coupe de sens ; elle se trouve parfois après un temps fort, parfois après un temps faible ; elle consiste dans le fait que, à place fixe, il y a une fin de mot.

Les principes de la métrique grecque et de la métrique védique sont donc identiques. Les mètres apparaissent au premier abord différents ; mais c'est qu'ils sont connus de part et d'autre après une longue période de développement autonome, où chacune des deux métriques a évolué à sa manière propre. Des restes de l'identité ancienne se laissent encore entrevoir.

Et dans le vers grec et dans le vers védique, la partie sensible est la fin ; sauf la dernière syllabe du vers, qui est indifférente dans l'un comme dans l'autre, c'est là que la quantité de chaque syllabe est soumise aux règles les plus précises. Au contraire, il n'y a presque aucune alternance définie de longues et de brèves dans le commencement d'un vers védique ; et ceci rappelle la « base » indifférente des vers éoliens, les licences du premier pied de l'hexamètre, les libertés spéciales du premier pied des vers iambico-trochaïques. Des vers d'Alcée récemment découverts offrent même, dans leurs six premières syllabes, une liberté dans l'emploi des longues et des brèves exactement comparable à celles que l'on observe dans la première partie des vers védiques, tandis que la fin du vers est fixe :

κῆνος δὲ γαώθεις Ἀτρεϊδᾶ[ν γάμω
δαπτέτω πόλιν ὡς καὶ πεδὰ Μυρσίλω
ἃς κ' ἄμμε βόλλητ' Ἄρευς ἐπιτευγὲ[ας
τροπᾶν ἐκ δὲ χόλω τῶδε λαθώμεθα,
etc.

Deux des types les plus courants de vers védiques, pareils pour le reste, diffèrent simplement par ceci que la fin de l'un, qui est un vers de 12 syllabes, est de la forme :

– ⏑ – ⏑ ⏓

et la fin de l'autre, qui a 11 syllabes, de la forme :

– ⏑ – ⏓.

On reconnaît ici l'opposition des vers grecs acatalectiques et catalectiques.

Certains mètres grecs se laissent rapprocher des mètres védiques. Les vers védiques étant strophiques, c'est à des types strophiques qu'il convient de les comparer. Or, la métrique éolienne à nombre de syllabes fixe est pareille à la métrique védique où chaque vers a un nombre déterminé de syllabes. Les vers des strophes védiques dites de *jagatī* et de *triṣṭubh*,

auxquels on vient de faire allusion, admettent deux formes différentes suivant la place de la coupe. La jagatī, type non catalectique, a :

⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏑̲

dans le cas de la coupe après 5 ; la variante avec une longue après la coupe, soit

⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ – ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏑̲

est beaucoup plus rare ; mais elle est recherchée dans un certain nombre d'hymnes où elle domine, et alors la cinquième syllabe du vers est généralement brève, si bien que l'ensemble du vers est de type trochaïque :

⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑ – ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏑̲.

Mais c'est un cas exceptionnel. Quand la coupe intervient après quatre syllabes, la structure du vers est la suivante :

⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑̲ ⏑ ⏑̲ – ⏑ – ⏑ ⏑̲.

Des quatre ou cinq premières syllabes, la première est, dans tous les cas, indifférente ; la seconde est plus souvent longue que brève, et la troisième plus souvent brève que longue, si bien que l'allure générale du commencement du vers est iambique, mais toutes les répartitions de longues et de brèves, y compris _____ ou ⏑⏑⏑⏑⏑ et ____ ou ⏑⏑⏑⏑, suivant la place de la coupe, se rencontrent. Le vers de *triṣṭubh* ne diffère du précédent que par sa fin catalectique et présente par suite une syllabe de moins ; les sept premières syllabes sont constituées de même dans les deux types, sans qu'on aperçoive la moindre différence.

Ces vers védiques, et surtout celui qui est coupé après quatre syllabes, offrent très souvent une disposition telle que celle-ci :

⏑̲ – ⏑ – – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑ ⏑̲

ou

⏑̲ – ⏑ – ⏑ ⏑ – – ⏑ – ⏑ ⏑̲

c'est-à-dire, à prendre les alternances telles qu'elles se présentent et sans essayer des répartitions rythmiques qui ne pourraient être qu'arbitraires, des alternances de dactyles et de trochées, ou, plus exactement, que les longues qui constituent les sommets du rythme y sont séparées les unes des autres tantôt par une et tantôt par deux brèves. On reconnaît aussitôt la caractéristique essentielle du vers éolien, le fameux énopliaque ; le vers saphique

παῖ Διός, δολόπλοκε, λίσσομαί σε

recouvre un vers védique de la forme suivante, qui est courante :

– ⏑ – ⏑̲ – ⏑ ⏑ – ⏑ – ⏑̲

à ceci près que le vers saphique ne comporte pas de coupe obligée et que le vers védique en a une. Le vers alcaïque

οὐ χρὴ κάκοισι θῦμον ἐπιτρέπειν

n'a pas en védique de parallèle exact ; mais on y retrouve le trait essentiel des longues séparées tantôt par une et tantôt par deux brèves ; seule diffère la place respective de ces groupes. Là même où ne se rencontrent pas ces suites de deux brèves dans les vers védiques et où l'on a par exemple le type fréquent

⏑ ⏑ ⏑ ⏑ – ⏑ – – ⏑ – ⏑ ⏑

la suite des longues et des brèves comporte une dissymétrie caractéristique, et le vers est irréductible à un type iambico-trochaïque. Les vers de Corinne, qui écrit dans l'éolien de Béotie, ont ce même caractère :

τὰν δ'ἴαν Μήας ἀγαθὸς
πῆς Ἑρμᾶς · οὕτω γὰρ Ἔρως
κὴ Κούπρις πιθέταν, τιὼς
ἐν δόρ.ως βάντας κρουφάδαν
κώρας ἐννέ' ἑλέσθη.

La disposition des strophes de trois ou quatre vers est à peu près la même dans les védas et chez les poètes lesbiens.

Les vers lesbiens et les vers védiques ont les uns et les autres un nombre de syllabes fixe, et, on l'a vu, en partie le même nombre de syllabes : le vers saphique ou alcaïque et le vers de triṣṭubh sont également des vers de onze syllabes.

Cet ensemble de concordances — auquel on pourrait ajouter si l'on faisait une étude minutieuse — suppose que le vers védique et le vers grec reposent sur un même type métrique. On l'a souvent contesté, en s'appuyant sur le fait que la métrique des textes de l'Avesta dont l'état linguistique est comparable à celui des textes védiques n'est pas quantitative. On rencontre dans la partie la plus ancienne de l'Avesta, dans les gāthās, des strophes qui, par le nombre de vers, le nombre de syllabes de chaque vers et la place de la coupe, recouvrent exactement des strophes védiques, mais où il n'y a pas d'alternances quantitatives. Et, nulle part dans l'Avesta les alternances quantitatives ne jouent dans le vers un rôle quelconque. On a supposé que ces vers non quantitatifs représenteraient le type le plus ancien dont le vers védique d'une part, le vers grec de l'autre seraient des perfectionnements. Mais, si l'on considère que le rythme quantitatif de la langue a été troublé en iranien ancien par le fait que les voyelles des polysyllabes en finale absolue n'ont plus de quantité définie (toutes sont marquées longues dans les gāthās, brèves dans l'Avesta récent, et le vieux perse ne fait aucune différence entre un ancien *-a* bref et un ancien *-ā* long à la finale), il est plus naturel d'admettre que le rythme quantitatif du vers s'est perdu en iranien. Il reste vrai seulement que, avec le temps et au fur et à mesure que les usages littéraires se sont

raffinés et arrêtés, la répartition des longues et des brèves a perdu, en Grèce comme dans l'Inde, beaucoup de la liberté qu'on observe encore dans les hymnes védliques et chez les anciens poètes éoliens. Mais, à ceci près, les concordances entre le vers védique et le vers éolien et l'accord de ce vers quantitatif avec le caractère quantitatif du rythme de la langue sont choses trop frappantes pour être fortuites. Par malheur, les langues indo-européennes autres que le grec et le sanskrit n'apprennent rien parce que la plupart sont connues à des dates où les changements survenus dans la langue avaient fait renouveler la métrique : le vers germanique ou irlandais dominé par l'accent d'intensité sur la syllabe initiale des mots ne saurait rien enseigner sur le vers indo-européen. Le latin même, quoique connu à une date relativement ancienne, est inutile ici : le saturnien est trop obscur, et les autres types métriques sont des imitations des vers grecs.

Les vers hexamétriques et iambico-trochaïques présentent par rapport à l'état qui est commun au védique et à l'éolien une innovation grave : un groupe de deux syllabes brèves y équivaut en certaines circonstances à une syllabe longue, ce qui fait que le vers n'a plus un nombre de syllabes fixe : l'hexamètre, où tous les temps faibles, sauf le dernier, se composent de deux brèves auxquelles on peut substituer une longue, peut avoir de 12 à 17 syllabes. Dans les vers iambico-trochaïques, un groupe de deux brèves équivalant à une longue peut même constituer un temps fort du vers, ainsi chez Archiloque :

οὐδὲ θαυμάσιον, ἐπειδὴ Ζεὺς πατὴρ Ὀλυμπίων

ou

ἐνάλιον καί σφιν θαλάσσης ἠχέεντα κύματα

et le fait revient souvent. Le plus ordinaire est cependant que les temps forts soient constitués par des longues :

χρημάτων ἄελπτον οὐδέν ἐστιν οὐδ' ἀπώμοτον.

En revanche, les types proprement ioniens n'offrent pas l'inégalité caractéristique des deux brèves et de la brève unique constituant alternativement un temps faible du rythme. La grande innovation qui consiste à admettre une substitution possible de deux brèves à une longue est donc rachetée par une régularité beaucoup plus grande du rythme : le vers épique et le vers iambico-trochaïque grecs se laissent couper en pieds, c'est-à-dire en mesures ayant des durées sensiblement égales, mais comportant un nombre de syllabes variables, tandis que le vers indo-européen avait un nombre fixe de syllabes, mais un rythme souple, et qui ne tendait à prendre une forme constante que dans les dernières syllabes. Le type représenté surtout par les Grecs de dialecte ionien, ici comme à d'autres points de

vue, offre un degré de l'évolution particulièrement avancé. La poésie lesbienne représente une tradition ancienne, et la poésie ionienne une création nouvelle.

Le rôle nouveau joué par les groupes de deux brèves et l'importante prise par le type dactylique tiennent à une innovation que le grec a introduite dans le rythme : le sanskrit, conservant sans doute l'usage indo-européen, a un rythme *ternaire,* et tend à faire alterner une longue avec une brève ; le grec admet le rythme *binaire* et supporte aisément l'alternance de deux brèves avec une longue.

On n'a rien pu dire du vers épique, qui ne trouve dans l'Inde aucun correspondant. L'alternance régulière d'une longue et de deux brèves — à chacune desquelles on peut substituer une longue — est propre au grec et n'a dans aucun vers védique un équivalent. Mais les vers védiques sont des vers lyriques et strophiques, non des vers épiques. Et la littérature épique de l'Inde, dont le mètre est de type iambique, est postérieure à la littérature « lyrique » des védas. Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que, dans toutes les parties sensibles de l'hexamètre homérique, le dactyle est beaucoup plus fréquent que le spondée, que le nombre des dactyles augmente encore si l'on restitue certaines formes archaïques de langage, que le spondée est surtout fréquent au premier pied et que, en dehors du premier pied et du dernier (d'où le dactyle est exclu par définition), un spondée n'est pas d'ordinaire constitué par un dissyllabe spondaïque ni même par deux longues terminant un mot : le spondée n'est dans le vers dactylique qu'en vertu d'une tolérance à laquelle on ne pouvait échapper sans renoncer à l'emploi d'un trop grand nombre de termes nécessaires.

Au moins en ce qui concerne la poésie lyrique, qui jouait dans le culte un grand rôle, Grecs et Aryens de l'Inde ont reçu de l'époque indo-européenne une tradition littéraire fixée. Cette tradition littéraire ne comportait aucun usage de l'écriture ; pas un texte proprement religieux de la Grèce n'est livré à une époque ancienne, et l'on sait que les druides de la Gaule par exemple évitaient l'emploi de l'écriture, malgré leur contact avec les Grecs et les Italiotes qui l'employaient ; c'est sans doute pour cette raison que la plupart des langues indo-européennes ont été si tardivement notées et que plusieurs qui, comme le gaulois ou le phrygien, ont dès l'antiquité cessé d'être parlées ont disparu sans qu'on en ait de textes ayant quelque étendue. Les hommes relativement cultivés des anciennes nations de langue indo-européenne évitaient manifestement l'usage de l'écriture, surtout en matière religieuse. Mais il y avait une tradition orale de poésie indo-européenne que révèle clairement l'identité des deux métriques, et dont il faut tenir compte pour expliquer les commencements de la poésie grecque.

CHAPITRE V

DE LA TRADITION DES TEXTES

Les papyrus littéraires qui ont été découverts et publiés ont montré que les textes anciens n'ont subi depuis le début de l'ère chrétienne, ou plutôt depuis l'époque des grands philologues d'Alexandrie, depuis le IIIe-IIe siècle av. J.-C., aucune altération fondamentale et que seules des fautes de détail s'y sont introduites. Dans la mesure où les écrivains anciens sont conservés, on les lit aujourd'hui — sauf naturellement beaucoup de menus changements — à peu près dans l'état où l'on pouvait les lire vers le IIe siècle av. J.-C.

Quant à ce qui s'est passé auparavant, on n'en saurait rien dire de certain. Une chose est sûre : tous les anciens ouvrages conservés le sont à travers les éditions qu'en ont données les philologues de l'époque hellénistique. Un exemple frappant du fait est le texte de la poétesse béotienne Corinne, contemporaine de Pindare : tous les fragments subsistants, qu'on les ait trouvés dans des manuscrits byzantins ou sur les débris de papyrus découverts en Égypte il y a quelques années, sont dans l'orthographe béotienne du IIIe siècle av. J.-C., c'est-à-dire représentent une graphie postérieure de plus de deux siècles à l'auteur original. Il ne faut pas être dupe des barbouillages dialectaux que les philologues hellénistiques ont répandus sur les textes ; par exemple on lit παρσένοις pour παρθένοις chez Alcman, parce que à l'époque classique le θ se prononçait σ à Sparte : mais l'inscription laconienne de Damônôn, bien que très postérieure à Alcman, emploie régulièrement le θ : ανεθεκε, etc. En ce qui concerne l'orthographe, la graphie et les formes grammaticales, ce que fournit la tradition, c'est ce qu'ont admis les philologues hellénistiques ; mais on ne peut contrôler ni la valeur des données qu'ils ont utilisées ni la manière dont ils s'en sont servis.

Les moyens de critique dont on dispose sont en effet entièrement

incertains. Le meilleur de tous est la métrique : un examen attentif des faits de métrique avertit souvent de l'impossibilité de certaines leçons ; c'est la métrique qui a rendu les meilleurs services dans la critique de détail des poèmes homériques. La linguistique détermine les possibilités et permet d'utiliser les indications fournies par la métrique ; mais on ne doit pas en abuser ; car les textes littéraires sont artificiels, et leur langue n'a pas même le degré — du reste variable — de cohérence qu'on peut attendre dans une langue courante. Enfin on a les inscriptions ; mais les inscriptions contemporaines des plus anciens textes sont rares ; elles ne se rapportent pas toujours aux pays d'origine des textes littéraires. Et les textes ne sont pas dans des langues locales : les inscriptions béotiennes n'enseignent rien sur la langue de Pindare, qui n'a rien de béotien. D'ailleurs, là même où les textes littéraires et les inscriptions appartiennent au même dialecte, il n'y a encore pas coïncidence : il suffit qu'une inscription soit métrique pour que sa langue ne concorde pas exactement avec celle des inscriptions en prose, et il est bien connu que, si l'on peut tirer parti de certaines formes des inscriptions métriques de caractère local, on ne peut jamais les tenir pour des représentants exacts du parler de la cité où ils ont été écrits, et qu'on doit les utiliser avec beaucoup de précaution. On n'a donc aucune donnée sûre pour faire la critique linguistique des anciens textes littéraires.

Les quelques faits qu'on possède concordent pour établir que la langue des œuvres de la littérature attique est transmise correctement en gros. La métrique concorde avec l'orthographe ; les textes fournis par les plus anciens papyrus renfermant des textes littéraires attiques sont d'accord avec ceux qui viennent de la tradition byzantine ; et la langue des inscriptions est en somme la même que celle des prosateurs du ve siècle av. J.-C. ; le texte de Platon est correctement transmis dans l'ensemble.

Pour les auteurs plus anciens, on ne peut être aussi affirmatif. Les ionismes dont sont pleins les fragments conservés du poète ionien Bacchylide qui a composé ses poèmes dans le « dorien » conventionnel de la lyrique chorale ne peuvent qu'inspirer confiance dans la valeur de la tradition. Le nome des *Perses* du musicien Timothée montre à quel degré d'arbitraire sont allés les poètes lyriques ; l'œuvre est du IVe siècle ; elle est conservée dans un papyrus du IIIe siècle, postérieur d'un assez petit nombre d'années à la composition du poème ; or, le texte fourmille de contradictions linguistiques : le génitif des thèmes en -ᾱ- y est tantôt en -ᾱς, comme dans ἥδας ou Σπάρτας, tantôt en -ης, comme dans -πνόης, κόμης, δέρης, alors que le datif singulier est toujours en -ᾱι et le génitif pluriel toujours en -ᾱν ; on y lit Πέρσης et δεσπότης à côté du mot purement poétique σμαραγδοχαίτᾱς, et de νησιώτᾱς, qui a un ᾱ dans sa finale, mais qui offre l'η ionien-attique de νῆσος au lieu de l'ᾱ ancien de νᾶσος.

L'ᾱ dorien figure dans ἁμέρα, μάτηρ, σίδαρος, πλαγά, mais non dans σκηνάς ou dans στησάμενος, et l'on a ἤγαγε, et non ἄγαγε, λωβητής, et non λωβατάς, etc.

Toutefois l'incertitude de la tradition n'atteint pas le vocabulaire, qui est la caractéristique la plus essentielle des langues littéraires ; même en ce qui concerne la graphie et la grammaire, on peut se fier à tout ce qui est garanti par la métrique ; et d'ailleurs les détails mêmes qui viennent d'être indiqués attestent que les incohérences qui pourraient choquer dans les textes traditionnels ont des chances de remonter pour une large part aux auteurs plutôt qu'aux éditeurs antiques. Une étude de la langue des anciens auteurs grecs exige des précautions et comporte des incertitudes ; elle n'est pas rendue impossible par l'état des textes que livre la tradition.

CHAPITRE VI

LA LANGUE HOMÉRIQUE

De toutes les langues littéraires grecques la plus difficile à apprécier est la plus ancienne de toutes, la langue homérique.

Tout d'abord il est impossible de constituer un texte qui puisse passer pour authentique. Les philologues de l'époque hellénistique ont disposé, pour établir leurs éditions, d'éditions antérieures, les unes personnelles, κατ' ἄνδρα, les autres officielles, κατὰ πόλεις ; mais ceci montre simplement que, dès une date ancienne, le texte était flottant, divers, et qu'on a éprouvé de plusieurs côtés le besoin de fixer un ouvrage qui servait de base à l'éducation littéraire des jeunes gens. Les fragments de papyrus qui ont été découverts et qui ont fourni des textes souvent assez différents du texte traditionnel — mais rarement meilleurs, et surtout rarement plus archaïques — ont confirmé que le texte des poèmes homériques était flottant. Il y a eu à Athènes à l'époque des Pisistratides une revision des poèmes homériques ; mais malgré les atticismes certains du texte traditionnel, il n'en résulte pas que tout le texte conservé vienne de là, ni surtout qu'il n'y ait pas eu de fixation antérieure des poèmes homériques.

Du reste par le fait qu'on ne sait ni comment les poèmes homériques ont reçu leur rédaction d'ensemble, ni où et comment ils ont été fixés, ni dans quelle mesure les auteurs des fixations se tenaient pour libres de choisir, de supprimer, d'étendre et de modifier, le problème même d'une édition définitive d'Homère échappe à toute solution : éditer un texte, c'est donner dans la mesure du possible, le texte original tel qu'il a été publié lors de sa première édition définitive, tel que l'auteur a voulu le constituer, ou tel qu'un éditeur posthume l'a constitué ; or, on ne sait ce qu'aurait été cette édition homérique initiale qu'il faudrait reproduire, ni où, ni quand, ni comment elle aurait été faite.

Les éditions modernes d'Homère reposent sur des manuscrits antiques,

dont le plus ancien et le plus remarquable est le Venetus A de l'Iliade, où l'on a le travail de compilation d'un grammairien du IIIe siècle ap. J.-C. ; ce grammairien renvoie à ses sources, Aristonikos et Didyme, philologues de l'époque d'Auguste, qui eux-mêmes travaillaient sur les données réunies par des philologues antérieurs, tels qu'Aristarque et Zénodote. En somme, on connaît le texte d'Homère surtout à travers les diverses éditions qu'en ont données les philologues hellénistiques, éditions dont on a une idée assez précise pour l'Iliade, moins précise pour l'Odyssée.

Les papyrus fournissent pour quelques détails des archaïsmes non conservés dans les manuscrits ; on a par exemple sur un papyrus une forme de plus-que-parfait κεχόνδει qui conserve le vieux vocalisme en ο du parfait, alors que tous les manuscrits connus jusque-là offraient seulement κεχάνδει. La vieille forme πέπασθε de 2e personne du pluriel de πέπονθα n'est attestée que par Aristarque ; les manuscrits ont partout πέποσθε, avec substitution de l'ο de πέπονθα à l'ancien α ; en revanche, les manuscrits ont bien conservé α au participe féminin πεπαθυῖη. De pareils flottements montrent combien est précaire la conservation de certains archaïsmes de la langue homérique.

Un examen attentif des poèmes épiques où des Alexandrins érudits ont imité la langue homérique pourra aussi fournir quelques indications curieuses ; ainsi Ὠαρίων de Callimaque est sans doute la bonne leçon, plutôt que Ὠρίων qui figure dans les manuscrits des poèmes homériques ; car l'ι de ce mot était bref et la prosodie *Ōrīōn* des Latins est un emprunt au texte homérique courant Ὠρίων qui constitue l'ensemble prosodique ⏑ ⏑⏑ ⏑. Mais ce ne sont là que de menus détails, et, dans l'ensemble, on ne saurait remonter à une tradition qui diffère essentiellement de celle des manuscrits.

L'examen direct du texte au moyen de la métrique et de la linguistique aboutit à des conclusions plus curieuses, mais aussi plus inquiétantes et plus difficiles à préciser. On voit par ces moyens que, comme il arrive presque toujours pour les ouvrages de ce genre, le texte a été fixé à une époque où la prononciation et les formes grammaticales s'écartaient sensiblement de celle des auteurs originaux. Tout le travail fait depuis Bentley et depuis Nauck a mis ce grand fait en pleine évidence. L'accord de la métrique et de la linguistique révèle que les poètes qui ont créé et fixé la langue homérique ont versifié dans une langue qui diffère notablement de celle que la tradition a transmise. Cet accord de la métrique et de la linguistique ne peut se produire que dans un petit nombre de cas, et il va de soi que, en dehors des particularités qu'on peut restituer, il y en a un grand nombre sur lesquelles on ne sait rien, on ne soupçonne même rien.

Le fait le plus frappant est celui qui est relatif au digamma. On sait

que, encore à l'époque historique, au moins dans les plus anciens monuments, la plupart des parlers grecs ont possédé une consonne, notée par le signe ϝ, qui répond au *w* des autres langues indo-européennes ; on avait ϝέργον là où l'allemand a *werk*, et ϝοῖκος là où le latin a *uīcus*. En ionien et en attique, le ϝ s'est amui dès avant la date des premiers textes ; or, la graphie du texte homérique est ionienne — la langue homérique est même qualifiée souvent de vieil ionien, de manière assez inexacte, on le verra tout à l'heure — ; il n'y a donc pas dans le texte traditionnel d'Homère la moindre trace d'un signe ϝ. Mais l'examen de la métrique montre que les mots grecs commençant par un ϝ sont d'ordinaire traités chez Homère comme s'ils commençaient par une consonne. Les dialectes autres que l'ionien et l'attique, ou, à défaut de témoignages exprès soit de l'épigraphie soit des gloses, l'étymologie fournissent presque toujours l'indication des mots qui avaient un ϝ initial ; pour un très petit nombre de cas la nécessité de restituer une consonne initiale dans les vers homériques conduit seule à supposer un ϝ dont on n'a pas la preuve par ailleurs.

Dans 350 cas environ, un ϝ initial fait position au temps fort des vers ; soit par exemple le mot ϝέπος, dont le ϝ est attesté notamment par le pluriel cypriote ϝεπιjα = ἔπεα, ἔπη et qui répond au sanskrit *vácaḥ* « parole » et ϝεῖπον, ϝεῖπες, dont le ϝ-, attesté par de nombreux témoignages épigraphiques, est supposé par l'augment syllabique de la forme homérique ἔειπον et répond du reste à la forme védique *vócam* ; on s'explique alors un vers tel que :

A 100 ἐσθλὸν δ' οὔτέ τί πω (ϝ)εῖπες (ϝ)έπος οὔτε τέλεσσας[1].

Au temps faible, le ϝ ne fait pas position ; mais d'une manière générale un groupe de consonne suivie d'une liquide ne fait guère position au temps faible, et d'ailleurs, sauf au premier pied, il n'est pas ordinaire qu'un spondée soit constitué par une fin de mot spondaïque. Toutefois une fin de vers telle que celle de :

A 106 μάντι κακῶν, οὔ πώ ποτέ μοι τὸ κρήγυον (ϝ)εῖπες

serait surprenante si le mot (ϝ)εῖπες commençait par une consonne — même par une liquide — autre que ϝ ; les cas de ce genre ne sont pas fréquents, il est vrai. Dans la mesure où ils existent, ils semblent indiquer que ϝ était pour les poètes homériques une consonne débile.

Mais l'action la plus nette du ϝ est d'empêcher les hiatus. Ici les effets du ϝ se comptent par milliers. Au temps fort, ils ne sauraient passer pour

1. L'usage moderne de couper les mots oblige à choisir entre οὔτε τέλεσσας et οὔτ' ἐτέλεσσας ; il est inutile de dire que le choix fait ici est arbitraire, et qu'on ignore comment coupait le poète ou même s'il avait un sentiment quelconque sur la manière de couper en pareil cas.

probants puisqu'une longue en hiatus conserve chez Homère sa valeur métrique de longue au temps fort ; toutefois une longue ou diphtongue subsiste plus aisément alors devant un mot commençant par ϝ que devant un mot commençant par voyelle ; on en a vu un exemple au vers A 108 cité ci-dessus. C'est au temps faible qu'on a le plus d'exemples utilisables. Il est rare en effet qu'une brève finale subsiste en hiatus devant un mot ayant toujours commencé soit par voyelle soit par **s-*, devenu *h-* en grec ; car cette brève est, de par sa nature même, au temps faible et se trouve par suite en condition de faible résistance ; on n'en compte pas 500 exemples dans tous les poèmes homériques, et presque tous dans des situations particulières, notamment à la coupe. Au contraire, devant un mot commençant par ϝ, on a compté plus de 2 000 exemples d'une brève non élidée, — et dans des conditions tout à fait quelconques — contre seulement 300 exemples environ d'élision, alors que devant un mot à initiale proprement vocalique l'élision est de règle. Par exemple, devant le subjonctif de ϝοῖδα, dont le ϝ est solidement attesté et qui répond à sanskrit *véda* « je sais », à gotique *wait* (allemand *weiss*), on a :

A 363 ἐξαύδα, μὴ κεῦθε κόῳ, ἵνα (ϝ)εἴδομεν ἄμφω.

L'emploi de ἵνα devant un mot commençant vraiment par une voyelle en pareille position serait impossible ; le ἵνα εἴδομεν du texte traditionnel suppose que la prononciation a été à un moment donné ἵνα ϝείδομεν.

Si le ϝ ne maintient presque jamais une longue finale au temps faible, c'est que les fins de mots spondaïques au temps faible ne sont guère admises par les poètes homériques qu'au premier pied. Des cas tels que :

δ 318 ἐσθίεταί μοι (ϝ)οἶκος .....
φ 398 ..... αὐτῷ (ϝ)οίκοθι κεῖται

sont rares, parce que, pour la métrique homérique, des spondées comme -ται μοι ou αὐτῷ sont exceptionnels.

L'équivalence de ϝ et d'une autre consonne comme τ ou σ ressort de la comparaison de passages parallèles, comme Ω 181 et suiv :

μηδέ τί τοι θάνατος μελέτω φρεσὶ μηδέ τι τάρβος ·
τοῖς γάρ τοι πομπὸς ἅμ' ἕψεται Ἀργειφόντης,
ὅς σ' ἄξει .....

et Ω 152 et suiv. où les pronoms ἑ(ϝ)οι et ἑ(ϝ)ε, dont le ϝ initial est bien assuré, jouent le même rôle, soit pour empêcher les hiatus soit pour faire position, que τοι et σε :

μηδέ τί ἑ(ϝ)οι θάνατος μελέτω φρεσὶ μηδέ τι τάρβος ·
τοῖον γάρ ἑ(ϝ)οι πομπὸν ἐπάσσομεν Ἀργείφοντην
ὅς ἑ(ϝ)' ἄξει.

Seule, la restitution de ϝ au v. 154 rend le passage intelligible ; car le texte traditionnel ne notant pas ϝ et la voyelle du pronom étant élidée, le ʽ(ϝ)ε, nécessaire pour le sens et exigé par le parallélisme, a tout entier disparu, et les manuscrits ont ὃς ἄξει, qui offre une lacune évidente pour le sens comme pour le vers.

Le gros du texte homérique suppose la prononciation du ϝ. Mais, au moment où le texte a pris son aspect définitif, le ϝ n'était plus prononcé ; de là viennent toutes sortes d'altérations. On a laissé subsister les hiatus quand on ne pouvait faire autrement, ainsi :

A 38 ..... Τενέδοιό τε (ϝ)ἶφι (ϝ)ανάσσεις.
A 85 θαρσήσας μάλα (ϝ)εἶπε θεοπρόπιον, ὅ τι (ϝ)οἶσθα.
A 104 ..... ὅσσε δέ ʽ(ϝ)οι πυρὶ λαμπετόωντι (ϝ)ε(ϝ)ίκτην.

Mais on les a, quand on l'a pu, dissimulés par des ν éphelcystiques, ainsi :

A 151 ἢ ἀνδράσιν (ϝ)ἶφι μάχεσθαι

où le ν final de ἀνδράσιν est le fait d'hommes qui prononçaient ἶφι, et non ϝἶφι, forme du mot ϝἶς, qui répond au latin *uis*. Au moment où les récitants ne prononçaient plus le ϝ, ils ont employé certaines formules comme les auteurs originaux ne l'auraient pas fait ; ainsi la formule

καί μιν φωνήσας (ϝ)έπεα πτερόεντα προσηύδα

(par exemple A 201) n'a pu être employée au féminin que par des récitants à qui le ϝ était inconnu, notamment :

O 35 καί μιν φωνήσασ' ἔπεα πτερόεντα προσηύδα.

Il y a donc une différence grave entre la façon dont les poèmes homériques étaient prononcés par leurs premiers auteurs et celle dont ils étaient récités par des récitants postérieurs ou celle dont prononçaient les auteurs de morceaux tardifs des rédactions définitives.

La finale ordinaire du datif pluriel des noms en -ο- et en -ᾱ-(η) chez Homère est -οισι, -ῃσι ; on en compte près de 3 000 exemples, contre une centaine seulement de -οις, -ῃς devant une consonne ou en fin de vers. Le texte traditionnel écrit -οις, -ῃς devant voyelle initiale d'un mot suivant ; c'est un usage orthographique qui tout en ne répondant pas assurément à la façon dont la langue était conçue par les premiers auteurs, n'a pas d'inconvénients, puisque l'usage de l'apostrophe est récent, et dont il convient seulement de n'être pas dupe. Mais un vers tel que :

E 606 μηδὲ θεοῖς μενεαίνεμεν (ϝ)ἶφι μάχεσθαι

ne répond pas à l'usage des premiers auteurs des poèmes homériques et se

trouve en effet dans un morceau qui ne semble pas ancien ; de même :

γ 273 θεῶν ἱεροῖς ἐπὶ βωμοῖς.

Pour dissimuler des hiatus, qui n'étaient dus qu'à la perte de la prononciation du ϝ inconnu aux Ioniens, les récitants ont été amenés à substituer certaines formes à d'autres plus anciennes ; par exemple ils ont remplacé l'ancien ϝέπεσσι par ἐπέεσσι dans toute une série de cas tels que :

Λ 137 μειλιχίοις ἐπέεσσιν

au lieu de

μειλιχίοισι ϝέπεσσιν

ou

A 223 ἀταρτηροῖς ἐπέεσσιν

au lieu de :

ἀταρτηροῖσι ϝέπεσσιν.

Quelquefois les finales en -οισι se sont soutenues les unes les autres, et le texte ancien est maintenu :

I 113 δώροισίν τ' ἀγανοῖσι (ϝ)έπεσσί τε μειλιχίοισι

(où ἀγανοῖσιν ἔπεσσι du texte traditionnel a seulement été remplacé ici par ἀγανοῖσι (ϝ)έπεσσι). Et parfois même l'ancien (ϝ)έπεσσι est maintenu sans aucune raison extérieure, ainsi :

K 542 δεξιῇ ᾗσπάζοντο (ϝ)έπεσσί τε μειλιχίοισι.

De même on lira :

Δ 3 τοὶ δὲ χρυσέοισι δέπασσι

avec δέπασσι (comme O 86) au lieu de :

τοὶ δὲ χρυσέοις δεπάεσσι.

Une autre particularité remarquable du plus ancien texte homérique est que la plupart des contractions qui ont été faites par les récitants postérieurs n'avaient pas lieu. L'exemple le plus frappant est celui du génitif singulier des thèmes en -ο-. Le texte homérique en a deux formes, l'une archaïque (éolienne) en -οιο, qui ne comporte aucune contraction, l'autre qui apparaît sous la forme contractée -ου, reposant sur un plus ancien -οο. La contraction a eu lieu dès les parties les plus anciennes du texte ; elle est attestée au temps fort, par exemple :

A 422 μήνι' Ἀχαιοῖσιν, πολέμου δ' ἀποπαύεο πάμπαν

ou à la fin du vers, par exemple :

A 190 ἦ ὅ γε φάσγανον ὀξὺ (ϝ)ερυσάμενος παρὰ μηροῦ.

Mais il y a quantité de cas où le vers n'est correct que si l'on restitue -οο au lieu du -ου attesté. Une fin de vers comme

ξ 239 δήμου φῆμις

est incorrecte ; et, d'une manière générale, on est tenté de lire -οο là où -ου formerait le temps faible d'un spondée. Il faut lire Ἀιόλοο, et non Αἰόλου pour mettre sur leurs pieds des vers comme :

κ 36 δῶρα παρ' Αἰόλου μεγαλήτορος Ἱπποτάδαο
κ 60 βῆν εἰς Αἰόλου κλυτὰ δώματα.

La formule courante ὁμοιίου πτολέμοιο (var. πολέμοιο) était pour les premiers auteurs ὁμοιίοο πτολέμοιο, ainsi :

440 νήπιον, οὔπω (ϝ)εἴδοθ' ὁμοιίοο πτολέμοιο.

A côté de ἀδελφεός, ἀδελφεόν, ἀδελφεοί, on a un génitif ἀδελφειοῦ, ce qui est absurde ; il faut lire ἀδελφεόο, ainsi :

E 21 οὐ δ' ἔτλη περιδῆναι ἀδελφεόο κταμένοιο,

et de même :

O 554 ἐντρέπεται φίλον ἦτορ ἀνεψιόο κταμένοιο,

et non ἀνεψιοῦ. On lit du reste ὅου, transformation d'un plus ancien ὅο, dans :

B 325 ὄψιμον, ὀψιτέλεστον, ὅο κλέος οὔποτ' ὀλεῖται
α 70 ἀντίθεον Πολύφημον, ὅο κράτος ἐστὶ μέγιστον.

Le mot bizarre ὀκρυόεις, qu'on rencontre deux fois à côté de la forme attendue κρυόεις, est dû à une mauvaise séparation d'un -οο final incompris dans :

I 64 ὅς πολέμου ἔραται ἐπιδημίου ὀκρυόεντος
Z 344 δᾶερ ἐμεῖο, κυνός κακομηχάνου, ὀκρυοέσσης.

On voit comment επιδημιοοκρυοεντος a pu donner naissance au texte attesté. Si l'on tient compte du fait que, au lieu de -ου en hiatus, on peut et que sans doute il vaut généralement mieux lire -οι', ainsi πολέμοι' ἔραται I 64, on voit que la forme contractée -ου est souvent incertaine chez Homère. Et encore s'agit-il de la plus aisée des contractions, celle de deux voyelles de timbre identique.

La coexistence des trois formes de génitif en -οιο, -ου et -οο montre

que la langue homérique admet des flottements ; on conçoit d'ailleurs que ces trois formes aient en effet coexisté pendant un temps dans la langue réellement parlée : -οιο s'employait là où -οι- occupe un temps fort du rythme (le -οι- de homérique -οιο se trouve presque toujours à un temps fort du vers) ; -οο était une forme de prononciation lente, et -ο long une forme plus concentrée ; un autre flottement de cette sorte est celui qu'on observe entre ἐϋ- dissyllabique et εὐ- monosyllabique, dont il y a beaucoup d'exemples. Ces flottemements peuvent avoir existé assez longtemps dans la langue courante.

Des fins de vers comme ἠῶ δῖαν, ἠῶ μίμνειν, ἠῶ δ'αὖτε sont inadmissibles ; il faut partout lire la forme non contractée ἠόα.

La forme archaïque δείδω, qui ne subsiste qu'au commencement du vers dans le groupe δείδω μή, doit sans doute être lue δείδοα, ou plutôt δέδϝοα ; la forme fréquente δείδια (ou plutôt δέδϝια), refaite sur δείδιμεν, recouvre probablement en nombre de cas un ancien δείδοα (δέδϝοα) ; elle tend du reste à être remplacée par la forme franchement nouvelle δείδοικα.

Le texte porte, pour le mot signifiant « jusqu'à », εἵως devant consonne, ἕως (var. εἵως) devant voyelle. Mais ce ἕως devant voyelle ne fait pas le vers dans des cas tels que :

A 193 ἕως ὁ ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν
δ 90 ἕως ἐγὼ περὶ κεῖνα πολὺν βίοτον συναγείρων

et tous les éditeurs s'accordent à restituer dans les cas de ce genre εἷος ou ἧος — il vaudrait mieux restituer la forme éolienne ἇ(ϝ)ος, apparentée au sanskrit *yāvat* « aussi longtemps que ». Mais si l'on restitue ἇ(ϝ)ος devant voyelle, on peut admettre la même forme devant consonne et lire

Γ 191 αὖθι μένων, ἇ(ϝ)ός κε τέλος πολέμοιο κιχείω.

Car il est incohérent d'avoir ἇος dans certains passages et εἵως dans d'autres. Mais cet exemple suffit à montrer à quel point la forme du texte traditionnel reproduit peu celle que les premiers auteurs ont eue en vue, et sans doute même la première qui ait été fixée par écrit.

D'ailleurs, au moment où a eu lieu la fixation du texte homérique, certaines contractions étaient chose usuelle. Le poète y recourt si le mot n'entre pas en vers sans contraction ; on lit ὀλεῖται et non ὀλέεται : B 325 = H 91 κλέος οὔ ποτ' ὀλεῖται. Et l'on a même les formes contractées de préférence aux formes non contractées dans certains cas particuliers. Ainsi à côté de ἡμεῖς (toujours contracté) et de ἡμῖν qui constituent des spondées, ἡμέας vaut presque toujours un spondée, et non un dactyle ; c'est que la langue épique doit à l'ionien cette forme et l'a prise sous son aspect déjà presque contracté ; la vieille forme d'accusatif de la langue homérique était l'éolien ἄμμε.

Les résolutions des contractions qu'on est amené à admettre en grand nombre aboutissent à restituer beaucoup de dactyles là où le texte porte des spondées ; si, dans le texte traditionnel, le nombre des dactyles l'emporte déjà de beaucoup sur celui des spondées, la prépondérance des dactyles était encore plus grande dans la réalité.

En beaucoup de cas où la métrique n'enseigne rien, le texte traditionnel est suspect, et il semble bien par exemple qu'il faut lire νέκῡσι, alors que le texte a νέκυσσι. Le texte originel d'Homère ne notait pas graphiquement les lettres répétées, de sorte qu'une leçon νεκυσι du texte peut recouvrir soit νεκῡσι soit νεκυσσι. Du reste, cette absence de notation des géminées a entraîné dans le texte traditionnel beaucoup d'erreurs qui proviennent de ce que les rédacteurs n'ont pas su interpréter le texte ancien.

Il y a donc eu un rajeunissement orthographique du texte ; mais ceci n'atteint pas le caractère même de la langue.

Il y a quelque chose de plus grave : le texte homérique présente des formes empruntées à deux types dialectaux distincts, le type ionien et le type éolien.

En gros, les anciens ᾱ sont représentés par η dans le texte traditionnel d'Homère de la même manière qu'ils le sont en ionien, et même les ᾱ qui apparaissent en attique après ε et ρ ne s'y rencontrent pas : Homère a ἔστην et non ἔστᾱν, βίη et non βίᾱ.

Mais, dans les formes qui n'existent pas en ionien, le texte offre des ᾱ contraires au dialecte ionien. Toute la flexion de Ἀτρείδης offre η ; on a au vocatif Ἀτρείδη, au datif Ἀτρείδῃ, mais le nominatif-accusatif duel est Ἀτρείδᾱ, dont on a, il est vrai, l'équivalent attique Ἀτρείδᾱ ; c'est que l'ionien ignore le duel à l'époque historique.

Au génitif singulier de ces mots en -ης, l'ionien contractait -ᾱο en -εω ; mais le texte homérique a presque toujours Ἀτρείδᾱο, qu'exige la métrique, ainsi Γ 347

καὶ βάλεν Ἀτρείδαο κατ' ἀσπίδα πάντοσε (Ϝ)ίσην.

Devant voyelle, le texte porte Ἀτρείδεω ; il faut évidemment lire avec élision, par exemple B 185

αὐτὸς δ' Ἀτρείδα' Ἀγαμέμνονος ἀντίος ἐλθών.

Toutefois les génitifs contractés en -εω ne sont pas étrangers au texte homérique, et l'on rencontre souvent la fin de vers Κρόνου πάις ἀγκυλομήτεω, ainsi B 205. C'est une preuve, entre beaucoup, que la langue homérique renferme à la fois des formes éoliennes archaïques et des formes ioniennes appartenant à une période plus avancée du développement linguistique.

Au génitif pluriel des thèmes en -ᾱ- (ionien -η-) masculins et féminins, es poèmes homériques ont -ᾱων à côté de la forme ionienne -εων : ce génitif en -ᾱων ne se retrouve à date historique que dans des parlers éoliens, savoir en béotien et en thessalien ; l'attique a -ῶν, les parlers occidenaux et arcado-cypriotes ont -ᾱν. Il est donc frappant de rencontrer chez Homère θυράων fréquemment, à côté de θύρῃσι et de θύρηφι ; on ne rencontre même θυρέων que deux fois, une fois mesuré ∪ – φ 47, et une fois ∪ – φ 191. La forme τάων est de plus du double plus fréquente que τῶν féminin) chez Homère. On ne lit jamais que θεάων, qui est très fréquent, côté de θεῇσι (mais le singulier θεά s'est maintenu, sans doute parce que 'ionien n'a pas de forme θεή).

Le texte offre pour le traitement de ᾱ des contradictions singulières : ᾱός avec ᾱ, sans doute parce que l'ionien ignore le mot λεώς (qu'on a en ttique), mais νηός (en regard du dorien νᾱός), parce que l'ionien a νεώς eprésentant de νηός. Le nom propre Ποσειδάων conserve son ᾱ parce que on n'avait pas de substitut ionien métriquement possible à mettre à la lace, et aussi les noms propres d'hommes comme 'Αλκμάων, et même, hose curieuse le nom des Ioniens, 'Ιάονες, que les voisins des Grecs ont ncore entendu sous la forme 'ΙάϜονες : les Perses nomment les Grecs *aunā*.

La particule μάν, fréquente en dorien et en éolien, conserve son ᾱ arce qu'elle n'existe pas en ionien ; au contraire Homère a δήν et non ἀν.

On lit πολυκτήμων E 613, mais le synonyme πολυπάμων Δ 433 a gardé : c'est que en dorien et en éolien la racine πᾱ- est synonyme de l'ionienttique κτη- ; le mot πολυπάμων a subsisté parce que la métrique ne permettait pas d'y substituer πολυκτήμων, et il a gardé son ᾱ, parce que ionien ne possédait aucun représentant de la racine πᾱ- et que *πολυπήμων ait impossible. En revanche, il est possible que πολυκτήμων de E 613 emplace un plus ancien πολυππάμων ; car la racine πᾱ-, qui représente n ancien *kwā-, admet une consonne géminée initiale, qui se trouve dans texte de Corinne.

Ces ᾱ qui sont restés parce que les équivalents ioniens à η n'existaient as, peuvent être de simples archaïsmes.

Mais il y a de vrais éolismes.

On sait que les groupes tels que *-sn-, *-sm- ont été éliminés en grec, ans la plupart des dialectes par amuissement de *s* avec allongement de la oyelle précédente, en éolien d'Asie et en thessalien par substitution de -νν-, μμ- aux anciens -*sn*-, -*sm*-. Par exemple un ancien *σελασνᾱ, signifiant la brillante », dérivé de σέλας et qui a servi à désigner la « lune », est en orien σελάνᾱ, en ionien-attique σελήνη, en lesbien σελάννᾱ ; et, en egard de ἐστι, qui est panhellénique, l'ancienne première personne **esmi*

(identique à sanskrit *asmi*, vieux slave *jesmĭ*) est εἰμι en ionien-attique, ἠμι en dorien, ἐμμι en lesbien. Une forme ἐμμι, à laquelle il était trop aisé de substituer l'ionien εἰμι, ne saurait avoir été conservée chez Homère. Mais un dérivé du mot ἔρεβος, dont le thème est ἐρεβεσ-, apparaît sous la forme éolienne asiatique ou thessalienne ἐρεβεννός dans la vieille formule ἐρεβεννὴ νύξ, où seule la finale -ᾱ a été ionisée en -η ; c'est que l'adjectif dérivé de ἔρεβος n'existait pas en ionien ; au contraire, les dérivés *φαεσνος, *ἀλγεσ-νος de φάος, ἄλγος apparaissent sous la forme ionienne φαεινός, ἀλγεινός. Toutefois on a le mot purement poétique ἀργεννός (à côté de ἀργεστής). Frappants au premier abord, ces faits ne sont pas encore probants, parce qu'une ancienne graphie αργενος admettait les deux interprétations : αργεννος, avec notation de νν inconnue au texte originel d'Homère, et αργενος, avec ε long, qui s'écrit ἄργεινος dans l'alphabet ionien constitué après la fixation du texte d'Homère.

Les pronoms personnels signifiant « nous » et « vous » prouvent plus : ils ont en ionien des formes tout à fait différentes des formes éoliennes, non seulement parce que le groupe *-*sm*- qui figurait à l'intérieur de ces pronoms a eu des traitements différents en ionien et en éolien d'Asie, mais aussi parce que l'ionien-attique a fortement innové dans leur flexion, comme on l'a vu p. 55 et suiv. On a ainsi :

IONIEN	ÉOLIEN D'ASIE
Nominatif	
ἡμεῖς	ἄμμες
ὑμεῖς	ὔμμες
Accusatif	
ἡμέας (dissyllabe d'ordinaire)	ἄμμε
ὑμέας (dissyllabe d'ordinaire)	ὔμμε
Datif	
ἡμῖν	ἄμμι(ν)
ὑμῖν	ὔμμι(ν)

Le texte homérique renferme très souvent les formes éoliennes : on ne pouvait pas fabriquer un ἡμε pour le mettre à la place de l'éolien ἄμμε, et celui-ci a subsisté. Là même où le texte a la forme ionienne, le vers permet souvent d'y substituer les formes éoliennes correspondantes, ainsi N 377

καί κέ τοι ἡμεῖς ταῦτά γ' ὑποσχόμενοι τελέσαιμεν

où rien n'empêche de lire ἄμμες ; on lit d'ailleurs ἄμμ(ν), sans nécessité métrique, à la fin du vers N 379. Le contraire est exceptionnel. Toutefois ceci n'autorise pas à substituer ἄμμες à ἡμεῖς là même où la substitution est métriquement possible. D'autre part, bien que les possessifs ἄμμος, ὔμμος soient attestés en lesbien, le texte homérique a ἁμός, ὑμός, à côté de ἡμέτερος, ὑμέτερος ; on ne saurait tirer de là aucune conséquence, parce que le texte originel des poèmes homériques ignorait sûrement l'usage d'écrire les consonnes géminées et portait αμε, αμος et υμμε, υμος ; la répartition surprenante de ἄμμε et de ἁμός, (à côté de ἡμεῖς et ἡμέτερος, qui ont reçu l'η ionien), est due aux hommes qui ont transposé le texte homérique dans une orthographe nouvelle, et n'a, pour le texte originel, aucune autorité.

Quand une dentale des autres dialectes suivie de *e* et commençant un mot non enclitique repose sur une gutturale indo-européenne accompagnée d'un élément *w*, l'éolien a une labiale ; par exemple en regard de latin *quattuor* et de attique τέσσαρες, dorien τέτορες, le béotien a πέττὰρες et le lesbien πέσσυρες, πέσυρα. Pour autant que les mots correspondants n'existent pas en ionien, le texte homérique conserve des traces de cette particularité. Le nom de nombre « quatre » y a d'ordinaire un τ- initial : τέσσαρες, τέταρτος et τέτρατος ; mais une forme à vocalisme aberrant, πίσυρες, offre le π initial éolien. Et on n'a chez Homère que πέλωρ, πελώριος, en regard de τέλωρ · πελώριον chez Hesychius et de τελώριον sur une inscription du Ier siècle av. J.-C. ; le verbe homérique πέλω, πέλομαι a la même racine que le latin *colo, inquilina* et aurait ailleurs un τ initial ; il y a du reste un τ dans le crétois τελομαι « je serai », et, chez Homère même, dans un verbe apparenté : περιτελλομένων ἐνιαυτῶν, expression dont la forme aoristique est περιπλομένων ἐνιαυτῶν (où le π devant λ est conforme à un usage panhellénique). Le β de l'ionien-attique βάραθρον est devant α le représentant attendu de l'ancien g^w qui est représenté par *u-* (consonne) dans le latin *uorare* ; mais devant un *e*, il y aurait dans les dialectes non éoliens une dentale, et en fait l'arcadien a ζερεθρον ; or, on lit βέρεθρον chez Homère, forme qui ne peut être qu'éolienne et que la ressemblance avec βάραθρον a sans doute protégée.

Les formes grammaticales offrent, plus encore que l'aspect phonétique des mots, des traces de dialecte éolien.

L'infinitif est instructif à ce point de vue ; des thèmes qui ont la flexion en -μι du type de ἵστημι, ἔστην y présentent à la fois l'infinitif éolien en μεναι ou en -μεν et l'infinitif ionien-attique en -ναι. On a par exemple ἀμμεναι, ἔμμεν (avec le -μμ- éolien issu de *-sm-*) et εἶναι (avec ειν- issu de *-sn-* à la manière ionienne) ; δόμεναι, δόμεν et δοῦναι, διδοῦναι ; ἱέμεναι, ἵμεν, ἕμεναι, ἕμεν et εἶναι ; δαμήμεναι et δαμῆναι ; etc. Ces formes rappellent ἀμμεναι, δόμεναι du lesbien, εμμεν, δομεν du thessalien, εἰμεν, δομεν du

béotien. L'infinitif en -μεναι n'est connu que par le lesbien et par la langue homérique. — Dans le type en -ω, on trouve à la fois φέρεμεν et φέρειν ; or, si le lesbien a φέρην et le thessalien, dans la Thessaliotis, φερειν, le béotien et le thessalien, dans la Pelasgiotis, ont φερεμεν ; l'emploi de -μεν dans le type de flexion verbale en -ω est une particularité qui ne se rencontre que dans des parlers éoliens. Si les formes homériques comme (ϝ)ειπέμεναι à côté de (ϝ)ειπέμεν, et naturellement aussi de (ϝ)ειπεῖν, ne se retrouvent nulle part dans des parlers locaux connus, c'est que le lesbien, qui seul connaît -μεναι, a ici la forme en -ν. Quelquefois le texte flotte entre (ϝ)ειπεῖν et (ϝ)ειπέμεν, par exemple H 387 :

(ϝ)ειπεῖν, αἴ κέ περ ὔμμι φίλον καὶ (ϝ)ηδὺ γένοιτο

où le Venetus A a εἰπεῖν, mais où beaucoup d'autres manuscrits ont εἰπέμεν ; quand, comme ici, la métrique autorise les deux formes, c'est généralement εἰπεῖν qu'offre l'accord des manuscrits, ainsi P 655 et 692 et I 102 ; peut-être le texte le plus ancien avait-il (ϝ)ειπέμεν dans les cas de ce genre ; mais on ne saurait rien affirmer ; car le texte homérique renferme des formes de dialectes divers et de dates diverses.

Certaines traces d'éolisme sont isolées, mais d'autant plus frappantes. A l'actif, l'éolien a substitué le suffixe -οντ- du participe présent au suffixe spécial du participe parfait. Cette particularité ne transparaît nulle part chez Homère sauf dans κεκλήγοντες que l'Iliade présente quatre fois, et peut-être dans κεκοπών et dans τετριγόντας ; et encore Aristarque a-t-il éliminé presque toutes ces formes : il a même préféré κεκληγῶτες dans l'une de ses éditions ; c'est κεκληγώς qu'on trouve partout ailleurs, et les manuscrits de l'Odyssée ξ 30 ont κεκληγῶτες ou, plus ordinairement, κεκληγότες, qui est métriquement inadmissible. La finale -ωτες, qui figure souvent chez Homère, surtout après voyelle (type μεμαῶτες), et qui lui est propre, a des chances d'être partout un compromis entre le -οτες ionien qu'on devait mettre à la place de l'ancien -οντες éolien, et les exigences de la métrique. Là où il y a τεθνηῶτος, τεθνηῶτα, τεθνηῶτι, τεθνηῶτας, etc., on est tenté de croire que la leçon du premier auteur, ou du moins des auteurs qui lui ont servi de modèles à cet égard, a été τεθνᾶοντος, τεθνᾶοντα, τεθνᾶοντι, τεθνᾶοντας, etc. (restitués ici avec l'ᾱ ancien au lieu de l'η ionien) ; ceci n'empêche pas du reste τεθνηότος d'exister, par exemple P 435 (avec une variante incorrecte τεθνειῶτος), ou même τεθνεῶτι (valant ‿‿ ‿) τ 331. Pour le verbe très archaïque (ϝ)οῖδα, à thème terminé par une consonne, il est remarquable qu'il n'y ait aucune trace de forme en -ωτ-, et que toute la flexion homérique soit du type (ϝ)ειδότος, (ϝ)ειδότες, etc. Près du parfait, très archaïque aussi, δείδω (c'est-à-dire δεδδοα) ou δείδια, il n'y a également que δειδιότα, δειδιότες, etc.

Au datif pluriel des noms autres que ceux en -ο- et en -η-, les poètes

omériques disposent à la fois de formes en -σι et de formes en -εσσι. La ésinence -εσσι est une nouveauté qui domine à date historique dans tout domaine éolien et qui tient une grande place dans le groupe du Nord-)uest et dans le groupe corinthien du dorien, comme on l'a vu, p. 72 t suiv. ; seule une inscription de la Thessaliotis a encore un exemple de ancien datif pluriel en -σι commun à tous les Hellènes, χρεμασιν, avec un éphelcystique surprenant, car par ailleurs ce -ν est, à date ancienne, ropre à l'ionien-attique. On trouve donc chez Homère à la fois πόδεσσι et ossí, ποσί (la forme πόδεσσι étant sensiblement la moins fréquente), eίρεσσι, χείρεσι et χερσί (ce dernier de beaucoup plus fréquent), Τρώεσσι et 'ρωσί (ici Τρώεσσι est le plus fréquent), ἄνδρεσσι et ἀνδράσι (l'absence de ναίκεσσι, à côté de γυναιξί dont les exemples sont nombreux, tient à incommodité métrique de la forme), κύνεσσι et κυσί, πάντεσσι et πᾶσι, λέεσσι, πολέσσι et πολέσι, νεφέεσσι et νέφεσσι (du thème νεφεσ-, donc avec mple désinence -σι : c'est de ces thèmes en -εσ- qu'est sortie la nouvelle ésinence -εσσι, que ces mêmes thèmes ont parfois reçue à leur tour) ; etc. i l'on ne trouve que πελέκεσσι et que κύμασι, c'est que πελέκεσι avec ses ois brèves intérieures et κῡμάτεσσι, avec sa brève entre deux longues, 'entraient pas dans l'hexamètre. Les récitants avaient le sentiment des eux formes, et l'emploi de -εσσι a pu servir à faire disparaître un hiatus rès l'amuissement du Ϝ dans I, 73

πᾶσά τοι ἔσθ' ὑποδεξίη, πολέεσσι δ'ἀνάσσεις,

à le texte originel devait être :

πολέσιν δὲ (Ϝ)ανάσσεις,

où Aristarque lisait du reste πολέσιν γάρ. L'emploi de la désinence -εσσι ez Homère ne peut être que d'origine éolienne ; l'emploi de -σι peut re en partie un archaïsme antérieur à l'extension de la nouvelle forme σσι sur le domaine éolien, en partie un ionisme. L'emploi simultané de σσι et de -σι ne se rencontre dans aucun texte rédigé en un parler local caractérise éminemment la langue littéraire homérique.

Les aoristes en -σσ- du type κάλεσσα sont aussi éoliens : on lit καλεσ-σωσαν sur une inscription éolienne d'Asie, σουνκαλεσσαντες sur une in-cription béotienne. Le texte homérique présente à la fois καλέσσας et καλέσας suivant les exigences du rythme.

Des deux particules κε(ν) et ἄν, appartenant l'une aux parlers occiden-ux et éoliens, l'autre à l'ionien-attique, c'est κε(ν) qui figure presque xclusivement chez Homère. Seules, des parties relativement récentes des ièmes homériques semblent offrir ἄν, et parfois avec une incohérence ont le vers Ω 437 présente un bon exemple :

σοὶ δ'ἂν ἐγὼ πομπὸς καί κε κλυτὸν Ἄργος ἱκοίμην ;

là même on a lieu de se demander si ἄν n'a pas été introduit après coup, car le commencement du vers offre des variantes où ἄν ne figure pas ; et un peu plus loin, là où les manuscrits s'accordent presque tous à avoir ἄν, Ω 439

οὐκ ἄν τίς τοι, πομπὸν ὀνοσσάμενος, μαχέσαιτο

des papyrus et au moins un manuscrit ont

οὔ κέν τίς τοι...

qui est également possible, et que les Ioniens devaient tendre à éliminer : tandis que κε(ν) est chez Homère la forme ordinaire, le texte traditionnel a presque partout οὐκ ἄν, évidemment parce que οὐκ ἄν est toujours substituable prosodiquement à οὔ κεν.

Les formes des prépositions varient sensiblement d'un dialecte à l'autre. L'ionien-attique et le lesbien ont προς, le groupe occidental, le béotien et le thessalien ont ποτι, le crétois a πορτι (forme de προτι, avec métathèse); et, Homère a à la fois προς, προτι et ποτι. Dans la formule qu'on lit par exemple A 201

καί μιν φωνήσας (Ϝ)έπεα πτερόεντα προσηύδα,

le fait que πρ- de προσηύδα ne fait pas position est une licence conforme aux principes de la prosodie homérique ; mais on obtient un vers plus normal en lisant ποταύδα, qui doit être la leçon ancienne. Et, si l'on a toujours προσέφη, jamais πρόσφατο, alors que φάτο est plus courant que φῇ ou ἔφη, c'est que π(ρ)οτίφατο ne pouvait entrer dans le vers ; on a ici la preuve que le poète employait ordinairement προτι ou ποτι, et non προς.

L'ionien-attique ne connaît à peu près que παρα, κατα, ἀνα ; mais les autres dialectes ont souvent des formes sans -α final παρ, κατ, ἀν, ou même ne possèdent que ces formes monosyllabiques. Là où elles sont métriquement possibles, les formes dissyllabiques παρα, κατα, ἀνα dominent de beaucoup chez Homère ; mais on rencontre aussi les formes παρ, κατ, ἀν qui doivent encore appartenir au fonds éolien ; ce sont ces formes qui sont de règle quand le mot suivant commence par une syllabe brève ou par deux syllabes et que, par conséquent, l'emploi de παρα, κατα, ἀνα entraînerait la suite, impossible, de trois ou de quatre brèves. On trouve donc :

Σ 24 χεύατο κὰκ κεφαλῆς
Z 201 ἤτοι ὁ κὰπ πέδιον τὸ Ἀλήϊον οἶος ἀλᾶτο.
·ζ 230 μείζονά τ' εἰσιδέειν καὶ πάσσονα, κὰδ δὲ κάρητος.

Les formes monosyllabiques se rentrent du reste quelquefois aussi devant une syllabe longue suivante, mais seulement d'une manière sporadique :

Λ 172 οἱ δ' ἔτι κὰμ μέσσον πεδίον φοβέοντο βόες (Ϝ)ώς.

Il ne manque pas d'exemples comme καδδῦσαι, κακκῆαι, κακκείοντες, λλείπω, ou comme ἀμβάίη, ἀνστήσεις, mais ce sont les moins ordi-ıires, et l'on trouve plutôt des types comme κάδδαλε, κάτθανε, ἀμπεπαλών, ερύοντα (de ἀνϝερύω), etc.

Les formes casuelles en -φι(ν), de type quasi adverbial, qui jouent un ·and rôle chez Homère, sont données pour éoliennes par les grammairiens ıciens, et l'on n'a jusqu'à présent trouvé trace de rien de pareil dans des .rlers locaux qu'en Béotie, avec le dérivé ἐπιπατροφιον d'une inscription : Tanagra.

Les noms d'agents étaient, dans la période commune du grec, en -τηρ ı -τωρ dans les mots simples, en -τᾱς dans les composés ; tous les dia-ctes autres que l'ionien-attique conservent bien en général cet état ancien. ais, de très bonne heure, l'ionien-attique a étendu -τᾱς, qui y apparaît us la forme -της, aux mots simples ; l'innovation, étant ionienne-attique, t antérieure à la composition des poèmes homériques. Or, dans l'en-mble, la formation des noms d'agents chez Homère est conforme à la gle ancienne, maintenue en éolien, et l'on y a régulièrement δοτήρ, βοτήρ, τήρ, ou δώτωρ, βώτωρ, βήτωρ. Il n'y manque pas, il est vrai, de mots type ionien-attique, comme ἀγορητής ; mais ce sont tous des dérivés ativement nouveaux, et ces mots doivent être considérés comme faisant rtie de la couche la plus récente du vocabulaire homérique.

Enfin l'une des grandes caractéristiques de l'éolien, l'emploi d'adjectifs rivés là où les autres dialectes ont des génitifs, se rencontre fréquem-ıt chez Homère où les locutions βίη Ἡρακληείη, Ποιάντιον υἱόν, etc., ıt courantes.

Si donc le premier aspect de la langue homérique est ionien, il suffit de re abstraction du fait que la rédaction définitive des poèmes a été faite Ionie et par des Ioniens pour que transparaisse un fonds éolien, qui xclut du reste pas la coexistence de formes ioniennes.

L'éolien homérique ne correspond exactement à aucune forme connue l'éolien. On n'en saurait être surpris. D'abord il repose sur une tradi-n sensiblement plus ancienne que tous les restes subsistants des parlers iens connus par ailleurs. Et d'autre part, on ne connaît pas tout l'éolien. y a eu notamment en Asie Mineure, dans la région de Smyrne et de e de Chios, nombre de cités dont la langue a été à date ancienne l'éolien où l'ionien a pris ensuite la place de l'éolien. Il serait vain d'essayer de aliser les traits éoliens de la langue homérique.

On a fait l'hypothèse que tout le vieux fonds des poèmes homérique ait été d'abord rédigé en éolien et ionisé ensuite, et il est en effet possible rétablir sans corrections graves de longs passages de l'Iliade et de dyssée en éolien. Mais cette hypothèse conduit à faire au texte trop de

violences. Si elle se laisse poursuivre en quelque mesure, c'est que les dialectes grecs peuvent se transporter les uns dans les autres le plus souvent sans que le rythme quantitatif des mots, qui était chose très stable, y soit intéressé. Elle n'a jamais eu un grand crédit, et elle est entièrement abandonnée aujourd'hui.

Voici un exemple, entre beaucoup, des difficultés auxquelles se heurte l'hypothèse. Les désinences secondaires en -σαν sont courantes dans le texte homérique, et il n'est en principe pas possible d'y substituer des désinences en -ν là où elles se rencontrent ; ainsi on ne lit jamais chez Homère que ἔθεσαν, θέσαν, qui sont fréquents (et quelquefois la forme toute nouvelle ἔθηκαν, θῆκαν), jamais ἔθεν ; on y lit à la fois ἔσταν, στάν et ἔστησαν, στῆσαν ; etc. La nouvelle désinence, proprement ionienne-attique, -σαν fait donc partie intégrante des poèmes homériques, en même temps que l'ancien -ν.

La métrique homérique a du reste un caractère plus ionien qu'éolien : la division de vers en pieds de même durée et l'équivalence de deux brèves avec une longue sont des traits caractéristiques de la métrique ionienne, qui ne se retrouvent pas chez les poètes éoliens : Alcée, Sappho, Corinne.

On a depuis émis l'idée que le mélange singulier d'éolien et d'ionien qu'on observe chez Homère proviendrait de l'état linguistique profondément troublé, où ont dû se trouver durant un temps les cités éoliennes qui passaient à l'ionien (voir ci-dessus, p. 51). Encore à l'époque historique, il y a quelques exemples de formes éoliennes, par exemple des 3es personnes du pluriel du subjonctif en -ωισι au lieu de -ωσι, à Chios sur des inscriptions. Mais le mélange arbitraire de formes grammaticales de dates diverses et de dialectes divers qui caractérise l'usage homérique dépasse tout ce que l'on connaît en aucun domaine dans l'usage d'une communauté linguistique. Une tradition littéraire peut conserver des formes très incohérentes ; on ne saurait s'attendre à rencontrer dans l'usage courant un pareil mélange.

Mais il doit y avoir une part de vérité dans les deux hypothèses. En l'état où ils sont, les poèmes homériques ne sont pas le résultat d'une transposition de textes éoliens en ionien. Mais de pareilles transpositions sont chose courante en littérature : la *Chanson de Roland,* qui a été composée en dialecte de l'Ile-de-France, est conservée dans un manuscrit anglo-normand et sous un aspect anglo-normand. Il a dû y avoir des transpositions de l'éolien en ionien, et la langue de l'épopée s'est fixée sur des transpositions de ce genre peut-être très grossières. Le mélange qui en résultait aurait sans doute paru choquant dans des pays où il y aurait eu un parler de type pur ; mais dans des cités où l'ionien et l'éolien étaient parlés l'un et l'autre, où tel individu employait un éolien plus ou moins gauchement transposé en ionien et tel autre un ionien influencé par de

l'éolien, et où finalement l'ionien a remplacé l'éolien, le mélange de l'ionien et de l'éolien n'apparaissait pas monstrueux. La langue épique a pu se fixer ainsi, et la tradition l'a dès lors maintenue.

Il s'agit, dès le début, d'une langue littéraire, et qui ne répond à aucun idiome employé par une cité quelconque. Le caractère artificiel de la langue homérique se voit notamment dans l'emploi du nombre duel. Alors que les formes du duel sont en attique employées suivant des règles fixes, ou que, ailleurs, elles ont disparu, elles sont utilisées chez Homère pour la commodité de la versification, et d'une manière arbitraire, dont aucun texte attique n'offre l'équivalent, à beaucoup près. On trouve côte à côte des duels et des pluriels, sans aucune raison visible autre que la facilité avec laquelle les formes des deux nombres entraient dans les vers :

A 331 τὼ μὲν ταρβήσαντε καὶ ἀιδομένω βασιλῆα
στήτην οὐδέ τί μιν προσεφώνεον οὐδ᾽ἐρέοντο.
A 338 τὼ δ᾽αὖτω μάρτυροι ἔστων
Θ 79 οὔτε δύ᾽ Αἴαντε μενέτην, θεράποντε Ἄρηος.

Dans ce dernier vers, la prosodie homérique autoriserait à la rigueur Αἴαντε, mais le contraste de μενέτην et de θεράποντε ne se laisse pas écarter. Mort en ionien d'Asie à l'époque historique et aussi à Lesbos, subsistant à peine dans telle vieille inscription éolienne des rives d'Asie-Mineure où on lit τω επιστατα, le duel est pour les poètes homériques une simple survivance dont ils se servent suivant leur commodité et qui donne à leur langue l'aspect archaïque qu'ils recherchaient. Le vieux mot ὄσσε est toujours au duel : c'est un terme purement poétique, conservé par tradition littéraire ; au contraire le mot courant ὀφθαλμός n'est au duel que dans quatre exemples dont deux en un même vers ὃ 115 = 154, et les formes ordinaires sont ὀφθαλμοί, ὀφθαλμούς, ὀφθαλμῶν, ὀφθαλμοῖσι.

Beaucoup des éolismes d'Homère sont peut-être simplement des archaïsmes. Ainsi le nominatif ὔμμες du pronom personnel est, au premier abord, tout éolien ; mais il suffit de le transposer dans la notation du texte originel où la gémination des consonnes n'était pas indiquée pour trouver υμες ; ceci posé, faut-il lire υμες, avec ῡ, de même que le texte traditionnel a le possessif ὑμός ? Si on lit ainsi, on a la vieille forme dont l'ionien-attique ὑμεῖς est un arrangement, ancien sans doute, mais assurément secondaire. Donc ce ὑμες peut-être un archaïsme de l'ionien aussi bien qu'un éolisme.

Ce qui a permis la tradition d'une langue artificielle, c'est que la poésie homérique n'a rien de populaire. Elle s'adresse à une aristocratie dont les relations dépassaient les limites de la cité, et elle est l'œuvre d'une corporation qui la compose, la conserve et la récite, celle des aèdes, qui n'est pas propre à une cité :

θ 479 πᾶσι γὰρ ἀνθρώποισιν ἐπιχθονίοισιν ἀοιδοὶ
τιμῆς ἔμμοροί εἰσι καὶ αἰδοῦς, οὕνεκ' ἄρα σφέας
οἶμας Μοῦσ' ἐδίδαξε, φίλησε δὲ φῦλον ἀοιδῶν.

Les aèdes avaient d'ailleurs besoin, pour leurs chants héroïques, d'une langue différente de celle de tous les jours, et leur souci n'était pas de composer dans la langue de tout le monde, mais dans une langue qui n'était exactement celle de personne. Ils n'échappaient pas à l'influence de leur langue courante; mais ils ne cherchaient pas à la reproduire exactement dans leurs chants.

L'examen du vocabulaire homérique confirme ces remarques.

Il y a, comme l'a indiqué Aristote, beaucoup de composés chez Homère, et, pour la plupart, ces composés ne font pas partie de l'essentiel du vocabulaire ; si on les supprimait, le discours deviendrait plus prosaïque, mais le sens ne perdrait en général rien. Voici par exemple un passage où presque chaque vers a un composé — ceci dépasse la moyenne habituelle chez Homère —, et où l'on pourrait, sans dommage pour le sens sinon pour l'effet, les supprimer tous :

Π 569 ὧσαν δὲ πρότεροι Τρῶες (ϝ)ελικῶπας Ἀχαιούς.
βλῆτο γὰρ οὔ τι κάκιστος ἀνὴρ μετὰ Μυρμιδόνεσσιν,
υἱὸς Ἀγακλῆος μεγαθύμου[1], δῖος Ἐπειγεύς,
ὅς ῥ' ἐν Βουδείῳ εὐναιομένῳ ἐ(ϝ)άνασσε[2]
τὸ πρίν· ἀτὰρ τότε γ' ἐσθλὸν ἀνεψιὸν ἐξεναρίξας
ἐς Πηλῆ' ἱκέτευσε καὶ ἐς Θέτιν ἀργυρόπεζαν.
οἱ δ' ἅμ' Ἀχιλλῆι ῥηξήνορι πέμπον ἕπεσθαι
(ϝ)ίλιον εἰς εὐπωλον, ἵνα Τρώεσσι μάχοιτο.

Dès qu'il s'agit des dieux, l'emploi des composés épithètes devient régulier, et le ἀργυρόπεζαν du morceau cité est conforme à l'usage ordinaire. Voici par exemple le début du chant Θ :

Ἠώς μὲν κροκόπεπλος ἐκίδνατο πᾶσαν ἐπ' αἶαν,
Ζεὺς δὲ θεῶν ἀγορὴν ποιήσατο τερπικέραυνος,
ἀκροτάτῃ κορυφῇ πολυδειράδος Οὐλύμποιο.

On voit par là quel est le rôle de ces composés.

Outre les composés qui sont surtout un ornement ajouté, ce qui donne au vocabulaire homérique son caractère particulier c'est qu'il comprend,

1. D'après la remarque faite ci-dessus, on tiendra pour possible que le poète ait prononcé μεγαθυμοο.

2. ἤνασσε mss. ; la contraction de ἐϝα en η est contraire au vieil usage, maintenu chez Homère.

pour une forte part, des termes étrangers au vocabulaire ionien et attique. Ceci tient en partie à son archaïsme, et un vieux mot comme ὄσσε, qui est de date indo-européenne, n'a aucun caractère dialectal propre, ou du moins on ne saurait actuellement lui en attribuer aucun. Mais l'éolisme se marque dans le vocabulaire tout comme dans l'aspect phonétique des mots ou dans les formes grammaticales.

S'il est question de « fleurs », elles sont désignées dans les poèmes homériques par le mot courant et, à ce qu'il semble, panhellénique ἄνθος. Mais si l'on veut obtenir une épithète poétique, on ne part pas de ἄνθος ; on recourt à un autre mot, ἄνθεμον, dont l'extension dialectale n'est pas aisée à définir, et qui en tout cas a existé en dorien, car on le trouve sur les tables d'Héraclée. Sans doute a-t-il existé en éolien ; car Sappho emploie πολυανθέμοις et ἀνθεμώδης. « Fleuri » se dit donc chez Homère ἀνθεμόεις, qu'on trouve dix fois, ainsi, à côté de ἄνθος :

B 467 ἔσταν δ' ἐν λειμῶνι Σκαμανδρίῳ ἀνθεμόεντι
μυρίοι, ὅσσα τε φύλλα καὶ ἄνθεα γίνεται ὥρῃ.

Ce mot ἄνθεμον est le type même de la γλῶττα commode : différent du mot usuel, mais aisément intelligible grâce à sa ressemblance avec celui-ci. Aussi a-t-il fait une grande fortune et se retrouve-t-il chez Pindare, chez les tragiques d'Athènes et même chez Aristophane, dans les chœurs.

Le mot πελειάς, qui est ionien-attique, se trouve deux fois dans les poèmes homériques, ainsi E 777 :

αἱ δὲ βάτην τρήρωσι πελειάσιν ἴθμαθ' ὁμοῖαι

où l'emploi de πελειάς est évidemment déterminé par le fait que son datif pluriel fournissait un dactyle. Mais le mot ordinaire chez Homère est πέλεια, qui est attesté en béotien, et aussi en laconien, et l'on a ainsi X 140 :

ῥηϊδίως οἴμησε μετὰ τρήρωνα πέλειαν.

Aristophane fait allusion à cette γλῶττα dans les *Oiseaux*, 575 :

Ἥρην δέ γ' Ὅμηρος ἔφασκ' ἰκέλην εἶναι τρήρωνι πελείῃ.

Il va sans dire que beaucoup de mots qui aux auteurs ioniens ou attiques, et déjà aux récitants ioniens des poèmes homériques, apparaissaient comme des γλῶτται étaient, pour les auteurs originaux ou du moins pour ceux qui ont fixé la langue épique, de simples mots courants de leur langue. Par exemple, κασίγνητος, qui est fréquent chez Homère, est en éolien et en cypriote un mot de la langue ordinaire. Les γλῶσσαι κατὰ πόλεις donnent pour béotien, donc pour éolien, le mot κοίρανος, qui figure notamment dans la formule fameuse

B 204 εἷς κοίρανος ἔστω

et le nom officiel, ταγος, du « chef » en thessalien, mot sans doute éolien, se lit Ψ 160 :

παρὰ δ' οἱ ταγοὶ ἄμμι μενόντων

où, de bonne heure, on ne l'a plus compris et où des variantes montrent qu'on tendait à y substituer ἀγοί. Le mot βροτός, au sens de ἄνθρωπος, est signalé comme thessalien par des glossateurs anciens. Les doublets πτόλις et πτόλεμος de πόλις et de πόλεμος sont arcado-cypriotes et thessaliens ; ils jouent chez Homère un grand rôle. La forme même avertit que ἄλλυδις et ἄμυδις (avec un esprit doux) sont éoliens ; on rapprochera le ἄλλυι d'Alcée par exemple.

Le vocabulaire homérique se trouve avoir beaucoup de points de contact avec le vocabulaire arcado-cypriote. Ceci tient en partie à son archaïsme, en partie à ce que l'éolien, qui a fourni le premier fonds de la langue homérique, et l'arcado-cypriote sont des dialectes apparentés. Un mot comme οἶ(ϝ)ος « seul », qui est indo-européen et qui a en vieux perse un correspondant exact *aiva* « seul », n'est attesté en grec qu'en arcado-cypriote en dehors de la langue homérique. Le mot αἶτα, important chez Homère avec son dérivé αἴσιμος, se trouve dans des textes arcado-cypriotes. Les exemples de ce genre ne sont pas rares. Il est possible même que certains termes de la langue homérique proviennent des parlers arcado-cypriotes par emprunt : le terme qui désigne le « chef » en arcado-cypriote, ϝάναξ (avec le dérivé ϝανάσσω), est aussi le mot courant chez Homère, et il n'y a rien que de naturel à voir attribuer à un grand chef « achéen » comme Agamemnon un titre « achéen ». De même que l'épopée éolienne a été ionisée, il a pu exister une épopée achéenne, qui aurait exercé une influence sur l'épopée éolienne : si les archaïsmes phonétiques et morphologiques d'Homère s'expliquent tous par l'éolien, le grand nombre des concordances du vocabulaire homérique avec le vocabulaire arcado-cypriote conduit à envisager au moins la possibilité d'une influence « achéenne » indirecte, soit que l'éolien ait emprunté des mots à la civilisation « achéenne », soit que la poésie éolienne ait eu quelques modèles « achéens ».

Quoi qu'il en soit des éléments complexes qu'elle renferme, la langue homérique est celle qui se rencontre à date ancienne dans toute poésie hexamétrique. Formée en Asie, œuvre à la fois des Eoliens et des Ioniens et renfermant peut être même des éléments « achéens », la langue homérique a servi à tous les Grecs, et un Laconien y recourait à l'occasion pour composer une épitaphe comme un prêtre de Delphes pour rédiger un oracle : au début de la période historique de la Grèce, la langue homérique est un bien commun à tous les Hellènes. Ainsi la plus ancienne des langues poétiques de la Grèce, celle qui a exercé une action sur toutes les autres, n'a aucun caractère dialectal nettement défini, n'appartient purement à aucun dialecte, et tous les Grecs en font usage.

CHAPITRE VII

LES LANGUES DES POÈTES LYRIQUES

Les langues des poètes lyriques varient beaucoup d'un genre à l'autre; elles appartiennent à des dialectes divers et présentent des degrés très différents dans l'artifice. Mais toutes sont artificielles en quelque mesure, et il semble que dans toutes on puisse observer quelques traits communs.

Les parlers grecs ont hérité pour les thèmes en -ο- de deux formes du cas qu'on nomme datif pluriel et qui cumule les fonctions de trois des cas indo-européens du pluriel : le datif, le locatif et l'instrumental ; ces deux formes sont -οις et -οισι, comme on l'a vu p. 75 ; les thèmes en -ᾱ- (ionien-attique -η-), dont la flexion est en partie parallèle à celle des thèmes en -ο-, ont de même -αις et -αισι (avec longue -ᾱις et -ᾱισι, c'est-à-dire -ῃς et -ῃσι chez Homère). La finale -οις répond exactement à l'instrumental pluriel en *-aiḥ* du sanskrit, *-āis* de l'ancien iranien, *-ais* du lituanien. Et si l'on admet, comme il est vraisemblable en effet, que la désinence -σι des « datifs » pluriels de thèmes consonantiques dont l'équivalent exact ne se retrouve dans aucune autre langue de la famille, est une ancienne désinence de locatif, parallèle à la désinence *-*su* du locatif pluriel attestée par l'indo-iranien, le baltique et le slave, la finale -οισι devra être tenue pour celle de l'ancien locatif (la conservation de -σ- entre deux voyelles est due, bien entendu, à une action analogique facile à justifier). La confusion du locatif et de l'instrumental étant complète en grec et la forme commune de ces deux cas servant aussi pour le datif sans aucune trace de distinction, la dualité des formes -οισι et -οις n'avait plus de raison d'être et ne s'est pas maintenue. Certains parlers se sont arrêtés à -οις, d'autres à -οισι, sans qu'on en voie les raisons. Le lesbien a fixé -οισι dans les substantifs et adjectifs, mais -οις dans l'article, qui a la forme τοῖς. Cette fixation semble assez ancienne, au moins pour certains parlers : le grec occidental tout entier, aussi bien les parlers du Nord-Ouest que le

dorien proprement dit, n'a que -οις. L'ionien des textes en prose épigraphiques ou littéraires a -οισι. L'attique est énigmatique ; les inscriptions ont -οισι jusque vers 450 av. J.-C., -ῃσι, -ῆσι, et -ᾳσι, -ᾶσι jusque vers 420 av. J.-C., puis ces formes sont remplacées par -οις, -αις, qui sont celles de la prose attique de Platon et des orateurs ; il est clair que -οις, -αις n'ont pu sortir en attique de -οισι, -ῃσι (-ᾷσι) ; et, d'autre part, on hésite à attribuer l'emploi des formes pourvues du -ι final à la seule influence de la graphie ionisante qui domine à Athènes à date ancienne ; sans doute Athènes dont le parler est demeuré archaïque très longtemps, avait conservé jusqu'à une époque relativement tardive le flottement entre -οισι et -οις, et la graphie choisie à date ancienne a naturellement été celle qui se rapprochait le plus de la langue de la civilisation et de la littérature, l'ionien. On reviendra sur cette influence qu'a exercée l'ionien sur la graphie de l'attique à date ancienne. Il a fallu le triomphe décisif de -οις, -αις dans l'usage courant et le sentiment qu'Athènes a pris de sa supériorité au ve siècle pour introduire la graphie -οις, -αις dans l'usage officiel.

A la différence des parlers locaux qui se sont décidés de bonne heure presque partout soit pour -οις soit pour -οισι, la langue de la lyrique et des genres qui sont sortis de la lyrique a conservé, à titre de licence, la possibilité d'employer à la fois -οις et -οισι. La chose est particulièrement nette dans la tragédie attique, où -οισι et -οις sont employés par les poètes à volonté ; mais elle a chez eux une faible valeur probante, puisque le flottement entre -οισι et -οις s'était sans doute maintenu à Athènes jusqu'à l'époque historique. Aristophane lui-même, dont la grammaire est si purement attique, admet à la fois -οισι et -οις.

Il est frappant que la comédie dorienne d'Épicharme admette les deux formes côte à côte, bien que le dorien tout entier ait généralisé -οις. Au fr. 54 (éd. Kaibel) on lit γαυλοῖσιν ἐν Φοινικικοῖς (où γαυλοῖσιν a le ν éphelcystique qui ne s'est bien maintenu que dans ionien-attique) et au fr. 100 τοῖς Ἐλευσινίοις φυλάσσων à côté de τοῖς Ἀχαιοῖσιν προδιδόμεν.

Bien que le béotien des inscriptions ait toujours les formes sans -ι final, la béotienne Corinne se sert à la fois de στεφάνῡσιν et de ἀθανάτῡς (-ῡ- représentant l'ancien -οι- dans l'orthographe béotienne du IIIe siècle av. J.-C., qui est celle des manuscrits de Corinne), de λούπησι, χαλέπησι (-η- représentant un ancien -αι-) et de ἐνόπης, ἀγκάλης.

Chez Alcée et Sappho, la finale -οισι domine conformément à l'usage de Lesbos ; mais ceci n'empêche pas qu'on lise δόμοις dans un vers de Sappho où δόμοισι est impossible, et qu'on trouve λάοις chez Alcée. Pour les thèmes en -ᾱ-, Sappho présente des exemples sûrs de -αις à côté de -αισι.

Archiloque a d'ordinaire -οισι, -ῃσι suivant l'usage ionien ; mais il y a au moins deux formes sans -ι final qu'on ne peut écarter sans changer profondément les vers où elles se rencontrent : ἧς fr. 94, 3 et κακοῖς fr.

65. Trois autres exemples que fournit la tradition sont de moindre valeur.

La langue très artificielle de l'élégie a, bien entendu, à la fois -οισι et -οις, ainsi chez Tyrtée.

V, 1 τεθνάμεναι γὰρ καλὸν ἐνὶ προμάχοισι πεσόντα

mais

V, 6 παῖσί τε σὺν μικροῖς κουριδίῃ τ' ἀλόχῳ.

La langue, plus artificielle encore, de la lyrique chorale use arbitrairement des deux formes. Ainsi le fragment I d'Ibycus présente :

αὐξόμεναι σκιεροῖσιν ὑφ' ἔρνεσιν
οἰναρέοις θαλέθοισιν

et

... ἀζαλέαις μανίαισιν ἐρεμνὸς ἀθαμβής

qui sont garantis par le mètre, et, au fragment II :

Ἔρος αὖτέ με κυανέοισιν ὑπὸ βλεφάροις τακέρ' ὄμμασι δερκόμενος.

La première antistrophe de la quatrième Pythique de Pindare a ἡμιθέοισιν, mais θεμέθλοις ; la première épode de cette ode a προχοαῖς, tandis que la seconde antistrophe a ἀκταῖσιν. Cet usage était traditionnel, et la pierre qui a conservé à Epidaure les poèmes d'Isyllos porte :

εἵμασιν ἐν λευκοῖσι, δάφνας στεφάνοις ποτ' Ἀπόλλω.

Toute la poésie lyrique use donc de la licence qui consiste à employer, suivant la commodité du poète, -οισι ou -οις. Le flottement dont la langue courante s'est débarrassée — comme disparaissent toujours en effet à la longue les flottements de ce genre — a été conservé par les poètes lyriques.

On a vu ci-dessus, que la finale -οισι était de règle à peu près absolue dans les poèmes homériques. Mais les exemples qui se rencontrent de -οις dans la rédaction définitive des poèmes homériques montrent que, pour les auteurs de cette rédaction, la licence était chose courante.

L'emploi de la désinence -εσσι à côté de -σι dans les thèmes consonantiques est limité à la lyrique chorale, qui le doit en partie à Homère, en partie aussi peut-être à des modèles éoliens non conservés.

La liberté dans l'emploi de l'augment est une autre licence de la poésie lyrique, mais moins nette, et une influence homérique n'est pas exclue.

A en juger par ce qu'offrent les plus anciens textes, l'emploi de l'augment n'était pas de rigueur dans ceux des dialectes indo-européens qui le

possédaient, à savoir l'indo-iranien, l'arménien et le grec (l'augment étant inconnu au reste des langues de la famille). Les poètes védiques ont, pour dire « il portait », le choix entre *bhárat* et *ábharat*, comme Homère a le choix entre φέρε et ἔφερε ; l'arménien, qui a gardé aussi l'augment, ne s'en sert que pour éviter l'emploi de formes monosyllabiques à l'indicatif ; il oppose *eber* « il a porté » à *beri* « j'ai porté ». La langue homérique témoigne que la liberté d'usage de l'augment persistait en grec à date ancienne. Mais tous les parlers locaux et tous les textes en prose s'accordent à montrer l'usage de l'augment comme fixe en grec à l'époque historique : partout on disait ἔφερε, et φέρε ne subsistait nulle part dans le parler courant ; c'est à peine si les plus anciennes inscriptions de Cypre présentent peut-être encore une ou deux formes de prétérits sans augment.

La lyrique chorale au contraire a licence, suivant le modèle homérique, d'employer des formes avec et sans augment. Ainsi Bacchylide, dans le poème V, a 84 φάτο, 88 θρέψεν, 98 παῦσεν, à côté de ἔσχεν, etc. — Les chœurs de la tragédie attique offrent des exemples certains de la même liberté. Dans le dialogue, les cas d'absence de l'augment sont rares et incertains ; les exemples sont presque tous à l'initiale des vers et se laissent écarter en remplaçant les iambes par des anapestes, licites à cette place.

Dans la lyrique ionienne, l'usage de l'augment est de rigueur. Les exemples d'omission de l'augment que présente l'élégie tiennent au caractère épique des vers élégiaques : si Solon écrit

ὑψηλὸν δ' ὑπὲρ ἕρκος ὑπέρθορον

c'est en se souvenant de formes telles que celle-ci d'Homère

I 476 καὶ ὑπέρθορον ἕρκος αὐλῆς.

Le γήθησε de Théognis est homérique, et bien plus encore le κάλλιπον d'Archiloque.

Il en est autrement de la lyrique éolienne. Ainsi on trouve dans les fragments d'Alcée :

νῦν χρὴ μεθύσθην καί τινα πρὸς βίαν
πώνην, ἐπειδὴ κάτθανε Μύρσιλος.

ou :

πάμπαν δ' ἐτύφωσ'[1], ἐκ δ' ἔλετο φρένας

et chez Sappho :

Ἔρμας δ' ἔλεν ὄλπιν θέοισ' οἰνοχόησαι

1. Ou δὲ τύφωσ' : la graphie antique ne faisait pas de distinction.

et, dans le même morceau, ἀράσαντο, avec un α bref initial, ou, ailleurs, dans un fragment trouvé sur un papyrus,

τὰν δ' ἔγω τάδ' ἀμειβόμαν

encore avec un α bref initial.

Corinne use plus encore de cette licence, et on lit chez elle κλέψε, πιθέτᾱν, δῶκ' à côté de ἔταττον, ἔδᾱ, ἐκόσμιον, etc.

C'est donc sans doute de la lyrique éolienne en même temps que d'Homère que la lyrique chorale a reçu la licence dont elle se sert. Et la liberté homérique d'employer ou de ne pas employer l'augment est sans doute un trait éolien.

En grec comme dans les autres langues indo-européennes qui en possèdent un, l'article est une acquisition relativement tardive. Les poèmes homériques l'ignorent. Ceux des parlers du groupe arcado-cypriote qui ont été isolés de bonne heure montrent encore un développement incomplet de l'article : les plus anciennes inscriptions cypriotes n'ont pas toujours l'article là où des textes pareils d'autres dialectes le présenteraient, et dans les inscriptions pamphyliennes du IIe siècle av. J.-C., l'article existe à peine. Mais dans l'ensemble des parlers grecs, l'article apparaît bien développé à l'époque historique, et, sauf les exceptions indiquées, tous les textes en prose, épigraphiques ou littéraires, l'offrent d'une manière régulière. Or, la langue poétique s'était fixée avant la création de l'article, et même chez les auteurs qui écrivent à peu près leur parler courant, l'omission de l'article en des cas où la prose l'emploierait n'est pas rare. Archiloque emploie des articles dans ses iambes, dont le ton est populaire, mais il écrit dans ses élégies :

ταύτης γὰρ κεῖνοι δαήμονές εἰσι μάχης

ou

οὐδὲ γὰρ ἡμεῖς
νήφειν ἐν φυλακῇ τῇδε δυνησόμεθα.

Quand on lit les fragments de Sappho, d'Alcée, de Corinne, on est frappé de la rareté relative de l'article. Si Hipponax a l'article plus fréquemment, c'est qu'il est d'époque postérieure et que son ton est plus populaire. Et pourtant l'exemple suivant d'Épicharme montre comment un poète comique, qui possède l'article et l'emploie là où le sens l'exige, l'omet volontiers :

καὶ γὰρ ἁ κύων κυσὶ
κάλλιστον εἶμεν φαίνεται, καὶ βῶς βοί,
ὄνος δ' ὄνῳ κάλλιστον, ὃς δέ θην ὑί.

Les poètes tragiques n'emploient pas l'article avec la même fréquence que les prosateurs.

Il y aurait lieu de considérer aussi l'ordre des mots qui, chez les poètes lyriques et surtout dans la lyrique chorale, est souvent artificiel. Mais ceci touche de trop près au style, dont il n'y a pas lieu de parler ici.

En somme, les poètes lyriques, même ceux dont la langue s'éloigne le moins de l'usage commun, offrent des traits distincts de leur parler courant et qui sont des archaïsmes, et aussi des dialectismes, où l'influence éolienne semble dominer.

Chaque genre a ses particularités.

I. — L'élégie.

Écrite dans un mètre qui est en partie celui même de l'épopée et qui, pour le reste, n'en est qu'une autre forme, l'élégie a une langue aussi très proche de la langue épique. Le fond en est ionien ; mais il y a partout des sortes de placages de la langue épique qui donnent aux textes un aspect particulier, évidemment recherché des poètes.

Archiloque, dont les iambes sont en un ionien presque pur, écrit un distique élégiaque comme le suivant :

εἰμὶ δ' ἐγὼ θεράπων μὲν Ἐνυαλίοιο ἄνακτος
καὶ Μούσεων ἔρατον δῶρον ἐπιστάμενος,

où l'on a le calque de fins de vers telles que Ἑλένοιο (Ϝ)άνακτος N 758 et qui reproduit sans doute purement et simplement quelque fin de vers épique. Ailleurs le même poète écrit, avec une forme toute homérique, mais en négligeant l'effet du Ϝ, dont il n'avait assurément aucun souvenir :

κρύπτωμεν δ' ἀνιηρὰ Ποσειδάωνος ἄνακτος
δῶρα.

Il semble même que l'emploi des formes homériques serve à produire des effets ; ainsi, dans le passage suivant, le mot essentiel est l'homérique κάλλιπον, sans augment, avec la forme κατ de κατα et l'assimilation de τ à λ, due à quelque chose de tout à fait étranger au dialecte ionien :

Ἀσπίδι μὲν Σαίων τις ἀγάλλεται, ἣν παρὰ θάμνῳ
ἔντος ἀμώμητον κάλλιπον οὐκ ἐθέλων·
αὐτὸς δ' ἐξέφυγον θανάτου τέλος· ἀσπὶς ἐκείνη
ἐρρέτω· ἐξαῦτις κτήσομαι οὐ κακίω.

Dès qu'il écrit dans le mètre de l'épopée, Archiloque plaque des formules homériques comme

κῦμα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης

ou

ἁλὸς ἐν πελάγεσσιν.

Le génitif en -οιο, l'infinitif en -μεν ou en -μεναι, les mots composés font partie de la langue de l'élégie ; malgré son ton bourgeois, Mimnerme en insère des exemples dans son ionien tout simple, et c'est un moyen d'insister sur des mots importants :

Κῆρες δὲ παρεστήκασι μέλαιναι,
ἡ μὲν ἔχουσα τέλος γήραος ἀργαλέου,
ἡ δ' ἑτέρη θανάτοιο.

et plus loin

αὐτίκα τεθνάμεναι βέλτιον ἢ βίοτος.

ou

ἄλλος νοῦσον ἔχει θυμοφθόρον.

Et, quand le ton devient épique, les formes le sont aussi :

Αἰήταο πόλιν, τόθι τ' ὠκέος Ἠελίοιο.

Solon lui-même connaît un datif pluriel en -εσσι, au moins avec un mot noble :

δῆμος δ' ὧδ' ἂν ἄριστα σὺν ἡγεμόνεσσιν ἕποιτο.

Le ton est d'ailleurs plus ou moins épique suivant le sujet ; ainsi dans les deux distiques initiaux du morceau cité ici, où il est question de dieux, il y a des mots homériques et des composés ; les deux distiques suivants, qui sont de pure politique, sont en langue courante, et sauf l'η ionien après ρ et ι et le mot ἀφραδίῃσι, qui vise un effet, sauf ἄλγεα non contracté et le génitif ὕβριος, un Athénien n'y trouvait sans doute rien que de familier :

Ἡμετέρη δὲ πόλις κατὰ μὲν Διὸς οὔποτ' ὀλεῖται
αἶσαν καὶ μακάρων θεῶν φρένας ἀθανάτων·
τοίη γὰρ μεγάθυμος ἐπίσκοπος ὀβριμοπάτρη
Παλλὰς Ἀθηναίη χεῖρας ὕπερθεν ἔχει·
αὐτοὶ δὲ φθείρειν μεγάλην πόλιν ἀφραδίῃσιν
ἀστοὶ βούλονται χρήμασι πειθόμενοι,
δήμου θ' ἡγεμόνων ἄδικος νόος, οἷσιν ἑτοῖμον
ὕβριος ἐκ μεγάλης ἄλγεα πολλὰ παθεῖν.

Simonide, qui était un poète international et qui a fait de la lyrique chorale, a écrit ses élégies dans une langue très artificielle. Ses épitaphes, destinées en partie à des Doriens, sont mêlées de dorien ; ainsi dans la

suivante où le nom de l'homme pour qui l'épitaphe était faite est fléchi à la dorienne :

Μνῆμα τόδε κλεινοῖο Μεγιστίᾳ, ὅν ποτε Μῆδοι
Σπερχειὸν ποταμὸν κτεῖναν ἀμειψάμενοι
μάντιος ὃς τότε κῆρας ἐπερχομένας σάφα εἰδὼς
οὐκ ἔτλη Σπάρτης ἡγεμόνας προλιπεῖν.

II. — Poésie iambico-trochaïque ionienne.

A la différence de l'élégie, la poésie iambico-trochaïque emploie un mètre populaire. Quand les anciens disent qu'Archiloque a inventé l'iambe cela veut dire simplement qu'il a été le premier poète connu à en faire un usage qui peut passer pour proprement littéraire. Il y avait des iambes dans le *Margites* qu'Archiloque connaissait. Et le vers iambique est manifestement apparenté aux mètres védiques ; comme on l'a déjà noté, il y a dans les védas des vers iambiques dont le mètre est presque identique à celui de certains vers d'Archiloque. Sans doute le vers iambique ionien répond bien moins que les vers des strophes lesbiennes au type védique ; mais, en dépit de quelques grandes innovations de principe, il y est étroitement apparenté ; c'était un vers traditionnel que la littérature savante a façonné, mais qu'elle n'a pas créé et que la poésie populaire employait sans doute couramment.

Aussi la langue de la poésie iambico-trochaïque est-elle l'ionien courant. Non pas sans doute l'ionien des matelots et des portefaix de Milet ou de Colophon. Dès le début de l'époque historique, les cités ioniennes d'Asie-Mineure avaient une langue commune de civilisation ; c'est la seule que présentent leurs inscriptions. Et c'est aussi à peu près celle qu'emploient les poètes. C'était si bien une tradition d'employer une langue courante dans le mètre iambico-trochaïque que la partie en vers trochaïques des poèmes d'Isyllos gravés à Epidaure au IIIe siècle av. J.-C. est en dorien pur, à la différence des autres poèmes dont la langue est toute artificielle. Bacchylide, dont la langue est aussi artificielle que possible dans sa lyrique chorale, écrit dans l'ionien le plus simple ses vers iambiques ou trochaïques :

σὺ δ' ἐν χιτῶνι μούνῳ
παρὰ τὴν φίλην γυναῖκα φεύγεις.

Sans doute il y a, on l'a vu, des licences dans l'ionien des poésies iambiques ou trochaïques d'Archiloque. Toutefois il ne faut pas prendre pour licence tout ce qui n'est pas strictement conforme à l'usage de la prose.

Les langues officielles, les langues de prose littéraire normalisent souvent bien au delà de ce que fait le langage courant ; et tel flottement de la langue des poètes peut reproduire des restes de choses anciennes qui subsistaient dans l'usage, sinon partout, du moins dans certaines cités et chez certains groupes d'hommes. Par exemple, au datif pluriel, Archiloque emploie tantôt ποσί, qui est la forme ordinaire de la prose, tantôt ποσσί ; mais il y a là une vieille alternance, dont on a le témoignage avec μέσος ionien-attique opposé à ionien μέλισσα, attique μέλιττα, alors que dans les deux cas, il s'agissait d'un même -σσ- ancien, qui est simplifié dans μέσος, et qui a persisté dans μέλισσα, μέλιττα. Il est possible que, ici ou là, telle ville ionienne ait, dans l'usage courant du peuple, gardé l'emploi libre de ποσσί et de ποσί suivant les exigences du rythme de la phrase. — Quand Archiloque écrit εἰς ἀναιδείην, mais ἐς Θάσον, il reproduit une alternance ancienne : ἐνς est devenu εἰς devant voyelle, ἐς devant consonne, au moins devant consonne dentale, et l'alternance a pu survivre ici ou là sur le vaste domaine ionien, tandis que l'attique a généralisé εἰς et que la langue écrite ionienne écrit ἐς : dans les particularités de la langue d'un Archiloque, il faut faire la part des archaïsmes que les parlers locaux ont pu et dû conserver. — Le modèle d'Homère chez qui l'on trouvait ποσσί et ποσί, εἰς et ἐς autorisait le poète à tirer parti de ces formes sans être suspect de vulgarité.

Quand on observe chez Archiloque des influences homériques, il s'agit en général de choses religieuses ou qui touchent à la religion, ainsi dans une sorte de parodie :

ὡς Διωνύσοι' ἄνακτος καλὸν ἐξάρξαι μέλος
οἶδα διθύραμβον, οἴνῳ συγκεραυνωθεὶς φρένας

ou à propos des « morts » :

οὐ γὰρ ἐσθλὰ κατθανοῦσι κερτομεῖν ἐπ' ἀνδράσιν.

Les composés sont rares, et ils ont l'air de citations :

οὔ μοι τὰ Γύγεω τοῦ πολυχρύσου μέλει.

La langue d'Archiloque n'est du reste pas identique à celle de la prose littéraire : le thème d'indéfini et d'interrogatif, qui est κο- en prose littéraire, est πο- chez les poètes ioniens comme chez tous les autres Grecs. Les deux formes se trouvaient sans doute en ionien. Soit qu'elle repose sur un parler où κο- dominait, soit qu'on se soit plu à mettre en évidence la forme qui distinguait le plus l'ionien des autres dialectes, la prose a choisi κο-. Au contraire, la langue des poètes, comme la langue officielle, s'est arrêtée à πο-, soit qu'elle ait été fixée dans une partie de l'Ionie où l'on disait πο-, soit qu'elle ait préféré la forme la plus « internationale ».

Hipponax d'Ephèse, postérieur d'un siècle à Archiloque, est plus vulgaire de toutes manières. Son vers, terminé par ⏑ – – ⏓, est assurément d'origine populaire ; il rappelle certains types, sans doute aussi populaires, de vers védiques de 8 syllabes terminés par – ⏑ – ⏓ ou par ⏑ – – ⏓, au lieu de la fin classique ⏑ – ⏑ ⏓. Le vocabulaire d'Archiloque renfermait déjà beaucoup de mots qui ne sont pas chez Homère, comme νήφω, ἔγκυτι, ἀποθρίσσω, ou des termes franchement triviaux : πυγή, πόρνη, φθείρ. Plus vulgaire, celui d'Hipponax prend à la langue la plus courante des termes qui ne sont même pas grecs et qui étaient des emprunts aux langues de l'intérieur du pays : il appelle le « pain » βέκος, et il emploie pour « roi » le terme lydien πάλμυς ; il est rare de trouver chez un poète grec de pareilles concessions à l'usage vulgaire et surtout aux influences étrangères. La construction de la phrase est celle d'une prose populaire :

δὺ' ἡμέραι γυναικός εἰσιν ἥδισται,
ὅταν γαμῇ τις κἀκφέρῃ τεθνηκυῖαν.

A la différence d'Archiloque, Hipponax emploie la forme proprement ionienne κο- pour l'interrogatif-indéfini, à en juger par le texte des rares fragments conservés et par l'usage de son imitateur Hérodas.

La métrique d'Anacréon n'est pas, comme celle d'Archiloque et d'Hipponax, une métrique de poésie récitée. C'est une métrique de chansons. Mais elle n'est pas moins populaire. Elle appartient à la même famille que la métrique des strophes éoliennes, et le vers de Corinne ressemble à celui d'Anacréon.

La langue d'Anacréon est aussi l'ionien courant, presque sans γλῶτται, presque sans composés. S'il s'y rencontre des formes non ioniennes, c'est en vue d'un effet littéraire ; le datif pluriel en -εσσι se trouve, à côté de la forme -αις qui est une licence courante, dans le vers suivant, — qui est un grand vers — et l'on voit aisément quel effet a été recherché :

ἀναπέτομαι δὴ πρὸς Ὄλυμπον πτερύγεσσι κούφαις
διὰ τὸν Ἔρωτ' · οὐ γὰρ ἐμοὶ <παῖς ἐ> θέλει συνηβᾶν.

Les composés et les γλῶτται ont, là où on les rencontre, une valeur propre ; ils servent souvent à donner à la poésie un caractère religieux :

Ὦ ἄναξ, ᾧ δαμάλης Ἔρως
καὶ Νύμφαι κυανώπιδες
πορφυρῆ τ' Ἀφροδίτη
συμπαίζουσιν, ἐπιστρέφεαι δ'
ὑψηλῶν κορυφὰς ὀρέων,
γουνοῦμαί σε · σὺ δ' εὐμενὴς

ἔλθ' ἡμῖν, κεχαρισμένης δ'
εὐχωλῆς ἐπακούειν.
Κλευβούλῳ δ' ἀγαθὸς γενεῦ
σύμβουλος· τὸν ἐμὸν δ' ἔρωτ',
ὦ Δεύνυσε, δέχεσθαι.

La grammaire est purement celle de l'ionien, comme aussi le vocabulaire partout où il n'y a pas quelque effet voulu.

Les scolies composées à Athènes en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton offrent au plus haut point ce caractère de poésies écrites exactement dans la langue courante — ce qui ne veut pas dire dans une langue vulgaire. Le datif pluriel y est en -οις, et non en -οισι ; le duel y est employé suivant l'usage attique et contrairement aux modèles ioniens ; le vocabulaire n'a rien que d'ordinaire ; les composés ne sont pas poétiques, ou bien ils sont de simples citations ; l'article figure normalement:

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω.
ὥσπερ Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων,
ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην
ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.
Φίλταθ' Ἁρμόδι' οὔτι που τέθνηκας,
νήσοις δ' ἐν μακάρων σέ φασι ναίειν,
ἵνα περ ποδώκης Ἀχιλεύς,
Τυδείδην τέ φασιν ἐσθλὸν Διομήδεα.

Ainsi toute la poésie lyrique de dialecte ionien est écrite dans la langue courante des gens cultivés, dans l'ionien commun, et sa langue n'est proprement pas une langue « poétique ». Quand on l'imite en dehors de l'Ionie, on emploie le parler courant du lieu où l'on compose. Des réminiscences de la langue de l'épopée ou de celle de la grande lyrique s'y mêlent, quand le ton s'élève et qu'il s'agit de choses religieuses ou héroïques. Des traces de la langue populaire y affleurent quelquefois, surtout chez un poète vulgaire, comme Hipponax. Ecrite pour l'ensemble des Ioniens et comprise de l'ensemble des Grecs, la poésie ionienne emploie en somme la grande langue de civilisation de la Grèce au VIe siècle, l'ionien commun.

III. — La lyrique éolienne.

La métrique des poètes de Lesbos, Alcée et Sappho, est une adaptation d'une métrique de chansons, et peut-être de chants religieux, héritée de l'époque indo-européenne, comme on l'a noté. On ne saurait juger de la

langue par comparaison ; car Alcée et Sappho représentent tout ce que l'on connaît de la littérature de Lesbos ; il n'y a pas de prose littéraire éolienne ; et, de la grande lyrique chorale, qui a sans doute existé, rien ne subsiste. On ne fait qu'entrevoir la littérature éolienne qui a sans doute joué un grand rôle dans l'hellénisme à date ancienne. Quant aux inscriptions de Lesbos, elles sont pour la plupart postérieures d'environ deux siècles à l'époque des poètes, leur langue a subi l'influence de la κοινή, et, si au point de vue de l'aspect phonétique des mots et des formes grammaticales, les inscriptions confirment dans l'ensemble le témoignage de la tradition littéraire, on n'en saurait tirer grand parti pour le vocabulaire qui est, en matière de langue poétique, le trait essentiel. L'impression que font les pièces conservées est celle de la simplicité de langue ; l'ordre des mots est normal, les composés peu nombreux ; le vocabulaire est composé en grande partie de termes panhelléniques courants. En voici un exemple de Sappho :

τεθνάκην δ' ἀδόλως θέλω ·
ἄ με ψισδομένα κατελίμπανεν,
πόλλα κἀ τόδ' ἔειπέ μοι ·
« ὤι μ' ὡς δεῖνα πεπόνθαμεν,
Ψάπφ', ἦ μάν σ' ἀέκοισ' ἀπυλιμπάνω. »
τὰν δ' ἐγὼ τάδ' ἀμειβόμαν ·
« Χαίροισ' ἔρχεο κἄμεθεν
μέμναισθ', οἶσθα γὰρ ὥς σε πεδήπομεν. »

Sauf πεδα = μετα, qui est la forme dialectale de la préposition, et ψισδομένα dont on sait le sens par une glose d'Hesychius, ψιζομένη · κλαίουσα, et dont il n'y a évidemment pas lieu de croire que ce soit à Lesbos un mot « poétique », il n'y a pas là un mot qui soit inconnu à l'helléniste le plus confiné dans l'étude de la prose. Les composés de type poétique viennent de la langue religieuse ; ainsi quand Sappho écrit :

Ποικιλόθρον', ἀθάνατ' Ἀφροδίτα,
παῖ Δίος, δολόπλοκε, λίσσομαί σε.

S'il apparaît chez Alcée un génitif en -οιο, c'est d'une manière isolée et dans un fragment trop court pour qu'on puisse apprécier en quelles conditions la forme a été introduite :

ἦρος ἀνθεμόεντος ἐπάιον ἐρχομένοιο.

Le flottement entre στήθεσσι et στήθεσι, entre ἴσσος et ἴσος appartenait à l'usage de la langue même ; et ce n'est pas là une hypothèse, comme celle qui a été faite à propos de ποσσί et ποσί chez Archiloque : des inscriptions bien postérieures ont ἰσσοθεοισι (ισοθεοισι aurait présenté la suite de trois

brèves, choquantes pour le sentiment rythmique-grec), mais ἴσως. Sappho ne fait donc que se conformer à une alternance usuelle dans le parler de ses concitoyens quand elle écrit, suivant le besoin du rythme,

φαίνεταί μοι κῆνος ἴσος θέοισιν

mais ailleurs ἴσσος Ἄρευι. Une forme de datif pluriel πόσσι n'est pas conforme au dialecte ; mais c'est dans un hexamètre de Sappho qu'on la rencontre ; dans ses vers lyriques Sappho emploie la forme locale πόδεσσι.

La poétesse béotienne Corinne, contemporaine de Pindare, qui a composé aussi des poésies en des mètres de chansons populaires, écrit le béotien courant, comme Sappho le lesbien courant. Dans un fragment conservé par des manuscrits byzantins, on lisait la forme, métriquement inadmissible, Πινδαριοιο ; depuis que la découverte de fragments plus étendus sur des papyrus a permis de se faire une idée précise de la langue de Corinne, on a vu qu'il fallait corriger et lire :

μέμφομη δὲ κὴ λιγουρὰν
Μούρτιδ' ἰώνγα
ὅτι βανὰ φοῦσ'
ἔδα Πινδάροι ποτ' ἔριν.

Corinne ne s'expose pas à pareil reproche ; elle n'entre pas en concurrence avec son puissant contemporain, Pindare. Elle écrit d'une manière simple de petits récits simples. Ce n'est que pour faire honneur aux dieux qu'elle écrit ἀγκυλομείταο Κρόνω ; le génitif en -ᾱο est conforme au dialecte ; seul le composé peut passer pour poétique, non la forme grammaticale. Au lieu d'employer le composé ποντομέδων, comme Homère, elle coupe et écrit πόντω... μέδων. Voici du reste le passage avec les restitutions qui semblent à peu près sûres (mais en respectant les accents marqués sur le papyrus, et sans en ajouter) :

ταν δε πήδ[ων τρις μ]εν εχι
Δευ[ς] πατει[ρ παντω]ν βασιλευς.
τρῖς δε ποντ[ω γαμε] μεδων
Π[οτιδαων, ται]ν δε δουῖν
Φῦβος λεκτ[ρ]α κρατούνι,
  ταν δ' ιαν Μή[ας] αγαθος
πῆς Ερμας · ού[τ]ω γαρ Ερως
κη Κούπρις πιθεταν, τίως
εν δομως βαντας κρουφάδᾶν
Κώρᾶς ἐννι' ἐλέσθη.

On voit combien la langue est d'un type ordinaire. Le texte de Corinne

concorde avec ce que l'on sait du béotien par ailleurs ; autant que les données permettent d'en juger, Corinne écrivait le parler béotien commun, avec les licences d'usage en poésie, et particulièrement en poésie éolienne.

On peut donc conclure que les poètes ioniens et éoliens qui, du VIIe au Ve siècle, ont composé de petites poésies lyriques dans des mètres empruntés à la poésie populaire ont écrit l'ionien, le lesbien, le béotien des personnes cultivées de leur temps, sans emprunter leur langue à une localité déterminée et en usant de la langue de toute une région : l'Ionie, la grande île de Lesbos, la confédération béotienne, mais sans employer de termes étrangers, sans recourir aux composés artificiels. Ceci n'a pas empêché ces œuvres, qui appartiennent à des dialectes définis, de se répandre hors de leur pays d'origine.

IV. — La lyrique chorale.

Il y a une lyrique ionienne, une lyrique lesbienne, même une lyrique béotienne ; il n'y a pas de lyrique dorienne. Car la langue de la lyrique chorale ne saurait passer pour proprement dorienne.

Venus tard dans une Grèce déjà occupée par d'autres Hellènes, exploitant en conquérants brutaux des populations agricoles soumises par la force et maintenues par la crainte, les Doriens n'ont été la plupart du temps ni des artistes, ni des philosophes, ni des écrivains originaux. Là où l'on croyait voir un art dorien, les dernières fouilles ont partout montré l'influence ionienne.

En littérature, rien ne vient des Doriens. Pour l'épopée, on peut supposer une lointaine origine achéenne, et les origines éoliennes, la rédaction ionienne y sont évidentes. On vient de voir toute une série de types lyriques dus à des Ioniens et à des Éoliens ; il n'y a pas de lyrique reposant sur une poésie populaire dorienne. Quant à la lyrique chorale, qui passe pour dorienne, si elle a souvent été faite pour des Doriens, elle n'est pas l'œuvre de Doriens. Stésichore était peut-être d'Himère ; Ibycus était de Rhegium, ville ionienne, dorisée par la suite ; Simonide était de Céos, et son neveu Bacchylide (mort vers 450 av. J.-C.)était aussi un Ionien ; Pindare (mort vers 446) était un Béotien. Dans tout cela, pas un poète dont le dorien ait été la langue maternelle. Les anciens avaient déjà remarqué ce fait, et un Byzantin a transmis cette observation : ἡ μέντοι Πινδάρου καὶ Ἰβύκου καὶ Σιμονίδου καὶ Βακχυλίδου < διάλεκτος > παντελῶς ἀνεῖται διὰ τὸ μὴ Δωριεῖς εἶναι τῇ φύσει τοὺς ποιητάς, χρῆσθαι δὲ μόνον τῇ διαλέξει..

La seule langue littéraire proprement dorienne qui se soit constituée est celle de Syracuse ; mais cette création est l'œuvre d'une colonie lointaine ; il a

fallu pour la réaliser une grande place de commerce à population mêlée, où la vie dorienne et la politique dorienne se sont si peu maintenues que Syracuse a été l'une des cités où les « tyrans » ont eu le plus de succès. On ne voit pas que les colonies doriennes de Grande Grèce ou de Sicile, où la vie intellectuelle a été intense, aient exercé sur la lyrique chorale une action particulière.

Ce qui domine la structure de la grande lyrique, dite dorienne, et ce qui a déterminé le caractère de sa langue, c'est que les œuvres qu'elle comprend ne sont pas faites, comme celles de la lyrique ionienne ou lesbienne, pour être chantées par des personnes isolées, dans des fêtes privées et en manière de divertissement, mais qu'elles sont destinées à de grands groupes de citoyens ou à la cité entière, qu'elles sont composées pour être exécutées par des chœurs dans des réunions de caractère religieux. C'est de cérémonies religieuses qu'est sortie la lyrique chorale. Il n'est donc pas fortuit qu'elle se soit développée surtout chez les Doriens et sur une base dorienne : nulle part la vie publique ne tenait plus de place que chez les Doriens ni n'absorbait aussi complètement la vie du citoyen. Alors que la civilisation avait développé chez les Éoliens d'Asie et chez les Ioniens une vie individuelle assez pareille à celle des modernes, le citoyen dorien vivait en groupes, d'une vie qui était celle de la cité plus que la sienne propre. La poésie qui lui est destinée est une poésie faite pour des groupes. Manquant d'artistes, les Doriens ont fait donner par des étrangers une technique littéraire et musicale à des genres nationaux qu'ils possédaient et qui apparaissaient trop rudes et barbares. Ainsi s'est développée la lyrique chorale, sur un vieux fonds de chants choraux doriens de caractère religieux, dont le type général, qui était rituel, a dû être exactement conservé, et auxquels des étrangers ont été chargés de donner l'allure littéraire et artistique qu'exigeaient les progrès généraux de la civilisation hellénique.

Ces vieux chants choraux des Doriens, dont rien n'est connu, ne devaient pas concorder avec le parler des cités doriennes. Les langues religieuses diffèrent en principe du parler ordinaire, on l'a vu. Parfois même elles sont inintelligibles. Les Doriens n'ont donc pas dû songer à demander aux poètes qu'ils employaient d'utiliser des parlers locaux doriens que ceux-ci possédaient du reste imparfaitement et dont l'emploi dans le culte aurait été déplacé. Ils se sont contentés d'un aspect général dorien ; les poèmes chantés convenaient d'autant mieux à de grandes cérémonies religieuses qu'ils se distinguaient plus du parler de tous les jours.

Faite pour des Doriens, la langue de la lyrique chorale littéraire exclut ce qui dénoncerait trop manifestement le grand dialecte de civilisation, l'ionien. La principale caractéristique de l'ionien, l'η, équivalant à un ᾱ ancien des autres dialectes, est donc évitée en principe. On écrit ἅμαρ ou

'ἁμάρᾱ, et non ἡμέρη comme l'ionien (ou ἡμέρᾱ comme l'attique). Même un mot dont l'origine ionienne se traduit dans la forme comme κυϐερνήτης, avec son suffixe ionien-attique des noms d'agents, est « dorisé », à demi, en κυϐερνήτᾱς. Ces ᾱ étant communs à tous les parlers non ioniens-attiques ne caractérisent pas la langue comme dorienne, mais seulement comme non ionienne.

L'infinitif ionien-attique en -ναι est également évité ; on a d'ordinaire le type en -μεν, qui est dorien, mais non pas propre au dorien, soit φάμεν, μιγνύμεν, etc. Mais l'infinitif apparaît parfois sous la forme éolienne, telle qu'elle est chez Homère, et l'on a la graphie ἔμμεν, et même ἔμμεναι, ce dernier chez Pindare et chez Simonide, à côté de εἶμεν. — Pour le type en -ω, l'infinitif en -ειν domine, mais on a aussi des infinitifs en -εν tels que φέρεν, dont quelques-uns sont garantis par le mètre chez Bacchylide. De plus Pindare emploie des infinitifs en -εμεν, d'un type homérique éolien, comme κορυσσέμεν, et ceci ne doit pas être attribué à son origine béotienne ; car Simonide a de même εὑρέμεν.

Le génitif pluriel des thèmes en -ᾱ est en -ᾶν à la manière des parlers occidentaux et du lesbien ; la forme homérique, béotienne et thessalienne en -ᾱων est évitée, tout comme les formes ionienne -έων et attique -ῶν. L'absence de la forme béotienne -ᾱων chez Pindare, en dépit du modèle homérique, montre la puissance de la tradition dans la langue de la grande lyrique chorale.

En revanche, le datif pluriel en -εσσι, inconnu à la plupart des parlers doriens, est employé fréquemment, sans doute parce que cette forme était celle de la lyrique éolienne et l'une des formes homériques, et sans doute aussi parce qu'elle existait dans le grec occidental du Nord et dans le groupe actif et civilisé des colonies de Corinthe, à Corcyre, à Syracuse. Pindare emploie donc ποσσί, ποσί et πόδεσσι ; Bacchylide a χάριεσσι et χαρίτεσσι ; Simonide a χερνίϐεσσι, ἀρυόντεσσι ; Alcman a le mot poétique ἀλκυόνεσσι à côté d'un mot d'usage courant sous la forme dorienne χερσί.

Les traits qui caractérisent les parlers occidentaux, et en particulier le dorien, sont ou employés sans constance ou non employés. L'aoriste en -ξα des verbes en -σσω et en -ζω est constant dans presque tous les parlers doriens ; or, il est rare chez Bacchylide, peu ordinaire chez Pindare, où l'on trouve cependant une forme comme αἵμαξε. Pindare et Bacchylide s'accordent à écrire ὤπασσε, ὄπασσε, ὤκισσε, etc. — Quant au futur en -σέω (-σῶ, -σίω), qui est la particularité la plus constante et la plus spécifique des parlers occidentaux, il manque purement et simplement. Ainsi, dans la Pythique IX de Pindare on lit ἔσσεται 49, θήσεις 54, δέξεται 56, δωρήσεται 57, τέξεται 59, οἴσει 61, στάξοισι et θήσονται 63, δέξεται 74, κωμάσομαι 89 ; ailleurs on lit ἀσκήσω ou ἐπιμείξων. Bacchylide a de même τεύξεται. — Si la langue de la lyrique chorale n'est pas ionienne, elle n'est donc

pas non plus dorienne, et, sauf l'emploi sporadique de l'aoriste en -ξα, on n'y trouve rien qui mérite le nom de dorien, pour peu qu'on attribue à ce nom un sens défini.

A part quelques îles de la mer Égée, le ϝ est encore noté régulièrement au commencement des mots dans tout le domaine dorien au moment où écrivent les lyriques. Or, jamais les lyriques ne se servent de ϝ pour faire position, et l'on ne trouverait pas chez Pindare l'équivalent du vers de Corinne :

χαλεπῇσιν ϝελικῶν ἐ-
⏑ ⏑ – – ⏑⏑ – ⏑

Alcman a peut-être tenu compte du ϝ assez régulièrement. Mais Pindare se borne à mettre quelques hiatus devant les mots qui en admettaient dans la langue épique ; il a Ἐπιάλτα ἄναξ (Ἐφιάλτ' ἄναξ dans l'Ambrosianus, malgré le mètre), σάφα εἴπαις, mais aussi μετὰ δώδεκ' ἀνάκτων θεῶν ou τιν' εἰπεῖν. Quant à Bacchylide, même les hiatus de ce genre y sont rares, peut-être inexistants.

Le fait qui établit de la manière la plus décisive le caractère composite et artificiel de la langue de la lyrique chorale est l'emploi simultané de ἄν et de κε(ν). Les parlers doriens ne connaissent que κε(ν), et ἄν ne peut avoir été pris qu'à l'ionien et à la langue homérique ; et encore celle-ci n'a-t-elle ἄν que dans une mesure restreinte. Pindare emploie ἄν et κε(ν) ; chez Bacchylide κε(ν) est même rare. Simonide emploie ἄν et κε(ν) simultanément dans un même morceau : τούς κε θεοὶ φιλέωντι, mais ὅς ἂν ᾖ κακός. Il n'y a rien de pareil dans aucune inscription dorienne ancienne.

Pour le pronom de 2e personne, on trouve σύ (et non le dorien τύ), σέο ou l'homérique σέθεν (et non les doriens τέο, τέος), σοί (et non τοί) ; la forme enclitique τοι est dorienne, mais elle est aussi chez Homère ; la seule forme sûrement dorienne de la lyrique chorale est l'accusatif τίν qui se lit souvent chez Pindare et une fois chez Bacchylide ; mais on trouve aussi σέ, qui n'est pas dorien.

La lyrique chorale, dont tous les grands poètes sont originaires de cités non doriennes, n'est pas non plus d'invention dorienne : les modèles sont venus d'Asie, on l'a vu p. 101. Terpandre est né à Antissa, dans l'île de Lesbos ; le marbre de Paros dit de lui : ἀφ' οὗ Τέρπανδρος ὁ Δερδίνεως ὁ Λέσβιος τοὺς νόμους τοὺς κιθαρῳδικοὺς .....ησε καὶ τὴν ἔμπροσθεν μουσικὴν μετέστησεν. Les deux poètes et musiciens les plus anciens cités dans le texte suivant de Proclus, où est esquissée l'histoire du nome, sont aussi des Éoliens, l'un, Terpandre, des débuts de l'époque historique, du VIIe siècle, l'autre Phrynis déjà d'époque classique ; le plus tardif seul, Timothée est un Ionien : δοκεῖ δὲ Τέρπανδρος μὲν πρῶτος τελειῶσαι τὸν νόμον ἡρῴῳ μέτρῳ χρησάμενος, ἔπειτα Ἀρίων ὁ Μηθυμναῖος οὐκ ὀλίγα συναυξῆσαι

αὐτὸς καὶ ποιητὴς καὶ κιθαρῳδὸς γενόμενος. Φρῦνις δὲ ὁ Μυτιληναῖος ἐκαινοτόμησεν αὐτόν... Τιμόθεος δὲ ὕστερον εἰς τὴν νῦν αὐτὸν ἤγαγε τάξιν. Or, Terpandre aurait été appelé à Sparte ; il passe pour avoir été le premier vainqueur des Karnea (vers 676-673 av. J.-C.), et Aristote dit de lui : ἐκαλοῦντο καὶ ὕστερον εἰς τὴν ἐκείνου τιμὴν πρῶτον μὲν ἀπόγονοι αὐτοῦ, εἶτά τέ τις ἄλλος παρείη Λέσβιος, ᾗθ' οὕτως οἱ λοιποὶ μετὰ Λέσβιον ᾠδόν. Toute la technique de la grande lyrique semble donc être venue des Éoliens.

Il y a peut-être même des éolismes dans la lyrique chorale. Le texte d'Alcman porte, pour le nom de la muse, Μῶσα, peut-être parce qu'il a été laconisé ; mais on lit chez Pindare Μοῖσα ; le texte de Bacchylide a 9 fois Μοῦσα, une fois Μοῖσα. Au féminin du participe présent, on ne lit jamais chez les lyriques φερονσα à la manière d'Argos ou de Gortyne, φερωσα (φερωϝα) à la manière de Sparte ; mais le type φέροισα, qui est lesbien, se trouve chez Alcman, chez Simonide, chez Pindare, chez Bacchylide. On lit même à la 3e personne du pluriel le type φέροισι chez Ibycus et quelquefois chez Pindare, en regard de φέροντι qui est la forme ordinaire ; Bacchylide, moins dorien encore, n'a φέροντι que d'une manière sporadique, et φέρουσι est sa forme ordinaire. Sans doute, dans tous ces cas, la métrique n'enseigne rien ; mais il est invraisemblable que des formes aussi singulières que φέροισα ou φέροισι ne reposent pas sur une tradition authentique. On est amené à se demander si ce ne seraient pas des restes des modèles lesbiens de la lyrique chorale de type dorien, à moins qu'il n'y ait là quelque fait dorien dialectal sur lequel on n'avait d'ailleurs aucune donnée. — Les formes de Pindare comme φαεννός prouvent moins, parce qu'elles peuvent être empruntées à la langue — ou plutôt à l'orthographe — épique.

On ne peut déterminer si c'est aux vieux modèles lyriques éoliens ou à la langue épique que la lyrique chorale doit le génitif en -οιο des thèmes en -ο-, qui se lit plus de quarante fois chez Pindare et 13 fois chez Bacchylide. Bacchylide n'emploie guère ces formes que dans les épithètes de caractère homérique, comme βαθυζώνοιο Λατοῦς, ou dans des passages de ton tout à fait relevé. D'une manière générale, les éolismes de la langue épique ont sans doute aidé à conserver ceux de la lyrique ; mais il serait téméraire d'affirmer que des formes comme le génitif en -οιο soient prises à la langue de l'épopée, aussi longtemps qu'on n'aura aucun moyen de déterminer quelle a pu être l'influence de la vieille lyrique éolienne sur la lyrique chorale « dorienne ».

Rien donc de plus composite que la langue de la lyrique chorale.

Le vocabulaire est particulièrement artificiel. Le mot propre est autant que possible évité ; on va jusqu'à fabriquer des formes pour éviter le terme courant. Ainsi le mot κῆρ est sûrement ancien ; son η représente un ancien *ē* dont il subsiste des représentants en sanskrit, en vieux prussien et en

arménien ; or, sur le modèle de la correspondance attique ἦρ = homérique (ϝ)έαρ, on a fabriqué une forme κέαρ, qui n'a jamais dû avoir d'existence dans aucune langue parlée, mais qu'emploient des auteurs comme Pindare, Bacchylide et les tragiques d'Athènes.

L'abondance des composés est extrême. Pindare commence en ces termes la IXe Pythique :

ἐθέλω χαλκάσπιδα Πυθιονίκαν
σὺν βαθυζώνοισιν ἀγγέλλων
Τελεσικράτη χαρίτεσσι γεγωνεῖν
ὄλβιον ἄνδρα διωξίπ-
πον στεφάνωμα Κυράνας·
τὰν ὁ χαιτάεις ἀνεμοσφαράγων ἐκ
Παλίου κόλπων ποτὲ Λατοΐδας
ἅρπασ', ἔνεικέ τε χρυσέῳ
παρθένον ἀγροτέραν δί-
φρῳ, τόθι νιν πολυμήλου
καὶ πολυκαρποτάτας
θῆκε δέσποιναν χθονός
ῥίζαν ἀπείρου τρίταν εὐ-
ήρατον θάλλοισαν οἰκεῖν.
ὑπέδεκτο δ' ἀργυρόπεζ' Ἀφροδίτα
Δάλιον ξεῖνον θεοδμάτων
ὀχέων ἐφαπτομένα χερὶ κούφᾳ.

Cette fréquence des composés tient sans doute à l'influence de la langue religieuse : ce sont avant tout les noms de dieux, de héros et de ce qui leur touche qui sont ainsi environnés d'épithètes composées. Et c'est aussi un procédé de la langue religieuse que celui qui consiste à désigner les êtres et les choses par des périphrases ou des termes substitués, comme Λατοΐδας ou Δάλιον ξεῖνον.

Dans une langue qui n'est proprement celle d'aucune localité ni d'aucune époque déterminée, il est malaisé de dire ce que l'on pourrait qualifier de γλῶτται : le vocabulaire est un mélange de termes panhelléniques, de termes doriens généraux, de vieux mots qui n'avaient sans doute cours qu'en poésie. Mais le départ entre ces éléments ne peut se faire avec sûreté. Soit par exemple un morceau du péan V de Pindare :

ἰήιε Δάλι' Ἄπολλον·
Λατόος ἔνθά με παῖδες
εὐμενεῖ δέξασθε νόῳ θεράποντα
ὑμέτερον κελαδεννᾷ
σὺν μελιγάρυι παι-
ᾶνος ἀγακλέος ὀμφᾷ.

Il est possible que le mot ὀμφά, apparenté à gotique *saggs* « chant », *siggwan* « chanter » (allemand *sang, singen*), soit un vieux terme de la langue religieuse : la forme est correcte, mais le verbe correspondant, conservé en germanique, n'existe plus nulle part en grec. Il est visible aussi que κελαδεννός est une épithète homérique ; on notera seulement que, dans le texte traditionnel des poèmes homériques, elle est écrite à la manière ionienne κελαδεινός, simple différence orthographique, puisque le texte homérique originel ne notant pas les consonnes géminées et ne distinguant pas ε long de ε bref, avait κελαδενος. Le mot θεράπων a aussi une couleur épique et sans doute religieuse.

Le meilleur moyen de se faire une idée de la langue de la lyrique chorale est peut-être encore de lire la parodie qu'en a faite Aristophane, dans les *Oiseaux,* v. 904 et suiv. Tout s'y trouve, les composés longs et solennels : νεφελοκοκκυγίαν, μελιγλώσσων ; les ordres de mots forcés, comme τεαῖς ἐν ὕμνων ἀοιδαῖς, les omissions de l'article :

ἀκλεὴς δ' ἔδα σπολὰς ἄνευ χιτῶνος,

les citations homériques, avec des mots peu usuels et des formes grammaticales préhistoriques :

Μουσάων θεράπων ὀτρηρός
κατὰ τὸν Ὅμηρον,

les formations non attiques : κτίστορ (l'attique dit : κτιστής), les mots non ioniens-attiques : πέπαται au lieu de κέκτηται, les formes dialectales étrangères à l'ionien-attique : l'infinitif δόμεν, le datif pluriel νομάδεσσι, l'adjectif possessif τέος, les formes non contractées : ἀοιδαῖς, ἐπέων. C'étaient autant d'étrangetés cherchées et voulues, qui s'écartaient à dessein de l'usage courant — le poète lyrique mendiant mis en scène par Aristophane demande à son interlocuteur s'il a compris —, mais dont la plupart se ramenaient à la langue ordinaire par quelques transpositions simples et que tout homme un peu cultivé faisait aisément : l'auditoire du poète a tout compris.

Mais, à l'époque d'Aristophane, on ne se rendait plus compte des origines religieuses des particularités de langue de la lyrique chorale ; on n'y voyait plus que des procédés techniques, trop usés pour faire grande impression, et qui, dénués de leur raison d'être religieuse et usés par des répétitions multiples, ne pouvaient que sembler puérils. Même le renouveau qu'elle avait reçu de la tragédie était épuisé ; le chœur n'est plus dans la tragédie d'Euripide, humaine et pleine de rhétorique, qu'un élément accessoire, qu'on pourrait souvent enlever sans dommage essentiel. Et un jour est venu où, seuls, les raffinements musicaux d'un Timothée ont prêté à la grande lyrique un intérêt.

CHAPITRE VIII

LA LANGUE DE LA TRAGÉDIE ATTIQUE

La tragédie attique s'est développée dans des cérémonies religieuses, les fêtes de printemps de Dionysos, et elle est toujours restée à Athènes une partie d'une fête religieuse. Les masques que comporte l'exécution ont pu devenir avec le temps un procédé artistique ; ils proviennent assurément d'un usage religieux : l'emploi de masques de ce genre dans les cérémonies religieuses complexes se retrouve chez des peuples divers de toutes régions.

Le théâtre grec est à l'air libre, adossé à une colline ; le paysage qu'on en découvre est étendu, et la mer en forme souvent le dernier plan. Les gradins sont nombreux, et le public se compose d'une grande partie des citoyens de la cité. De pareilles conditions exigent de l'œuvre représentée une forte stylisation, qui était conforme aux habitudes des Grecs et aux tendances générales de leur art.

Eschyle, mort vers 456 av. J.-C., était un maître de chœurs de profession. Il a créé la tragédie — et d'autres sans doute avec lui — en développant le rôle du récitant, de l'ὑποκριτής qui parle et ne se borne pas à chanter. La tragédie s'est ainsi composée de plusieurs parties : des chœurs, chantés et dansés, des soli chantés et du parlé.

Le chœur, qui a été d'abord l'élément essentiel et qui est toujours resté, au moins en apparence, un élément important, est écrit dans la langue ordinaire de la lyrique chorale, avec des atténuations, et naturellement sous une influence de l'attique. L'ᾱ non ionien-attique y est employé régulièrement.

Les mètres employés dans le dialogue appartiennent au type iambico-trochaïque, et ceci fait déjà prévoir que la langue sera proche du parler ordinaire. Le fond en est en effet purement attique. Sauf les licences de l'usage en poésie, et qui sont employées discrètement, la grammaire est

toute attique. La répartition de ᾱ et de η est celle de l'attique, non celle de l'ionien. Mais, par quelques traits, la langue se distingue de l'attique courant; les modèles poétiques étaient venus d'Ionie, où la civilisation s'est développée bien avant Athènes, et les poètes, pour donner à leur œuvre un aspect littéraire, gardent des ionismes comme le fait d'ailleurs aussi un prosateur tel que Thucydide.

A en juger par les anciennes inscriptions, par Platon et par Aristophane, le nombre duel était employé à Athènes avec rigueur jusqu'à une date postérieure à celle où a écrit Euripide. Or, si les poètes tragiques l'emploient parfois, ils se servent ailleurs du pluriel quand il est question de deux personnes ou de deux choses, et ceci dans des cas où la langue courante aurait recouru au duel. C'est que le duel, maintenu par la langue d'Athènes qui était l'une des plus conservatrices de la Grèce à bien des égards, et aussi par beaucoup de parlers de la Grèce continentale, n'existait pas chez les poètes ioniens, qui ont fourni aux tragiques les premiers modèles de leurs vers iambico-trochaïques. En évitant partiellement le duel, usuel dans le parler courant de leurs concitoyens, les poètes donnaient à leurs écrits un aspect littéraire.

On prononçait à Athènes ττ ce qui était σσ en ionien, πράττω, au lieu de l'ionien πράσσω, et ρρ ce qui était ρσ en ionien et chez la plupart des Grecs, ἄρρην, et non ἄρσην. Les poètes attiques — et aussi la prose tendue de Thucydide — ont gardé les graphies σσ et ρσ. Ce ne sont pas des archaïsmes; l'usage de ττ et de ρρ existait à l'époque où les poètes écrivaient σσ et ρσ: Thucydide, qui écrit toujours ρσ, a écrit δέρρις « couvercle de cuir » le mot qui a été autrefois δέρσις, comme le montre l'étymologie, mais qu'il n'avait pas rencontré chez des écrivains ioniens et qu'il a employé par suite sous forme attique. Il y a peut-être même des hyperionismes : on lit chez Euripide πυρσός, au lieu de πυρρός, qui paraît être la seule forme possible ; jamais sans doute il n'y a eu de πυρσός ; si l'hyperionisme n'est pas le fait d'un philologue ou d'un copiste — ce qui est assurément possible —, il montrerait le procédé employé pour donner à la langue attique de la tragédie un vernis ionien.

Les poètes tragiques évitent un parfait attique, comme ἑόρακα, et préfèrent la vieille forme ὄπωπα. Ils empruntent aux poètes ioniens des formes comme le génitif δορός de δόρυ ou le ου ionien de δούρατος, alors que la prose attique ne connaît que δόρατος. La forme Θρῆϊξ du nom de la Thrace avec η après ρ, ordinaire chez eux, devait être imposée par une tradition poétique, car on la trouve même chez Pindare.

C'est cette stylisation ionienne qui a fait dire aux anciens que le vieil attique est pareil à l'ionien : τὴν ἀρχαίαν Ἀτθίδα μικράς τινας ἔχουσαν διαφορὰς παρὰ τὴν Ἰάδα, d'après Denys d'Halicarnasse, et τὴν μὲν Ἰάδα τῇ παλαίᾳ Ἀτθίδι τὴν αὐτήν φαμεν.

Mais, si l'aspect phonétique de la langue et les formes grammaticales sont attiques, avec quelques licences, quelques archaïsmes et des notations ioniennes systématiques, le vocabulaire a un caractère beaucoup plus artificiel. C'est par les mots employés que le dialogue de la tragédie attique est « poétique ». Comme le dit Eschyle dans les *Grenouilles* d'Aristophane :

ἀνάγκη
μεγάλων γνωμῶν καὶ διανοιῶν ἴσα καὶ τὰ ῥήματα τίκτειν.

Pas plus que dans la poésie iambico-trochaïque des Ioniens, les composés n'abondent. Mais les mots employés ne sont en notable partie pas ceux de tous les jours, et pour donner au vocabulaire un aspect étrange et noble on recourt à plusieurs procédés. En voici quelques-uns.

Là où l'attique usuel emploie des verbes précédés de préverbes, les tragiques emploient volontiers le simple, et inversement. Ils écrivent par exemple θνήσκω au lieu de καταθνήσκω, et, quand Aristophane parodie Euripide, *Thesm.* 865 ou *Acharn.* 893/4, il recourt à θνήσκω sans κατα- ; l'usage de θνήσκω seul était ionien et se retrouve chez Hippocrate. Les tragiques concordent avec Hérodote dans l'emploi de αἰνέω, ἀντάω, ἕζομαι, ἧμαι, ὄλλυμι au lieu des formes attiques ordinaires ἐπαινῶ, ἀπαντῶ, καθέζομαι, κάθημαι, ἀπόλλυμι. En revanche, c'est un véritable procédé que l'emploi par Sophocle de ἐκ- dans ἐκφυλάσσω, ἐκσημαίνω, ἐκπροτιμῶ, ἐξεπεύχομαι, etc. Ces procédés fournissaient des mots distincts de ceux du parler courant, donc expressifs et non familiers, et qui néanmoins se comprenaient sans difficulté et convenaient au dialogue.

On recourt souvent à des mots voisins des mots attiques, mais autres : οἰκήτωρ, ἔχθος, πάτρα, εἷμα, ἄγγος, au lieu de οἰκήτης, ἔχθρα, πατρίς, ἵματιον, ἀγγεῖον. L'existence de στέφω et de στέφανος permettait à l'auditeur de comprendre un mot στέφος « couronne ». On trouve de même ἱππότης (qui est homérique) au lieu de ἱππεύς, νεοχμός au lieu de νέος, ἀπότιμος au lieu de ἄτιμος, etc. Il s'agit toujours d'éviter le mot usuel, mais en restant intelligible. Au lieu de ναύτης, on dira ναυτίλος, qui est ionien, ou ναυβάτης. Pour éviter κυβερνήτης, on forgera sur πρύμνα, d'après le modèle de πρωράτης, un mot πρυμνήτης. On remplace μήτηρ par ἡ τεκοῦσα et ἀδελφή par ὁμόσπειρος. Il y a ainsi dans le vocabulaire des tragiques des composés qui sont moins des épithètes d'ornement, comme dans l'épopée ou la lyrique chorale, que des synonymes, des manières de périphrases.

La tragédie emprunte à l'ionien une part de son vocabulaire. Étant donné que l'attique et l'ionien sont des dialectes parents, il n'est pas facile de démêler ce qui, chez les tragiques, appartient à un vieux fonds ionien-attique, conservé à Athènes à date ancienne et disparu à une époque postérieure, de ce qui était ionien et qui n'existe dans la littérature athénienne que sous l'influence de la littérature ionienne. Mais les exemples suivants

semblent sûrs. La tragédie se sert de κεῖνος, κεῖθεν, alors que la prose a seulement ἐκεῖνος, ἐκεῖθεν ; et c'est si bien un trait ionien qu'Aristophane faisant parler un Ionien, *Paix* 48, lui prête aussitôt κεῖνος. Le mot ἱστορέω « je m'informe » n'est ni homérique, ni attique : l' « histoire » est une création de l'Ionie ; mais il est fréquent chez Hérodote et chez les tragiques. Le nom de la « dot » est προίξ en attique ; les tragiques évitent ce terme juridique et empruntent à l'ionien φερνή, qui n'est pas un mot homérique. Le verbe ἀιστῶ est chez Hérodote, chez Pindare, chez les tragiques et chez Platon dans un passage poétique (*Prot.* 321 a) ; il sert de substitut poétique au mot courant ἀφανίζω. Au lieu de θηρεύω, les tragiques emploient l'ionien ἀγρεύω ; si le mot se retrouve chez Xénophon, cela prouve seulement que, comme on le sait en effet, le vocabulaire de Xénophon n'est pas purement attique. Le mot αἰών qui, à Athènes, signifiait « éternité » est employé par les tragiques au sens ionien de « vie ».

Les emprunts, très nombreux, du vocabulaire des tragiques au vocabulaire ionien ont eu cette conséquence singulière que certains mots de la tragédie n'existent pas dans la prose proprement attique, mais se retrouvent dans la κοινή : le vocabulaire de la κοινή, constitué en grande partie en Asie Mineure, renferme en effet beaucoup de termes ioniens. Un verbe comme ἐπανατέλλω se lit chez Hérodote, chez les tragiques d'Athènes et dans les textes en κοινή.

Mais, à l'époque des tragiques, la civilisation de l'Ionie n'était pas la seule ; une autre civilisation hellénique, de langue surtout dorienne, s'était développée à l'Occident, en Italie et en Sicile ; on n'en connaît guère la littérature, sauf quelques débris de comédies et des idylles de Théocrite. Mais la langue de la civilisation sicilienne a fourni des mots aux tragiques d'Athènes. Certains de ces mots, comme γᾱμόρος, ont un caractère technique ; mais on notera aussi l'adjectif ὀᾱρός (Homère n'a que ὀηρόν, adverbe), κυνᾱγός et κυνᾱγία (les mots attiques sont κυνηγέτης, κυνηγέσιον), ποδᾱγός, πορπαί, ὀπᾱδός et ὀπᾱών. Un bon exemple est celui de κῦδος, avec un υ bref, au sens de λοιδορία ; κυδᾱζω « je blâme » est attesté chez Epicharme ; par ailleurs, on ne connaît que κῦδος avec ῡ et en un tout autre sens. — L'influence homérique, qui a souvent facilité l'entrée de mots ioniens, a aidé aussi à l'entrée des mots occidentaux. Le verbe εὕδω, en regard de l'attique courant καθεύδω, est souvent chez Homère, mais il se lit aussi chez Epicharme, hors de toute influence savante. L'aoriste μολεῖν, qui est chez Homère, a peut-être pénétré chez les tragiques surtout parce qu'il était connu des Athéniens comme un terme employé dans les parlers voisins : Aristophane le prête à un Lacédémonien :

Lys. 984 ἔμολον ἀπὸ Σπάρτας.

et il s'en sert ailleurs en parodiant la tragédie (*Lys.* 743 ; *Chev.* 21-26).

A la tragédie athénienne viennent aboutir tous les genres de la poésie grecque ancienne : la lyrique populaire ionienne et la lyrique religieuse dorienne s'y fondent en un spectacle unique. Ces deux influences s'unissent dans un attique fortement stylisé. La littérature d'Athènes reprend les créations antérieures en leur donnant une forme nouvelle ; et ce n'est pas seulement la culture d'Athènes, c'est une culture hellénique, de type athénien, comportant des éléments venus de tous les Hellènes et destinée en quelque mesure à tous les Hellènes. Athènes, cité impériale, n'a pas une littérature purement régionale ; elle hérite de toutes les acquisitions déjà faites, et, tout en étant fortement locales, les œuvres poétiques qui lui sont destinées ont déjà, au moins dans leur vocabulaire, un caractère interdialectal.

La tragédie d'Athènes ne fait du reste que présenter, avec une évidence particulière, un trait commun de toutes les langues littéraires examinées ici. Déjà la langue de la lyrique chorale, d'où est sortie la tragédie, était faite pour des cités de parlers différents. Toutes les langues poétiques ont été, à des degrés divers, des langues communes, et, par suite, des langues composites. Toutes ont de quelque manière contribué à préparer une langue générale des Hellènes. Mais ce n'est pas la littérature, ce n'est pas la poésie, ce sont les besoins politiques, économiques et intellectuels, et les événements historiques qui ont déterminé l'avènement d'une κοινή. Et c'est dans les textes en prose qu'on en voit le mieux la préparation.

CHAPITRE X

LA PROSE IONIENNE

Les Grecs de dialecte éolien ont créé les grandes langues poétiques, celle de l'épopée, qui a été ionisée, et celle de la lyrique chorale, qui a été dorisée, et, à défaut de textes éoliens de ces deux grands genres littéraires, on connaît leur lyrique familière. Il n'apparaît pas qu'ils aient eu une prose. La prose littéraire semble être une création des Ioniens.

La civilisation grecque doit assurément aux Grecs de dialecte arcado-cypriote ou de dialecte éolien. Mais au moment où, grâce à des textes écrits et à des monuments conservés, s'ouvre l'histoire de la Grèce, ce sont les Ioniens qui partout sont les initiateurs et qui mènent le mouvement de la civilisation. Les plus anciens monuments de Delphes appartiennent à l'art ionien. Et ce sont des Ioniens qui représentent à l'étranger la civilisation grecque : l'architecture perse se développe sous l'influence ionienne ; le médecin de Darius est ionien ; le nom des Ioniens, *yauna* en perse — et par suite dans tout l'Orient depuis les Achéménides — sert à désigner tous les Hellènes. Agents principaux des affaires commerciales, inventeurs, savants et artistes, les Ioniens sont, au moins depuis le VIIe siècle, les Hellènes par excellence au regard de l'étranger.

Aussi les Ioniens ont-ils été les premiers à se donner une langue commune. On a vu que, malgré les différences de parler signalées par Hérodote, toutes les cités de la dodécapole ionienne d'Asie Mineure ont une seule et même langue officielle, sans différenciation locale appréciable. Chaque ville avait ses particularités propres ; mais ces particularités étaient réservées à l'usage familier. Dès qu'on s'adressait à la communauté, on employait — ou l'on s'efforçait d'employer — la langue commune de tous les Ioniens d'Asie Mineure, et l'on y a si bien réussi que, sans le témoignage d'Hérodote, on ne soupçonnerait pour ainsi dire pas l'existence de traits particuliers aux parlers locaux et qu'on ne sait ni quelle en était

l'importance ni en quoi ils consistaient. Cet ionien officiel est la première κοινή qu'ait connue la Grèce, une κοινή limitée à une région déterminée, mais à une région qui a eu sur le reste de la nation une influence décisive. L'ionien officiel est une κοινή parce qu'il est une langue de civilisation.

On peut mesurer l'action des Ioniens par l'extension qu'a prise leur alphabet. De même qu'elles écrivaient leur parler propre, les diverses cités de la Grèce en dehors de l'Ionie d'Asie Mineure ont eu aussi d'abord leurs alphabets propres. Ces alphabets se sont maintenus plus ou moins longtemps, notamment en Italie, et l'on sait que les alphabets de l'Italie reposent sur des alphabets locaux de type occidental, où le χ valait *ks* (notre *x*), et non pas *kh*, comme en ionien. Mais dès le début du IVe siècle, l'alphabet ionien remplace partout les alphabets locaux : à Athènes dès 403 av. J.-C., en Béotie vers 370, etc. Cette substitution de l'alphabet ionien aux anciens types obscurcit l'étude des parlers locaux : elle a donné à la graphie de tous ces parlers un aspect ionien.

Il est probable que les parlers non ioniens ont emprunté à une langue de civilisation aussi fortement constituée beaucoup de mots. Mais on n'a guère le moyen de déterminer quels sont ces emprunts, parce que les Grecs avaient le sentiment des transpositions à faire pour passer d'un dialecte à un autre et que les mots ioniens ont subi les adaptations nécessaires. C'est seulement dans quelques cas particuliers qu'on entrevoit cette influence ionienne, qui n'a pu manquer d'être grande. Par exemple, la forme γροφω est attestée en assez de parlers et en des parlers assez éloignés les uns des autres et assez divers pour qu'on ait lieu de croire qu'elle est la forme proprement occidentale ; néanmoins la forme ionienne-attique γράφω se rencontre de bonne heure un peu partout, dans les textes doriens comme dans tous les autres. Il est impossible d'expliquer la variété des formes du nom de la « paix » dans les parlers grecs autrement que par des emprunts à l'ionien, plus ou moins adaptés au parler local : la forme ionienne εἰρήνη a été empruntée partout ; l'attique a εἰρήνη (noté EPHNH sur les anciennes inscriptions, et où par suite ει est la notation de l'ε long, et non de la diphtongue ancienne ει) ; le delphique ειρηνα a simplement reçu la flexion occidentale et reproduit par ailleurs la forme ionienne ; ailleurs, l'*e* long fermé, et peut-être légèrement diphtongué en *ei*, de l'ionien, a été remplacé par ι, et l'on a ιρηνα en Crète, ιρήνα et ιρεινα en Thessalie ; ailleurs enfin, le mot a subi une adaptation plus complète et se présente sous l'aspect ιρανα, en arcadien, en béotien, en laconien. Mais il est exceptionnel que l'emprunt se trahisse par une pareille incohérence des formes, et l'on ne saurait mettre en évidence la part, sûrement importante, du vocabulaire ionien dans le vocabulaire des parlers locaux appartenant à d'autres groupes dialectaux. La date

tardive de la plupart des inscriptions dialectales ne permet du reste pa de décider le plus souvent si un mot sans doute emprunté l'a été à l'io nien ou à la κοινή ionienne-attique. Par exemple θέωρος en éolie d'Asie, θεουρος en thessalien sont des emprunts ; car la vieille forme arca dienne et occidentale qui répond à l'ionien-attique θεωρός est θεᾶρος, et l béotien a θιαωρια ; mais les inscriptions éoliennes et thessaliennes sur les quelles on lit θεωρος, θεουρος sont de l'époque où dominait la κοινή ionienne attique et ne permettent aucune décision.

La plus ancienne tradition écrite de la Grèce, celle des vainqueur d'Olympie, ne remonte pas au delà de 776 av. J.-C., et, pour l'Ionie, i ne subsiste rien de précis avant le VIIe siècle. La succession des archonte d'Athènes commence en 683 av. J.-C., et l'on voit par la Πολιτεία d'Aris tote qu'il existait des documents écrits sur l'Athènes du VIIe siècle. A plu forte raison, il a dû y avoir des chroniques en Ionie d'Asie à la même date Les Γενεαλογίαι d'Hécatée de Milet, au VIe siècle, sont le plus ancien ou vrage historique auquel on puisse attribuer un caractère littéraire. Anaxi mandre est un peu plus ancien ; Héraclite est contemporain d'Hécaté vers 500 av. J.-C. Les ouvrages ioniens conservés appartiennent à un période où déjà la littérature se développait à Athènes : Hérodote meur vers 429 et Hippocrate vers 400, alors qu'Antiphon meurt vers 411 e Thucydide après 403. Des auteurs non ioniens ont souvent recouru à l κοινή ionienne : Antiochos de Syracuse, vers 420, a écrit sa chroniqu sicilienne en ionien, et de même Hellanikos de Lesbos vers 409 a rédigé e ionien ses ouvrages historiques. Hippocrate est de l'île dorienne de Cos et il est mort en Thessalie, après avoir pratiqué la médecine dans l Grèce du Nord. Sans doute il y a eu dans la Grande Grèce, en Italie, un prose scientifique dorienne qui a servi à l'école pythagoricienne, et don Archimède a sans doute recueilli la tradition, mais on en connaît peu d chose, et elle ne semble pas avoir beaucoup servi en dehors d'un peti groupe de savants spéciaux. Sans doute aussi les quelques pages de Διαλέξεις indiquent qu'il y a eu quelque part un essai de prose littérair dorienne, sans doute imitée de la prose ionienne, et qui n'en diffère qu par des détails de forme. La seule prose qui se soit largement répandu en Grèce avant la prose attique est la prose ionienne, de même que l seule langue officielle commune à une grande région a été la κοινή de l dodécapole ionienne d'Asie-Mineure.

Les faits attestés ne permettent de se représenter ni comment s'es constituée cette prose, ni en quels rapports elle se trouve avec la langu parlée, dont on ne sait rien. Le trait le plus frappant est que, pour l thème de l'interrogatif-indéfini, la langue officielle emploie l'hellénique commun πο- et la prose littéraire la forme κο-, qui est propre à une parti de l'ionien d'Asie et que celui-ci doit peut-être à un reste d'éolien. Il sembl

que par là la prose littéraire soit plus près de la langue courante — et plus locale, moins panhellénique — que ne l'est la langue officielle. Les deux langues sont du reste très pareilles l'une à l'autre. Et ce n'est pas un hasard qu'il y ait une prose littéraire dans le même domaine linguistique où il y a une langue officielle commune et où sans doute il y a eu une langue courante commune pour les relations entre cités.

Les témoignages des philologues postérieurs n'ont guère de valeur pour fixer le caractère de la plus ancienne prose ionienne. Quand par exemple on dit que Anaximandre se servait de termes poétiques, ceci peut s'expliquer par le fait que le texte étant ancien renfermait nombre de mots qui sont ensuite sortis de l'usage courant et se rencontrent seulement chez les poètes. La phrase d'Aristote, ποιητικὴ πρώτη ἐγένετο ἡ λέξις, οἷον ἡ Γοργίου, se rapporte aux orateurs, et à un orateur qui est plus attique qu'ionien, malgré ses origines. Le témoignage le plus précis et le plus vraisemblable est celui de Denys d'Halicarnasse qui qualifie la langue des anciennes chroniques ioniennes de σαφῆ καὶ κοινήν, καθαρὰν καὶ σύντομον. Tout le monde est d'accord que la littérature médicale est écrite purement en ionien : Ἱπποκράτης ... ἀκράτῳ τῇ Ἰάδι χρῆται.

Hérodote passe pour avoir subi plus que tout autre l'influence de la poésie : il mêle à l'ionien des formes poétiques : συμμίσγει αὐτὴν τῇ ποιητικῇ ; il est le plus homérique, ὁμηρικώτατος, de tous. Or, sauf certaines concordances de vocabulaire, on voit mal en quoi consiste cet homérisme. La langue d'Hérodote est simple. Peu de composés, peu de mots qu'on puisse vraiment appeler des γλῶτται. Autant qu'on en puisse juger sans disposer de termes de comparaison positifs, la langue d'Hérodote ne semble pas artificielle. Cet ionien n'était peut-être pas très pur ; car Hérodote, né dans une ville où l'ionien dominait depuis peu de temps, a beaucoup voyagé ; il a vécu à Athènes et a subi l'influence des sophistes. L'auteur qui se trouve représenter aujourd'hui la prose ionienne a écrit sans doute un ionien international.

D'autre part, le texte d'Hérodote n'est pas transmis d'une manière telle que le détail des formes puisse passer pour sûr. L'ouvrage a passé par les mains de copistes sans doute en grande partie athéniens ou du moins de langue attique ; des éditeurs ont dû travailler à y rétablir le type ionien ; et l'on ignore dans quelle mesure ces philologues antiques ont procédé suivant des principes a priori et dans quelle mesure ils s'appuyaient sur de vieux exemplaires vraiment ioniens. En aucun cas, on ne saurait affirmer que tel ou tel détail des manuscrits du texte remonte à Hérodote lui-même.

Il y a dans ce texte des incohérences sur lesquelles il est impossible de prendre parti. Par exemple on y lit tantôt πολίτης et tantôt πολιήτης ; les dérivés sont de πολίτης : πολιτικός, πολιτείη ; la même incohérence se trouve

dans les poèmes homériques où on lit une fois πολιήτης et plusieurs fois πολίτης ; l'hésitation entre les deux formes est ancienne : l'attique a πολίτης, mais une vieille inscription métrique d'Athènes offre la forme, manifestement non attique, πολιήοχος, qui a son correspondant chez Pindare, πολιάοχος, et en laconien πολιαχος ; et πολιάτᾶς est attesté chez Pindare, en crétois et en arcadien. Hérodote a sans doute choisi entre πολίτης et πολιήτης ; mais on ne sait quel choix il a fait.

Une graphie telle que οὔνομα, οὐνόματα fait penser à Homère ; mais, si Homère a employé à volonté la première brève d'une série de trois brèves comme longue dans le vers, c'est sans doute que le rythme quantitatif de la langue y prêtait, en allongeant en quelque mesure la première des brèves de la série, et il est probable que l'ου de οὐνόματα au lieu de ὀνόματα avait une base dans la prononciation.

Le texte hésite entre αἰεί, comme chez Homère, et ἀεί comme en attique ; il est rare que les manuscrits s'accordent à donner ἀεί comme il arrive II, 79, et l'on a en général αἰεί dans l'une des deux familles de manuscrits, ou au moins dans un manuscrit, ainsi II, 53 ; on est tenté de conclure de là que αἰεί est bien la forme d'Hérodote, et ἀεί une atticisation non corrigée ; mais la preuve est fragile.

Une des deux familles de manuscrits a des optatifs de type ποιοίη, comme l'attique ; l'autre a ποιοῖ ; mais le type ποιοίη se trouve en ionien et même chez Homère, et il est hasardeux de décider lequel a employé Hérodote.

En somme, le détail des formes que présentent les textes en prose ionienne est souvent incertain.

Mais un fait est sûr : il y a eu une prose littéraire ionienne, dont la langue concorde à peu près avec celle de la langue officielle des inscriptions de la dodécapole ionienne d'Asie-Mineure et avec celle de la lyrique familière d'Archiloque et de ses successeurs. Ça été presque la seule prose grecque avant la prose attique. On jugera de l'importance qu'elle a prise par la difficulté qu'a eue la prose des Athéniens à devenir vraiment attique.

CHAPITRE X

LA PROSE ATTIQUE

L'histoire d'Hérodote est écrite en ionien. Mais la cité dont elle célèbre les hauts faits est Athènes ; l'empire dont elle justifie en quelque sorte l'existence est l'empire athénien. A la date où écrit Hérodote, l'Ionie d'Asie Mineure a depuis longtemps déjà perdu son indépendance ; elle n'est qu'une satrapie de l'empire perse achéménide. Le rôle de l'île d'Eubée, qui à une date ancienne avait été grand, se termine dès le VIe siècle av J.-C. ; Chalcis et Erétrie ont été parmi les cités qui ont fondé le plus de colonies ; mais à partir du VIe siècle, leur importance commerciale se réduit à peu de chose, et elles ne comptent presque plus dans la politique internationale de la Grèce. Si au Ve siècle on continue à employer l'ionien pour écrire des livres d'histoire et de médecine ou de philosophie, ce n'est qu'une survivance de la période de prospérité de l'Ionie.

Fiers de leurs succès, devenus les maîtres de l'Ionie, dans la mesure où les îles avaient échappé à la conquête perse, ayant mis sous leur domination les cités ioniennes de la côte de Thrace, partageant au milieu du Ve siècle l'hégémonie sur la Grèce continentale avec Sparte, les Athéniens se créent une littérature dans leur propre parler, et des genres littéraires nouveaux naissent à Athènes. Le dialogue de la tragédie est écrit, on l'a vu, dans une langue sur laquelle les modèles ioniens exercent une grande influence, mais qui pourtant est de l'attique, dont la grammaire au moins est purement attique. La comédie d'Aristophane est en attique pur. Et surtout la rhétorique, qui a été la nouveauté décisive du Ve siècle, a pris sa forme définitive à Athènes : instrument de la démocratie, la rhétorique devait se développer surtout dans l'Athènes du Ve siècle, qui est la capitale des démocraties helléniques. Au Ve siècle, la littérature qui jusque-là avait été surtout, comme toute la civilisation, l'œuvre de la Grèce coloniale, prend pied dans la Grèce continentale ; et c'est Athènes qui lui

fournit sa langue. L'autre ville impériale de la Grèce continentale, Sparte, n'a développé ni science, ni art, ni littérature, et Athènes n'a trouvé en elle une concurrente qu'en politique.

Pour la rhétorique comme pour tout le reste, l'œuvre de la Sicile est inconnue ; tout a disparu, et les noms même des rhéteurs n'ont pas été transmis. On sait cependant qu'il y a eu une rhétorique dans la grande ville de Sicile, à Syracuse, dont le parler était dorien, mais dont la population mêlée a échappé de bonne heure au gouvernement de l'aristocratie. Et l'un des grands professeurs de rhétorique d'Athènes, Gorgias, venait d'une cité ionienne de Sicile, voisine de Syracuse, Leontium. L'autre grand professeur de rhétorique d'Athènes, Thrasymaque, était aussi un étranger, venu de Chalcédoine. Le plus attique peut-être des orateurs attiques, Lysias, n'était pas citoyen athénien ; ses discours ont été écrits pour être prononcés par d'autres. Ce n'est pas un hasard, comme ce n'est pas un hasard que les fondateurs de la rhétorique athénienne ne viennent pas de l'Ionie asiatique, qui avait déjà sa κοινή et ne pouvait songer à échanger contre un parler encore inculte une langue littéraire formée, assouplie par un long usage, ennoblie par le parti qu'en avaient tiré tant de poètes et d'écrivains.

Au début du ve siècle av. J.-C., l'attique n'était pas seulement une langue littérairement inculte. C'était un parler de type archaïque, l'un de ceux où l'évolution des formes grammaticales avait été le moins rapide. Beaucoup de particularités anciennes que l'ionien avait éliminées ou était en train d'éliminer étaient encore courantes à Athènes. Le nombre duel, dont l'ionien n'avait plus trace dès les plus anciens textes, est d'usage régulier dans les anciennes inscriptions d'Athènes et encore chez des auteurs comme Aristophane et Platon. Une flexion étrange, comme celle de οἶδα, οἶσθα, οἶδε, ἴσμεν, ἴστε, ἴσασι, ἴστον, s'y est perpétuée, alors que l'ionien a déjà une 2e personne du singulier οἶδας, et au pluriel οἴδαμεν, οἴδατε. Le contraste entre ἔθηκα, ἔθηκας, ἔθηκε au singulier et ἔθεμεν, ἔθετε, ἔθεσαν, ἔθετον, ἐθέτην au pluriel et au duel est régulièrement maintenu, alors que l'ionien admet ἐθήκαμεν. L'attique emploie couramment le vieil aoriste ἐβίων en regard de ζῶ, tandis que l'ionien d'Hérodote et d'Hippocrate a déjà ἐβίωσα et ἔζησα. Le futur λήψομαι, indépendant de λαμβάνω, se maintient en attique tandis que des inscriptions ioniennes ont λαψομαι, avec le vocalisme α de λαμβάνω, ἔλαβον, et que le texte d'Hérodote a λάμψομαι avec la nasale du présent. L'attique a conservé la flexion compliquée de πόλις, πόλεως, πόλεις, etc., alors que l'ionien d'Hérodote ne connaît plus que la flexion simplifiée πόλιος, πόλιες, etc. Quoique connu à une date plus tardive, l'attique renferme plus de formes de type ancien que l'ionien. Et ceci se conçoit aisément : l'ionien a évolué vite parce qu'il était la langue d'une population très mêlée et très active ; l'attique au

contraire est resté jusqu'au ve siècle le parler local d'une région isolée, qui n'attirait guère les étrangers et où la population, de caractère surtout rural, a été longtemps relativement pure de tout mélange.

Aussi n'a-t-on pas osé dès l'abord écrire l'attique avec son type local. Les tragiques, on l'a vu, ont gardé le -σσ- et le -ρσ-ioniens au lieu de -ττ- et de -ρρ- attiques, et Thucydide a fait de même. Pour Gorgias, on est mal fixé ; les manuscrits flottent entre -σσ- et -ττ-, et d'ailleurs leur autorité est médiocre.

A en juger par les spécimens qu'on en possède, le style de Gorgias est plein d'artifices puérils de professeur de rhétorique qui exagère ses effets, mais sa langue est d'un type courant. En voici par exemple un morceau connu et bien caractéristique : τί γὰρ ἀπῇν τοῖς ἀνδράσι τούτοις ὧν δεῖ ἀνδράσι προσεῖναι ; τί δὲ καὶ προσῆν ὧν οὐ δεῖ προσεῖναι ; εἰπεῖν δυναίμην ἃ βούλομαι. βουλοίμην δ' ἅ δεῖ, λαθὼν μὲν τὴν θείαν νέμεσιν, φυγὼν δὲ τὸν ἀνθρώπινον φθόνον.

Antiphon, mort vers 411, maintient le σσ ionien et en somme presque panhellénique, comme Thucydide, et n'admet pas encore le ττ local d'Athènes. Mais on a constaté entre le style des discours judiciaires et celui des Tétralogies, qui sont des exercices de rhétorique, certaines différences. Le vocabulaire des tétralogies est plus ionisant. On a ainsi :

Tétralogies.	Style judiciaire.
ἀπελογήθην	ἀπελογησάμην
οἶδαμεν	ἴστε, ἴσασι
ὁρᾶν	πράσσειν
βιάζεσθαι	ἀναγκάζειν

Les tétralogies renferment des mots comme μιαίνειν, μίασμα et d'assez nombreux composés comme βαρυδαιμονία, φιλοθύτης, δυσπραγία, ἀναποκρίτως.

La rhétorique n'a pu manquer d'exercer ainsi une action sur le vocabulaire des gens cultivés qui sont passés par cette école, et par là sur le vocabulaire attique en général. Elle a dû introduire des mots ioniens ou en répandre l'usage, donner à certains vocables des valeurs spéciales, étendre l'emploi de composés, non pas poétiques, mais servant à exprimer des notions morales. Dans un fragment conservé des Δαιταλῆς, Aristophane raille le mot καλοκἀγαθία, qui repose sur un adjectif usuel, mais qui est un dérivé savant, dû sans doute aux écoles de rhéteurs.

La rhétorique a contribué à développer un vocabulaire abstrait capable de servir à tous les Hellènes.

Plus la rhétorique entrant dans l'usage se séparait de l'école pour servir

dans les débats politiques et judiciaires, et plus elle devait se rapprocher du parler courant. Les orateurs en viennent donc à employer le ττ et le ρρ attiques. Les discours de Lysias, destinés à être prononcés par des membres de la bourgeoisie athénienne, qui devaient pour paraître sincères ne pas faire montre de talents rhétoriques, se rapprochent de la langue ordinaire. Le vocabulaire est familier par endroits ; ainsi le mot ἠλίθιος, qui ailleurs signifie « vain », est introduit par Lysias au sens attique de « sot, niais » : I. 10 ἐγὼ οὐδέποτε ὑπώπτευσα, ἀλλ' οὕτως ἠλιθίως διεκείμην.

Toutefois le discours public comporte toujours une certaine tension de forme, et l'on s'y tient éloigné de ce qui paraîtrait trop familier. Les orateurs n'ont pas admis le nombre duel d'une manière constante et régulière, sans doute parce qu'il n'appartenait pas assez au style littéraire et qu'il était trop une particularité de la langue courante d'Athènes, inconnue à l'ionien littéraire. Il y a de l'apparat dans le discours public même le plus simple, même tenu par un homme peu lettré.

Mais à côté de la rhétorique et contre elle, il s'est développé à Athènes une philosophie de type moral, et non scientifique comme la philosophie ionienne, celle de l'école socratique. Cette philosophie était enseignée moins par des discours en règle, par des leçons composées, que par des conversations et des discussions. Le genre littéraire, original et nouveau, auquel elle a conduit est celui du dialogue qui est représenté par les dialogues de Platon et de Xénophon.

Platon avait une forte culture poétique, et, dès que le ton de son exposition s'élève, il lui arrive d'employer des mots poétiques ; son vocabulaire se rapproche alors de celui des tragiques. Mais, dans l'ensemble, il s'efforce de reproduire le ton de la conversation des hommes cultivés d'Athènes ; il écrit des dialogues qui doivent être naturels, et sa langue concorde en effet avec celle des inscriptions et avec celle des poètes comiques athéniens. Le texte de Platon est l'un des mieux conservés de l'antiquité. Les formes qu'offrent les manuscrits concordent dans l'ensemble avec celles des inscriptions attiques gravées à l'époque de l'auteur ; les fragments conservés par des papyrus antiques retrouvés en Égypte ont d'autre part confirmé la correction du texte fourni par les manuscrits byzantins. Or, on a ici le cas rare d'œuvres littéraires qui donnent une idée exacte de la langue courante des milieux cultivés de l'époque de l'auteur. Ainsi Platon use couramment du nombre duel, comme les inscriptions de son temps. Il écrit en véritable attique, et non plus en attique ionisé, comme Thucydide.

La langue de Xénophon est moins pure. Xénophon a passé, on le sait, la plus grande partie de sa vie hors d'Athènes, et son vocabulaire s'en ressent. Autant qu'on en puisse juger par les textes, dont l'état de conservation n'est pas comparable à celui des ouvrages de Platon, il n'emploie le duel que d'une manière inconstante, parce qu'il est moins près de la

langue ordinaire d'Athènes et qu'il a plus subi l'influence de parlers où le duel avait déjà disparu, comme en ionien. Certains détails sont frappants. Voici par exemple comment Xénophon se comporte vis-à-vis du groupe de θεραπ- : le vieux mot θέραψ qui est encore employé par les tragiques d'Athènes, sans doute en qualité d'archaïsme, de γλῶττα, a fourni les dérivés θεράπων, θεράπαινα, et surtout le verbe θεραπεύω ; et suivant une tendance commune à toutes les langues indo-européennes, c'est du verbe θεραπεύω qu'on tire le dérivé qui remplace l'ancien θέραψ, trop simple, de flexion trop peu normale, et même θεράπων, dont la flexion est à peu près normale, mais dont la formation n'était plus transparente ; on a obtenu ainsi le dérivé ionien-attique θεραπευτής, qu'on lit par exemple chez Platon et chez Xénophon lui-même ; mais Xénophon recourt une fois dans la Cyropédie à un dérivé qui n'est ni ionien ni attique, θεραπευτήρ. Ainsi par son vocabulaire comme par sa vie, Xénophon appartient à l'époque hellénistique ; il annonce la κοινή.

Chez les orateurs et chez les écrivains de style oratoire, il s'est développé un style périodique savant. Mais les éléments grammaticaux de la période sont empruntés à la grammaire normale de l'attique, et la langue littéraire est restée, durant toute la période classique de la littérature athénienne, en contact avec le développement de la langue courante : la façon dont Démosthène emploie le nombre duel est précisément ce qui annonce la disparition prochaine de ce nombre en attique. Ce n'est que plus tard — et hors d'Athènes — que la prose attique ou atticisante est devenue artificielle.

Qu'il s'agisse de la langue tendue des orateurs ou de la langue plus familière de Platon, c'est toujours du parler des classes supérieures d'Athènes et des hommes cultivés, du parler officiel et pour ainsi dire idéal de la cité, que les textes littéraires conservés donnent une idée. Comme ces textes sont nombreux et variés, qu'ils sont du reste accompagnés d'une foule de documents épigraphiques, on peut dire que le parler attique des ve-vi^e^ siècles est bien connu. C'est le seul parler grec dont on ait une connaissance, sinon complète, du moins assez large pour que le linguiste se représente entièrement ce qu'il était. Sur les autres parlers on n'a que des aperçus, relativement abondants et précis pour l'ionien, partiels pour le reste.

A côté des classes supérieures, à côté de l'aristocratie et de la bourgeoisie cultivée qui formaient un groupe peu nombreux, il y a eu à Athènes comme dans toutes les grandes villes d'affaires une population d'esclaves, d'affranchis, de citoyens étrangers, de barbares, et aussi de citoyens pauvres et peu instruits ou de ruraux, dont la langue a dû différer plus ou moins de la norme idéale attestée par les inscriptions, par les orateurs et par Platon. On en entrevoit quelques particularités par de brèves inscrip-

tions que des potiers ont gravées sur des vases et par des *tabulae defixionis*. Ces textes relativement populaires présentent des mots non attiques, comme par exemple au présent δίδημι au lieu de l'attique δέω. Mais les données qu'on possède laissent seulement soupçonner l'existence de manières populaires de parler, qui ont dû d'ailleurs être diverses suivant l'origine des gens ; elles ne donnent pas le moyen de les décrire. Le seul attique dont on ait une connaissance précise est l'attique normal, celui dont les inscriptions officielles et les œuvres d'écrivains comme Platon, d'orateurs comme Lysias et Démosthène, de poètes comiques comme Aristophane permettent de donner une description sensiblement complète.

A l'époque des orateurs attiques, de Platon et des philosophes du groupe socratique, cette prose attique est la seule qui s'écrive en Grèce, ou du moins c'est la seule dont il subsiste des traces. Elle domine la culture de tous les Grecs et sert partout de modèle ; c'est la langue de la conversation internationale et de la culture générale. Même dans l'histoire, où l'ionien a longtemps dominé, l'attique s'impose : Xénophon, Théopompe, Éphore écrivent leurs histoires en attique, et non plus en ionien. La prose attique, devenue le moyen d'expression de la pensée grecque et assouplie de manière à être le meilleur instrument de la civilisation grecque, a pris la place de la prose ionienne.

CHAPITRE XI

LA LANGUE DE LA COMÉDIE

Il y a eu une comédie littéraire en Sicile et en Grande Grèce avant qu'il y en ait eu à Athènes. Épicharme est antérieur à Aristophane, et, comme l'indique Aristote, le mot δρᾶμα, dérivé de δρᾶν qui n'est pas attique, est à Athènes un emprunt.

D'une manière générale, on est mal renseigné sur les choses de la Grèce occidentale. Pas une histoire suivie de Sicile n'est conservée, pas une œuvre littéraire entière, du moins avant la période hellénistique, avant Théocrite ou Archimède, c'est-à-dire avant une période où la Sicile, tout en gardant ses parlers et sa langue littéraire, fait partie du mouvement général de la civilisation grecque. Mais la Grande Grèce et la Sicile ont eu, dès le VIe siècle, une grande part au développement de la culture grecque. Il suffit d'examiner une collection de monnaies pour se rendre compte qu'il n'en est pas de plus belles parmi les monnaies grecques que celles des cités siciliennes. On n'a pas le moyen de se rendre compte de ce que la tragédie attique peut devoir à la Sicile ; seuls quelques emprunts de vocabulaire qu'on entrevoit font conclure à une influence sicilienne. Mais par les fragments du comique Épicharme, on voit que le type de la comédie est déjà entièrement arrêté avec lui. Aristote dit en parlant de la comédie : Poét. p. 1449 b et 1448 a 30 τὸ μὲν ἐξ ἀρχῆς ἐκ Σικελίας ἦλθε, ὧν δὲ Ἀθήνησιν Κράτης πρῶτον ἦρξεν, et ἐκ Σικελίας, ἐκεῖθεν γὰρ ἦν Ἐπίχαρμος ὁ ποιητὴς πολλῷ πρότερος ὢν Χιωνίδου καὶ Μάγνητος, et Platon dit incidemment, Théét. 152 e τῶν ποιητῶν οἱ ἄκροι τῆς ποιήσεως ἑκατέρας, κωμῳδίας μὲν Ἐπίχαρμος, τραγῳδίας δὲ Ὅμηρος. La personnalité d'Épicharme échappe entièrement ; mais il a vécu au plus tard au début du Ve siècle ; on peut se demander du reste si ce poète — qui pour nous n'est guère qu'un nom — ne sert pas à résumer tout un genre. Aristophane, venu après, a produit de 427 à 388. Sophron, l'auteur des mimes, est à

peu près contemporain d'Aristophane, et plutôt un peu plus ancien.

Le parler syracusain dont se sert la comédie sicilienne paraît avoir eu, comme on doit l'attendre du parler d'une grande ville de civilisation à population mêlée, une évolution rapide. Les inscriptions doriennes de Sicile sont malheureusement rares et peu instructives, et l'on ne connaît guère le parler de Syracuse que par des œuvres littéraires, médiocrement transmises, comme les fragments d'Épicharme, profondément altérées dans la forme, comme les traités d'Archimède, tardives et brèves, comme les idylles de Théocrite en syracusain. Mais on a sur des faits grammaticaux quelques données qui semblent certaines. Les vieux génitifs doriens de pronoms personnels ἐμέο, τέο sont remplacés par des formes analogiques : ἐμέος, τέος. La 3e personne du pluriel (ϝ)ίσαντι de ϝοῖδα a donné naissance à une flexion de (ϝ)ισᾶμι, glosé par ἐπίσταμαι. La 3e personne du pluriel du type δεικνύοντι a fait remplacer le type de δείκνυμι par δεικνύω : Épicharme a δείκνυε, ὄμνυε, et Archimède δεικνύειν. Plusieurs formes du parfait ont passé à la flexion des verbes en -ω ; on a γεγάθει et πεφύκει chez Épicharme, ἁλιοθερώκει chez Sophron, τετμάκει et même un infinitif πεπονθέμεν chez Archimède. Et il a été créé un parfait πέποσχα sur πάσχω à la place de πέπονθα. La 3e personne du pluriel ἐντι du verbe « être » a servi pour la 3e personne du singulier, sans doute par suite d'une confusion qu'explique la règle τὰ ζῷα τρέχει.

Le datif pluriel en -εσσι des thèmes consonantiques n'est pas chez les auteurs siciliens une licence ou un éolisme ; il provient de la langue courante. On lit ῥίνεσσι chez Epicharme, τρηματιζόντεσσι chez Sophron ; cette désinence -εσσι se trouve souvent dans la prose scientifique d'Archimède et, dans l'idylle où il s'est plu à faire dialoguer deux femmes syracusaines en leur parler local, Théocrite n'aurait pas écrit :

δωρίσδεν δ'ἔξεστι δοκῶ τοῖς Δωριέεσσι

si pareille forme n'avait pas été courante à Syracuse. On a vu en effet que le datif pluriel en -εσσι, qui est éolien, est aussi l'une des caractéristiques du groupe occidental du Nord et qu'il se rencontre de plus dans le parler dorien le plus voisin de ce groupe, celui de Corinthe ; on l'a observé dans les diverses colonies de Corinthe : à Corcyre, à Epidamnos (en Illyrie), à Akrai (en Sicile), et c'est ainsi qu'on trouve -εσσι naturellement à Syracuse. Jusque dans le détail Epicharme semble être resté fidèle à l'usage courant : à côté de ῥίνεσσι, il a πᾶσι ; or, il semble bien que, dans des parlers occidentaux où -εσσι domine par ailleurs, la vieille forme πᾶσι a subsisté ; et, à Helaisa en Sicile, à une date postérieure, quand la forme en -οις avait remplacé -εσσι, on trouve, à côté de datifs pluriels en -οις du type de ἱερομνάμονοις, le datif pluriel πασι, encore au Ier siècle av. J.-C.

La langue d'Epicharme diffère profondément de l'attique, ainsi dans ce fragment 9 (Kaibel) :

ὥσπεραὶ πονηραὶ μαντίες
αἵ θ' ὑπονέμονται[1] γυναῖκας μωρὰς ἅμ πεντόγκιον
ἀργύριον, ἄλλαι δὲ λίτραν, ταὶ δ' ἂν ἡμιλίτριον
δεχόμεναι, καὶ πάντα γινώσκοντι τῷ... λόγῳ.

Il faut d'ailleurs tenir compte de ce que les fragments conservés, en partie cités pour les mots étranges qu'ils contiennent, font apparaître le vocabulaire comme plus différent du vocabulaire attique que ne ferait l'ensemble du texte.

Rien n'est plus naturel que cette langue ; ainsi le portrait fameux du parasite (fr. 35 Kaibel) :

συνδειπνέων τῷ λῶντι, καλέσαι δεῖ μόνον,
καὶ τῷ γα μὴ λῶντι, κοὐδὲν δεῖ καλεῖν.
τηνεὶ δὲ χαρίτες τ' εἰμὶ καὶ ποιέω πολὺν
γέλωτα, καὶ τὸν ἱστιῶντ' ἐπαινέω·
καί κά τις ἀντίον < τι > λῇ τήνῳ λέγειν,
τήνῳ κυδάζομαι κἀπ' ὧν ἠχθόμαν
κἤπειτα πολλὰ καταφαγών, πολλ' ἐμπιών
ἄπειμι· λύχνον δ' οὐχ ὁ παῖς μοι συμφέρει,
ἕρπω δ' ὀλισθράζων τε καὶ κατὰ σκότος
ἔρημος...

Il y a des composés ; mais ils ont un caractère parodique et servent à l'expression comique : la comédie est un genre poétique, et elle utilise à les fins comiques le procédé que la lyrique chorale et la tragédie emploient pour donner de la noblesse à leur langue :

fr. 61 χὰ δυσώδης βολβιτὶς γραῖαί τ' ἐριθακώδεις.
fr. 67 μεγαλοχάσμονάς τε χάννας κἠκτραπελογάστρους ὄνους.
fr. 102 ποτιφόριμον τὸ τέμαχος ἧς
ὑπομελανδρυῶδες.

Ce n'est pas seulement pour l'histoire de la littérature que la perte de la comédie sicilienne est à regretter ; les misérables débris qui en sont conservés montrent combien les œuvres d'Epicharme seraient instructives pour le linguiste. Il y a eu à Syracuse, et sans doute d'une manière générale en Sicile, une langue commune dont les fragments d'Epicharme et de Sophron, les survivances doriennes des textes très altérés des ouvrages scientifiques d'Archimède et les idylles doriennes de Théocrite laissent

1. ὑπονέμεσθαι· ἐξαπατᾶν, Hesych.

deviner des traits, mais ne permettent pas de restituer l'ensemble. Et cette langue littéraire, qui a été connue d'Aristophane, que plusieurs écrivains d'Athènes ont entendue à Syracuse, a eu une influence dont on n'a aucun moyen de déterminer l'étendue, mais qui sans doute a été grande.

De même qu'ils ont substitué à la prose ionienne une prose attique, les Athéniens ont substitué à la comédie sicilienne une comédie attique. Car la comédie emploie à Athènes le pur parler local, et la langue de la comédie a suivi de près l'évolution du parler courant : la comparaison de la langue d'Aristophane et de celle de Ménandre, qu'on peut maintenant faire, est le meilleur moyen qu'on possède de se rendre compte des changements notables qui se sont produits dans le parler des gens cultivés d'Athènes entre le ve et le iiie siècle.

Le dialogue d'Aristophane concorde bien en gros avec celui de Platon. La grammaire en est purement attique. Il faut au contraire se méfier des chœurs, qui ont un caractère « poétique » et s'écartent davantage de la langue courante. Les composés sont abondants, et aussi les mots dérivés fabriqués par le poète lui-même ; comme chez Epicharme, ils ont un caractère parodique, ainsi dans les *Guêpes*, 430

εἶά νυν ὦ ξυνδικασταὶ σφῆκες ὀξυκάρδιοι,

ou dans les Acharniens, 595 et suiv.

πολίτης χρηστός, οὐ σπουδαρχίδης,
ἀλλ' ἐξ ὅτου περ ὁ πόλεμος, στρατωνίδης,
σὺ δ'ἐξ ὅτου περ ὁ πόλεμος, μισθαρχίδης.

Le point de départ de cette série de mots fabriqués est un terme, déjà artificiel, de la langue de la politique, σπουδάρχης, que l'on avait créé pour désigner un homme qui se pousse vers les honneurs. — Du reste, ce qui d'une manière générale, rend difficile l'utilisation linguistique du vocabulaire d'Aristophane, c'est qu'il est plein de parodies des tragiques et qu'il est actuellement impossible de déterminer au juste ce qui chez Aristophane est parodie et ce qui est reproduction de l'usage attique. Le mot λάσκω par exemple n'est pas attique, et, si Aristophane fait dire à Euripide τί λέλακας ; c'est pour le railler.

L'un des traits curieux de la comédie d'Aristophane, c'est que les étrangers mis sur la scène, Laconiens, Mégariens, Béotiens, parlent chacun leur parler local, et d'une manière qui, à en juger par ce que l'on peut contrôler, est en gros conforme à l'usage de chacun des parlers reproduits. A l'époque d'Aristophane, les citoyens de chacune des cités de la Grèce continentale se comprenaient ainsi en employant chacun leur parler propre ; Aristophane avait des notions précises sur plusieurs parlers.

et son public appréciait ces reproductions et les comprenait. On était encore loin d'une langue commune à tous les Hellènes.

Mais au théâtre comme dans la prose littéraire, l'attique prend le dessus sur tous les autres parlers grecs. Après Epicharme, on n'entend plus parler d'un théâtre sicilien. Au contraire la scène d'Athènes est demeurée productive jusque dans la période hellénistique, et il semble qu'on se soit mis partout à jouer les drames athéniens. A la différence de la comédie ancienne, qui ne s'adresse qu'à des citoyens d'Athènes, la comédie moyenne et la comédie nouvelle ont un caractère général et sont faites pour tous les hommes cultivés. La littérature d'Athènes, écrite en attique pur, tend, à partir du ve siècle, à être la littérature de toute la Grèce. Sauf ce qui pouvait subsister de publications scientifiques dans les cités doriennes de Sicile et d'Italie, et qui, à l'exception des œuvres du grand patriote local Archimède, n'a guère laissé de traces, tout ce qui domine la vie intellectuelle, philosophie, rhétorique, théâtre, a dès lors pour langue unique l'attique.

CHAPITRE XII

LE STYLE

La langue grecque a fourni aux écrivains des instruments harmonieux, souples et forts.

Le vocabulaire grec renferme beaucoup de mots empruntés à des langues de civilisation de la région égéenne. Mais, à la date où apparaissent les textes, vieux mots indo-européens et emprunts sont fondus, et, au premier abord, rien ne dénonce les emprunts. Le vocabulaire offre ainsi une rare unité. A l'époque classique, les Grecs n'ont presque pas emprunté. La Sicile, où l'on trouve des mots comme λίτρα, offre un peu plus d'emprunts que la Grèce propre. Mais partout le vocabulaire littéraire est presque exempt de mots étrangers, et l'on n'y aperçoit guère d'influences étrangères.

Sans doute, la Grèce a subi l'influence des civilisations voisines ; elle doit plus aux civilisations égéenne, babylonienne, égyptienne que les écrivains de l'âge classique ne l'ont dit et même ne l'ont su. Mais, au moment où ont été composées les grandes œuvres grecques, toutes ces influences étaient lointaines ; elles s'étaient unies dans un développement qui apparaît purement hellénique et où les éléments étrangers, assimilés, sont méconnaissables.

Grâce à la liberté presque absolue de l'ordre des mots, la phrase a une souplesse, dont on ne trouve nulle part ailleurs l'équivalent : l'ordre dans lequel les mots sont rangés les uns par rapport aux autres fournit pour l'expression un moyen d'une délicatesse unique, soit que les idées parallèles soient rendues par des mots rangés parallèlement, soit qu'on renverse l'ordre pour attirer l'attention ; suivant qu'un mot est mis au commencement, au milieu ou à la fin de la phrase, l'effet varie.

Le jeu des particules telles que μέν, δέ, γε, etc. ajoute d'autres ressources, d'un type tout différent, et qui permettent de nuancer l'expression

à l'infini, en soulignant chaque mot, chaque groupe de mots, chaque membre de phrase, chaque phrase, d'une manière particulière. Les particules invariables semées entre les mots fléchis marquent dans la phrase des accents délicats.

Le développement extraordinaire pris par le participe et l'infinitif a mis à la disposition des écrivains des éléments intermédiaires entre le nom et le verbe, et a, par là, fourni d'autres manières de nuancer l'expression, de varier les tours de phrases.

Les mots abstraits, étant étroitement associés aux verbes, ont un caractère très différent de celui des mots français par lesquels on les traduit : de par leur lien étroit avec πράττω, les abstraits πρᾶγμα et πρᾶξις sont moins loin du sens verbal que le français *action* : la phrase de Lysias ἐξ ἀρχῆς ὑμῖν ἅπαντα ἐπιδείξω τὰ πράγματα, ne peut se traduire qu'en recourant à un verbe : « je vous indiquerai tout ce qui s'est passé », mais on voit du premier coup que la phrase française, toute raide, ne rend en rien l'expression de la phrase grecque, avec son ordre de mots, et avec la valeur particulière de ses mots. Si on lit chez Ménandre (*Epitrepontes*, v. 9) :

κριτὴν τούτου τινά
ζητοῦμεν ἴσον

le mot κριτής signifie à la fois « juge » et « quelqu'un qui décide », et c'est chose intraduisible en français, où le mot « juge » a son sens fixé et n'a de rapport avec un verbe que par son dérivé *juger*.

Ce qui donne au grec une grande part de son charme, c'est que c'est une langue de type indo-européen archaïque, et que, en même temps, toutes les ressources des langues abstraites de la civilisation moderne s'y constituent. L'article, encore inconnu à Homère, y apparaît en pleine période historique ; il est, en attique, encore assez près du vieil emploi démonstratif de ὁ, ἡ, τό pour avoir une valeur expressive forte, assez avancé déjà pour servir à marquer des abstractions. A trouver rapprochées la richesse expressive d'une vieille langue indo-européenne et la précision, la netteté d'une pensée abstraite, déjà moderne, à voir les procédés actuels se créer au milieu des complications d'un type archaïque, sans aucun modèle étranger, en pleine spontanéité du développement, à trouver les thèmes universels de la raison humaine sous la forme la plus rationnelle maniée par des hommes à la pensée originale qui se fabriquent leur outil linguistique, on éprouve une jouissance dont aucune langue contemporaine, si riche soit-elle, ne donne l'équivalent.

Et cette langue n'est pas monotone : d'Homère à Sophocle et à Théocrite, l'Hérodote à Platon et à Démosthène, elle varie sans cesse ; c'est partout le même fonds hellénique, mais partout avec des traits distincts.

Toutefois, du jour où l'hellénisme est apparu comme une culture faite

pour l'humanité, une langue a dû se créer pour la représenter. La division du grec commun en parlers avait exprimé la dispersion d'une nation qui était allée de tous côtés se conquérir des domaines nouveaux à exploiter, mais qui n'apportait pas une culture supérieure. L'élimination des parlers locaux exprime, sinon la réunion politique, du moins le progrès de la culture et son unification. Cette culture était rationaliste, et c'est une prose qui la représente avant tout, la prose attique, héritière de la prose ionienne. D'abord prose d'art, elle est devenue bientôt un simple outil pour la communication des idées et des faits. De Platon à Aristote, il y a déjà loin. La κοινή devient nécessaire quand l'hellénisme devient une civilisation.

TROISIÈME PARTIE

CONSTITUTION D'UNE LANGUE COMMUNE

CHAPITRE I

DÉFINITION DE LA κοινή

Le nom de κοινή s'applique à plusieurs notions différentes.

En parlant de κοινή, les anciens pensaient le plus souvent à un dialecte littéraire, comparable à l'éolien des poètes de Lesbos, au dorien des lyriques, à l'ionien, à l'attique ; c'était pour eux le dialecte employé par des prosateurs de l'époque hellénistique ou impériale comme Polybe ou Plutarque. C'est contre cette κοινή que réagissaient les atticistes qui, comme Lucien, s'efforçaient de reproduire le vieux dialecte attique des grands écrivains d'Athènes.

Les linguistes modernes, qui s'intéressent à la langue parlée plus qu'aux langues littéraires, entendent volontiers par κοινή la langue parlée en Grèce, depuis l'époque d'Alexandre environ, par la plupart des gens cultivés, et qui était comprise partout où l'on parlait grec. Comme de toute langue parlée, on n'a pas de témoignages directs de cette langue. Des textes écrits par des gens peu lettrés, notamment certains papyrus trouvés en Égypte et la plus grande partie du Nouveau Testament, en donnent une idée. Les anciens appliquaient déjà le nom de κοινή à cette manière de parler familière ou vulgaire.

Enfin on a constaté que les divers parlers grecs modernes ne reposent pas sur les dialectes anciens, éolien, dorien, etc. ; tous s'expliquent par un grec sensiblement un ; on exprime d'ordinaire ce fait en disant que le grec moderne repose sur la κοινή ; en ce sens, la κοινή est la langue qu'on peut restituer grâce à la comparaison des parlers grecs modernes et à l'histoire du grec médiéval et moderne.

Si l'on a été amené à employer un même terme pour désigner ces trois notions, c'est qu'elles ont des traits communs, ou plutôt que, toutes différentes qu'elles soient les unes des autres, elles se tiennent d'une manière indissoluble.

Toutes trois s'appliquent à la langue d'une même époque et des mêmes personnes. La κοινή littéraire est la langue de la prose littéraire des gens qui parlaient cette κοινή courante, dont les écrits d'individus peu lettrés donnent une idée. Et c'est sur le développement ultérieur de cette langue courante que reposent en effet les parlers grecs modernes.

Le nom de κοινή ne s'applique donc pas et ne peut pas s'appliquer à une notion une ; mais les choses diverses auxquelles il s'applique sont connexes les unes aux autres.

Au point de vue littéraire, il convient, réserve faite des réactions atticistes, à toutes les œuvres écrites en prose depuis Aristote jusqu'à l'époque byzantine, et la langue écrite de Byzance n'est qu'une continuation, plus ou moins parfaite, de la langue d'Aristote, de Polybe et de Plutarque ; en ce sens, on n'a pas cessé d'écrire en κοινή jusqu'au xve siècle et presque jusqu'à l'époque moderne ; mais il va de soi que les écrivains qui ont écrit à l'époque d'Alexandre ne l'ont pas fait comme ceux qui ont écrit au i^er et au iie siècle avant J.-C., pour ne rien dire de l'usage postérieur de la langue qui devient de plus en plus artificielle.

Quant à la langue courante, elle est par définition chose variable suivant les gens, suivant les circonstances, suivant les temps et suivant les lieux. Si entre le ive siècle av. J.-C. et le ixe après, la langue littéraire a peu varié, si la graphie est restée la même, si l'on a continué d'écrire les mêmes formes grammaticales en leur attribuant — ou en essayant de leur attribuer — à peu près les mêmes valeurs, si l'on a employé les mêmes mots, on sait que entre l'époque d'Aristote et le ixe siècle la prononciation a profondément changé, que beaucoup de formes grammaticales sont sorties de l'usage et qu'il en a été créé d'autres, que des mots ont disparu et qu'il s'en est introduit de nouveaux. Le domaine où l'on employait le grec est immense : on a parlé grec à l'époque hellénistique, depuis la Sicile jusqu'aux frontières de l'Inde, depuis l'Égypte jusqu'aux rives septentrionales de la mer Noire ; ce vaste domaine s'est réduit peu à peu, mais il est demeuré très grand et l'aire d'emploi du grec est encore aujourd'hui considérable par rapport au nombre des gens qui parlent la langue. Les hommes qui se servaient du grec en des lieux aussi distants et qui étaient d'origines aussi diverses, dont les uns étaient des Hellènes employant dans leur cité des parlers grecs locaux, dont les autres étaient des étrangers de toutes sortes de langues, indo-européennes, sémitiques, hamitiques, caucasiques, langues d'Asie-Mineure, etc., devaient parler le grec avec des « accents » très divers. Au surplus, ce grec commun était réglé par des traditions grammaticales, et chaque individu l'employait d'une manière plus ou moins correcte suivant son degré d'instruction ; comme il arrive en pareil cas, un même sujet s'exprimait d'une manière plus ou moins conforme aux exigences de la langue correcte suivant qu'il faisait un

discours public ou qu'il tenait une conversation privée, suivant qu'il s'adressait à une personne cultivée ou à un homme du peuple, à un personnage considérable ou à quelqu'un qu'il traitait familièrement. La notion de κοινή en tant que langue parlée est donc infiniment variable, et l'on ferait œuvre vaine en essayant de la fixer.

Quant à la langue commune dont les parlers grecs actuels sont des formes à nouveau différenciées, son unité a un caractère plutôt négatif que positif : les parlers grecs d'aujourd'hui ne conservent — à la seule exception de quelques menus faits isolés — presque aucune trace des anciens dialectes grecs autres que l'ionien-attique ; dans la mesure où il peut subsister des traces d'éolien ou, surtout, de dorien, ces traces ne concordent pas nécessairement avec l'ancien domaine éolien ou dorien ; enfin les parlers grecs modernes présentent beaucoup de traits communs. Mais tout cela ne donne pas le droit d'affirmer que la κοινή en question ait été vraiment une à aucun moment, et l'on ne saurait dire exactement ni où ni en quel temps cette langue commune aurait été employée.

Quelle que soit la notion de κοινή vers laquelle on se tourne, on ne rencontre donc aucune forme fixe dont on puisse dire que ce soit vraiment la κοινή et dont toutes les autres formes seraient des déviations ou des approximations imparfaites. Mais il suffit de rapprocher les trois notions envisagées ici pour aboutir à une définition qui s'applique à tout ce que l'on est convenu de nommer κοινή.

La κοινή est une langue de civilisation qui s'est constituée vers le temps où commence l'influence macédonienne et qui a duré pendant tout l'empire romain et jusque dans la période byzantine. C'est une langue grammaticalement fixée, enseignée dans les écoles, transmise d'écrivain à écrivain, adoptée par des administrations organisées et par des gouvernements centralisés. Il y avait donc une norme idéale qui a peu varié depuis l'époque d'Alexandre jusqu'à la fin de l'empire byzantin.

Mais cette norme pouvait fixer l'orthographe, elle pouvait même maintenir la structure générale des mots ; elle n'empêchait pas la prononciation d'évoluer, et de changer tout à fait de caractère, et les lettres qu'on écrivait de noter des sons différents avec le temps. On pouvait arrêter presque complètement la grammaire de la langue écrite ; on n'empêchait pas des tendances nouvelles de se faire jour, le parfait, l'optatif, le futur, l'infinitif de sortir de l'usage parlé, les formes casuelles de s'atrophier en partie ; le mouvement commence aux débuts même de la κοινή ; l'influence de la norme traditionnelle l'a souvent ralenti ; il n'a jamais pu l'arrêter ni en empêcher tout à fait les effets, même chez les plus savants des lettrés. En ce sens, la κοινή est un ensemble de *tendances* que la tradition écrite masquait ou comprimait, mais dont la force était irrésistible et qui se sont manifestées dès que les circonstances l'ont permis.

On entend ainsi par κοινή à la fois une norme idéale, qui devient avec le temps de plus en plus archaïque, de plus en plus éloignée des tendances du parler courant, et un effort toujours renouvelé pour concilier les tendances naturelles du développement de la langue avec cette norme. A aucun moment de l'antiquité, ni la norme ni les tendances naturelles à l'innovation n'ont pu prendre le dessus l'une sur l'autre d'une manière complète et définitive. Quand on parle de κοινή, on pense donc à la fois aux deux choses ; et ce n'est pas l'effet d'une insuffisance de clarté ou d'analyse dans la pensée des linguistes qui emploient ce terme commode et nécessaire. Le terme est trouble parce qu'il désigne une langue où une tradition puissante a été en lutte durant de longs siècles contre les tendances de l'évolution linguistique. Ce n'est pas la faute des linguistes si, dans les textes, l'on rencontre ici une réalisation presque parfaite des règles traditionnelles, là un grand nombre de formes nouvelles conformes aux tendances du développement de la langue, et le plus souvent un compromis entre les deux forces antagonistes. La κοινή n'est pas une langue fixée, ce n'est pas non plus une langue qui évolue en obéissant régulièrement à certaines tendances ; c'est une langue où il y a une sorte d'équilibre, constamment variable, entre fixation et évolution.

Le grec de l'époque hellénistique et impériale n'est pas la seule langue où l'on observe de pareils faits. Dans l'autre moitié de l'empire romain, l'histoire du latin présente une situation analogue, mais beaucoup plus simple au début ; car le latin, parti d'un domaine étroit et qui s'est étendu à tout l'Occident de l'Empire, a été d'abord plus un que le grec ; mais par la suite, le latin s'est différencié plus que le grec et a abouti aux idiomes néolatins profondément différents les uns des autres, tandis que les parlers grecs qui continuent l'ancienne κοινή ont gardé jusqu'à présent une sensible unité.

CHAPITRE II

CONDITIONS HISTORIQUES DE LA CONSTITUTION D'UNE LANGUE COMMUNE

La constitution de la κοινή est la conséquence d'un certain nombre de faits historiques.

Toute la structure politique de la Grèce antique repose sur l'autonomie de la cité, de la πόλις, ou tout au plus de petites fédérations de cités, comme la fédération béotienne ou la fédération thessalienne, dans lesquelles du reste chaque cité gardait encore une certaine indépendance. A cet égard, la Grèce antique continuait exactement l'état de choses indo-européen.

Durant la période ancienne, la vie grecque n'avait pas le caractère urbain ; certaines cités doriennes, qui ont gardé un type archaïque, n'ont jamais comporté de villes proprement dites : Sparte n'était qu'une sorte de gros village. C'est en Ionie, notamment en Ionie d'Asie, qu'apparaissent les vraies villes et que le mot πόλις, qui avait d'abord désigné la forteresse d'un groupe d'occupants du pays, on l'a vu p. 77, a dû être affecté à la désignation de tout ce qui s'est progressivement établi autour de ce réduit central. En étendant ainsi son sens, le nom de πόλις a continué à désigner le centre même d'un groupe de population, le point où étaient ses dieux et le lieu des réunions politiques.

Chaque πόλις ainsi définie était un petit État indépendant : c'est une situation comparable à celle qu'on observe en Europe du xe au xve siècle, à ceci près qu'il n'y a ni souvenir d'une unité comparable à celle de l'Empire romain, ni religion une, ni grands royaumes qui tendent à se constituer. La disposition des cités coloniales, toutes placées dans des îles ou en bordure des pays sur lesquels elles s'appuyaient et ne comprenant presque pas de territoires en profondeur derrière les côtes, comportait cette autonomie rigoureuse de chaque cité. La Grèce continentale, pays

très montagneux, divisé en petites vallées et où les relations par terre ne sont pas aisées, se prêtait également à l'état d'émiettement politique où apparaît le pays au début de son histoire. Les provinces naturelles, comme la Béotie, la Thessalie, certaines régions du Péloponnèse ont constitué de petits Etats, soit par fédération, comme la Béotie, soit par suite de conquêtes, comme l'État lacédémonien. Mais les cités ou fédérations de cités se présentent au commencement de la période historique de la Grèce comme autant de minuscules Etats indépendants. L'émiettement des parlers grecs est l'expression de cet état politique où les cités étaient simplement juxtaposées, et où la nation hellénique n'avait aucune organisation d'ensemble.

Ce qui, par contraste, caractérise la période hellénistique où s'est constituée la κοινή, c'est que les cités ont tendu à perdre leur indépendance politique ; elles ont cessé d'être de véritables Etats, et leur indépendance, là où il en est resté quelque chose, s'est progressivement réduite aux affaires municipales. Toute la politique internationale est entre les mains de rois, dont la civilisation était hellénique, mais dont les capitales étaient hors de la Grèce propre, ou de ligues, sortes de confédérations, qui embrassaient un grand nombre de cités. La πόλις perd alors sa valeur ancienne ; elle se vide de son pouvoir politique. Le parler de la cité, dans la mesure où il subsiste, devient donc un parler local, sans prestige, sans intérêt extérieur. Les Hellènes tendent à ne plus attacher de prix qu'à leur civilisation qui est leur seule force, leur seul élément de prestige, et l'unité de cette civilisation trouve dans l'unité de langue littéraire et sociale son expression naturelle. Les classes cultivées parlent partout une même langue ; les parlers locaux, réduits au rang de patois, ont dû persister longtemps chez les gens de culture inférieure et dans les petites localités rurales. Les cités qui avaient l'habitude d'employer officiellement la langue locale persistent à le faire ; mais on voit cette langue perdre toute originalité ; le dialecte est remplacé par une sorte de κοινή patoisée, où quelques traits seulement, qui paraissaient caractéristiques ou qui avaient spécialement résisté dans l'usage, servent à marquer qu'il s'agit du parler local, non de la κοινή. De même que la cité avait gardé l'apparence de ses institutions, ses lois et ses magistrats, elle maintient aussi l'apparence de son parler. Avec l'empire romain, cette apparence même s'élimine.

On n'était un citoyen (πολίτης, πολιάτας), durant la période classique de l'histoire grecque, que dans les limites d'une cité, et cette cité absorbait une grande part de l'activité de beaucoup de citoyens. Le citoyen est avant tout un membre de la cité. Les dieux de la cité sont ses dieux ; les succès qu'il remporte aux concours internationaux de la Grèce sont des succès de la cité. Électeur ou magistrat, juge, soldat, spectateur au théâtre, participant aux fêtes religieuses, le citoyen d'Athènes remplit

fréquemment des fonctions publiques. Obligé de prendre part aux sysyties, tenu de remplir les fonctions publiques dont il est chargé, soldat en tout temps, le citoyen de Sparte est presque absorbé par la cité, sans l'autorité de laquelle une révolte des sujets aurait tôt fait de le priver de ses biens. — A l'époque hellénistique, cette emprise de la cité sur le citoyen se relâche entièrement. Chaque homme cultivé se fait sa philosophie et presque sa religion. Homme d'affaires, commerçant ou industriel, le Grec de l'époque hellénistique a souvent la plupart de ses intérêts hors de la cité, ou même hors de la vieille Grèce proprement dite. Soldat, il n'est plus au service de sa patrie ; il est un mercenaire qui loue ses services à qui veut les employer. Savant ou philosophe, il est en relations avec ceux qui, où que ce soit, pratiquent la même science, appartiennent à la même école. La situation du monde hellénique est comparable à celle de l'Europe d'aujourd'hui, mais à une Europe où tout le monde parlerait ou du moins connaîtrait comme langue de civilisation le même idiome, où il y aurait des États distincts qui ne seraient pas des patries, qui n'auraient ni passé ni traditions et où rien n'empêcherait de passer de l'une à l'autre, où toutes les vieilles nations auraient perdu leur rôle politique, donc une Europe sans conflits nationaux profonds et sans barrières linguistiques, où chaque individu aurait son indépendance personnelle jointe à une absence presque entière de devoirs politiques réels en aucun lieu.

La révolution était totale. Elle ne s'est pas faite d'un coup. On en suit les progrès durant environ trois siècles. La conquête perse, qui a privé de leur autonomie beaucoup des cités les plus florissantes de la Grèce, qui a détruit l'indépendance politique de l'Ionie, en est le premier moment, au VIe siècle av. J.-C., au début même de l'époque classique. L'extension de l'autorité de Sparte et surtout la création de l'empire athénien, qui ont été la conséquence immédiate de la conquête achéménide, ont beaucoup contribué à vider nombre de cités de la réalité de leur indépendance. L'importance prise par la Macédoine, les expéditions d'Alexandre et les royaumes fondés par ses successeurs ont mis en évidence le changement qui s'était fait peu à peu, et ont détruit en réalité les pouvoirs locaux qui subsistaient encore. Ce que n'ont pas fait les rois, les fédérations de cités qui se sont constituées pour leur résister l'ont réalisé. L'empire romain a achevé de tout niveler. Au début du VIe siècle av. J.-C., il y avait partout des cités grecques rigoureusement autonomes ; dès la fin du IIIe siècle avant J.-C., il n'y avait plus que des fantômes d'autonomie des anciennes cités.

C'est, on le voit, la création de l'empire achéménide qui a été la première cause de la création de la κοινή ionienne-attique. Les Grecs du bassin oriental de la Méditerranée, et par conséquent la plupart des Grecs de la

Grèce propre, ont été alors obligés de s'unir en quelque mesure pour résister à la pression du grand empire qui s'était constitué. Ce qui avait permis la colonisation grecque et l'occupation des régions côtières par les Grecs, ç'avait été la faible civilisation et l'absence d'organisation des populations qui possédaient les pays où ils se sont installés. Le jour où il y a eu en Asie un grand empire organisé, les Grecs n'ont pu résister un instant. Mais cet empire était purement terrien. Les cités qui ont pu grouper les Grecs du continent et des îles pour les défendre contre les Perses ont été celles qui avaient une marine ou qui ont été protégées par la mer contre l'empire achéménide, dénué de marine propre. Depuis les guerres médiques, toute la politique de la Grèce est déterminée par les relations avec l'empire achéménide. L'autorité qu'ont prise Athènes et Sparte était fondée sur le rôle qu'avaient joué ces cités lors de la résistance à la conquête et sur la nécessité où se sont trouvés les Grecs de sacrifier quelque chose de l'indépendance de chaque cité pour sauvegarder vis-à-vis du roi par excellence, du βασιλεύς sans article, leur indépendance nationale. L'organisation de l'empire achéménide a fait sentir aux Grecs leur unité. L'époque classique de la culture grecque est une période où l'hellénisme ne fait aucun progrès territorial et se concentre sur lui-même.

La κοινή ionienne-attique a été en somme fondée quand s'est fondé l'empire athénien, vers 475 av. J.-C. ; cet empire a peu duré, puisque la guerre du Péloponnèse, qui commence en 431, en a déterminé la ruine. Mais une cinquantaine d'années avaient suffi pour supprimer sans retour l'autonomie réelle des cités que formaient les îles de la mer Egée. La guerre du Péloponnèse a disloqué l'empire d'Athènes ; elle n'a pu restaurer dans leur antique pouvoir les cités, qui ont continué d'être serrées entre le grand royaume achéménide et des cités demeurées plus puissantes. Durant sa brève période de puissance, Athènes avait pris des mesures qui avaient donné à sa langue une importance décisive ; l'une des plus graves avait été la concentration de toutes les opérations judiciaires importantes à Athènes pour l'ensemble de l'empire athénien, à partir de 446. Un autre fait capital a été l'envoi de clérouques, citoyens athéniens qui gardaient dans les colonies où on les envoyait leurs droits politiques, et qui sans doute conservaient et imposaient plus ou moins leur langue. Les Athéniens ont colonisé au ve siècle jusqu'à Lemnos et à Imbros. Et leur activité s'est aussi étendue à l'Occident : vers 445, on a fondé en Grande Grèce Thurioi, et cette fondation comportait un dixième d'Athéniens.

L'influence politique d'Athènes, toute grande qu'elle ait été durant quelques années et malgré le renouveau passager du second empire athénien, vers 378-377 av. J.-C., n'aurait pas suffi à déterminer le succès de sa langue si Athènes n'avait été, comme Sparte, qu'un centre politique.

Mais Athènes n'a pas été seulement le centre de résistance aux Hellènes contre l'étranger. Au moment de sa prospérité, il s'y était développé un grand mouvement de civilisation. Nulle part, l'architecture ni les arts plastiques ne réalisent au ve siècle d'œuvres aussi achevées. Le théâtre y prend sa forme définitive. La rhétorique et la philosophie socratiques s'y développent et représentent alors l'essentiel de la pensée grecque. La pression de l'étranger obligeait les Grecs à sentir leur unité ; la cité qui, en même temps qu'elle avait une politique nationale, et que, par sa position et par son caractère de ville maritime, elle pouvait résister aux Achéménides, se trouvait réaliser les formes les plus parfaites de la civilisation grecque, a eu alors un prestige unique. Et ce prestige a survécu à la ruine d'un pouvoir politique qui n'était dû qu'à la singulière rencontre transitoire de conditions favorables. Les soldats de Sparte — trop peu nombreux, du reste, eux aussi — ont pu occuper Athènes ; ils n'avaient rien à mettre à la place de ses poètes, de ses orateurs et de ses philosophes, et quand les Grecs ne sont plus venus se faire juger par les citoyens d'Athènes, ils ont continué à lire ses écrivains et à s'instruire dans ses écoles. A une Grèce en lutte contre un empire étranger dont le poids énorme l'écrasait, il fallait une langue où manifester son unité ; l'empire athénien a fourni cette langue ; cet empire n'a pas été la force qui a entraîné la création d'une langue commune : la nécessité venait des conditions générales où se trouvait l'hellénisme. Mais c'est de l'empire athénien qu'est venu l'aiguillage sur une voie qui, dès lors, ne devait plus être quittée jamais. Aussitôt après les inscriptions en parler vraiment local, comme celles des Labyades, on trouve à Delphes des inscriptions où se manifeste l'influence de l'attique.

Le succès définitif de la langue d'Athènes a été décidé le jour où la Macédoine a eu en Grèce l'hégémonie.

On a beaucoup discuté la question de savoir si la langue de la Macédoine était ou non étroitement apparentée au grec. En fait on l'ignore : car on n'a du macédonien ni une phrase ni une forme grammaticale. Une seule chose est sûre, c'est que le macédonien n'était pas proprement un dialecte grec et que la Macédoine passait pour un pays étranger.

Mais, reconnaissant la supériorité de la culture hellénique, les souverains de la Macédoine ont tenu à se faire passer pour des Hellènes, et ils se sont hellénisés dès après les guerres médiques. Alexandre Ier (490-454) disait sa famille originaire d'Argos, issue d'Hercule, c'est-à-dire du groupe de l'aristocratie dorienne ; il a été admis en cette qualité à prendre part aux jeux olympiques et a eu sa statue à Delphes. Comme c'est la civilisation d'Athènes qui au ve siècle est la civilisation par excellence, les souverains de Macédoine deviennent atticisants : le roi Archélaos (413-400) a appelé à sa cour le poète Euripide et le peintre Zeuxis, et il a orga-

nisé des jeux à la manière grecque. S'il n'existe pas une ligne de macédonien, c'est sans doute que la langue de la cour de Macédoine a été le grec, et le grec d'Athènes, dès le ve siècle. Le fait que, à l'époque de Philippe (monté sur le trône en 360 av. J.-C.), les nobles de Macédoine portent des noms grecs, prouve que, à cette date, l'aristocratie macédonienne s'était hellénisée à la suite des rois.

Philippe a ôté aux cités grecques leur autonomie réelle. Après la bataille de Chéronée, en 338 av. J.-C., où Thèbes et Athènes sont battues, Philippe n'a plus d'adversaires dans la Grèce continentale, et l'organisation de la Grèce en cités distinctes et politiquement indépendantes n'existe plus au fond. Mais la langue d'Athènes n'y perd rien ; car elle est celle de la cour de Philippe, et le précepteur du fils et de l'héritier de Philippe est un philosophe de langue attique, Aristote.

Appuyé sur l'ensemble de la Grèce continentale, Alexandre s'empare de l'empire achéménide et y substitue une domination de langue et de civilisation grecques à la domination perse. Du coup l'hellénisme reprend ses progrès territoriaux longtemps ralentis ou arrêtés : le ve siècle avait été pour l'hellénisme une période brillante en matière d'art et de littérature, mais ce n'avait pas été une période d'expansion. Avec le Macédonien Alexandre la conquête reprend ; et, comme ils n'ont eu qu'à prendre la place de l'empire achéménide qui ne souffrait pas de rois locaux, qui avait partout installé ses satrapies, les Macédoniens hellénisés et les Grecs occupent toute l'Asie Mineure, l'Iran proprement dit jusqu'à l'Inde et l'Égypte. L'hellénisme, qui jusque-là n'avait été qu'une civilisation de peuples de la mer, devient continental et s'enfonce, pour un peu de temps, dans l'intérieur des continents.

Le moment a été décisif pour la langue parce qu'il l'a été pour l'hellénisme.

Quand Alexandre meurt en 323 av. J.-C., l'hellénisme est dans une situation nouvelle. Devant la fortune qu'il a faite, les petites cités d'autrefois ne comptent plus, pas plus que les cités misérables de la Grèce continentale n'avaient compté en face des puissantes cités coloniales aux viie et vi^e siècles. Athènes, dont le pouvoir et le rôle économique avaient été faits de la nécessité de lutter contre l'empire achéménide, devient une place de commerce de second ordre, ne vit plus que du souvenir de son passé ; de grandes villes nouvellement créés, comme Alexandrie d'Égypte, ou nouvellement développées, en prennent la place. Les principaux centres politiques, qui deviennent aussi des centres de civilisation, sont tous placés hors de la Grèce propre, en Macédoine, en Syrie, en Égypte. Les grandes villes, où se développe la civilisation grecque, où travaillent artistes, savants et lettrés, sont maintenant Alexandrie, Pergame

ou Antioche. Du reste, la Grèce va être ravagée jusqu'à la conquête romaine par des guerres fréquentes, et va servir de champ de bataille, tandis que le royaume des Lagides et celui des Séleucides n'ont de guerres qu'à l'extérieur ; et ces guerres, faites par des soldats de métier, n'y nuisent pas au développement de la civilisation.

Alors l'hellénisme qui se répand n'a plus un caractère local. De l'Égypte à l'Inde, une même civilisation et une même langue sont portées par des lettrés, des artistes, des savants, des artisans, des commerçants qui passent d'un pays à l'autre.

Devant une telle extension, les caractères propres de la langue du petit pays qu'était l'Attique ne se maintiennent naturellement pas tous. Les hommes qui portaient avec eux l'attique n'étaient pour la plupart pas des Athéniens. Les cours où l'on parlait cette langue étaient superficiellement atticisées, non attiques. Et les pays ioniens ont fourni à l'hellénisme qui se généralisait une grande part de ceux pour qui le grec était une langue maternelle, une langue nationale. Trop proche de l'attique pour ne pas se mélanger aisément avec celui-ci, l'ionien a contribué à éliminer de la κοινή les particularités spécifiquement attiques et à y introduire des termes ioniens que l'attique courant n'avait pas admis, mais dont plus d'un avait passé dans l'ancienne littérature. La κοινή est ainsi de l'attique adopté et enseigné surtout par des Ioniens ou par d'autres Hellènes, et devenu langue de communication internationale pour toutes sortes d'étrangers. Un lettré tel que Théophraste, qui n'était pas d'Athènes, ne pouvait parler l'attique tout à fait comme un Athénien.

Des gens de toutes nations, Égyptiens, Arabes, Syriens, Perses, etc. se servent alors du grec comme de langue de communication générale sans abandonner pour cela leur langue nationale. Le grec est la langue commune : c'est celle qu'on attend en Asie antérieure d'un homme qui n'est pas du pays et qui va faire un discours public ; Paul surprend agréablement ses auditeurs juifs à Jérusalem et obtient le silence en s'adressant à eux en araméen (Actes XXII, 2).

Les parlers grecs autres que la κοινή ionienne-attique ne tendent pas à se répandre. Ainsi Pergame est une fondation de l'époque hellénistique, faite immédiatement derrière un pays éolien, en face de Lesbos. Or, durant tout le IIIe siècle, Lesbos s'acharne à garder dans ses inscriptions officielles les formes de mots et la grammaire du vieux parler d'Alcée et de Sappho ; à travers ces formes locales, la κοινή transparaît dans la structure des phrases et dans le vocabulaire ; mais l'aspect de la langue est purement éolien. Au contraire, dans le centre héllénique nouveau de Pergame, les inscriptions de l'époque sont en κοινή pure ; rien n'y laisse apparaître la plus mince influence des parlers éoliens. Les vieux dialectes survivent en partie là où ils existaient, et surtout là où ils étaient protégés par une

littérature ou par une tradition officielle. Mais, dans tous les pays nouvellement hellénisés — et leur importance dépasse de beaucoup désormais celle des anciennes cités —, il n'y a qu'une langue, la κοινή de tous les hommes de civilisation hellénique.

Cette civilisation de l'époque hellénistique est urbaine. Dans les grandes villes fondées par des dynastes grecs ou occupées par eux, le grec était la langue de l'administration, celle qu'on écrivait dans les actes officiels et sur les monnaies, celle dans laquelle se traitaient aussi les grandes affaires privées. Les campagnes, et, dans les villes, les couches inférieures de la population, la bourgeoisie elle-même dans la vie privée, gardaient les anciennes langues locales. Sauf peut-être en Asie Mineure, le grec n'a nulle part fait disparaître les langues du pays. Mais dans toutes les villes hellénistiques, la κοινή était la langue générale de communication. Ce sont les villes qui partout servent au développement des langues communes, et même si elles sont en dehors du domaine propre de ces langues : Bordeaux, Toulouse, Marseille, qui font partie du domaine des parlers de langue d'oc, servent en France à répandre le français commun, et Berlin, situé en plein pays bas-allemand, est aujourd'hui l'un des principaux agents de l'extension du haut-allemand. Il faut aux grandes villes une langue commune, et la même langue servait à toutes les grandes villes hellénistiques dont les relations étaient incessantes.

L'influence des cours se voit dans un exemple curieux. Le grec ancien n'avait pas de moyen clair pour former des féminins de substantifs : βασίλεια ou βασιλίς n'étaient pas commodes. Sur le modèle de Κίλισσα, Φοίνισσα, etc., on a fait, dans les cours, des rois hellénistiques, Μακεδόνισσα, βασίλισσα, et ces mots ont fourni le modèle à une formation en -ισσα qui a pris une extension. Imitée en latin, cette formation est passée aux langues modernes : d'un mot sémitique comme *abbas*, le latin chrétien de basse époque a un féminin *abbatissa*, d'où le français a fait *abbesse*, que l'anglais a aussi, et l'allemand *äbtissin*. La langue des cours hellénistiques a livré ainsi jusqu'aux langues modernes un procédé commode de formation savante.

Cette κοινή appartient au grec oriental. La Grèce occidentale, d'Italie et de Sicile, ne prend guère de part à toute cette extension, et son importance diminue peu à peu. Après Carthage, elle rencontre dans Rome un adversaire puissant qui l'absorbe ; et en tout cas le progrès de l'hellénisme en Occident est fini dès le ve siècle av. J.-C. Au moment où l'hellénisme oriental reçoit une extension immense, l'hellénisme occidental est arrêté ou réduit. La κοινή qui commençait à se créer en Sicile n'est plus dès lors qu'un parler régional, bientôt un simple parler local. Et il ne subsiste en Grèce qu'une grande κοινή, cette κοινή ionienne-attique orientale, qui, après la conquête macédonienne, a été parlée durant un siècle dans tout

l'empire achéménide dominé par des maîtres hellénisés et qui en a encore longtemps après occupé — au moins dans la bouche des classes dominantes — de grandes parties.

Une langue commune ainsi banalisée, qui n'appartient proprement à aucune région et qui est parlée par tant d'étrangers, perd nécessairement beaucoup de sa valeur littéraire. Au moment où s'est constituée la κοινή, le grec ionien et attique était du reste épuisé par des siècles d'emploi littéraire ; car une langue donnée n'admet qu'un nombre limité d'effets littéraires, et, quand tous les tours de phrase, toutes les associations de mots qui sortent naturellement de l'usage de la langue ont été utilisés par la littérature et ont perdu avec leur nouveauté leur valeur expressive, les écrivains en sont réduits à toutes sortes d'artifices. Par le fait que la κοινή n'était qu'une continuation de l'attique et de l'ionien, elle était impropre à fournir l'instrument d'une littérature poétique nouvelle. Les écrivains l'ont senti. Ils s'efforcent alors — naturellement en vain —, pour donner à leurs œuvres l'accent qu'une langue comme la κοινή ne pouvait leur prêter, de recourir à de vieilles langues littéraires abandonnées : on écrit des poèmes épiques ou didactiques dans la langue d'Homère et d'Hésiode, de petits poèmes familiers dans la langue d'Archiloque et d'Hipponax ; on recourt même à l'éolien d'Alcée et de Sappho. Tous ces essais, pleins d'artifice, manquent par là même de force et de vie. Les plus réussis, les idylles doriennes de Théocrite, ont une saveur parce que le parler de Syracuse qui était familier au poète lui donnait le sentiment juste de la langue d'Épicharme et de Sophron.

Peu propre à la poésie, la κοινή était au contraire un outil excellent pour la science et la philosophie. Un long usage avait fixé le sens des mots, assoupli la phrase, et philosophes et savants ont trouvé dans le grec du IIIe siècle av. J.-C. le moyen d'exprimer leurs idées de la manière la plus exacte et la plus nuancée. Les sciences ont fait alors de grands progrès. Soit par l'influence directe du grec des philosophes et des savants, soit indirectement par l'entremise du latin dont tout le vocabulaire philosophique et scientifique est emprunté ou imité du grec hellénistique, la κοινή a exercé sur toutes les langues européennes une action dont on ne se représente pas toujours assez l'importance. Un mot comme le latin *conscientia*, qui est courant dans la prose littéraire à partir de la Rhétorique à Herennius, est le calque du mot hellénistique συνείδησις, tout comme l'allemand *gewissen* ou le russe *sovêst'* sont des calques de *conscientia*. La valeur du latin *humanus, humanitas* ne se comprend que si l'on sait que ces mots ont servi à rendre φιλάνθρωπος, φιλανθρωπία. Le vocabulaire abstrait des langues modernes de l'Europe remonte ainsi à celui qu'ont employé, et pour une large part créé, les savants de l'époque hellénistique. C'est aussi sous

l'influence de la phrase grecque que les Latins ont appris à assouplir leur langue pour lui permettre de rendre des idées compliquées ; et c'est le modèle grec ou le modèle latin, fait d'après le grec, qu'ont reproduit à leur tour les écrivains qui depuis ont eu à exprimer des idées dans les diverses langues de l'Europe. Tous ceux qui expriment aujourd'hui des idées abstraites se servent de mots et de tours de phrase qui viennent des Grecs, et en particulier des Grecs de l'époque hellénistique. En forgeant des mots nouveaux avec des éléments grecs, les savants modernes continuent une tradition, et le fait qu'on a donné à des inventions nouvelles comme le *télégraphe,* le *téléphone,* le *phonographe,* l'*aéroplane,* des noms entièrement grecs atteste jusqu'aujourd'hui l'influence de la κοινή, qui est encore par là en un certain sens la langue commune de la science.

Le latin a arrêté dans tout l'Occident les progrès de l'hellénisme ; il a refoulé le grec en Italie méridionale et en Sicile. Mais il n'y a réussi qu'en devenant, pour toutes les choses de civilisation, un calque du grec. Ainsi, tandis qu'il n'y a pas plus dans les langues occidentales de mots phéniciens venus de Carthage qu'on ne trouve en Sicile, ou même en Tunisie, de monuments carthaginois, tandis que Carthage, dont la force n'était que politique et commerciale, a disparu tout entière, l'hellénisme, qui était une civilisation, vit dans toutes les langues modernes de l'Occident à travers le latin.

L'araméen, qui est devenu en Orient une sorte de *lingua franca* dans les siècles qui ont précédé et suivi le début de l'ère chrétienne, a subi l'influence grecque. Les Parthes, qui ont relevé contre les Grecs l'indépendance de l'Iran, se sont pénétrés de la civilisation hellénique. Par l'araméen et par l'iranien, l'influence grecque s'est étendue à l'arabe au moment où s'est formé la civilisation islamique.

Le christianisme, qui s'est constitué à partir du début de l'époque impériale dans la partie orientale de l'Empire romain, a eu naturellement pour langue le grec. Le Nouveau Testament tout entier est en grec. Quand le christianisme s'est étendu au loin, sur tout l'Empire et hors de l'Empire, il a partout porté avec lui l'influence de la langue grecque. Toutes les langues littéraires qui se sont établies les unes après les autres en Orient, le gotique, l'arménien, le copte, le slave, sont plus ou moins calquées sur le grec en tout ce qui relève de la civilisation. Dans le monde chrétien tout entier, les langues cultivées reflètent ainsi la κοινή hellénistique.

CHAPITRE III

SOURCES DE LA CONNAISSANCE DE LA κοινή

Il est aisé de déterminer les caractères de la langue des prosateurs à l'époque hellénistique et à l'époque impériale, pour autant que les manuscrits reproduisent l'état original des ouvrages, comme ils le font en effet pour tout l'essentiel ; c'est une simple affaire de dépouillement de textes. Mais cette étude n'aurait d'intérêt — un intérêt assez mince du reste — que pour l'histoire de la littérature.

Ce qui importerait au linguiste, ce serait de savoir quelle était dans l'usage parlé la langue courante. Mais, ainsi posé, le problème est insoluble ; car on n'écrit pas la langue parlée, et surtout pas dans une nation qui a une longue et forte tradition littéraire. Le problème ne se laisse même pas poser précisément. Car, à en juger par ce que l'on observe à l'époque moderne, il y a une infinité de façons différentes de parler une langue commune. Il est entendu que le parler français normal est celui de Paris ; mais on parle à Paris de bien des manières. On ne trouverait pas aisément des sujets nés à Paris de parents parisiens et de familles parisiennes depuis longtemps, qui n'aient pas subi d'influences provinciales de leurs domestiques, ou de leurs professeurs ou de leurs amis. Quand Koschwitz a voulu fixer dans un livre les prononciations parisiennes, il s'est adressé à des hommes connus, littérateurs, comédiens, orateurs, savants ; or, sauf une, celle de G. Paris, qui du reste n'était pas né à Paris, toutes ces prononciations sont ou provinciales — et même pas provinciales de la région centrale qui est encore du type parisien en gros — ou artificielles, et en général les deux à la fois : pas une, à l'exception de celle de G. Paris, ne peut passer pour à peu près parisienne. Du reste le français de Paris diffère suivant les conditions sociales, suivant l'objet que se proposent les sujets en parlant, suivant l'entourage dans lequel ils se trouvent ; il varie de milieu social à milieu social, de situation à situation, d'individu à indi-

vidu. Sans sortir de la France centrale, le français varie de ville à ville. Dans le Midi, il prend des aspects imprévus, nettement incorrects ; mais, si choquante qu'elle soit pour un Français de la région parisienne, on ne saurait dire que la langue parlée par la petite bourgeoisie à Marseille ou à Toulouse ne soit pas du français commun. Et encore y a-t-il pour la manière de parler français une norme définie dont chacun essaie de se rapprocher. Mais l'allemand, qui est fixé comme langue écrite, l'est peu dans sa forme parlée ; la prononciation n'y comporte pas de norme comme le français et varie de région à région, de ville à ville : l'aspect de l'allemand n'est pas le même à Vienne, à Zurich, à Munich, à Francfort, à Leipzig, à Berlin et à Cologne par exemple, et les différences de prononciation sont considérables. Le linguiste à qui l'on demande de décrire le français commun, l'anglais commun est donc embarrassé ; il n'existe aucune description de l'état actuel des grandes langues de l'Europe occidentale. S'il s'agit de grec commun, on rencontre la même difficulté ; mais de plus, on a affaire à une langue morte, où l'objet même de l'observation a disparu.

Le problème consiste à déterminer quelles traces ont laissées dans les documents écrits conservés les tendances de la langue courante. Il sera toujours difficile et souvent impossible de déterminer si les faits observés dans les documents qui subsistent encore ont été généraux, ou s'ils ont été particuliers à certaines régions, à certaines époques, à certains milieux sociaux, à certains individus. Mais, si une description exacte et complète de la langue grecque commune courante à un moment donné ne saurait être fournie, si le projet même de fournir cette description est dénué de sens, on peut déterminer dans quelle direction évoluait la langue et sur quels points il tendait à se produire des changements, dont le grec actuel présente le terme. C'est là ce que l'on peut demander aux données antiques.

Les textes les plus précieux sont ceux qui n'ont aucun caractère littéraire : des lettres privées, des comptes, des rapports, et surtout quand ces documents proviennent de personnes peu lettrées, que la médiocrité de leurs connaissances faisait échapper en quelque mesure à l'influence de la langue littéraire traditionnelle. La découverte de nombreuses pièces de ce genre sur des papyrus d'Egypte a permis de se rendre compte de ce qu'avait été le grec parlé à l'époque hellénistique et à l'époque impériale. Ce qui, pour le linguiste, est intéressant dans ces textes et ce qui leur donne leur prix, ce sont les fautes qu'ils présentent par rapport aux règles de la langue littéraire et traditionnelle. Les faits conformes aux règles peuvent provenir de l'autorité de ces règles elles-mêmes, puisque toute personne qui écrit est lettrée en quelque mesure, a lu et a passé par l'école et s'efforce, dans

la mesure de ses connaissances, de reproduire les meilleurs modèles. Seules, les divergences d'avec la norme, les « fautes contre le bon usage », intéressent le linguiste dans ces monuments.

Par exemple, les documents d'origine privée des IIIe-IIe siècles av. J.-C. confondent souvent ει et ι, prouvant ainsi que le passage de la diphtongue ει à la prononciation ι était réalisé dès cette date ; on sait que ι est la prononciation de ει en grec moderne et que cette prononciation était déjà fixée à l'époque byzantine. Les textes écrits par des Grecs peu lettrés en Egypte aux IIIe-IIe siècles av. J.-C. montrent que dès lors on ne savait plus distinguer entre ει et ι. Mais les textes officiels maintiennent la distinction exactement ; ainsi les lois de finances de Ptolémée Philadelphe (259-258 av. J.-C.) n'offrent que deux exemples de la confusion αναλωσιν pour l'infinitif ἀναλώσειν et αποτεινετω pour ἀποτινέτω (encore ne doit-on pas oublier que, pour ce dernier, la confusion était rendue facile parce que l'aoriste classique était ἀποτεισάτω) ; les fonctionnaires des bureaux officiels laissaient donc échapper quelques fautes qui avertissent que, si l'orthographe maintenait la distinction, la prononciation n'en gardait rien, même chez les gens qui savaient l'orthographe. — La confusion entre ει et ι est aussi très grande dans les papyrus d'Herculanum aux environs du début de l'ère chrétienne.

Les faits que révèlent les textes ne sont qu'une partie de ceux qui ont eu lieu dans la réalité. L'orthographe,m ême des gens les moins lettrés, en dissimule certains d'une manière absolue : ainsi φ, θ, χ ont noté d'abord des consonnes occlusives aspirées *ph, th, kh,* du type de *p, t, k* allemands, puis des spirantes *f* (bilabiale), *þ* (*th* dur anglais), *x* (*ch* allemand) ; de même β, δ, γ ont noté d'abord des occlusives sonores *b, d, g* pareilles à celles du français, et ensuite les spirantes sonores correspondantes : *ƀ* (spirante bilabiale), *đ* (*th* doux anglais), *g* spirant (à peu près le *g* de l'allemand *Tag*) ; or, tout le monde a toujours écrit φ, θ, χ et β, γ, δ, et aucune faute ne vient avertir des changements de prononciation que dissimule la permanence de la graphie.

Les faits les plus embarrassants sont les fautes sporadiques, qui ne s'expliquent par aucune tendance générale de la langue, et qui ne traduisent aucun développement qui ait abouti. Par exemple on lit sur un papyrus du IIe siècle av. J.-C. εκουομεν au lieu de ἀκούομεν, et ceci ne semble pas fortuit, car un autre papyrus, du Ier siècle ap. J.-C., a εκοσαι pour ἀκοῦσαι ; et il y a d'autres cas où ε est écrit au lieu de α. Il ne s'agit donc pas de simples lapsus accidentels, à ce qu'il semble. Les faits de ce genre sont innombrables, et il est le plus souvent impossible d'en déterminer au juste la portée.

D'autre part, les papyrus trouvés en Egypte proviennent d'un pays où le grec était la langue de l'administration et celle qu'employaient les gens

cultivés, mais où il était une langue étrangère et où par suite les gens peu lettrés le parlaient d'une manière barbare. Beaucoup de fautes s'expliquent par là. Il en est, comme les confusions de δ et de τ, dont le caractère égyptien se reconnaît du premier coup : αποδισατωι = ἀποτεισάτω, δεκτων = τέκτων, δετωκας = δεδωκας, βατιζειν = βαδίζειν sont du grec d'Egyptiens. Mais toutes les fautes de ce genre ne se dénoncent pas aussi clairement, et pour les faits sporadiques, on est toujours tenté de se demander s'il ne s'agit pas de fautes d'étrangers. Même pour les faits généraux, les Egyptiens qui parlaient grec ont pu exagérer les tendances à l'innovation. Toute donnée des papyrus égyptiens qui n'est pas confirmée par d'autres témoignages et qui fournit des faits non conformes au développement général de la langue est suspecte.

Outre les papyrus égyptiens, on a ceux d'Herculanum, qui ne peuvent être postérieurs à 79 ap. J.-C., et dont une partie au moins est même antérieure au début de l'ère chrétienne. Ces papyrus portent pour la plupart des textes littéraires, et l'on ne saurait par suite en attendre tous les vulgarismes qui rendent si précieux pour le linguiste certains des papyrus égyptiens. Mais les confirmations qu'apportent les papyrus d'Herculanum sont par là même de grande valeur, d'autant plus qu'elles permettent de faire, dans les particularités des papyrus égyptiens, la part des actions régionales ou locales.

D'autre part, les inscriptions grecques sont aussi nombreuses durant les périodes hellénistique et impériale qu'elles sont rares à l'époque archaïque. Elles sont en partie d'origine officielle ; elles ont presque toujours été gravées par des gens du métier, ayant une technique et sachant en gros reproduire la langue traditionnelle ; d'ailleurs l'épigraphie est faite en grande partie de formules fixées. On n'a donc pas de chances d'y retrouver souvent la langue courante. Mais les rédacteurs des inscriptions et les graveurs n'étaient heureusement pas infaillibles ; ils ont commis des « fautes » qui fournissent le moyen de compléter et surtout de confirmer pour toute l'étendue du domaine hellénique les données plus variées, plus abondantes, mais limitées à deux pays et souvent impossibles à apprécier, apportées par les papyrus.

En fait, sur tous les points essentiels, les « fautes » des inscriptions confirment ce qu'enseignent les « fautes » des papyrus. Si par exemple à Athènes où la tradition littéraire était forte, la confusion entre ει et ι ne se manifeste clairement qu'à partir de 100 av. J.-C. environ, si la chancellerie royale de Pergame a toujours tenu à distinguer entre ει et ι, on lit Ηρακλιδου sur une inscription privée de Pergame dès le IIe siècle av. J.-C., et συνεπει[σχ]ωσιν sur une inscription de la ville en 150 av. J.-C., et les inscriptions de Pergame à l'époque impériale confondent fréquemment ει et ι ; à Magnésie, on a de même ιθισμεν[α] et ημειν au cours du

IIe siècle av. J.-C., et la confusion est entière à l'époque impériale. — De même pour les formes grammaticales. La substitution de α à ο ou ε dans les aoristes se rencontre en Egypte sur des papyrus déjà au IIe siècle av. J.-C. : το γεναμενον, μετηλθαι (117 av. J.-C., avec un η aussi fautif) ; à Herculanum, on lit une fois εισηλθας. Les formes de ce genre se répandaient donc déjà vers le début de l'ère chrétienne ; ce n'est qu'à dater du Ier siècle ap. J.-C. que ces formes deviennent courantes dans les papyrus, et on les rencontre aussi dans le Nouveau Testament : εἶδα, ἦλθα. Or, une inscription de Magnésie de 138 av. J.-C. fournit un exemple sporadique : επεβαλαντο, et εγεναμην se trouve assez souvent sur des inscriptions de régions diverses, notamment en Egypte, à l'époque impériale.

Grâce aux papyrus et aux inscriptions, on a donc des témoignages datés d'une manière assez précise pour les besoins des linguistes, localisés et dont l'authenticité ne fait pas de doute : c'est le parler même d'un scribe, d'un rédacteur peu lettré, d'un graveur qui échappe involontairement.

Ces données permettent de tirer parti des textes littéraires. Les textes littéraires ont pour le linguiste deux défauts. D'abord la tradition y est très forte : quand on écrit un ouvrage dans nne langue littéraire une fois fixée, on se conforme à des modèles existants, et l'on réussit ainsi à éviter les « fautes » du langage courant mieux qu'on ne le fait en parlant ou en écrivant des choses familières. D'autre part, la transmission manuscrite, faite par des scribes professionnels, tend à effacer les particularités contraires à la norme traditionnelle ; et, de plus, elle risque de conformer les textes à un usage postérieur à celui des premiers auteurs, en y introduisant des « fautes » nouvelles, dues non aux auteurs, mais aux copistes ou, ce qui est plus grave, à des éditeurs ou correcteurs postérieurs. En somme les œuvres littéraires ont un double inconvénient : d'abord elles ne réfléchissent pas dès le début la langue du temps où elles sont écrites, et en second lieu les faits qu'on serait tenté d'y utiliser sont suspects de s'être introduits après l'époque des auteurs. Mais on n'en peut faire abstraction, parce qu'elles constituent de beaucoup la plus grosse part des témoignages qu'on possède et parce que la variété des faits linguistiques qu'on y peut observer est grande. Une langue dont on n'a que des textes épigraphiques ou des fragments de rencontre est toujours mal connue ; les seules langues qui permettent une étude complète sont celles dont on possède des textes littéraires étendus. Outre les enseignements qu'ils donnent par eux-mêmes, les témoignages des papyrus et des inscriptions sont précieux en ce qu'ils permettent de déterminer quels sont parmi les textes littéraires ceux dont la langue se rapproche le plus de la langue courante et ce qui, dans les textes même les plus traditionnels, est dû à l'influence du parler courant des auteurs.

Les textes les plus utilisables sont naturellement ceux qui sont le plus en dehors de la littérature : la traduction de la Bible dite des Septante et les écrits qui composent le Nouveau Testament dus à des hommes qui n'avaient qu'une demi-culture et ne cherchaient pas pour la plupart à passer pour des lettrés. Les traductions des Septante sont du IIIe et du IIe siècle av. J.-C., le Nouveau Testament du Ier siècle après ; on y trouve donc une suite de textes de l'époque même où s'est constituée et fixée la κοινή. Ces textes ont été écrits par des gens qui n'étaient pas des Hellènes ; l'Ancien Testament se compose de traductions, et de traductions strictement littérales, si bien qu'on n'en peut tirer un parti linguistique en ce qui concerne la syntaxe et le sens des mots qu'avec de grandes précautions. Mais les auteurs savaient le grec de leur temps : la comparaison avec les papyrus et les inscriptions montre que ces textes ont été en général rédigés dans le grec courant de l'époque où ils ont été composés et qu'ils fournissent pour l'étude de la grammaire et du vocabulaire de la κοινή des documents de grande valeur; longtemps, on ne leur a pas attribué pour l'histoire de la langue l'importance qui convient ; la découverte des papyrus égyptiens a fait ressortir la valeur de documents authentiques qu'ils ont à un haut degré. Cette valeur est d'autant plus grande qu'ils sont conservés par des manuscrits nombreux et dont plusieurs sont relativement anciens : le Vaticanus et le Sinaïticus sont attribués au IVe siècle, l'Alexandrinus au Ve, etc. ; ces manuscrits ont de plus le mérite de ne pas représenter des éditions revisées au point de vue de la langue et de reposer chacun sur une tradition autonome. On a donc ici des données d'une qualité singulière.

Néanmoins, on ne doit pas demander à ces textes des témoignages qu'ils ne peuvent fournir. Les détails de graphie qu'ils présentent peuvent toujours être dus aux copistes ; ils ne prouvent pas pour l'époque des auteurs ; ainsi les confusions innombrables de ει et de ι qu'on rencontre dans les manuscrits de l'Ancien Testament prouvent que les copistes ne savaient pas distinguer entre ει et ι ; elles n'ajoutent rien à ce que l'on sait par ailleurs sur la confusion de ει et de ι en Egypte aux IIIe-IIe siècles av. J.-C. Les exemples d'aoristes tels que εἷλα, ἧλθα, ἔπεσα qu'on lit dans des manuscrits des Septante ne prouvent pas que les traducteurs aient jamais écrit rien de pareil ; Juges VII, 21, où on lit ἐσήμαναν καὶ ἔφυγαν dans le Vaticanus, il y a chance pour que la leçon ἔφυγον de l'Alexandrinus reproduise le texte du traducteur ; Deut. XXIX, 16, on lit, aussi dans le Vaticanus, παρήλθαμεν à côté de κατοικήσαμεν (var. κατωκήσαμεν); mais l'Alexandrinus et l'Ambrosianus ont παρήλθομεν. Dans le Nouveau Testament, des formes comme ἔπεσα ont plus de chances d'être authentiques ; mais là non plus on ne peut faire le départ entre ce qui vient des auteurs et ce qui vient des copistes successifs.

L'accusatif en -α a tendu à être remplacé par -αν en grec courant. Certains manuscrits de l'Ancien Testament, surtout l'Alexandrinus, ont des formes de ce genre ; ainsi Nombres XV, 27, l'Alexandrinus a αἶγαν μίαν ἐνιαυσίαν, tandis que le Vaticanus et l'Ambrosianus ont αἶγα ; ceci ne prouve que pour le copiste ; car on ne signale avant l'ère chrétienne que deux exemples de ce genre sur des papyrus égyptiens ; on n'en connaît qu'un à Herculanum, dans un juron, νὴ Δίαν, donc dans une forme vulgaire, et qui n'autorise aucune conclusion pour la langue écrite même la moins littéraire ; une inscription de Magnésie du IIe siècle av. J.-C. a γυναῖκαν, et une inscription de Pergame, d'époque impériale, θυγάτεραν ; partout la forme est très rare avant l'Empire. Même les exemples du Nouveau Testament sont tous mal attestés. Il n'y a donc aucune raison de croire que les traducteurs de l'Ancien Testament ni même les auteurs du Nouveau aient écrit (sinon prononcé, ce qui est autre chose) une forme aussi vulgaire que l'accusatif en -αν au lieu de -α.

Toutefois les manuscrits demeurent encore sur bien des points fidèles à la graphie des premiers auteurs. La répartition de οὐδείς et οὐθείς est instructive à cet égard. On sait que, à Athènes, οὐδείς est la forme des inscriptions jusqu'en 378 av. J.-C. ; en 378 apparaît οὐθείς, et c'est la seule forme de 300 à 60 av. J.-C. ; puis, sous l'Empire, οὐδείς redevient dominant et finit par être la seule forme. C'est οὐδείς qui a seul subsisté dans la négation du grec moderne δεν. L'ancien juxtaposé οὐδείς était devenu un mot un ; l'accent ne concordait même pas avec celui de εἷς ; la forme avait perdu toute valeur expressive. Pour exprimer avec force l'idée de « pas un » on a été conduit à dire οὐδὲ εἷς en faisant sentir les deux termes isolément ; Aristophane en fournit un exemple dans une de ses dernières œuvres, *Plut.* 137 :

οὐδ' ἂν εἷς θύσειεν ἀνθρώπων ἔτι
οὐ βοῦν ἄν, οὐχὶ ψαιστόν, οὐκ, ἀλλ' οὐδὲ ἕν.

Le procédé a ici sa force expressive, et il était sans doute dans sa nouveauté quand Aristophane l'a utilisé. Comme il arrive toujours, cette force expressive s'est vite atténuée ; ainsi chez Ménandre (342-291 av. J.-C.) on lit: *Epitrep.* 99

ἥκω δὲ καὶ νῦν οὐκ ἐμαυτοῦ σ' οὐδὲ ἕν
ἴδιον ἀπαιτῶν. — « κοινὸς Ἑρμῆς » — μηδὲ ἕν
εὕρισχ' ὅπου πρόσεστι σῶμ' ἀδικούμενον.

Dès lors οὐδὲ et εἷς, μηδὲ et εἷς tendent à se souder ; mais le *h* initial de εἷς assourdit le δ et en fait une aspirée — dès le VIe siècle, on trouve écrit 'οθ' Ἑρμῆς au lieu de ὁδ' Ἑρμῆς, — d'où οὐθείς, μηθείς, remplaçant

οὐδείς, μηδείς, par contamination de οὐθ' εἷς et de οὐδείς : οὐθείς était un οὐδὲ εἷς affaibli, qui a pris la place de οὐδείς. Les papyrus de Ménandre flottent entre οὐδείς et οὐθείς, sans qu'on puisse dire à quelle forme s'est arrêté l'écrivain, ni s'il a flotté lui-même, comme l'ont fait ses copistes. Quoi qu'il en soit, οὐθείς est la forme athénienne au moment où Athènes fournit le modèle de la langue commune ; et cette forme domine ou du moins s'emploie tant que dure l'influence attique ; puis la forme οὐδείς des parlers non attiques qui s'était conservée dans le parler courant hors d'Athènes chasse de l'usage οὐθείς, qui alors s'élimine même à Athènes. On voit combien a été puissante l'action des modèles athéniens récents au IVe et au IIIe siècles, puis comment cette action a diminué et comment Athènes même a enfin perdu la forme propre qu'elle s'était créée au IVe siècle et a accepté la forme commune. Οὐθείς est la forme ordinaire des papyrus égyptiens avant l'époque chrétienne, puis οὐδείς reprend le dessus, et l'on n'a plus que οὐδείς à partir du IIIe siècle av. J.-C. A Herculanum, on a οὐδείς et οὐθείς, ce dernier représentant la forme soignée, semble-t-il. Dans les inscriptions de Pergame, οὐθείς est la forme du IIIe siècle av. J.-C., puis οὐδείς apparaît et domine peu à peu. Or, les traces de οὐθείς sont encore abondantes dans l'Ancien Testament ; et ce sont les livres les plus récents, l'Ecclésiaste et les Macchabées, qui ont régulièrement οὐδείς. Dans le Nouveau Testament, οὐδείς est de règle, et il n'y a quelques traces de la forme attique de basse époque, οὐθείς, que chez Luc, dont le texte est relativement littéraire. Les manuscrits ont donc conservé en somme à cet égard ce que l'on peut croire que les auteurs ont dû écrire. Le mot, relativement tardif, ἐξουθενεῖν, dérivé de οὐθείς, figure dans l'Ancien Testament, chez Luc et chez Paul ; ce mot a été, sous l'influence de οὐδείς, remplacé par ἐξουδενοῦν qui figure déjà dans les livres tardifs du Nouveau Testament. Les atticistes n'ont rien eu à faire, on le voit, pour restaurer la forme οὐδείς de l'ancien attique.

La répartition de σσ et de ττ prête à des remarques analogues. Les comparatifs ἥττων, ἐλάττων et, plus rarement, κρείττων se rencontrent un peu partout dans l'Ancien Testament ; or, précisément ἥττων et ἐλάττων sont fréquents dans les papyrus égyptiens d'époque ptolémaïque, alors que le ττ attique y est rare par ailleurs. Encore dans le Nouveau Testament, il y a des exemples sporadiques de ἐλάττων ; ἔλατον, c'est-à-dire ἔλαττον, se lit encore sur une inscription de Magnésie au IIe siècle ap. J.-C. Le verbe ἡττᾶσθαι a été particulièrement résistant parce que la forme ionienne, toute différente, ἐσσοῦν, ne recouvrait pas la forme attique ; le verbe attique n'a donc pas subi l'ionisation coutumière de ττ en σσ. — Ce qui confirme l'authenticité de la répartition de ττ et de σσ dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, c'est que le ττ se trouve surtout dans les ouvrages de caractère relativement littéraire : les livres II, III, IV des Macchabées

ont γλῶττα et γλωττοτομεῖν, πράττειν, ταράττειν, etc., toutes formes qui ne se rencontrent pas dans d'autres livres de l'Ancien Testament.

Sur certains points, on ne sait que décider. Les papyrus égyptiens et les anciennes inscriptions en κοινή ont régulièrement τέσσαρα, ou même τέτταρα avec αρ comme l'attique ; au contraire les manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testaments ont τέσσερα, forme qui s'est répandue surtout à partir du 1er siècle ap. J.-C., dont l'origine ionienne est évidente et qui a dû par suite appartenir d'abord à la κοινή d'Asie Mineure. Faut-il admettre que le τέσσερα des manuscrits est authentique et que les Septante ont subi l'influence de la κοινή d'Asie Mineure ? ou τέσσερα a-t-il remplacé dans les manuscrits l'ancien τέσσαρα des auteurs ? En tout cas, τέσσερα est authentique dans le Nouveau Testament, dont le grec repose sur les parlers d'Asie ; c'est la forme des manuscrits les plus anciens.

Donc, même pour le détail de la graphie, les textes de l'Ancien et du Nouveau Testaments ont un intérêt malgré l'incertitude inévitable de la transmission. Pour les formes grammaticales et les questions d'emploi des formes, et aussi pour le vocabulaire, ils ont plus de valeur encore. En les utilisant avec critique, on a là une source importante, que sur bien des points rien ne peut remplacer, pour la connaissance de la κοινή. On y voit comment écrivaient des gens demi-cultivés, et ces textes donnent une idée, sinon du parler vulgaire, du moins de la langue courante.

Les textes plus littéraires sont encore utilisables et fournissent quantité de données. Si pris qu'on soit par la tradition et quelque désir qu'on ait de la continuer exactement, on n'échappe pas à l'influence du parler de son temps. Les innovations se traduisent par une forme qui échappe çà et là ou par une manière d'employer certaines formes qui ne concorde pas exactement avec l'usage ancien : l'optatif employé trop ou trop peu, ou hors de propos, trahit l'écrivain qui écrit des optatifs mais qui n'en employait plus en parlant. Sans viser à reproduire la langue vulgaire, des écrivains comme Ménandre, Aristote et Polybe se sont conformés à l'usage des gens cultivés de leur temps ; ils ne fournissent pas, comme l'Ancien et le Nouveau Testaments, des spécimens de parler familier ; mais ils écrivaient en personnes cultivées qui ne visent pas à l'archaïsme. Plus tard, la réaction des atticistes et l'inévitable imperfection de leur effort apportent, d'une autre manière, des renseignements dont on peut tirer parti.

On arrive ainsi à suivre en gros l'histoire de la langue commune. Le grec moderne indique le terme de l'évolution et permet de déterminer ce qui, dans les textes, traduit les tendances du développement de la langue. En ce sens, les parlers grecs actuels sont une des sources les plus importantes pour l'étude de la κοινή : ils fournissent le contrôle, sans lequel on ne saurait comment faire un départ entre les témoignages des textes.

CHAPITRE IV

CARACTÈRES LINGUISTIQUES DE LA κοινή

L'attique qui était au début du ve siècle un parler arriéré au point de vue du développement linguistique, avait déjà évolué au cours du ve et du IVe siècles. L'adoption de l'attique par des populations telles que les Ioniens d'Asie, dont la langue était à plusieurs égards parvenue dès le VIe siècle à une période plus avancée de développement, a pressé l'évolution. L'emploi de cette même langue par toutes sortes de gens ayant des parlers helléniques divers ou dont la langue maternelle était une langue étrangère différente du grec a beaucoup contribué à effacer ce qui dans le grec d'Athènes était idiomatique, ce qui était difficile à acquérir pour qui n'était pas un natif. En devenant une langue commune, le grec, et en particulier le grec d'Athènes, ne pouvait donc manquer de perdre beaucoup de son archaïsme, beaucoup de ses traits caractéristiques. Par le fait qu'elle cessait d'être la langue d'une cité pour être celle d'une nation, ou plutôt d'un grand groupe d'hommes ayant un même type de civilisation, la langue devait se transformer et, en se tranformant, prendre une forme de type plus banal. Pour autant que les données les laissent deviner, les changements se pressent en effet.

I. — Le rythme.

Le grec ancien avait conservé le rythme quantitatif qui est l'une des particularités les plus singulières de l'ancien indo-européen commun. Tout le rythme de la langue repose sur des alternances de syllabes longues et de syllabes brèves : faire un vers consiste à répartir d'une manière définie des syllabes longues et brèves. Le ton, qui comportait simplement une élévation de la voix et qui n'était accompagné d'aucun renforcement ni surtout

d'aucun allongement de la syllabe, ne jouait ni dans le rythme de la langue, ni par suite dans la versification, aucun rôle. La différence entre les syllabes aiguës et les syllabes graves avait une importance pour le musicien qui composait une mélodie destinée à être chantée, et le compositeur des hymnes conservés à Delphes en a tenu compte. Mais cette différence n'intervenait pas dans la rythmique. Cet état est l'inverse de celui que présentent des langues modernes, comme le français, l'allemand ou l'anglais, où, en composant une pièce de chant, le musicien doit tenir compte de l'accent d'intensité pour le faire concorder avec les temps forts du rythme musical, mais, non de la hauteur propre de chaque voyelle du mot. Le grec est, de toutes les langues indo-européennes, celle qui donne l'idée la plus complète du rythme quantitatif de l'indo-européen commun. Car les voyelles finales des mots, dont certaines ont en sanskrit védique une quantité flottante, y apparaissent avec des quantités fixes, et il n'y avait dans le grec le plus ancien aucune syllabe indifférente au point de vue de la quantité. L'attique de l'époque classique conserve encore ce rythme quantitatif. Un seul changement de détail intervient : les groupes du type occlusive plus liquide, comme *-tr-*, qui faisaient position en indo-européen et qui font encore position chez Homère, ont cessé de faire position, et πατρός, qui valait d'abord – ⏑, a abouti à la valeur ⏑⏑ ; cette innovation résultait de la nature de ces groupes ; pareil changement a eu lieu en effet en latin, où *patris* vaut normalement ⏑⏑ chez Plaute et Térence, et même en sanskrit, dans des ouvrages bouddhiques représentant une tradition plus récente que la tradition védique. Il résulte de là, chez les poètes grecs postérieurs à l'époque homérique, un flottement entre la valeur traditionnelle – ⏑ de πατρός et la valeur ⏑⏑ conforme à l'usage de la langue depuis le VIe siècle. Mais ce détail ne change rien au principe du rythme qui demeure quantitatif.

A cet état du grec ancien s'oppose celui du grec moderne ; le grec moderne n'a pas de voyelles longues ou brèves par elles-mêmes. Sont longues les voyelles intérieures frappées de l'accent ; sont brèves les voyelles intérieures inaccentuées. Les voyelles toniques sont aujourd'hui encore prononcées avec une élévation de la voix. L'accent de hauteur n'a donc pas disparu, et il n'y a pas d'intensité fortement marquée, ni d'effets marqués de l'intensité ; car les altérations et les chutes de voyelles qu'on observe dans les parlers modernes, surtout dans la région septentrionale, s'expliquent par des différences de quantité plus que par des différences d'intensité. Mais l'ancien rythme quantitatif a disparu, remplacé par un rythme accentuel. Par ce fait, si un Grec ancien pouvait entendre le grec d'aujourd'hui, même en faisant abstraction de toutes les autres altérations, il ne reconnaîtrait plus l'aspect général de sa langue.

Ce changement ne se traduit par rien dans la graphie, et la métrique,

toujours en retard sur le développement de la langue, n'en porte trace sans doute que longtemps après que le fait était accompli. Il faut attendre l'époque byzantine pour trouver des poésies chrétiennes fondées sur l'accent, non sur la quantité, et une prose métrique reposant sur des observances d'accent. Oppien, vers 210 ap. J.-C., ne tient pas plus de compte de l'accent qu'Homère, son modèle. Mais le Syrien Babrios, contemporain d'Oppien, tout en faisant des vers quantitatifs, atteste le rôle nouveau de l'accent dans la langue par le fait qu'il met systématiquement une tonique au dernier temps fort, c'est-à-dire sur la pénultième syllabe, de ses vers iambiques :

λέων δὲ τοῦτον προὐκαλεῖτο θαρσήσας.

C'est le premier témoignage qu'on ait en poésie du changement qui s'était produit dans la langue.

Mais la ruine du rythme quantitatif est antérieure au IIIe siècle ap. J.-C. Le parler populaire d'Athènes en offre des traces dès le Ve siècle av. J.-C. Les defixiones attiques confondent déjà ε et η : on y lit με (pour μή), μετερα, Αθεναιος et τηχνην, Ηκατην, τρυφηρος. Des inscriptions attiques du IIIe siècle av. J.-C. confondent ο et ω, et la confusion commence plus tôt encore dans les defixiones où on lit Σοκρατης, προτον, Φρεσσεφωνης, etc. Dans une grande ville comme Athènes où la population était mêlée et où il y avait beaucoup d'étrangers, le sentiment de la quantité est donc troublé dès une date très ancienne.

Il n'est pas aisé de trouver des exemples probants, parce que la graphie ne distingue pas entre ι et υ brefs et longs et que, pour la plupart des autres voyelles, il y avait de fortes différences de timbre entre les longues et les brèves. On ne peut guère utiliser que des confusions de ε et de η, avant le moment où η s'est fermé de manière à aboutir à ι, et surtout de ο et de ω.

Les papyrus égyptiens offrent des graphies de ε au lieu de η et η au lieu de ε dès le IIIe siècle av. J.-C. On a par exemple ει δη μη valant εἰ δὲ μή vers 250 av. J.-C., εὐσήβειαν en 161 av. J.-C., et, par suite, de faux emplois de l'augment temporel, comme μετηλθαι à l'infinitif, ou de fausses formes comme πληρης au neutre (160 av. J.-C.). Inversement, on a Δεμητριος en 260 av. J.-C., την τεταρτεν en 236 av. J.-C., etc., et, par suite, de fausses formes comme πυροειδες au masculin, vers 165 av. J.-C. Sur les inscriptions, de pareilles fautes d'orthographe sont naturellement rares. On signale cependant à Magnésie, vers 190 av. J.-C., un exemple isolé de -ησομηνα au lieu de -ησομενα. A Athènes il n'y a pas sur les inscriptions d'exemples connus avant l'époque impériale. — D'ailleurs ε ne s'est pas confondu réellement avec η ; car η a passé progressivement à *i*, tandis que ε gardait son caractère de *e*.

En ce qui concerne ο et ω, les faits sont plus clairs, parce que les timbres différaient peu et que, aujourd'hui, les anciens ο et les anciens ω sont indiscernables dans la prononciation du grec. Sur les papyrus égyptiens, les confusions de ο et de ω apparaissent au IIIe siècle av. J.-C., et sont fréquentes au IIe. On trouve alors εδοκα, ομνυο, αναγογης, et inversement των λογον, προτον, etc. Les textes littéraires d'Herculanum offrent peu d'exemples pareils. A Magnésie, une inscription du IIe siècle av. J.-C. a déja Αρ-]εμιδορο[υ et une inscription du Ier siècle ap. J.-C., φιλοδωξως. A Athènes, il y a des traces de la confusion sur des inscriptions dès le IIe siècle av. J.-C., et les erreurs sont fréquentes à l'époque impériale.

La présence ou l'absence du ton n'intervient en rien dans ces confusions. Si les exemples de confusion sont plus nombreux en syllabe atone qu'en syllabe tonique, cela tient simplement à ce que le nombre des syllabes atones est plus grand que celui des toniques.

Le sentiment des alternances quantitatives tend donc à se perdre en grec dès avant le IIIe siècle av. J.-C. La langue polie a sans doute résisté longtemps. Mais, à l'époque byzantine, la confusion était réalisée. Alors les voyelles toniques ont tendu à devenir longues à l'intérieur des mots, tandis que les atones tendaient à être brèves, et c'est l'état que présente le grec moderne.

Le rythme de la langue s'est donc radicalement transformé. De cette transformation, la graphie ne laisse pour ainsi dire rien soupçonner ; les sujets parlants n'ont presque pas dû s'en rendre compte, et la versification n'en a tiré la conséquence que longtemps après son accomplissement. Ce n'est pas une particularité du grec : les anciennes oppositions de brèves et de longues et le rythme quantitatif ont disparu plus ou moins tôt dans toutes les langues indo-européennes ; seul aujourd'hui le groupe letto-lituanien, et en particulier le lituanien, en donne une idée quelque peu exacte ; mais l'aspect ancien des choses y est déformé par l'abrègement des fins de mots et par l'intervention de l'accent. Ce qui est remarquable en grec, c'est que le changement s'y produit durant une période historique, où l'on en peut sinon suivre, du moins deviner, le progrès.

II. — Le digamma et l'aspiration initiale.

L'innovation de la prononciation grecque qui a le plus défiguré les mots indo-européens a été celle qui a porté sur les consonnes *y*, *w* et *s*. Aucune ne caractérise le grec plus fortement, ni d'une manière plus particulière.

La consonne *y* a été entièrement éliminée dès une époque préhistorique, et pas un seul *y* indo-européen n'est maintenu en grec sous sa forme an-

cienne de *y*, on l'a vu ci-dessus. A l'initiale du mot, on a ἧπαρ, avec *h* initiale, en regard du latin *iecur*, et ζυγόν, avec ζ initial, en regard du latin *iugum*, le *i* latin notant dans les deux cas *y* consonne.

La consonne *w* a été plus stable. Elle s'est maintenue dans la plupart des dialectes, et l'un des signes de l'alphabet sémitique, celui du wau, a été affecté à la noter ; c'est le ϝ. Mais en ionien et en attique, le ϝ s'est amui avant l'époque historique — et postérieurement à la séparation de l'ionien et de l'attique — : ce qui est dans les autres parlers ϝέργον, correspondant à l'allemand *werk*, est ἔργον en ionien et en attique. Entre voyelles, le ϝ s'est aussi amui dans les parlers autres que l'ionien-attique dès une époque très ancienne ; le ϝ intervocalique est régulièrement noté par l'alphabet cypriote, dont la fixation est ancienne ; mais les exemples de ϝ entre voyelles écrits dans des inscriptions en alphabet grec sont rares, et l'on n'en trouve que très peu après le IVe siècle av. J.-C. Même à l'initiale, où il s'est le mieux conservé, le ϝ tend à s'amuir en beaucoup de parlers. Il ne figure déjà plus dans les inscriptions des îles doriennes voisines du domaine ionien. Il n'existait plus à Lesbos au IVe siècle. Ce qui explique sans doute cet amuissement du ϝ, c'est que le *w* ancien avait probablement perdu en grec sa sonorité ; or, un *w* sans vibrations glottales est quelque chose de très faible, qui s'articule peu et s'entend mal. Là où, sur le domaine dorien, le ϝ est resté — ou redevenu — sonore, il a persisté, et par exemple à Sparte, il ne semble pas que le ϝ initial se soit jamais amui : l'auteur qui a recueilli, à une date sûrement assez tardive, le lexique laconien dont Hesychius a sauvé de nombreux débris, a régulièrement noté par β, valant *v*, le ϝ initial laconien ; ainsi le mot ϝίσϝως du grec ancien, ion.-att. ἴσως, y est noté βίωρ, avec le rhotacisme du -ς final et le passage à *h* (ensuite amuie) du σ intervocalique. Dans un parler moderne de la Laconie, qui renferme, par une exception unique, quelques restes du dialecte ancien, en tsaconien, l'ancien ϝαρνίον est représenté par *vánne, vanjúlli* « agneau » avec un *v* sonore à l'initiale. — La généralisation de la κοινή a eu pour effet de faire disparaître le ϝ là où on le prononçait encore au IIIe siècle av. J.-C., c'est-à-dire dans une partie du domaine occidental et en Béotie.

L'*s* initiale de l'indo-européen devant voyelle a passé à *h*, et l'*s* intérieure entre voyelles a disparu après avoir passé par *h*. Le grec répond par *ho* au nominatif sanskrit *sa*, gotique *sa* du démonstratif **to-*. Mais, comme il arrive souvent, *h* a tendu à s'amuir, même à l'initiale. L'attique et la plupart des parlers continentaux ont bien conservé *h* à l'initiale des mots ; au contraire l'ionien d'Asie et aussi le lesbien ont perdu de bonne heure l'*h* initiale et ont prononcé *o* ce que les Athéniens prononçaient *ho*. Cette disparition de l'aspiration initiale en ionien se traduit dans l'alphabet ionien par l'affectation de la lettre H qui notait l'aspirée et qui a con-

tinué de la noter dans les alphabets italiotes, notamment dans l'alphabet latin, à la notation de la voyelle η, que d'abord on n'avait pas distinguée graphiquement de ε. Quand l'alphabet ionien a été accepté par des parlers qui, comme l'attique, avaient conservé *h* initiale, un élément phonétique essentiel de la langue est resté sans notation, et ceci rend impossible de suivre l'histoire de *h* initiale en grec d'une manière précise. La notation de *h* au moyen de ʻ (esprit rude) qu'ont inventée les Alexandrins n'a été d'abord en usage que chez les philologues ; les inscriptions ne l'emploient pas, non plus que la plupart des manuscrits antiques conservés. Les papyrus antiques, même littéraires, n'emploient pas normalement les signes d'esprits. Toutefois, il semble que, là même où *h* subsiste, cette consonne disparaisse aisément : le delphique, qui garde *h* dans les mots principaux, tend à l'amuir dans les mots accessoires ; sur la grande inscription des Labyades (vers 400), on lit le démonstratif isolé *ho* avec *h*, mais l'article *o* sans *h*. A Athènes, *h* s'est très bien maintenue, et l'on en a vu un effet dans la création de οὐθείς (p. 199 et suiv.). Quand le modèle attique s'est imposé au moment où la κοινή a commencé de s'étendre, les personnes qui voulaient parler bien se sont sans doute efforcées de reproduire l'aspiration initiale suivant l'usage athénien ; mais à des gens qui n'ont pas de *h* dans leur parler maternel on sait combien il est malaisé de réaliser la prononciation de *h*, et il y a lieu de croire que les Grecs d'Asie n'ont jamais pour la plupart rétabli *h* dans leur manière ordinaire de parler. Et, comme l'influence des Grecs d'Asie a été décisive dans l'extension de la κοινή, comme d'ailleurs l'*h* n'était pas écrite et que l'influence de la graphie ne tendait pas à la maintenir, la prononciation de *h* a dû être toujours chose irrégulière dans la plus grande partie du domaine de la κοινή. Dans les papyrus, la façon d'écrire les consonnes devant les mots commençant par *h* avertit souvent que les scribes n'avaient pas le sens de l'*h* initiale : on trouve au IIIe siècle av. J.-C. κατ' εκαστον, κατ' ημων, etc. Mais la graphie correcte, du type καθ' εκαστον, se maintient à côté, et la prononciation de *h* a longtemps subsisté chez une partie des Grecs. Elle a fini par disparaître, et le grec moderne ignore *h* initiale. Il est impossible de dire en quelle mesure l'élimination de *h* a eu lieu spontanément chez ceux des Grecs qui ont gardé *h* longtemps et en quelle mesure elle résulte de l'imitation des Grecs d'Asie qui n'avaient plus *h* dès une époque ancienne.

Un fait étrange, dont on n'a pas l'explication, c'est que beaucoup de mots où l'*h* initiale n'a pas de valeur étymologique et où l'attique n'avait pas de *h* en effet, ont reçu *h* à l'époque de la κοινή chez ceux des Grecs qui prononçaient l'*h*. On trouve dans l'inscription dorienne d'Héraclée, à la fin du IVe siècle av. J.-C., *h* initiale dans des mots qui avaient autrefois un ϝ initial, comme *h*ισος, ou qui même commençaient par une voyelle, comme *h*ακρος. Et des textes en κοινή traitent certains mots comme

s'ils commençaient par *h*. On lit καθ' ετος sur un papyrus égyptien de 225 av. J.-C,, εφ' αυριον sur un papyrus égyptien du Ier siècle av. J.-C., καθ' ιδιαν sur une inscription attique du IIIe siècle av. J.-C., etc. L'origine de cette prononciation *h* n'est pas claire dans la plupart des cas ; le flottement qui s'est produit quand une partie des Grecs avaient *h* initiale et que d'autres ne l'avaient pas a sûrement contribué à introduire des incertitudes même chez des sujets qui connaissaient *h*. En tout cas, cette prononciation a répondu à la réalité, et le grec moderne en a trace dans des mots comme ἐφέτος ou μεθαύριον.

En somme le *F* et l'*h* initiale ont fini par disparaître, *F* dès le moment où la κοινή s'est généralisée, *h* à une date qu'on ne peut déterminer, et ces deux disparitions ont été le terme du développement, commencé avant l'époque historique, qui a amené en grec l'élimination de trois des consonnes indo-européennes à l'initiale des mots et entre voyelles : *y*, *w* et *s*.

III. — Le nombre duel.

Outre le singulier et le pluriel, l'indo-européen avait des formes propres pour le nombre duel à chaque cas de la flexion nominale et à chaque personne de la flexion verbale. Le duel n'était pas employé suivant le caprice des sujets parlants ; il était de rigueur toutes les fois qu'il était question de deux personnes ou de deux objets, soit que ces personnes ou ces objets aient constitué des paires, soit qu'ils aient été réunis fortuitement. Les textes védiques et avestiques conservent cet état de choses en indo-iranien, et le vieux slave le présente aussi dans son intégrité. Mais, au fur et à mesure du progrès de la civilisation, une manière plus abstraite d'envisager la catégorie du nombre a prévalu, et partout on a tendu à opposer seulement l'unité à la pluralité ; le duel s'est donc éliminé. Une langue ancienne comme le latin n'en a plus trace dès les premiers textes.

En grec, dans la plupart des régions coloniales, dont la civilisation était relativement avancée, l'élimination du duel est un fait accompli dès le début de la tradition. L'ionien du VIe siècle ignore le duel : il n'y a pas non plus de duel dans le lesbien de Sappho ou d'Alcée. Aussi l'emploi du duel est-il chez Homère un pur archaïsme, et la manière inconstante et incohérente dont ce nombre y est employé suivant la commodité du poète suffit à montrer que les auteurs n'en avaient plus le sentiment dans leur parler ordinaire. En revanche, le duel se maintient bien dans la Grèce continentale, demeurée longtemps en arrière ; on le rencontre jusqu'à la fin du Ve siècle en laconien, en béotien et surtout en attique. Sans doute la

désinence verbale de 1re personne du duel a disparu partout de bonne heure, et l'on n'en rencontre plus qu'une trace incertaine en argien. Mais les formes subsistantes se maintiennent, et la rigueur de l'emploi est presque pareille à ce que l'on observe en ancien indo-iranien et en vieux slave. Les inscriptions attiques ont le duel régulièrement et sans exception jusqu'en 409 av. J.-C. Aristophane, qui produit de 427 à 338, emploie le duel d'une manière régulière et bien définie ; le duel est fréquent et encore assez régulièrement employé chez Platon. Si les poètes tragiques l'emploient d'une manière capricieuse et si Thucydide l'évite, cela vient de l'influence ionienne qui domine ces auteurs. Puis le duel s'élimine ; les orateurs l'avaient toujours employé avec réserve, comme une forme trop peu conforme à l'usage de la prose littéraire ; Démosthène ne connaît plus que le génitif-datif en -οιν à côté de δυοῖν. Dans les inscriptions attiques, le duel est irrégulier depuis 409 av. J.-C., et la dernière forme employée, celle en -οιν, disparaît à partir de 329 av. J.-C. environ. Ménandre se distingue d'Aristophane entre autres choses par ceci qu'il ignore le duel ; il écrit δύ' ὀβόλους (Epitr. 14) et δυοῖν χοινίκων (Heros 16) ; seul le juron νὴ τὼ θεώ, qui se lit deux fois dans les fragments conservés sur papyrus, est un reste du duel chez Ménandre, et ceci répond à l'usage de la langue, car une inscription attique du IIe siècle av. J.-C. présente encore le duel τωι θεωι (ainsi écrit). Le duel disparaît si bien que le datif δυοῖν, devenu δυεῖν, est remplacé au Ier siècle av. J.-C. par une flexion attique δυσί, tout comme on avait eu en ionien, dès l'époque d'Hérodote, δυοῖσι et en lesbien δύεσι.

Au moment où se répand la κοινή, le duel avait donc disparu de l'attique comme il avait disparu anciennement de l'ionien, et il ne subsistait sans doute plus nulle part en Grèce sauf peut-être chez quelques ruraux attardés qui n'ont pas laissé trace de leur parler. L'emploi du duel par les atticistes n'a été que l'amusette sans portée de lettrés archaïsants.

IV. — L'OPTATIF.

L'existence de deux modes distincts, de sens assez voisins et tous deux opposés au mode qui indique le fait positif, l'indicatif, ne se rencontre que dans la période ancienne des deux langues indo-européennes attestées par les textes de la date la plus haute, à savoir l'indo-iranien et le grec. En indo-iranien, le subjonctif et l'optatif ne sont distingués que par les plus anciens textes : les textes védiques ont à la fois le subjonctif et l'optatif, mais le sanskrit classique et les prâkrits ne connaissent plus que l'optatif ; en iranien, l'Avesta et les inscriptions achéménides connaissent le subjonctif et l'optatif, mais le pehlvi de l'époque sassanide n'a plus que

le subjonctif. Les langues indo-européennes connues plus tardivement ne présentent qu'une seule catégorie modale opposé à l'indicatif ; on l'appelle d'ordinaire subjonctif, qu'elle repose sur l'optatif indo-européen ou sur le subjonctif indo-européen ou qu'elle soit d'origine inconnue. En latin, où il subsiste des traces à la fois du subjonctif et de l'optatif, les restes de subjonctifs, tels que *erit* ou *leget*, n'ont plus le caractère de formes modales ; ce sont des formes temporelles, servant à exprimer le futur ; seuls des restes de l'optatif, comme *sit, uelit,* sont entrés dans la catégorie du « subjonctif » latin. La distinction du subjonctif et de l'optatif s'est donc éliminée, d'une manière indépendante, dans chacune des langues indo-européennes.

Pour autant qu'on les connaisse, tous les dialectes grecs ont eu à date historique la distinction du subjonctif et de l'optatif. Sans doute, par la nature de son emploi, l'optatif se prête peu à figurer dans les textes épigraphiques ; mais on le rencontre là où on l'attend, et tous les anciens textes littéraires l'emploient couramment. En grec moderne, il ne subsiste que le subjonctif, et la disparition de l'optatif est un fait relativement ancien. En effet, dans le Nouveau Testament où les occasions de l'employer ne manquaient pas, l'optatif est une rareté ; et c'est chez Luc, l'auteur qui a le plus le caractère littéraire, qu'on en trouve le plus d'exemples. L'optatif avec ἄν a disparu ; on ne dit plus βουλοίμην ἄν, mais ἐβουλόμην ; et, si on lit dans les Actes, XXVI, 29 : εὐξαίμην ἂν τῷ Θεῷ, καὶ ἐν ὀλίγῳ καὶ ἐν μεγάλῳ, οὐ μόνον σὲ, ἀλλὰ καὶ πάντας τοὺς ἀκούοντάς μου σήμερον γενέσθαι τοιούτους ὁποῖος κἀγώ εἰμι, παρεκτὸς τῶν δεσμῶν τούτων, c'est dans une déclaration solennelle de Paul prononcée devant le roi Agrippa. Ce n'est aussi que chez Luc que l'on trouve encore — et rarement — l'optatif dans une proposition indirecte au passé : Actes XVII, 27 ζητεῖν τὸν Θεόν, εἰ ἄρα γε ψηλαφήσειαν αὐτὸν καὶ εὕροιεν. Le seul cas où l'optatif semble avoir été encore courant à l'époque des auteurs du Nouveau Testament est celui où il sert à l'expression d'un vœu : on en compte 38 exemples dans le Nouveau Testament ; mais, ce qui montre que l'optatif tendait à ne plus s'employer que dans des formules et que l'emploi libre s'atrophiait, c'est que dans quinze de ces trente-huit exemples, il s'agit de μὴ γένοιτο, formule familière à Paul, qui l'emploie 14 fois ; il n'y a en tout qu'une première personne, ὀναίμην, Philémon, 20 ; tous les autres exemples sont de 3e personne, et la plupart de 3e personne de l'aoriste. Des 67 exemples d'optatif que l'on a relevés dans le Nouveau Testament, 22 seulement sont des présents, dont 20 chez Luc et 2 dans I Pierre ; chez la plupart des auteurs, notamment chez Paul, il n'y a que des optatifs aoristes. En somme, l'optatif est en voie de disparition rapide au Ier siècle ap. J.-C. On en trouve encore quelques exemples dans des papyrus du IIe ou du IIIe siècle ap. J.-C. pour l'expression de vœux, dans des sortes de formules reli-

gieuses, comme χαίροις, ou comme ἐνσχεθείην τῷ ὅρκῳ ; mais ce ne sont sans doute que des survivances, et l'on ne peut pas conclure de là à un emploi libre et courant de l'optatif dans le parler courant. L'optatif est sorti progressivement de l'usage entre le IVe siècle av. J.-C., et le Ier et le IIe siècle ap. J.-C.

Sur la façon dont l'optatif a disparu il a été fait des études détaillées. Les textes demi-vulgaires et les textes littéraires se comportent de manières différentes ; mais, à bien les interpréter, les témoignages fournis concordent.

L'optatif est régulièrement employé par Ménandre ; mais déjà dans les phrases subordonnées dépendant de prétérits, il n'est plus solide. On lit en effet *Epitrep.* 446 :

προσεποιησάμην,
οὐχ ἵν' ἀδικήσω τὴν τεκοῦσαν, ἀλλ' ἵνα
κατὰ σχολὴν εὕροιμι, νῦν δ' εὕρηκα.

Dans *Perikeir.* 44 :

ἐγὼ γὰρ ἦγον οὐ φύσει
τοιοῦτον ὄντα τοῦτον, ἀρχὴν δ' ἵνα λάβῃ
μηνύσεως τὰ λοιπά, τούς θ' αὐτῶν ποτέ
εὕροιεν.

Chez les auteurs postérieurs non atticisants, l'emploi de l'optatif se restreint beaucoup. On a compté les optatifs dans cent pages d'auteurs attiques et d'auteurs écrivant en κοινή littéraire. Voici les chiffres :

Xénophon	330
Platon	250
Strabon	76
Philon	66
Polybe	37
Diodore de Sicile	13

Chez Polybe, l'usage de l'optatif est conforme aux règles attiques, plus restreint seulement. Ainsi l'optatif avec ἄν sert, comme en attique, à exprimer la possibilité ; mais on ne rencontre guère cet emploi qu'avec certains verbes, comme εἰμι, βούλομαι. L'usage attique d'employer l'optatif pour atténuer l'affirmation n'est pas représenté. Enfin Polybe évite d'avoir à employer dans les subordonnées dépendant de prétérits l'optatif équivalant au subjonctif, à peu près comme un Français cultivé d'aujourd'hui s'arrange de manière à n'avoir pas à prononcer un imparfait du subjonctif ; tandis que chez les anciens historiens comme Hérodote ou Thucydide, on trouve environ un optatif contre deux subjonctifs dans les

subordonnées, Polybe n'a plus qu'un optatif de cette sorte contre douze subjonctifs. D'autre part, les formes relativement rares de l'optatif, celles du futur et du parfait, n'existent pour ainsi dire plus.

Cette diminution de l'emploi de l'optatif chez un auteur du IIe siècle av. J.-C., dont la langue est pure et littéraire, traduit une diminution plus forte de l'emploi dans l'usage familier. L'optatif est rare dans les papyrus non littéraires de l'époque ptolémaïque. Quant à l'Ancien Testament, si l'on fait abstraction de textes tardifs à prétentions littéraires et atticisantes comme le IVe livre des Macchabées, l'emploi de l'optatif, pour être moins sporadique qu'il ne l'est dans le Nouveau Testament, n'en apparaît pas moins très diminué. L'optatif a presque disparu des phrases subordonnées, et la seule valeur de l'optatif qui semble être librement et couramment admise est celle du souhait. Même dans ce dernier cas, les manuscrits présentent un flottement ; mais il est permis d'attribuer aux copistes les incorrections nettes ; par exemple le Vaticanus a Jug. IV, 15 ἐξέλθῃ πῦρ... καὶ καταφάγῃ ; la variante καταφάγοι de l'Alexandrinus montre que le subjonctif peut avoir été introduit ici par un copiste qui ne connaissait plus l'optatif.

Le témoignage de Polybe et celui de l'Ancien Testament s'accordent à prouver que l'optatif a disparu d'abord dans les phrases subordonnées et dans les phrases principales où il exprimait la possibilité. L'optatif de souhait s'est maintenu plus longtemps, on l'a vu par le Nouveau Testament.

Un siècle et demi après Polybe, la ruine de l'optatif, qui a fait de grands progrès, se traduit de manières diverses chez les auteurs littéraires non atticisants.

Diodore de Sicile n'emploie presque plus l'optatif, se conformant, comme les auteurs du Nouveau Testament, à l'usage de la langue parlée par ses contemporains.

Philon d'Alexandrie réagit au contraire contre l'usage de son temps et s'efforce d'introduire des optatifs. On retrouve donc chez lui à peu près tous les emplois attiques, mais en nombre moindre et d'une manière artificielle. L'optatif indique une affirmation atténuée ; mais le futur lui fait concurrence : ἴσως τινὲς ὑποτοπήσουσι. L'optatif indiquant la possibilité se rencontre, et parfois de manière impropre ; mais l'auteur ne sent pas que ce soit expressif, et il lui arrive d'écrire : ὁ λόγος οὐδὲν ἂν τῶν κατὰ τὰς αἰσθήσεις πάθοι, οὐδ' ἔμπαλιν ῥῆξαι φωνὴν δύναιτ' ἂν αἴσθησις. Il y a des optatifs au sens du subjonctif dans des phrases subordonnées ; mais on les rencontre après des présents comme après des prétérits. En somme, Philon fait effort pour reproduire l'usage attique, mais avec des gaucheries qui trahissent l'imitateur.

Les atticistes proprement dits ont réagi plus encore contre l'abandon

de l'optatif ; mais l'usage qu'ils font de ce mode ne répondait plus à rien dans leur langue parlée. Le seul intérêt que puisse offrir pour le linguiste l'usage de l'optatif chez Lucien se trouve dans les incohérences et les erreurs qui résultent de tout usage artificiel.

On aimerait à savoir si l'élimination de l'optatif a eu lieu plus ou moins tôt dans les dialectes autres que l'attique ; mais les faits dont on dispose ne suffisent pas à trancher la question. Dans une tabella devotionis de Cnide, non datée, mais qui est du IIIe au Ier siècle av. J.-C., on lit και μη τυχη Δαματρος και Κουρας,et, trois lignes plus bas, μη τυχοι Δαματρος και Κορας. Dans les actes d'affranchissement de Delphes, qui s'échelonnent de 200 av. J.-C. à 130 ap. J.-C., il y a équivalence entre ει δε τις καταδουλιζοιτο et ει δε τις κα καταδουλιζηται, entre ει δε τις εφαπτοιτο et ει δε τις κα εφαπτηται. Optatif et subjonctif s'équivalent, et l'un des deux devait disparaître ; il semble que dans le Nord-Ouest de la Grèce, l'optatif ait eu, notamment dans les phrases conditionnelles, une vitalité particulière, et c'est peut-être dans la région de l'ionien-attique que l'optatif a perdu du terrain le plus tôt.

Les causes qui ont déterminé en grec la ruine de l'optatif remontent haut. L'histoire de toutes les langues indo-européennes montre que le subjonctif et l'optatif n'ont pu se maintenir à la fois. En grec, il se manifeste dès le début que c'est l'optatif qui devait disparaître. Les usages de l'optatif se sont restreints en effet dès avant l'époque historique.

En indo-iranien, l'irrealis est exprimé par l'optatif ; le gotique l'exprime de même par son subjonctif prétérit, qui est un ancien optatif. Le latin recourt à son « imparfait du subjonctif ». Le grec tend au contraire à exprimer l'irrealis par un indicatif prétérit, ce qui se comprend aisément — des faits analogues ont eu lieu ailleurs, par exemple en arménien —, mais ce qui diminuait beaucoup l'usage de l'optatif, et l'un de ses emplois les plus importants et les plus caractéristiques. Les traces de l'optatif dans les phrases conditionnelles, au sens de l'irrealis, sont rares ; surtout en ionien-attique, l'usage du prétérit avec ἄν en pareil cas est rigoureusement fixé. — Du reste, la distinction entre les types des phrases conditionnelles attiques, avec indicatif présent, avec optatif, avec subjonctif (accompagné de ἄν ou de κε, κα), avec prétérit de l'indicatif, était trop subtile et délicate pour subsister à la longue, surtout en un temps où les dialectes en se fondant dans une langue commune perdaient leurs finesses propres et où le grec était employé par toutes sortes d'étrangers.

L'optatif était souvent employé en indo-iranien pour les prescriptions. Cet usage n'a pas été inconnu au grec, et l'éléen en fournit des exemples. On lit sur une table de bronze éléenne du VIe siècle av. J.-C. : ζεκα μναις κα αποτινοι Ϝεκαστος, à côté de l'impératif αποτινετο (c'est-à-dire ἀποτινέτω) ; au IVe siècle, cet emploi ne se retrouve déjà plus en éléen, et, sur

une table du IVe siècle av. J.-C., on lit : αποτινετω διπλασιον. En ionien-attique, cet emploi prescriptif de l'optatif ne se rencontre pas.

L'optatif indo-européen suffisait par lui-même à indiquer la possibilité ; bien des faits montrent que le grec a conservé cette valeur jusqu'à l'époque historique. Mais l'affaiblissement de valeur de l'optatif se marque par le fait que l'on éprouve le besoin de renforcer par une particule l'optatif indiquant possibilité : ἄν en ionien-attique, κε(ν), κα dans les autres dialectes.

L'emploi de l'optatif comme substitut du subjonctif dans les phrases subordonnées dépendant d'un prétérit est une création du grec, assez malaisée à expliquer. Elle se rencontre déjà chez Homère, comme on le voit si l'on compare par exemple ces deux vers :

N 229 ὀτρύνεις δὲ καὶ ἄλλον, ὅθι μεθιέντα (ϝ)ίδηαι
M 268 νείκεον ὅν τινα πάγχυ μάχης μεθιέντα (ϝ)ίδοιεν.

Ceci a augmenté un peu le nombre des optatifs, mais aux dépens de l'unité d'emploi.

Or, l'optatif souffrait déjà de l'inconvénient d'avoir deux valeurs qui n'avaient plus de rapport l'une avec l'autre : expression de la possibilité et expression du souhait. Ces deux valeurs étaient si distinctes que l'une a pu disparaître tandis que l'autre se maintenait encore en quelque mesure.

Autant qu'on en puisse juger par les inscriptions, l'emploi du subjonctif et de l'optatif n'était pas le même dans les divers dialectes. Or, s'il est aisé d'imiter certaines manières de prononcer les mots (par exemple de mettre un η là où le dialecte a ᾱ) et d'emprunter des mots étrangers, l'adulte a toujours grand'peine à se défaire de la manière de faire des phrases qu'il a apprise dès l'enfance ; en reproduisant le parler ionien-attique, les divers Grecs ont dû se tromper souvent dans l'emploi des modes, et ceci n'a pu que contribuer à ruiner l'usage simultané du subjonctif et de l'optatif. Les étrangers qui parlaient la κοινή ont dû aussi avoir peine à employer ces modes avec leur valeur exacte.

Dans les poèmes homériques, il semble que optatif et subjonctif soient à peu près également employés. Chez les auteurs attiques, le subjonctif est sensiblement plus fréquent que l'optatif. La possibilité s'exprime mieux, et plus fortement, par des mots tels que « je peux, peut-être » que par une forme grammaticale propre ; or, c'est l'optatif de possibilité que le grec avait le plus développé, et l'optatif de souhait n'avait qu'un rôle limité. Le principe de la ruine de l'optatif se trouve donc en grec dès avant l'époque historique.

Ce qui fait que le subjonctif s'est mieux conservé que l'optatif, c'est qu'il avait sa place naturelle dans certains types de phrases subordonnées ;

il n'avait dans les phrases principales qu'un petit rôle. Au contraire, l'optatif s'était beaucoup développé dans les phrases principales où il exprimait des nuances délicates, mais où il n'était pas une forme essentielle dans le plan général de la langue.

IV. — Élimination des anomalies des verbes.

Tel qu'il apparaît chez Homère, et encore en attique, le verbe grec conserve une large part des complications extrêmes qui caractérisaient le verbe indo-européen. Mais, comme des conjugaisons régulières de verbes dérivés se sont constituées dès avant les premiers textes, ces complications ne représentaient plus les types qui avaient été normaux en indo-européen ; ce n'étaient plus que des anomalies, destinées par là même à disparaître.

L'ionien du vi^e-ve siècle avait déjà réalisé plus d'une de ces simplifications et de ces éliminations nécessaires qui ont eu lieu en attique deux siècles plus tard ; il est souvent impossible de dire si telle forme de la κοινή est due à un emprunt à l'ionien ou à l'évolution naturelle des formes attiques. Il est même oiseux de poser la question, non seulement parce qu'elle n'admet en général pas de solution, mais aussi parce que, au cas où en effet telle forme a été prise à l'ionien, c'est l'anomalie de la forme attique qui a été au fond la condition déterminante du maintien de cette forme dans les pays de dialecte ionien et de son extension ailleurs.

L'opposition d'un singulier actif ἔθηκα, ἧκα, ἔδωκα et d'un pluriel ἔθεμεν, εἶμεν, ἔδομεν ou d'un moyen ἐθέμην, εἵμην, ἐδόμην, paraît avoir été commune au grec entier à date ancienne ; c'est l'usage homérique et c'est l'usage attique à l'époque classique ; de vieilles inscriptions doriennes connaissent encore des 3es personnes du pluriel εθεν, εδον. Mais de bonne heure, l'anomalie tend à se réduire. Il y a déjà chez Homère des pluriels refaits sur le singulier, comme ἔθηκαν. En ionien, on rencontre encore ανεθεσαν à Ceos et à Milet ; mais la forme ordinaire du pluriel est déjà du type ἐθήκαμεν, ἔθηκαν, et le moyen est du type ἐθήκατο ; c'est ce qu'offre le texte d'Hérodote, et c'est à l'influence ionienne qu'est due sans doute la présence de εθηκαν sur une inscription archaïque d'Athènes au vi^e siècle, alors que l'attique avait ἔθεσαν ou plutôt, en l'espèce, le duel ἐθέτην, car il s'agit de deux personnes ; c'est aussi à l'influence ionienne que sont dues des formes comme παρῆκαν, ἀφῆκαν chez les tragiques et chez Thucydide. Sur les inscriptions attiques, le contraste entre ἔθηκα et ἔθεμεν est régulier jusqu'en 385 av. J.-C. ; de 385 à 300, le pluriel ἔθηκαν apparaît ; de 300 à 30 av. J.-C., on n'a plus que ἔθηκαν. Les anciens auteurs proprement attiques emploient ἔθεμεν, etc. ; mais chez Ménandre, on ne lit plus que ἀφήκατε, ἐξεδώκατε, ἔθηκαν. Un mouvement analogue avait eu lieu dans

les autres dialectes : on ne connaît que εθηκαν sur les inscriptions lesbiennes et thessaliennes, et εθηκαν domine sur les inscriptions doriennes. Aussi toute la langue courante à partir du IIIe siècle ne connaît-elle plus que le type ἐθήκαμεν, ἔθηκαν ; c'est celui qu'on trouve sur les papyrus d'époque ptolémaïque, sur les inscriptions de Magnésie, dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. Néanmoins, la tradition littéraire maintient des traces de l'ancienne forme attique : les papyrus d'Herculanum ont encore εδοσαν à côté de εδωκαμεν, Strabon flotte entre ἔθεσαν, ἔδοσαν et ἔθηκαν, ἔδωκαν, et même l'évangéliste Luc a encore παρέδοσαν dans un préambule un peu littéraire, I, 2. Les Atticistes ont à la fois la forme de κοινή, ἐδώκαμεν, et la forme que leurs manuels leur donnaient avec raison pour attique, ἔδομεν. — Tout ceci n'empêchait pas une forte anomalie de subsister : le type en -κα n'a prévalu qu'à l'indicatif, et pour toutes les autres formes, on gardait la forme sans -κα ; ce type en -κα était du reste lui-même particulier à ἔθηκα, ἧκα, ἔδωκα. Aussi une nouvelle forme, franchement régulière, intervient à l'époque impériale : ἔθησα, ἀφῆσα, ἔδωσα. Toutefois, malgré l'intervention de cette nouveauté analogique, l'anomalie s'est maintenue ; les Pères de l'Eglise emploient encore ἐδώκαμεν, etc., et le grec moderne a tout à la fois ἔδωκα, ἀφῆκα (ἄφηκα) et ἔδωσα, ἄφησα ; là même où ἄφηκα se maintient, le subjonctif est plutôt ἀφήσω ; le lesbien actuel (qui n'a rien de commun avec le vieux dialecte lesbien) a *afika* et *áfsa* ; l'épirote a *áfka*, mais à l'impératif *áfsi*.

Le parfait sans redoublement à sens de présent ϝοῖδα « je sais » avait conservé en grec ancien une flexion archaïque : ϝοῖδα, ϝοῖσθα, ϝοῖδε, ϝίδμεν, ϝίστε, ϝίσαντι, ϝίστον. Cette flexion est maintenue chez Homère. L'attique la présente à peine atténuée à l'époque classique, où cependant ἴσμεν, à la 1re personne du pluriel, est dû à l'analogie des deux autres formes du pluriel et de la forme du duel. Mais déjà l'ionien fléchissait οἶδα, οἶδας, οἶδε, οἴδαμεν, etc., à l'époque d'Hérodote. A Athènes, la 2e personne οἶσθα, était étrange; d'abord on ne l'a pas éliminée ; on en a marqué le caractère propre de 2e personne par l'addition de -ς, et l'on trouve οἶσθας dans la comédie moyenne et chez Ménandre. Ce n'est là qu'un stade transitoire, et cette forme bizarre n'a pas survécu. La κοινή ne connaît plus que la flexion normale οἶδα, οἶδας, οἴδαμεν, etc. En Sicile le problème a été résolu autrement et sur la 3e personne du pluriel ἴσαντι il a été fait toute une flexion ἴσᾱμι, qui paraît avoir eu quelque succès même dans la κοινή.

L'imparfait du verbe εἰμι offre des altérations analogues. La forme ἦσθα de 2e personne du singulier, qui est celle de l'attique, offrait le même inconvénient que οἶσθα ; on y a aussi ajouté pendant un temps le -ς final, d'où ἦσθας qu'on lit chez Ménandre. Mais cette innovation n'a pas prévalu, et, plus simplement, on a recouru à la forme non attique ἦς ; toutefois ἦσθα est

encore la forme ordinaire de l'Ancien Testament et figure sporadiquement dans le Nouveau. — La flexion attique de l'imparfait ἦν offrait un autre inconvénient : la 1re personne du singulier ἦν se confondait avec la 3e ; c'est ce qui a entraîné, évidemment sous l'influence du futur ἔσομαι, la création d'une première personne ἤμην à forme moyenne ; Ménandre n'a encore que ἦν ; mais les papyrus d'époque ptolémaïque, l'Ancien et le Nouveau Testaments ont ἤμην, qui était manifestement la forme courante de la κοινή dès le IIIe siècle av. J.-C. ; ceci a entraîné, beaucoup plus tard, la création d'une 2e personne ἦσο, et il en est résulté de grandes conséquences, puisque la 1re personne du présent est en grec moderne εἶμαι.

Comme partout en indo-européen, les verbes dont la 1re personne du singulier était en *-*mi* tendent en grec à s'éliminer au profit du type en *-*ō*. Ainsi le type δείκνυμι disparaît dans la κοινή devant δεικνύω ; Ménandre a déjà ἀπολλύει et ὀμνύω, à côté de ἐξόλλυσι. Le point de départ de l'innovation se trouve à la 3e personne du pluriel δεικνύουσι, qui est au moins aussi ancienne — et sans doute plus — que l'attique δεικνύασι. Chez Homère on n'a que des formes telles que ὤμνυον à la 3e personne du pluriel de l'imparfait des verbes comme ὄμνυμι.

Le présent ἵστημι tend à être remplacé par ἱστῶ ou par ἱστάνω ; c'est ce qu'on rencontre sur les papyrus d'époque ptolémaïque et dans l'Ancien Testament, où cependant ἵστημι subsiste encore. Polybe emploie ἵστημι ou ἱστάνω suivant sa commodité, et se sert de l'un ou de l'autre afin d'éviter des hiatus. Dans le Nouveau Testament, ἱστάνω domine, et ἵστημι n'existe qu'à l'état de traces. — D'autre part, sur le parfait ἕστηκα, à valeur de présent, on a fait un présent στήκω, qui ne se lit pas dans les papyrus d'époque ptolémaïque ni d'une manière sûre dans l'Ancien Testament, mais qui est chez Polybe et dans le Nouveau Testament. Le grec moderne a στήκω, στέκω.

L'aoriste ancien ἤγαγον de ἄγω avait une formation très singulière, il a embarrassé de bonne heure. Dès la première moitié du IVe siècle, le poète-musicien Timothée prête un aoriste analogique ἦξε au Phrygien qu'il fait parler en mauvais grec. Cette forme qui, au IVe siècle, produisait sans doute l'effet d'une monstruosité, se lit dans un papyrus de 112 av. J.-C. et dans le Nouveau Testament ; elle devient courante dans les papyrus depuis le IIe siècle ap. J.-C. — Une autre forme, un peu moins éloignée de l'usage ancien, ἀγαγῆσαι, apparaît dans les papyrus au IIe siècle av. J.-C. et dure longtemps ensuite. On a donc résolu de deux manières vers le même moment la difficulté que posait ἤγαγον.

L'une des particularités curieuses de la κοινή est le développement de l'aoriste en -θην. La formation en -θην est une création du grec et a servi à donner des aoristes passifs aux verbes qui n'avaient pas un ancien aoriste en -η- ; elle est devenue la formation normale de l'aoriste passif. Mais

l'attique classique l'a toujours réservée au passif. En dehors de l'attique la forme en -θην a pénétré notamment dans des verbes qui n'admettent que les désinences moyennes ; l'attique a γενήσομαι, et γεγένημαι, mais il est resté fidèle à ἐγενόμην. Hors de l'attique on trouve ἐγενήθην en grec occidental, chez Epicharme et chez Archytas, et dans l'ionien d'Hippocrate. Cette forme se montre à Athènes chez le comique Philémon, contemporain de Ménandre. Elle est fréquente dans les papyrus d'époque ptolémaïque, chez Polybe, dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. De même l'aoriste ἀπεκρινάμην de ἀποκρίνομαι se maintient bien à Athènes, jusque chez Ménandre; mais les papyrus d'époque ptolémaïque, l'Ancien et le Nouveau Testaments ont ἀπεκρίθην. Et cette extension de -θην atteste la vitalité de la formation passive en -θην, qui s'est en effet maintenue en grec moderne avec addition de -κα emprunté au parfait, soit une formation en -θηκα (avec subjonctif en -θῶ).

V. — La désinence verbale -σαν

Le grec a hérité d'un simple -ν final (représentant un *-*nt* plus ancien) pour caractériser la 3e personne du pluriel des temps secondaires ; cette désinence avait le triple inconvénient d'être un peu trop faible et brève pour marquer nettement une forme grammaticale, d'être identique à la caractéristique de 1re personne du singulier et de fournir des formes qui avaient une syllabe de moins que les formes de 1re et 2e personnes du pluriel : ἔλειπον signifiait à la fois « je laissais » et « ils laissaient » et cadrait mal, au sens de « ils laissaient », avec les formes plus longues ἐλείπομεν, ἐλείπετε. De très bonne heure, avant les premiers textes, une désinence dont les origines ne sont pas entièrement claires, s'est répandue dans le type en -μι dans le groupe ionien-attique, tandis que les formes du type de ἔλειπον, plus fréquentes et par suite mieux fixées dans la mémoire, ont gardé longtemps le type ancien ; au lieu de ἐθεν, qui se trouve par exemple en arcadien, de ἔφανεν fréquent chez Homère, on a eu en ionien-attique dès le début de la tradition — déjà chez Homère — ἔθεσαν, ἐτίθεσαν, ἐφάνησαν, ἔφασαν, ἔδοσαν, ἐδίδοσαν, etc. La langue en est restée là longtemps.

Une première extension a eu lieu à l'impératif ; le vieil attique avait des pluriels tels que ὄντων, φερόντων ou encore ἔστων. A partir de 300 av. J.-C. apparaissent sur les inscriptions attiques des formes comme ἀποτινέτωσαν, qui deviennent promptement les seules. Ces formes existaient sans doute déjà plus anciennement dans l'usage, car Euripide a ἴτωσαν, ἔστωσαν. Il est plus hasardeux de faire état des formes qui se lisent chez les prosateurs comme Thucydide ou Xénophon et qui ne sont pas garanties par le mètre.

Au IIe siècle la désinence -σαν s'étend souvent à la flexion en -ω : les

papyrus d'Egypte présentent des formes comme ελαμβανοσαν, ηλθοσαν, et il y a dans l'Ancien Testament beaucoup d'exemples comme ἐλέγοσαν, ἤλθοσαν ; dans ce même siècle on lit sur les inscriptions εσχοσαν à Pergame, κατωικουσαν à Magnésie, ηξιουσαν à Chalcis, παρελαβοσαν à Délos, etc. ; mais Athènes reste indemne. Des inscriptions dialectales offrent des faits analogues : ελαβοσαν en béotien, ἀντιλεγοισαν (optatif) en delphique, toujours vers le même temps. Il y a donc eu là une tendance très forte, mais qui n'a pas réussi à éliminer le type en -ον : ἐλάμβανον, ἔλαβον demeurent les formes du Nouveau Testament, et ce ne sont pas les formes en -οσαν qui, dans les verbes en -ω non toniques (c'est-à-dire dans les anciens verbes non contractés), ont prévalu en grec moderne.

En grec moderne, la désinence en -σαν est celle des verbes accentués sur la finale, donc des anciens verbes contractés : la 3e personne du pluriel de (ἐ)ρωτῶ est (ἐ)ρωτούσαν(ε) ; il est vrai que toute la flexion de cet imparfait est du type (ἐ)ρωτοῦσα, (ἐ)ρωτοῦσες, etc. La tendance à l'extension de -σαν dont les textes de κοινή portent témoignage paraît donc avoir eu des conséquences pour l'évolution de la langue.

Dans les verbes non contractes, la finale -ον de 3e personne du pluriel ne s'est du reste pas maintenue. Il y avait une forme spécialement propre au prétérit, où toutes les personnes étaient bien caractérisées, celle de l'indicatif aoriste en -σα ; c'est cette forme qui a servi de modèle à tous les prétérits. Dans les verbes anomaux, les formes en -α de l'aoriste en -σα remplacent de bonne heure la forme en -ον, on l'a vu, et εἶπα apparaît très vite à côté de εἶπον. Dès le IIe siècle av. J.-C., on lit sur un papyrus égyptien une 3e personne du pluriel υβριζαν ; dès le même temps, on trouve -αν au lieu de -ασι au parfait : ειληφαν. L'influence de l'aoriste en -α a été décisive en grec moderne ; et la 3e personne du pluriel de l'imparfait de δένω « je lie » est ἔδεναν, comme d'ailleurs la flexion est ἔδενα, ἔδενες, ἔδενε, ἐδέναμε, ἐδένατε (ou ἐδένετε), parallèle à celle de l'aoriste ἔδεσα, ἔδεσες, ἔδεσε, ἐδέσαμε, etc.

La tendance qui a prévalu en grec moderne se manifeste dès une époque très ancienne ; mais ceci n'empêche pas que les formes en -ον de 3e personne de pluriel ont persisté pendant toute l'antiquité, attestant ainsi la puissance de la tradition.

VI. — Les formes nominales anomales.

De même que la flexion verbale, la flexion nominale tend à se simplifier et à se réduire à des types clairs caractérisés par des voyelles définies : un type en -ος, un type en -ᾱ (-η), etc.

Les mots anomaux tendent à s'éliminer. De bonne heure, par exemple

υἱύς est remplacé par υἱός. Déjà Hérodote a régulièrement υἱός, sauf l'accusatif pluriel υἱέας, IV, 84 ; en attique, υἱύς se maintient plus longtemps, comme on doit l'attendre ; mais υἱός est la seule forme attestée depuis 350 av. J.-C., et c'est par suite la forme de la κοινή.

Le mot οἶς disparaît purement et simplement, remplacé par πρόβατον, προβάτιον qui avaient l'avantage d'être des mots plus longs, ayant plus de corps, et d'être réguliers. C'est déjà πρόβατον et προβάτιον que Ménandre prête à ses paysans ; c'est πρόβατον qui est employé dans les papyrus d'époque ptolémaïque et dans les inscriptions en κοινή, et qui est le terme dont se sert exclusivement le Nouveau Testament. — De même ἄρνα, ἀρνός sont remplacés par les formes fléchies normalement ἀμνός et ἀρνίον ; l'Ancien Testament connaît encore un peu ἄρνα et ἀρνός ; le Nouveau Testament n'a plus que ἀμνός et ἀρνίον. — Le mot ὄρνις, dont la flexion ὄρνιθος, etc. n'était pas annoncée par la forme du nominatif et qui d'ailleurs avait une autre forme dans une partie de la Grèce — où le dorien ὄρνις, ὄρνιχος s'est maintenu et a fait concurrence à ὄρνις, ὄρνιθος — semble avoir subsisté à la campagne, avec le sens restreint de « poule » : dans Luc, XIII, 34 ὄρνις (de très vieux manuscrits ont ὄρνιξ dans ce passage, et ὀρνιχ- se maintient en effet en Cappadoce jusqu'à maintenant) a déjà le sens de « poule » qui est celui du mot sous sa forme moderne ὄρνιθα. Pour désigner l'oiseau, on recourt à ὄρνεον qui apparaît déjà sur un papyrus du IIIe siècle av. J.-C. ; le terme ordinaire pour « oiseau » est πετεινόν.

Le mot ναῦς s'est mieux maintenu. Il est souvent chez Ménandre ; il se trouve encore dans les papyrus d'époque ptolémaïque et dans l'Ancien Testament. Mais il devient rare, et le Nouveau Testament n'a plus que πλοῖον.

Les comparatifs en -ίων ne perdent leur accusatif singulier en -ω et leur nominatif pluriel en -ους que vers le IIe siècle av. J.-C. dans les papyrus égyptiens ; par suite -ω et -ους sont encore les formes de l'Ancien Testament. La langue littéraire flotte dès lors entre -ω et -ονα à l'accusatif singulier. — Mais bientôt ce sont les formes elles-mêmes du comparatif en -ίων (ou les formes plus anomales telles que θάττων) et les superlatifs en -ιστος qui s'éliminent. Déjà en attique ces formes étaient archaïques, et il n'en subsistait que quelques représentants d'emploi usuel bien fixés dans la mémoire des sujets parlants, comme θάττων, ἥττων. D'autres formes avaient été maintenues par des circonstances spéciales : ἐχθίων était plus satisfaisant pour l'oreille que ἐχθρότερος, qui a deux ρ dans le même mot ; βαθίων était mieux rythmé que βαθύτερος qui a trois brèves consécutives. Mais avec le temps, ces formes deviennent plus rares. Ainsi ῥᾴων s'était conservé en attique, mais Polybe se sert de ῥᾳδιέστερος, et même les atticistes n'échappent pas à l'extension du type courant en -τερος. — Du

reste l'usage du comparatif tend à diminuer ; le comparatif n'est pas fréquent dans les papyrus d'Egypte, et, dans l'Evangile, J. I, 15, on lit πρῶτός μου, là où l'on attendrait πρότερος d'après l'usage classique.

Uue évolution de la langue se marque donc nettement depuis le temps même où le grec attique — un attique parlé par des Ioniens et des étrangers — devient la langue commune de civilisation de toute une grande région. Le mouvement, que les textes, trop littéraires, ne permettent pas de suivre dans le détail, se poursuit ; et, entre le IVe siècle av. J.-C. et le IXe ap. J.-C. par exemple, il s'accomplit des changements profonds.

La flexion moyenne des verbes s'était bien maintenue durant longtemps ; mais c'est l'une des particularités des verbes indo-européens qui ont tendu à s'éliminer partout et dont seules les langues les plus anciennement attestées offrent, soit l'état ancien, comme le grec classique et les vieux textes indo-iraniens, soit des restes importants, comme le latin, le vieil irlandais et le gotique : le moyen tend à se réduire ; il a dès le début fait difficulté pour les étrangers qui parlaient grec, et le poète Timothée, du IVe siècle av. J.-C., prête à son Phrygien ridicule les formes ἔρχω et κάθω.

Le parfait, qui de bonne heure avait pris en Sicile la flexion du présent (Théocrite prête δεδοίκω à sa Syracusaine), sort de l'usage, et il n'en subsiste que le participe passif en -μένος sans redoublement : γραμμένος est aujourd'hui le seul reste du parfait de γράφω. Au IXe siècle ap. J.-C., la valeur de γέγραφα n'était plus sentie, et les traducteurs slaves, qui avaient dans leur langue le moyen de marquer la nuance entre le parfait et l'aoriste grec, ne tiennent pas compte de la différence entre ἔλιπον et λέλοιπα.

Dans les noms, la flexion consonantique disparaît. L'accusatif en -α du type γέροντα est remplacé par γέρονταν, avec addition du -ν caractéristique de l'accusatif. Sur cet accusatif une fois créé — et les commencements en apparaissent, on l'a vu, p. 199, avant l'époque chrétienne, — il a été refait un nominatif singulier γέροντας. Il résulte de là que la flexion consonantique γέροντες, γέροντας a subsisté seulement au pluriel. Et encore beaucoup de noms ont-ils généralisé le type de λόγος, si bien que le pluriel de γείτονας (ancien γείτων) se fléchit γειτόνοι, γειτόνους. Inversement le type en -ες s'est étendu aux mots en -της, et le pluriel de κλέφτης est κλέφτες.

En somme, l'existence d'nne langue littéraire fortement fixée a pu dissimuler l'évolution dans les textes écrits ; elle l'a retardée pour un temps, surtout chez les gens cultivés et, par contre-coup, chez l'ensemble des sujets. Mais le grec présente des innovations du même ordre que celles qu'on observe dans les langues indo-européennes les moins cultivées et les plus tardivement cultivées, et finalement ces innovations n'y apparaissent en moyenne pas plus tard qu'ailleurs. Vers le IXe siècle ap. J.-C., le grec n'était pas sensiblement moins évolué que les dialectes romans ou germa-

niques, et il l'était à beaucoup d'égards plus que le slave et le baltique de la même époque. L'exemple est intéressant : il montre que l'action conservatrice de la littérature, tout en troublant à beaucoup d'égards l'évolution de la langue courante, ne l'a ni arrêtée, ni même beaucoup ralentie.

Si la grammaire du grec ancien s'est bien conservée dans ses traits essentiels durant toute la période antique et s'il en subsiste beaucoup de restes encore actuellement, cela vient de ce que la fin de mot n'a pas subi d'altérations profondes. Dans la plupart des langues indo-européennes, les périodes avancées du développement comportent une ruine presque complète de la voyelle de la syllabe finale des mots : latin *unum* devient en français *un*, et un ancien germanique **ainaz* devient en allemand *ein*. Le grec n'a eu à aucun moment un accent d'intensité fort qui ait facilité de pareilles amputations de finales, et par suite, les caractéristiques grammaticales qui se trouvaient dans les fins de mots n'ont jamais disparu. Il est résulté de là qu'une flexion verbale βλέπω, βλέπεις, βλέπει, ou un subjonctif νὰ βλέπω, νὰ βλέπῃς, νὰ βλέπῃ subsistent en grec moderne ; un aoriste ἔγραψα, ἔγραψε s'est exactement maintenu. De même, dans la flexion nominale, on a jusqu'à présent φίλος, φίλου, φίλο (continuation de φίλον), φίλε et au pluriel φίλοι, φίλους ; au féminin μέρα « jour », μέρας, au neutre ξύλο, ξύλου, pluriel ξύλα. Par suite, la grammaire du grec ancien s'est progressivement simplifiée, sans avoir besoin de se rénover de fond en comble, comme celle du latin vulgaire dans le passage du latin au français.

Mais cette conservation des finales, qui a été de si grande conséquence, n'est pas due à une influence de la langue écrite ; elle tient à la prononciation de la langue qui ne comportait pas de diminution grave des voyelles finales. Les finales ont en grec, comme partout, une certaine débilité : le -ν final s'est amui, et l'on dit ξύλο, et non ξύλον ; l'accent grec moderne n'entraîne pas allongement de la voyelle en fin de mot comme à l'intérieur. Mais cette débilité, n'étant pas aidée par un accent placé constamment soit sur l'initiale soit sur une autre syllabe non finale, n'a pas abouti à la destruction des finales. C'est grâce à cette circonstance que les Grecs n'ont jamais eu le sentiment de passer de la période du grec ancien à une période moderne ; les Français, qui avaient perdu toutes les finales latines, ont dû au contraire s'apercevoir à un certain moment que, entre le latin écrit et le français, un pas décisif avait été franchi et qu'il s'agissait désormais de deux langues différentes. Le grec a eu un développement grammatical continu ; on n'y voit pas, à l'époque historique, de « révolution ».

CHAPITRE V

LES BASES DIALECTALES DE LA κοινή

La κοινή s'est fixée pour une large part en dehors de l'ancien domaine hellénique et par suite hors de l'influence immédiate des vieux parlers locaux. Elle était destinée surtout à des Hellènes, plus ou moins détachés de leur cité d'origine, et à des étrangers. On ne saurait donc s'attendre à y trouver la continuation exacte d'aucun parler particulier. Mais l'expérience montre qu'une langue commune repose en général sur un certain type dialectal qu'on s'est efforcé de reproduire ailleurs. Le français est la langue de Paris, et l'italien littéraire est du toscan privé de ses particularités strictement locales et prononcé d'une manière plus romaine que toscane. Le problème qui se pose est donc de savoir quel est le dialecte grec qui a fourni à la κοινή le modèle imité.

Les faits qui ont déjà été passés en revue ne laissent pas de doute sur la réponse : le dialecte qui au IVe siècle a été imité ailleurs est l'attique, et la langue qu'on s'est efforcé de parler partout, celle dont chacun approchait d'autant plus qu'il était plus cultivé, est celle d'Athènes. L'extension de particularités athéniennes comme οὐθείς au lieu de οὐδείς (v. p. 200) et le fait que la prose attique est durant toute l'antiquité demeurée le modèle par excellence pour ceux qui écrivaient ne laissent pas de doute sur cette situation privilégiée de l'attique au moment décisif de la constitution de la κοινή. Athènes a été l'endroit où l'hellénisme s'est pour ainsi dire concentré avant de commencer une nouvelle période d'expansion, et c'est la langue d'Athènes qui est apparue comme la langue de l'hellénisme.

Le modèle attique a été reproduit par d'autres Grecs, qui gardaient involontairement beaucoup de traits de leur parler maternel. Un méridional qui parle français emploie les formes françaises des mots et les formes grammaticales françaises, et non des formes provençales ou gasconnes ; mais les voyelles qui figurent dans ces mots et dans ces formes ne sont

pas celles qu'emploie un Parisien ou même un sujet du centre de la France ; ce sont des voyelles provençales ou gasconnes, qui choquent un Français du Nord et lui font apparaître ce français, correct en gros, comme une langue semi-étrangère. L'emploi fait des formes grammaticales n'est pas le même ; telle forme qui, comme le prétérit simple *j'aimai, je vins,* est entièrement disparue dans la région parisienne, est demeurée courante dans le Midi, où les parlers locaux en ont en effet l'équivalent. Le vocabulaire d'un Français du Midi comporte aussi des mots locaux, plus ou moins francisés. L'attique de la κοινή était donc, pour la plupart des Hellènes qui parlaient cette langue, du parler local plus ou moins atticisé, non de l'attique véritable.

Or, comme on l'a noté, la κοινή s'est développée dans des régions asiatiques où a dominé l'ionien, ou voisines des régions de langue ionienne. Et ce sont des Grecs de parler ionien qui ont pour la plus grande partie propagé la κοινή. Il existait déjà une κοινή ionienne, et cette κοινή a eu sur le développement de la langue d'Athènes — d'ailleurs étroitement apparentée à l'ionien — une grande influence. Pour les Ioniens, qui ont été les maîtres de la plupart des étrangers qui apprenaient la κοινή et qui ont fourni en grande partie le fonds hellénique des grandes villes de l'époque hellénistique, la langue commune qui se constituait ne pouvait être que leur κοινή ionienne modifiée par l'emprunt de quelques formes attiques et par l'abandon de quelques particularités spécialement ioniennes.

La grande κοινή constituée à partir du IVe siècle av. J.-C. apparaît ainsi comme la continuation de la communauté ionienne-attique d'une époque préhistorique et de la κοινή ionienne qui s'est constituée à partir du VIIe siècle av. J.-C. Dans une première période représentée par les débuts de la littérature athénienne, l'attique emprunte à l'ionien, et l'élégance consiste à Athènes, qui à l'époque ancienne n'avait d'importance d'aucune sorte et surtout pas de civilisation propre, à garder quelque chose des modèles ioniens. Par suite du renversement de situation qu'avait provoqué la création de l'empire achéménide, c'est le modèle attique qui s'est plus tard imposé à l'Ionie. Mais au fond il s'agit toujours du grand groupe ionien-attique. Telle est la donnée fondamentale du problème. Les relations entre Athènes et l'Ionie ont été constantes. Après la rupture de l'unité ionienne-attique préhistorique, Athènes a longtemps reçu sans avoir rien à rendre. Ensuite, ç'a été le tour d'Athènes de servir de modèle. Mais il y a entre Athènes et l'Ionie unité d'origine, puis unité de civilisation, et les échanges de langue ont été incessants.

Pour déterminer l'apport particulier de chacun des dialectes grecs dans la κοινή, et notamment la part spéciale de l'attique ou de l'ionien, il faut

commencer par faire abstraction de toutes les innovations qui résultent des tendances générales de la langue.

Les faits qui prouvent une influence spéciale de tel ou tel dialecte sont ceux qui caractérisent ce dialecte et qui ne résultent pas de tendances générales. On sait par exemple que l'υ était dans la κοινή un *u* français, et non un *ou*. Or, telle était la prononciation en attique et en ionien d'Asie ; mais on ignore en quelle mesure l'υ était *u* (français) ou *ou* (français) dans la plus grande partie de la Grèce au moment où s'est constituée la κοινή ; tout ce qu'on sait précisément, c'est que en Laconie et en Béotie, l'υ se prononçait *ou*, et que la κοινή est, sur un point de détail de ce genre, qui est capital en l'espèce, conforme au modèle attique et ionien asiatique, en désaccord avec le béotien et le laconien.

Au contraire, il n'y a rien à conclure du fait que la κοινή tend à réduire les diphtongues à des voyelles simples, ει à *ī*, αι à *ē*, etc. Car ceci résulte d'une tendance universelle. La simplification des diphtongues n'est pas propre au grec : on l'observe au cours du développement de toutes les langues indo-européennes sans exception. En grec, cette simplification a lieu plus ou moins tôt suivant les diphtongues et suivant les dialectes. La graphie du dialecte béotien la note soigneusement et relativement tôt ; mais il ne résulte naturellement pas de là que la κοινή ait emprunté au béotien la simplification des diphtongues. Si, par exemple, αι est noté en béotien, à Tanagra, αε dès l'époque archaïque et η à la réception de l'alphabet ionien au IVe siècle et que cette prononciation ait été ensuite générale, cela ne prouve pas que l'on ait imité partout la prononciation béotienne. On voit seulement par là que, la tendance à la simplification des diphtongues existant en Grèce comme sur tout le domaine indo-européen, la Béotie a pris les devants peut-être dans la prononciation, sûrement dans la notation. Mais la diphtongue ει est remplacée par ι déjà dans une inscription d'Argos vers 450 av. J.-C., par conséquent en pur dialecte, où on lit αφαιρισθαι et *hι* « où » (c'est-à-dire εἷ). On a sûrement continué de noter des diphtongues dans beaucoup de cas où l'on prononçait déjà des voyelles simples. Dans la κοινή, la simplification de αι se manifeste clairement au IIe siècle av. J.-C., en Egypte : des papyrus incorrects ont alors εκτετατε valant ἐκτέτασαι, et βαινετε valant βαίνεται. Toutes les diphtongues se sont ainsi simplifiées, et, à l'époque byzantine, il n'en subsistait plus aucune : αι était devenu *e*, οι était devenu *u* (l'*u* français), etc.

De même, le grec a tendu d'une manière générale à ouvrir toutes les consonnes occlusives (dites aussi muettes) dont la prononciation était faible et à en faire des spirantes. Les occlusives sourdes non aspirées *p*, *t*, *k* sont partout les plus fortement articulées ; elles ont subsisté telles quelles, et π, τ, κ placés devant voyelle ont gardé jusqu'à présent la pro-

nonciation *p, t, k,* sans aucun changement. Mais les sonores *b, d, g* et les aspirées *ph, th, kh* sont plus faiblement articulées en général ; elles ont donc perdu en grec leur caractère occlusif ; on sait que, dès l'époque byzantine, β, δ, γ n'étaient plus *b, d, g,* mais des spirantes, que β était une sorte de *v*, δ la spirale dentale sonore (*th* anglais de *father*), γ la spirante gutturale sonore (celle de l'allemand *Tage*), et que φ, θ, χ n'étaient plus *ph, th, kh,* comme à l'époque classique, mais *f, þ* (*th* anglais de *thing*), *x* (le *ch* allemand de *dach*). Même π, τ, κ, là où ces consonnes étaient faiblement articulées, sont devenus des spirantes : dans des groupes, tels que *epte, ekte,* etc., le premier élément du groupe ne comporte pas l'explosion qui est la partie la plus fermement articulée de la consonne ; ce premier élément est devenu spirant, et ἑπτά, κλέπτης, ὀκτώ, νύκτα sont devenu *heftá, kléftis, oxtó, níxta.* Ce changement était, comme les précédents, accompli à l'époque byzantine. La perte de l'occlusion de toutes les consonnes faiblement articulées résulte donc d'une grande tendance de la langue, et c'est sans doute celle qui caractérise le plus le grec ; car il ne s'agit pas ici, comme pour la simplification des diphtongues, d'un phénomène qui apparaît dans toutes les langues indo-européennes ; on en trouve, il est vrai, l'équivalent à peu près exact dans une partie du domaine iranien, et il y a des phénomènes analogues plus ou moins partiels ailleurs, surtout en germanique ; mais en somme on n'observe de faits pareils que dans peu de langues. Ce trait est donc celui qui donne à l'évolution du grec durant la période historique son aspect propre, comme l'altération de *s* et de *y* et les débuts de l'altération de *w* caractérisent la période préhistorique de cette évolution.

Or, c'est dans des dialectes doriens que le caractère non occlusif de β, δ, γ et de φ, θ, χ se manifeste pour la première fois. Les plus anciennes traces de la prononciation spirante de δ se rencontrent dans le dorien de Crète ; et l'on sait que le θ, devenu spirant, a été noté régulièrement σ en laconien depuis le IIe siècle av. J.-C., sur les inscriptions : ανεσηκε = ανεθηκε ; les auteurs de relevés dialectaux notent de même, ainsi καβασι (ancien καβ-βᾶθι) valant κατάβηθι chez Hesychius. Le γ prépalatal de ὀλίγος, devenu spirant, s'est fondu dans le ι précédent ; la graphie ὀλίος se trouve pour la première fois chez l'écrivain Rhinthon de Tarente. On retrouve ensuite ολιος, au lieu de ὀλίγος, sur des papyrus égyptiens dès le IIIe siècle av. J.-C.

Mais de ce que les premières manifestations du changement ont eu lieu dans des parlers doriens à ce qu'il semble, il ne résulte pas que l'extension de cette manière de prononcer à toute la Grèce provienne d'une influence dorienne. Pour qui ne les a pas dans son parler, les spirantes comme le *th* anglais et le *ch* allemand sont très malaisées à réaliser, et tout le monde sait quelles difficultés elles font aux Français qui apprennent des langues étrangères. Même si on l'avait désiré, on n'aurait donc pu reproduire ces

particularités doriennes qui, au moment où on les a remarquées pour la première fois, ont sans doute paru aux autres Grecs un peu ridicules ou singulières et qu'ils n'ont assurément pas songé à imiter. La κοινή n'a pu acquérir β, δ, γ et φ, θ, χ spirants que par un développement naturel de la langue, non par emprunt au dorien. Il n'y a d'ailleurs pas de raison pour que les conditions — inconnues — qui ont déterminé l'innovation dorienne ne se soient pas rencontrées aussi dans la κοινή. Les populations de dialecte dorien ont sans doute été en avance sur ce point ; mais c'est que, d'une manière générale, les parlers doriens offrent souvent le grec à un degré d'évolution assez avancé. Tard venus, les Doriens se sont surtout superposés à des populations helléniques déjà établies ; ces populations ont dû adopter le parler des nouveaux maîtres ; mais la substitution qui s'est produite ainsi dans le parler des sujets était de nature à hâter la marche des évolutions naturelles, et ceci n'a pu manquer de réagir sur le parler des petites aristocraties doriennes. En ce qui concerne les consonnes, il semble probable que le principe du changement se trouve dans une articulation très faible des occlusives dans le grec tout entier. C'est sans doute par suite de cette faiblesse des consonnes grecques que les Romains ont été amenés à les remplacer en partie par des sonores dans les emprunts qu'ils ont faits, et à emprunter par exemple πυρρός sous la forme *burrus*, πύξος sous la forme *buxus*, κυβερνάω sous la forme *gubernō*, etc.

Dans des conditions particulièrement favorables, la faiblesse de l'articulation des consonnes grecques a eu des conséquences de bonne heure, même en ionien. Le γ intérieur de γιγνώσκω et de γίγνομαι était affaibli par l'influence dissimilatrice du γ initial plus fort de par sa position, et en même temps il était entamé par la nasalité du ν suivant. De là vient que γιγνώσκω et γίγνομαι se sont de bonne heure réduits en ionien à γίνομαι, γῑνώσκω, et ce sont les formes qu'on trouve presque partout en Grèce : dès le IVe siècle, on a γινομαι à Epidaure. Conservateur ici comme d'ordinaire, l'attique est demeuré longtemps fidèle aux vieilles formes γιγνώσκω, γίγνομαι. Mais les formes γῑνώσκω, γίνομαι, générales en ionien et conformes aux tendances de la langue, ont prévalu à l'époque hellénistique, et ce sont celles qu'on rencontre dans la κοινή, partout où ne s'exerce pas l'influence de l'orthographe attique. Les papyrus sur lesquels on lit le texte de Ménandre orthographient γινώσκω, γίνομαι, et il est possible que le poète ait ainsi écrit.

Tous les caractères qui permettent de déterminer sur quel dialecte repose la κοινή indiquent l'ionien-attique.

La κοινή a partout l'η ionien-attique, et non l'ᾱ des autres dialectes ; or, la substitution de η à ᾱ est en ionien-attique un fait antérieur à tous les documents ; et l'on n'observe nulle part ailleurs en Grèce une tendance à

substituer η à ᾱ. La κοινή offre donc le trait essentiel auquel se reconnaît l'ionien-attique. L'ᾱ des autres dialectes ne se rencontre que dans quelques mots isolés empruntés surtout au dorien ; ainsi en regard de στρατηγός, ἀρχηγός, κυνηγός, etc., qui existaient à Athènes et qui par suite ont l'η ionien-attique, la κοινή présente λοχᾱγός, terme militaire emprunté au dorien ; l'attique l'avait déjà emprunté, et c'est de l'attique autant et plus que du dorien que la κοινή tient ce mot λοχᾱγός ; Thucydide connaît de même ξενᾱγός, qui est aussi un emprunt de l'attique au dorien. L'attique avait ainsi emprunté au dorien quelques formes à ᾱ : Ζεὺς Ἑλλάνιος (qu'on lit chez Aristophane), l'exclamation ὦ Δάμᾱτερ, etc. ; mais quelques emprunts isolés ne changent rien au caractère de la langue.

La particule modale de la κοινή est ἄν, qui, dans les plus anciennes inscriptions, ne se retrouve qu'en ionien-attique, et, sporadiquement, en arcadien. Dans leur période ancienne, avant toute influence de l'ionien et de l'attique, les autres dialectes, à la seule exception de l'arcadien qui a à la fois αν et κε, ne connaissent que κε(ν), κα.

Les pronoms personnels ont la flexion ἡμεῖς, ἡμᾶς, ὑμεῖς, ὑμᾶς, propre au groupe ionien-attique.

L'infinitif des verbes en -μι est en -ναι : εἶναι, ce qui est étranger et au groupe occidental et au groupe éolien, et ne se retrouve que dans un groupe auquel on n'est pas tenté d'attribuer une influence sur le développement de la κοινή, celui des parlers arcado-cypriotes.

Le -ν éphelcystique, qui n'existe pas sur les inscriptions dialectales antérieures à l'influence ionienne-attique, mais qui est un élément constituant de l'ionien-attique, est courant dans la κοινή.

Enfin le vocabulaire est nettement ionien-attique.

Plus on regarde de près les choses, et plus les traits spécifiquement ioniens-attiques apparaissent nets et nombreux. Ainsi ἵνα, au sens de « pour que » est ancien en ionien et aussi en attique (bien que les exemples épigraphiques soient rares à Athènes au ve siècle), mais ne se trouve pas ailleurs avant l'époque de la κοινή. Le seul exemple épigraphique en dorien se lit sur une vieille inscription de Rhodes qui, étant hexamétrique, est suspecte d'avoir subi l'influence de la langue épique. Or, ἵνα est courant dans la κοινή et a persisté jusqu'en grec moderne. Il y a eu concurrence de ὅπως qui a eu une assez large extension ; mais la vitalité de l'ionien-attique ἵνα a été grande.

Aucun de ces traits ne saurait s'expliquer par un parallélisme de développement naturel et spontané des parlers grecs ; la κοινή ne peut les présenter que parce qu'elle est de l'ionien-attique généralisé.

La κοινή est même spécialement de l'attique : car la manière particulière dont l'attique traite l'ᾱ panhellénique y est reproduite : η n'y est pas général comme en ionien ; on y trouve ᾱ après ρ, ι et ε : on n'y a pas ἀμερᾱ, comme dans les dialectes non ioniens-attiques, ou ἡμέρη comme en

ionien, mais ἡμέρᾱ, comme en attique. Un détail essentiel du modèle atttique est donc reproduit.

Dans la mesure où la flexion attique se distingue de la flexion ionienne, la κοινή concorde en principe avec l'attique. Le datif pluriel des thèmes en -ο- est en -οις, et non en -οισι. Les mots en -ις du type πόλις ne sont pas fléchis πόλιος, πόλῑ, comme en ionien et dans tous les autres dialectes ; la κοινή a πόλεως, πόλει, ce qui est propre à l'attique, car les représentants de πόληος n'existent, en dehors de la langue homérique et de l'attique, qu'à l'état de traces isolées. Le génitif des masculins en -ᾱ- n'est ni en -ᾱ à la manière dorienne, ni en -εω à la manière ionienne ; on dit πολίτου, avec une extension aux masculins en -ᾱ- de la finale du génitif des thèmes en -ο- qui est encore un des traits propres à l'attique.

C'est donc à l'attique que la κοινή a pris les règles générales de la langue. La constitution de la κοινή a comporté une atticisation de l'ionien, et c'est au modèle attique qu'on a visé se conformer quand la κοινή s'est établie.

Ce n'est pas à dire que toutes les menues particularités de l'attique aient été reproduites.

On a pu emprunter à l'attique certaines particularités caractéristiques quand la langue polie était celle d'Athènes, et cet emprunt a été si général que le parler commun sur lequel reposent les parlers modernes en a gardé la marque. Mais certaines autres particularités n'ont pas dépassé le cercle des gens cultivés ; par exemple, on s'est efforcé de dire οὐθείς comme à Athènes ; mais le peuple a continué de dire οὐδείς, c'est οὐδείς qu'on a fini par écrire, ainsi qu'on l'a noté p. 200, et c'est δέν qui se dit aujourd'hui. Chose plus importante mais moins apparente, l'emprunt de certaines particularités n'emporte pas emprunt exact d'un parler : il était aisé à un Ionien de remplacer ἡμέρη par ἡμέρᾱ et πολίτεω par πολίτου ; mais on ne change pas aussi aisément les procédés d'articulation, et les Ioniens ont assurément prononcé l'attique avec des voyelles ioniennes, tout comme les Méridionaux de France prononcent le parisien avec des voyelles gasconnes ou provençales ; on a pris des traits attiques, mais l' « accent » ionien a persisté. On ne change pas non plus aisément les tours de phrases et l'on n'abandonne pas volontiers certains mots locaux. S'il y a eu atticisation de l'ionien — et des autres dialectes — il n'y a pas eu pour cela généralisation de l'attique. La κοινή n'est donc pas de l'attique ; c'est du grec local plus ou moins atticisé. Quant aux étrangers, le grec qu'ils ont parlé a été celui des Grecs avec lesquels ils ont été en rapports, et ces Grecs n'ont été que pour une faible part des Athéniens. L'influence spéciale d'Athènes n'a du reste été forte que durant les débuts de la constitution de la κοινή ; le prestige d'Athènes a diminué par la suite en même temps que son rôle politique et même son rôle intellectuel : il y a eu autant et plus de vie intellectuelle à Alexandrie ou même

à Pergame qu'à Athènes durant la période hellénistique. A l'époque impériale, Athènes accepte les formes communes.

A certains égards le modèle attique n'a jamais pu s'imposer. En regard de -σσ- de l'ionien et de la plupart des parlers grecs, dans des mots comme πράσσω, on a un groupe noté -ττ- dans un petit domaine : l'Attique, la Béotie et l'Eubée ; ce fait est, on le voit, indépendant des limites des dialectes. Il y a eu un effort pour reproduire le -ττ- attique, et des mots archaïques comme κρείττων, θάττων ont longtemps persisté, on l'a vu p. 200. Mais, dès le IIIe siècle, il est visible que le -σσ- de l'ionien et de la plupart des parlers n'est pas entamé ; et la forme πράσσω est celle qui subsiste.

Le groupe -ρσ- est passé à -ρρ- sur divers points des domaines helléniques ; on connaît le fait à Erétrie, à Argos, à Théra ; c'est un des traits par où l'attique se distingue de l'ionien. Néanmoins, à l'époque historique, -ρσ- était prononçable à Athènes, et tel mot emprunté, comme βύρσα, y a régulièrement -ρσ-. Dans les classes inférieures de la population, où la langue était mêlée, il y a du flottement, et les *defixiones* présentent souvent γλῶσσα, à côté de πράττω par exemple ; on y lit Περσεφονη a côté de la forme attique Φερρέφαττα ; sur les vases on lit des formes mixtes, demi-attiques, demi-étrangères, comme Φερεφασσα. La langue populaire d'Athènes offrait donc déjà une situation trouble. Quand la κοινή s'est répandue, les gens cultivés ont adopté le -ρρ- attique ; mais il y a eu des résistances, et -ρσ- s'est maintenu à côté de -ρρ- ; les papyrus d'époque ptolémaïque ont à la fois θαρσω et θαρρω ; Polybe a θαρρῶ, mais θάρσος, ce dernier parce que l'attique ne disait pas θάρρος, mais θράσος ; l'Evangile a θαρσῶ, et Paul θαρρῶ ; finalement θαρρῶ a prévalu, et c'est la forme du grec moderne ; θαρρῶ a même entraîné θάρρος. Pour d'autres mots, c'est -ρσ- qui l'a emporté, et l'on a χέρσος, σερνικός (de ἀρσενικός).

La flexion « attique » de νεώς était trop proprement locale pour subsister. Le mot νᾱός, connu de tous les pèlerins de Delphes, d'Epidaure ou d'Olympie, et qui avait l'avantage d'être fléchi d'une manière normale, a prévalu dès l'abord. Sur les papyrus et dans l'Ancien Testament ναός est courant ; et Athènes même cède ; des inscriptions attiques ont ναός dès 250 av. J.-C. — L'histoire du mot λᾱός est la même, à ceci près que le mot ne semble pas avoir été ionien, ce qui a permis à λᾱός de se maintenir chez Homère ; λεώς se rencontre peu même à Athènes ; λᾱός est courant dans la κοινή ; le nom propre Ἀρχέλᾱος a dû contribuer à répandre la flexion normale de ce mot. Toute la flexion « attique » en -εω- a été éliminée : λαγώς est remplacé par λαγός, πλεώς par πλεός (ou par πλήρης), ἀνώγεων par ἀνωγαῖον. Cette élimination d'une flexion anomale résultant d'un ancien accident phonétique est chose naturelle.

C'est de même la tendance à employer les formes normales qui explique l'abandon des formes contractées des thèmes en -ο- ; l'ionien

avait conservé ὀστέον, χάλκεος, etc., tandis que l'attique contractait en ὀστοῦν, χαλκοῦς, etc. Tant que le modèle attique s'impose, on écrit les formes contractées ; les inscriptions officielles de Pergame ne connaissent que χρυσουν, et c'est aussi χρυσουν qui se lit à Magnésie. Mais les formes ioniennes qui avaient l'avantage d'être conformes au type ordinaire ont subsisté dans l'usage courant. L'Ancien Testament fléchit ὀστοῦν, ὀστέου, ὀστᾶ, ὀστέων, ὀστέοις, montrant ainsi un mélange de deux tendances. Un datif χρυσεωι se lit dès le IIe siècle av. J.-C. sur une inscription de Magnésie, et, à l'époque impériale, χρυσεα apparaît à Pergame. Le Nouveau Testament a ὀστέα.

Même dans les neutres en -ος, des formes ioniennes non contractées ont persisté au génitif pluriel, parce qu'elles semblaient plus claires. Un papyrus égyptien offre βλαβεων de βλάβος. Dans l'Ancien et le Nouveau Testaments, on trouve ὀρέων, χειλέων ; mais on n'a que ἐτῶν parce que ἐτέων offrait une suite de deux ε, et σκευῶν parce que σκευέων a une accumulation incommode de voyelles.

L'attique avait χιτών, χύτρα, βάτραχος, et l'ionien κιθών, κύθρα, βάθρακος. Or, κιθών, κύθρα (avec l'atticisation générale de -η en -ᾱ après ρ dans les noms de ce type), βάθρακος se répandent dans la κοινή, et le grec moderne a βάθρακας à côté de βάτραχος. Les formes attiques κόρη, ξένος, μόνος ont prévalu ; si la κοινή écrite a admis pour le nom du « seuil » la forme ionienne οὐδός, c'est que la forme attique ὀδός est rare et que l'ionien οὐδός « seuil » se distinguait bien de ὁδός « chemin » ; la distinction était utile surtout dans les régions où l'esprit rude initial ne se prononçait pas. La κοινή a des mots ioniens comme χειρῶναξ, φερνή plutôt que les mots attiques équivalents χειροτέχνης, προίξ ; et comme ces mots ioniens avaient été admis par les tragiques pour donner de la noblesse à leur style, il résulte de là, ainsi qu'on l'a vu, que le vocabulaire des tragiques présente avec celui de la κοινή des concordances au premier abord assez surprenantes. Le maintien partiel du vocabulaire ionien n'a rien que de naturel : il est plus aisé d'emprunter à un dialecte tenu pour le meilleur un certain nombre de principes, comme l'emploi de -η après ρ et ι dans certains types de noms, que de prendre tout le vocabulaire attique, et les mots locaux ont subsisté en grand nombre.

On conçoit que l'attique n'ait pas joué de rôle dans la désignation de la « reine ». Au mot attique βασίλεια, qui avait l'inconvénient de désigner à la fois la « reine » et la « royauté », la langue officielle a préféré le terme ionien, non ambigu, βασίλισσα. C'est celui qui prévaut dans toute la κοινή et qu'Athènes a fini par accepter : on l'y rencontre depuis 307 av. J.-C. L'importance sociale du nom de la « reine » a fait que le suffixe -ισσα s'est répandu pour la formation de féminins de noms d'agents, et ἱέρισσα fait concurrence à ἱέρεια pour désigner la « prêtresse » dans la

κοινή. La formation a subsisté en grec moderne, et la « voisine » se dit γειτόνισσα, en regard de γείτονας « voisin ». Elle a même dépassé les frontières du grec. Le latin des chrétiens l'a adoptée, et il y a eu des mots comme *abbatissa* « abbesse » : on entrevoit ici l'influence de la κοινή. Le modèle de βασίλισσα fournit aujourd'hui encore des noms d'agents féminins, assez artificiels il est vrai, au français et à l'italien ; c'est l'une des marques de la persistance de l'influence de la κοινή hellénistique.

La formation ionienne en -ᾶς, -ᾶδος, qui fournissait des noms propres abrégés tels que Ζηνᾶς, au lieu de Ζηνόδωρος, et même des noms communs abrégés, tels que βᾶς au lieu de βασιλεύς, s'est beaucoup répandue. Il s'agit ici d'un procédé courant dans les langues de civilisation : on abrège volontiers *vélocipède* en *vélo, automobile* en *auto* et *tramway* en *tram*. La flexion ionienne en -ᾶς, -ᾶδος a pris aussi une grande place dans la κοινή, sans doute surtout sur le domaine ionien d'abord, car les papyrus égyptiens présentent plutôt une flexion Ἡρᾶς, Ἡρᾶτος, Ἡρᾶτι. Le grec moderne a des restes de ce -ᾶς, -ᾶδος ; car un mot comme ψωμᾶς « boulanger », s'il fait au génitif singulier ψωμᾶ, fait au nominatif pluriel ψωμᾶδες.

L'atticisation du grec n'a donc pas été telle qu'il n'ait subsisté dans la κοινή beaucoup d'éléments ioniens, dans la forme des mots et dans le vocabulaire.

Quant aux autres dialectes, leur part dans la constitution de la κοινή paraît négligeable. Sur chacun des points où il y avait un parler local bien défini, l'atticisation a dû prendre un aspect particulier. Il y a eu sans doute des « accents » spéciaux à Lesbos, à la Béotie, à la Crète. Des termes particuliers ont dû subsister en grand nombre dans la κοινή des habitants des pays où il y avait un dialecte non ionien-attique. Mais, pour la plupart, ces particularités locales n'ont pas été imitées. Variables d'une localité à l'autre, elles n'ont pas ou n'ont guère dépassé les limites de la petite région où elles se produisaient. La κοινή générale ne doit rien d'essentiel ni aux parlers éoliens, devenus très différents les uns des autres au IVe siècle, ni même aux parlers doriens.

Si quelques termes doriens ont pénétré dans la κοινή, c'est grâce à des circonstances spéciales. On a vu que le terme militaire λοχᾶγός par exemple avait déjà été emprunté par l'attique. Xénophon emploie παιδίσκος en citant un propos d'Agésilas, donc sans doute comme un laconisme ; le mot a pénétré aisément dans la κοινή, parce que l'attique en avait le féminin παιδίσκη. Uu dorisme comme ἔναντι « en face de » a paru plus vraiment adverbial que l'attique ἐναντίον ; l'existence de ἐναντίον « en face de », d'une part, et de ἀντί « au lieu de », de l'autre, rendait facile l'extension de ἔναντι. Il n'y a du reste pas beaucoup de faits de ce genre, et l'importance n'en est pas grande.

Malgré l'atticisation, il a pu subsister sur l'ancien domaine dorien des particularités qui n'allaient pas contre les principes généraux de la κοινή atticisante. Les Grecs de parler dorien ont eu évidemment peine à abandonner, dans les verbes en -ζω, leur aoriste très caractéristique en -ξα, pour l'aoriste en -σα, beaucoup moins net, de l'ionien-attique. Ils ont dû continuer à dire souvent ἐδίκαξα, ἐχώριξα, etc. ; ces formes n'avaient rien de choquant puisque ἐφύλαξα, ἔσφαξα étaient corrects et universellement employés. Il n'est donc pas surprenant que, près de βαστάζω, on trouve ἐβάσταξα. Mais ceci est rare dans les textes écrits en κοινή, et par exemple les papyrus d'époque ptolémaïque en sont indemnes ; le caractère ionien-attique domine dans toutes les régions où l'on a écrit en κοινή. En revanche, dans les parties de la Grèce où se parlaient autrefois des parlers de type occidental, c'est-à-dire dans une notable partie du domaine où l'on a continué jusqu'à présent de parler le grec, l'aoriste en -ξα a dû se maintenir dans l'usage courant ; car le grec moderne connaît beaucoup le type ἐβάσταξα, à côté du type ἐθάμασα, et il arrive que les mêmes verbes aient l'une et l'autre formes, ainsi ἐξέταξα et ἐξέτασα. Cette persistance s'explique, puisqu'elle était autorisée par l'analogie d'aoristes comme ἄλλαξα, ἅρπαξα, ἔσφαξα, etc., qui remontent à l'ionien-attique.

Les faits linguistiques concordent donc avec les données historiques pour établir que la κοινή repose essentiellement sur l'ionien-attique, et en particulier sur l'attique. Mais la κοινή n'est pas de l'attique évolué. Elle s'est constituée par des actions et réactions complexes. L'attique a fourni pendant un temps un modèle ; mais ce modèle n'a été reproduit qu'en partie ; et très vite on a cessé de regarder vers Athènes pour y chercher le type normal du bon parler. La κοινή résulte d'une transformation des parlers locaux, et surtout de l'ionien, sous l'influence de l'attique ; et, dans le résultat obtenu, il faut tenir compte de la réaction de l'ensemble de ces parlers autant que de l'action du modèle. Il faut tenir compte aussi de ce que la κοινή est, pour une large part, du grec parlé par des étrangers, et par suite normalisé autant que possible et qui tend à perdre et ses nuances délicates, et les difficultés de sa flexion, et les subtilités de sa syntaxe ; les archaïsmes et les délicatesses de l'attique n'avaient pas de place dans la langue des affaires de gens dont beaucoup n'étaient même pas des Hellènes.

Il faut enfin et surtout ne pas oublier que quelques-uns des principaux changements qui s'observent dans la κοινή sont dus à de grandes tendances, les unes communes à toutes les langues indo-européennes, les autres propres au grec, et que, par rapport à ces grandes tendances qui dominent tout le développement de la langue, les petits détails propres à l'attique ne sont en somme que de menus accidents.

CHAPITRE VI

MAINTIEN DU GREC DANS L'EMPIRE ROMAIN

Les Hellènes et les étrangers qui avaient accepté la culture hellénique étaient trop fiers de leur civilisation propre pour changer de langue. La conquête achéménide n'avait pas entamé la langue grecque en Asie Mineure. La conquête romaine, malgré la longue durée de l'empire et la puissance de son administration, n'a pas davantage réussi à déplacer le grec dans le bassin oriental de la Méditerranée ; c'est que le grec est demeuré pour les Romains une langue de civilisation, que les gens cultivés tenaient à savoir. En Sicile et en Italie, où le grec n'avait jamais occupé que les côtes sans pénétrer avant à l'intérieur, et où d'ailleurs les parlers locaux n'appartenant pas pour la plupart à l'ionien-attique, n'offraient pas la force de résistance de la grande κοινή hellénistique, le grec a fini par s'éliminer ; mais ni dans la Grèce continentale ni en Asie, le grec n'a subi de diminution du fait du latin.

Le fait est d'autant plus frappant que, dans des régions voisines, mais où le grec n'avait pas pénétré, en Illyrie et sur le Danube, le latin s'est installé et que même les invasions slaves n'ont pas réussi à l'en chasser complètement : les parlers romans d'Illyrie n'ont disparu tout à fait qu'il y a quelques années ; l'albanais est plein d'emprunts au latin et le roumain est encore complètement vivant sur un domaine étendu. Les Romains ont fait prévaloir leur langue là où ils apportaient une civilisation supérieure : en Gaule, en Espagne, dans l'Afrique mineure, dans le Nord de la péninsule balkanique ; ils n'ont rien obtenu là où ils apparaissaient comme des élèves assez imparfaits ; ils tenaient eux-mêmes le grec pour une grande langue dans laquelle on pouvait rédiger des publications officielles, ou au moins traduire des publications officielles, comme l'inscription d'Ancyre ; et l'empire romain est devenu bilingue ; le principe d'une séparation entre un empire d'Orient et un empire d'Occident a existé ainsi dès le début.

La fierté que les Grecs avaient de leur civilisation se traduit dans la langue d'une façon remarquable : toutes les langues empruntent des mots aux langues voisines. Or, aucune n'a moins emprunté — à date historique — que le grec. Sauf quelques termes techniques, sauf les noms de quelques objets inconnus, les Grecs de l'époque historique s'en tiennent à leur vocabulaire propre, et la langue des classes supérieures de la population n'admet pas de termes étrangers. Sans doute il en était autrement dans le peuple, surtout dans le peuple très mêlé des cités coloniales. Les vers du poète Hipponax renferment des éléments pris à des langues d'Asie Mineure, on l'a vu. En Sicile, Epicharme a des mots venus d'Italie comme λίτρα ou ὀγκία ; Varron atteste que πόρκος, emprunt évident au mot indo-européen du Nord-Ouest représenté par le latin *porcus*, était en usage en Sicile. Mais ces emprunts demeuraient locaux et ne sortaient guère de l'usage vulgaire. Il n'y a pas de langue plus rebelle à l'emprunt à des langues étrangères que le grec de l'époque classique.

Une administration puissante et organisée comme l'était l'administration romaine a introduit ses termes techniques. Dès l'abord, l'usage s'est introduit de publier les décrets officiels à la fois en latin et en grec, et il a fallu mettre en grec les termes officiels. Dès le IIe siècle av. J.-C., il entre des mots tels que νωναί ou καλάνδαι. Un écrivain qui, comme Polybe, s'occupe de choses romaines emploie couramment des mots tels que πατρίκιος et va jusqu'à calquer des expressions latines et écrit ὑπ' ἐξουσίαν τινὸς ἄγειν pour traduire *sub potestatem redigere*. A Délos, en 80 av. J.-C., apparaît πάτρων, et le mot est si bien entré dans l'usage que l'on en a le féminin πατρώνισσα dès l'époque d'Auguste (l'influence du grec sur le latin se manifeste par le fait que des mots de ce genre, empruntés par le latin, y ont donné lieu, on l'a vu p. 232, au développement du suffixe -ισσα de la κοινή dans le latin des chrétiens et dans les langues romanes ; le français dit *patronesse*, qui est un dérivé d'un mot pris au latin écrit). Néanmoins, à date ancienne, on traduit presque tout. L'armée était partout de langue latine ; les termes relatifs aux choses militaires et aux besoins des légions ont donc été empruntés au latin en grand nombre. Les mots λεγεών, κουστωδία sont cependant déjà dans l'Evangile, et même τίτλος dans l'Evangile de Jean. A l'époque impériale, on écrit οὐετρανός, κεντυρία, τάβελλα, κλάσση, qui se lisent sur des papyrus. Mais il ne s'agit à peu près que de termes techniques désignant des choses romaines, et le nombre des mots latins qui ont passé en grec à l'époque antique est toujours resté médiocre.

Pour déterminer l'entrée d'une masse plus grande de mots latins, et ensuite de mots romans, il a fallu la ruine de la civilisation hellénique elle-même. Au moyen âge et à l'époque moderne, le grec n'a pas été moins accessible à l'emprunt que toute autre langue.

Le grec, langue d'un peuple de la mer, n'a pu se soutenir à l'intérieur des continents, ni en Asie, ni en Afrique. Malgré l'influence de la civilisation grecque sur les Parthes, il n'a pénétré en iranien que peu de mots d'une manière durable. L'arménien n'a reçu directement de mots grecs qu'à partir de l'époque chrétienne, et les rares mots grecs qu'il a empruntés à date plus ancienne lui sont venus sans doute par l'intermédiaire de l'iranien. Le slave n'a pas non plus reçu de mots grecs avant l'époque chrétienne. Le grec est toujours demeuré une langue des régions proches de la mer, et, sauf en Italie et de là dans tout l'Occident, où la culture a été entièrement hellénisée — sous une forme latine —, il n'a pas étendu son influence profondément dans les terres.

Aussi, lors de la christianisation, le grec n'est-il pas devenu la langue du christianisme hors des régions où l'on parlait grec. Tandis que, à l'Occident, le latin, langue impériale, devenait la langue officielle de l'Eglise, la seule employée dans les rites de l'office, la seule servant à former les prêtres et à répandre la science, il s'est créé en Orient autant de langues savantes du christianisme qu'il y avait de nations ayant conscience d'elles-mêmes ; on a traduit les livres saints en gotique, en arménien, en copte, en slave, et créé, pour chacune de ces langues, un alphabet bien adapté, une langue écrite dans laquelle on a traduit des ouvrages grecs et rédigé même des ouvrages originaux. Ainsi, alors que, à l'Ouest de l'Europe, le latin demeurait la seule langue de la religion et de la haute culture intellectuelle, il se constituait en Orient des langues nationales de civilisation, qui se sont en partie maintenues jusqu'à présent. Par suite, le grec restait confiné dans son domaine propre et ne jouait pas en Orient un rôle comparable à celui que le latin a joué en Occident.

Mais c'est le grec qui a servi de modèle à toutes ces langues nationales. Le latin était déjà, en tant que langue de civilisation, un calque du grec ancien. Ces langues nouvelles, en tant qu'elles sont des langues savantes, calquent de même le grec de textes chrétiens. Si donc le grec lui-même ne s'est pas étendu comme le latin, il a exercé une influence dominante tout autour de lui.

CHAPITRE VII

ÉLIMINATION DES PARLERS LOCAUX

Quel que soit le parler grec moderne qu'on étudie, on constate qu'il repose non sur le parler particulier de la même région dans l'antiquité, mais sur la κοινή. Même une île comme Lesbos, qui a eu un parler propre très défini, une littérature et des inscriptions officielles dans ce parler, ne présente aujourd'hui aucune trace de l'ancien éolien, et c'est à peine si dans la forme de quelque nom de lieu y transparaît encore la trace d'une particularité éolienne. Le seul point de la Grèce où s'observent de menus restes d'un dialecte antique dans le parler d'aujourd'hui est la côte sud-est du Péloponnèse : le parler tsaconien présente quelques traits qui sont des survivances de l'ancien laconien. Les parlers locaux ont donc disparu, et la langue commune a recouvert la Grèce entière. Il y a lieu de se demander quand a eu lieu la disparition définitive des parlers.

Le problème ne comporte pas de solution exacte : les textes écrits donnent une idée de la langue dans laquelle sont rédigés les actes officiels et qu'admettent les personnes cultivées ; ils ne révèlent en aucune mesure si les personnes qui écrivaient ou qui tenaient leurs discours publics en κοινή ne se servaient pas du vieux parler local dans leur maison, ni surtout si les gens du peuple, si les habitants de la campagne ne gardaient pas leur patois local. Il faudrait sur ces faits des témoignages directs de personnes les ayant observés ; mais, comme la survivance de ces parlers n'intéressait guère, les témoignages manquent presque entièrement.

Strabon dit que les gens du Péloponnèse se servent du dorien (δωρίζουσι) ; des textes de Suétone, de Pausanias et d'autres auteurs attestent l'usage du dorien, notamment à Rhodes et en Messénie, au Ier et encore au IIe siècle ap. J.-C. D'autre part, les inscriptions dialectales deviennent rares après le Ier siècle ap. J.-C. ; on en trouve encore quelques-unes au IIe ; après le IVe, on n'en signale aucune. A en juger par ces témoi-

gnages extérieurs, de qualité médiocre, les parlers locaux seraient sortis progressivement de l'usage entre le IVe siècle av. J.-C. et le IVe siècle après. On ne saurait fixer le moment où les derniers restes des anciens dialectes se sont effacés. Il semble que ce soit le dorien du Péloponnèse et de quelques îles, notamment de l'île de Rhodes, qui ait été le plus tenace. Ceci s'explique aisément : le dorien constituait le plus grand groupe ; il avait balancé durant un temps l'influence de l'ionien-attique ; il a donc cédé relativement tard devant la κοινή.

D'ailleurs la ruine des parlers locaux avait commencé bien avant leur disparition définitive. Avant le moment où l'on a renoncé à employer les parlers locaux, on les avait dépouillés peu à peu de la plupart de leurs traits originaux, comme il a déjà été noté plus haut. Quand une langue est remplacée par une autre langue toute différente, la langue remplacée sort purement et simplement de l'usage ; mais quand une langue commune remplace un parler de type tout proche, la substitution a lieu progressivement ; ce n'est pas d'un coup que le français commun élimine les patois dans la France du centre ; c'est détail par détail, mot par mot, son par son, forme par forme; dans la France du centre, les parlers locaux font l'effet de français « écorché » plus que de patois, et l'on ne saurait dire proprement si l'on est en présence de français ou de patois.

Les inscriptions dialectales de l'époque d'Alexandre et de ses successeurs sont toutes pénétrées de κοινή, et la langue d'aucune n'est comparable à celle des inscriptions archaïques en alphabets locaux. A parcourir le recueil des inscriptions de Magnésie de M. Kern, on aperçoit peu de différences entre les inscriptions en κοινή et les inscriptions « dialectales » ; le « dialecte » est caractérisé par quelques particularités systématiquement employées, mais le fond de la langue, et notamment le vocabulaire, est le même dans les deux cas.

Depuis le moment où l'alphabet ionien se généralise, les inscriptions tendent à présenter des formes atténuées des parlers locaux ; il semble que, tout en écrivant le parler de la cité, on cherche à effacer certains traits qui lui donnaient un aspect trop insolite parmi les parlers helléniques et dont on avait comme une honte. Par exemple, le groupe -σθ- est noté -στ- dans les plus anciennes inscriptions des groupes du Nord-Ouest, en éléen, en locrien, en delphien. Or, suivant une remarque communiquée par M. P. Fournier, la notation -σθ- s'élimine à dater de la réception de l'alphabet ionien ; la grande inscription delphique des Labyades, qui est en alphabet ionien, a encore προστα, qui représente évidemment la prononciation courante du mot ; mais systématiquement, on y a noté l'infinitif moyen avec -σθαι, non avec -σται. Ainsi dès le IVe siècle, dans une cité où l'on écrivait le parler local, on a réagi contre une particularité dialectale, qui donnait au parler un caractère trop à part.

Le verbe signifiant « vouloir » est en ionien-attique βούλομαι, et cette forme est propre au seul ionien-attique à l'origine. Ailleurs, on employait d'abord βόλομαι, forme de l'arcado-cypriote, qui se retrouve dans l'Eubée et dont Homère a trois exemples, ou des formes à vocalisme radical *e* : occidental δήλομαι (à Héraclée, à Cyrène, à Syracuse, en éléen), ou δειλομαι (en locrien et en delphique) ; de même, avec le β éolien représentant un ancien g^w devant *e* : thessalien βελλομενος, béotien βειλομενος. D'autre part le dorien avait une racine différente : λη-(λῶ, λῆς, etc.), qui est attestée en Crète, en Laconie, à Syracuse, à Corcyre, etc., et dont les auteurs qui veulent user du dorien ne manquent pas de se servir. Aristophane (dans ses morceaux laconiens), Epicharme, Théocrite (au contraire, Pindare ignore, comme on doit l'attendre, ce mot trop vraiment dorien) ; si Hérodote, qui écrit l'ionien littéraire, mais qui est originaire d'une ville dorienne récemment ionisée, emploie λῆμα « volonté », c'est sans doute une trace de son parler maternel. Ce terme, proprement dorien, tend à s'éliminer ; depuis le IVe siècle av. J.-C., les inscriptions crétoises ne recourent ni à λη-, ni à la forme δήλομαι, mais à la forme ionienne-attique βούλομαι, qu'on se borne à doriser en βώλομαι : dor. βωλᾶ = ion.-att. βουλή (et lesbien βόλλᾱ) fournissait le modèle Plus tard, les progrès de la κοινή continuant, on a recouru à προαιρεῖσθαι qui se lit sur les inscriptions crétoises du IIe siècle av. J.-C.

Au IVe siècle, les tables d'Héraclée, qui sont en dorien d'un type souvent très caractéristique, sont pleines de formes de κοινή.

En somme sur les inscriptions dialectales en alphabet ionien, les seules données qui établissent des particularités proprement locales sont les traits qui ne concordent pas avec l'ionien-attique. Quant aux faits qui sont semblables à des formes ioniennes-attiques, ils peuvent appartenir au vieux fonds du dialecte, mais on ne peut jamais affirmer qu'ils ne soient pas dus à quelque imitation de l'ionien-attique.

Sans doute, il ne faut pas conclure de la langue des inscriptions à la langue parlée. On écrit autant qu'on le peut en bon langage ; on charge des gens qui parlent bien et qui écrivent correctement de rédiger des textes destinés à tous. Le parler courant retardait assurément sur la langue soignée des inscriptions à beaucoup d'égards ; il a été moins ionien d'abord, moins attique ensuite. Mais il faut noter aussi que, quand on écrivait en dialecte à une époque où tous les gens qui avaient une culture ou qui étaient sortis de leur ville natale connaissaient et pratiquaient la langue commune, on le faisait pour affirmer l'autonomie locale et que, par suite, on visait à maintenir les caractères locaux. Si les inscriptions dialectales sont si pénétrées de κοινή depuis la fin du IVe siècle au moins, c'est que ceux qui les rédigeaient pensaient en κοινή, que d'ordinaire ils s'efforçaient de parler en bonne κοινή et que souvent ils empruntaient, à des gens moins

cultivés qu'eux-mêmes, le dialecte qu'ils s'efforçaient d'écrire. Mais le parler des classes supérieures sert de modèle à tout le monde, et les traits locaux s'effacent ainsi peu à peu. Ainsi en Crète, on voit le génitif πολιος remplacé par πολεος et par πολεως dès le IIIe siècle av. J.-C. L'infinitif ημεν se lit encore au IIIe siècle av. J.-C., mais ειναι intervient au IIe.

Les particularités qui résistent le mieux sont celles qui ont pu se répandre dans la κοινή, comme le type d'aoristes en -ξα qui se maintient assez bien — et encore εδικασα apparaît-il en Crète dès le IIIe siècle av. J.-C. — et surtout les traits dont on avait conscience et qu'on gardait pour caractériser le dialecte : l'ᾱ est le trait auquel on reste le plus obstinément fidèle : quand apparaît l'η ionien, c'est que le « dialecte » disparaît : on a de ces η en Crète dès le IIe siècle av. J.-C. : στησαιεν à Gortyne, τηιδε à Hierapytna, ψηφισμα (à côté de ψαφισμα) à Allaria. A Rhodes, où le dorien s'est relativement bien conservé, l'ᾱ dialectal est noté encore au début de l'ère chrétienne. Mais il arrive aussi que l'ᾱ soit employé à tort, et ceci montre que les gens qui voulaient écrire le dialecte ne le savaient plus, que le dialecte n'était que de la κοινή patoisée ; ainsi l'on a écrit à Byzance διανεκης au lieu de διηνεκής, où l'η est un ancien ē et où par suite le dorien n'a jamais pu avoir ᾱ.

On trouve ailleurs des faits analogues ; ainsi à Lesbos ὅτε remplace la forme locale ὅτα dès 321 av. J.-C., et στράτᾱγος prend la place de στρότᾱγος ; mais l'ᾱ subsiste, comme aussi les accusatifs pluriels en -οις, -αις et le féminin παισα qui servaient à marquer qu'on écrivait le dialecte, non la langue commune.

La conjonction εἰ est propre à l'ionien-attique ; partout ailleurs, la forme dialectale est αἰ ou ἠ. Or, εἰ se rencontre au lieu de αἰ dès le IVe siècle av. J.-C. à Argos, à Rhodes, à Héraclée ; dans le groupe du Nord-Ouest, εἰ devient fréquent au IIIe siècle ; la Béotie, où la conscience du parler local était forte, ne présente εἰ qu'au IIe siècle. Finalement, αἰ a disparu partout.

En somme, depuis le IVe siècle av. J.-C., la κοινή se répand rapidement. Elle est le seul « beau langage ». En utilisant leur parler pour affirmer une autonomie locale dont il ne subsistait qu'une apparence, les cités réussissent surtout à montrer que la κοινή les pénètre profondément.

La principale réaction contre la κοινή ionienne-attique a été celle qui a résulté transitoirement des succès des ligues étolienne et achéenne. Les cités de la Grèce continentale, pour garder une certaine autonomie vis-à-vis des royaumes de Macédoine, se constituent en effet en confédérations qui absorbent leur autonomie effective et qui aboutissent par suite à l'établissement de langues communes.

Au IIIe siècle av. J.-C., la κοινή ionienne-attique domine à Athènes et

dans tous les pays où règnent, directement ou indirectement, des souverains : en Macédoine, en Asie Mineure (sauf les débris éoliens qui s'éliminent peu à peu), en Syrie, en Egypte. Le dorien se maintient dans ses anciens domaines, en se pénétrant de κοινή. La plus grande partie de la Grèce continentale résiste encore à accepter complètement la κοινή, dont elle subit néanmoins l'influence.

La confédération béotienne conserve son dialecte, qui reçoit au IIIe siècle une orthographe systématique. L'inscription de Nikareta (222-220 av. J.-C.) est encore écrite en pur béotien. Néanmoins la κοινή envahit le parler local ; ainsi la forme locale ʻᾶς de l'ancien *ʻᾶϝος « jusqu'à ce que » est souvent remplacée au IIIe siècle par une forme bizarre αως, qui est un compromis entre le béotien ʼᾶς et l'attique ἕως. Le béotien cesse de s'écrire au cours du IIe siècle av. J.-C., quand la confédération béotienne perd sa puissance. Et alors même, dans des textes vulgaires, comme des *defixiones*, écrits en κοινή, il transparaît quelques particularités béotiennes. C'est sans doute que des traits du parler local, tout imprégné de κοινή, subsistaient encore. La situation devait être comparable à celle d'un village de la France centrale d'aujourd'hui où l'on n'écrit que le français commun, mais où le parler courant, sans être proprement du patois, est un français « écorché », avec des particularités locales, et où, en écrivant, les gens peu lettrés laissent échapper de leur plume inexperte quelques restes du patois.

Les ligues étolienne et achéenne, où chaque cité gardait une certaine autonomie, comparable à celle d'un Etat des Etats-Unis ou d'un canton suisse, mais où les nécessités politiques ont exigé une union assez forte, ont eu une langue sensiblement une. On s'est visiblement efforcé de se différencier de la κοινή ionienne-attique qui était la langue des rois contre lesquels luttaient ces confédérations. On a pris pour base non le dorien, mais les parlers du type du Nord-Ouest. L'ᾱ non ionien-attique en est naturellement un trait essentiel. Les deux traits qui caractérisent proprement la κοινή dite éolienne sont le datif pluriel en -οις dans la troisième déclinaison, ainsi αγωνοις de ἀγών, et l'emploi de ἐν (et non de εἰς) avec l'accusatif. Les inscriptions des cités où a dominé la confédération étolienne présentent régulièrement ces particularités ; on les rencontre dans tout le Nord-Ouest de la Grèce au IIIe et au IIe siècle av. J.-C., et aussi dans le Péloponnèse ; la κοινή du Nord-Ouest remplace le parler local en Arcadie au IIIe siècle av. J.-C. L'épigraphie de Delphes fournit un nombre presque illimité d'exemples de la κοινή du Nord-Ouest ; les inscriptions delphiques des IIIe et IIe siècles av. J.-C., sont rédigés dans cette κοινή, et non dans des formes qui seraient la suite du parler local conservé par les plus anciennes inscriptions.

La réaction systématique de la confédération étolienne ne pouvait

d'ailleurs restituer un dialecte pur qui n'existait plus nulle part. Le vocabulaire des inscriptions en κοινή du Nord-Ouest est plein de termes communs, et l'on y lit εγκτησις, et non plus le vieux mot εμπᾶσις. La conjonction αι y est remplacée par ει ; et, comme la particule κα était maintenue, on y trouve fréquemment le groupe hybride ει κα, au lieu de l'ancien αι κα : la κοινή du Nord-Ouest est mélangée de κοινή ionienne-attique.

Du reste, il n'y a trace d'aucun texte littéraire écrit en cette langue, qui n'a jamais eu aucun prestige extérieur et qui est le produit de circonstances politiques. Une fois les confédérations dissoutes, leur langue commune est sortie de l'usage. Le succès transitoire de cette langue a eu pour effet de ruiner définitivement les parlers locaux ; on n'avait cru pouvoir résister à la langue commune ionienne-attique qu'en en instituant une autre ; celle-ci vaincue, il ne restait que la grande κοινή ionienne-attique, qui était la seule langue de civilisation. L'observation du grec moderne montre que toutes les classes de la population, par des adaptations successives, ont fini par la parler et que, une à une, les particularités locales ont été éliminées partout.

Au IIIe siècle av. J.-C., Théocrite a composé des poèmes en parler syracusain ; et le grand mathématicien Archimède a écrit en syracusain tous ses ouvrages. Cette réaction de la grande cité hellénique occidentale contre la κοινή orientale est demeurée sans conséquences par suite de la conquête romaine qui a ruiné l'hellénisme sicilien.

CHAPITRE VIII

DISSOLUTION DE LA κοινή

De ce que les anciennes particularités locales ont disparu il ne résulte pas que, à aucun moment, le grec ait été parlé de la même manière sur toute l'étendue du domaine. La centralisation administrative de l'empire romain a détruit les autonomies locales ; elle a créé un état unifié où il était commode d'avoir une seule langue et où toute la partie orientale de l'Empire a eu en effet pour langue la κοινή grecque. C'est une même langue qui a été partout enseignée dans les écoles, écrite dans les livres et dans les actes officiels, parlée par les gens cultivés. Mais l'aire sur laquelle s'étendait le grec était trop vaste, les hommes qui l'employaient étaient d'origines trop diverses pour qu'il n'y ait pas eu toujours des différences notables d'une région à l'autre. Il y a eu partout une même norme ; et cette norme a effacé progressivement les restes des parlers locaux de l'ancienne Grèce. Il n'y a pas eu pour cela partout un même parler, et, surtout chez les personnes qui avaient peu subi l'influence de l'école ou qui y avaient échappé, il est probable que l'aspect du grec a toujours sensiblement différé de région à région. Au moment où la norme avait raison des dernières particularités locales sur un point, la langue commune avait déjà pris ailleurs, où elle régnait depuis longtemps, un aspect particulier. La façon dont on prononçait à Cappadoce n'était pas la même qu'à Athènes. Il n'y a là rien de spécial au grec : on ne connaît pas de moment où le latin ait été identique dans toute la Romania ; aussitôt qu'il y a eu un empire arabe ou un empire espagnol, l'arabe et l'espagnol ont été différenciés, en partie parce que les conquérants avaient des parlers différents dès l'époque de la conquête, en partie parce que les populations conquises ont réagi de manières différentes et parce que les conditions d'extension de la langue ont différé d'un endroit à l'autre Dans une langue commune, il y a unité de norme, non unité de fait.

Tant qu'Athènes a gardé son influence, la langue écrite a réflété les

changements qui se produisaient dans la langue parlée : l'usage de Démosthène n'est plus celui de Platon ; Ménandre écrit une langue plus moderne qu'Aristophane. Un écrivain comme Polybe écrit la langue des Grecs cultivés de son temps ; il a subi l'influence de l'ancienne langue écrite, en l'adoptant à l'usage de ses contemporains. Mais au fur et à mesure que la langue courante devenait plus différente de l'ancien attique de Platon et d'Aristophane, les écrivains désireux de se conformer aux bons modèles répugnaient davantage à écrire suivant l'usage courant de leur temps. Déjà Denys d'Halicarnasse revient à la langue attique. Sous l'Empire, intervient la réaction atticiste qui institue entre la langue écrite et l'usage contemporain une opposition de principe. Alors se pose le grand principe qui devait dominer — et fausser — depuis ce temps tout le développement de la langue grecque : bien parler, et surtout bien écrire, c'est éviter l'usage vulgaire, c'est employer celles des formes anciennes qui étaient sorties de l'usage courant. On voit alors les écrivains restaurer des formes grammaticales abolies, et le nombre duel, mort depuis des siècles, reparaît dans des textes du IIe et du IIIe siècle ap. J.-C., non plus d'une manière régulière, mais comme un ornement répandu au hasard. La littérature profane n'est pas seule à être atticisante : l'atticisme devient en effet une exigence de tous les gens cultivés, et quand le christianisme, qui avait employé dans les évangiles ou dans les épîtres pauliniennes une langue semi-vulgaire, parce qu'il était au début une religion de petites gens médiocrement cultivées, a eu accès dans la bonne société et a participé à la haute culture, il a dû accepter l'atticisme : à la fin du IIe et au commencement du IIIe siècle, un Clément d'Alexandrie atticise ; il parsème ses écrits de formes de duel ; il y emploie — en partie contre les règles attiques — des formes d'optatifs comme l'avait fait Philon, alors que les papyrus attestent la disparition de l'optatif à cette époque, et les tours qu'il emploie ne sont pas ceux où l'optatif avait survécu le plus longtemps ; ce sont ceux qui avaient été éliminés d'abord, ceux qui étaient le plus éloignés de l'usage courant, entaché de vulgarisme. Le principe était désormais fixé. Les gens dépourvus de culture ont pu dès lors écrire pour le peuple des vies de saints pleines de vulgarismes. Mais les grands orateurs sacrés, les Basile, les Chrysostome, ont employé une langue « puriste ». En devenant religion officielle, le christianisme acceptait pour langue officielle une langue qui repoussait les usages vulgaires. Le parti pris fixé dès le début de l'ère chrétienne n'a jamais disparu : bien écrire, c'est ne pas écrire la langue vulgaire, c'est chercher dans le passé ce qui s'écarte de l'usage courant. Une unité de la langue écrite et, dans la mesure où elle était commandée par la langue écrite, une unité de la langue parlée se réalisait ainsi, mais d'une manière artificielle, et qui n'empêchait pas le parler courant de se développer d'une autre manière.

Dans le même temps où s'achevait l'unification du grec, l'unité de l'Empire s'affaiblissait. Déjà dans la période de ruine économique et de troubles politiques qui caractérise le IIIe siècle ap. J.-C., ce triste siècle d'où la culture antique est sortie amoindrie, et dont des renaissances successives n'ont réussi que très imparfaitement — et très gauchement — à réparer les dévastations, l'unité de langue a dû commencer à beaucoup souffrir. Puis, de tous côtés arrivent des nations qui détachent de l'empire certaines de ses parties, et l'Islam chasse peu à peu l'empire byzantin de l'Asie. La culture s'abaisse, et par suite la norme agit de moins en moins. Dès l'époque byzantine, la langue subit des altérations nouvelles, qui ne sont pas les mêmes partout ; il y a donc une nouvelle différenciation dialectale. Bien qu'on n'écrive pas les parlers régionaux à l'époque byzantine, des innovations régionales dont les effets subsistent encore aujourd'hui apparaissent dans les manuscrits, notamment le développement d'une spirante gutturale notée γ dans des cas tels que πιστεύω qui devient πιστεύγω dans toute une partie du domaine grec. Le phénomène est attesté dès l'époque hellénistique dans l'île d'Amorgos où cette prononciation existe encore aujourd'hui.

D'une manière générale, plusieurs des différences dialectales qu'on observe actuellement remontent à l'antiquité. Ainsi, l'on sait que η a pris la prononciation *i* dans la plus grande partie du domaine ; mais le timbre *e* a subsisté dans la région du Pont où les Arméniens ont fait des emprunts au grec (sans doute du IVe au VIIe siècle) avec cette prononciation et où le timbre *e* est encore en usage. Les innovations de la κοινή ne se sont pas toutes répandues sur le domaine tout entier : la création de φέρουν, qui se trouve dès l'antiquité, à l'époque impériale, n'a pas empêché φέρουσι de subsister dans les îles de la mer Egée. L'observation des parlers grecs actuels tend donc à montrer que l'unité vers laquelle tendait la κοινή n'a jamais été réalisée d'une manière absolue.

Les commencements de la distinction entre le groupe dialectal du Nord et le groupe du Sud des parlers grecs modernes remontent assurément à l'époque byzantine. Le groupe du Nord, qui comprend sur le continent les parlers au Nord de l'Attique, les îles du Nord de la mer Egée, et le Nord-Ouest et le Nord de l'Asie Mineure, traite de manière différente les voyelles suivant qu'elles sont toniques ou atones. Les voyelles accentuées subsistent en principe. Au contraire les voyelles inaccentuées sont pour la plupart très altérées : *i* et *u* inaccentués disparaissent, *e* et *o* passent à *i* et *u* ; seul *a* garde à peu près son timbre : νά φυλάξῃς se réduit à νὰ φλάξ, κερδεμένος « gagné » devient κιρδιμένους, χαίρεται devient χαίριτι (prononcé *xériti*), etc. Les mots sont donc entièrement défigurés. Ces altérations profondes ne sont pas dues à un accent d'intensité ; elles sont un effet de l'abrègement des voyelles atones. En effet, les voyelles sont en général

d'autant plus brèves par nature, et toutes choses égales d'ailleurs, qu'elles sont plus fermées. On conçoit dès lors que, en s'abrégeant, les voyelles *i* et *u*, brèves par nature, se réduisent à zéro, et que les voyelles *e* et *o* passent aux brèves *i* et *u* ; seul *a*, la plus longue des voyelles par nature, garde son timbre. — Dans le groupe dialectal des parlers méridionaux du grec moderne, les voyelles ont subi de nombreuses altérations de détail, mais pas de grande transformation d'ensemble.

La destruction définitive de l'empire byzantin au xve siècle et la domination turque, ne laissant subsister d'autre centre de l'hellénisme que le patriarchat de Constantinople et d'autre principe d'unité que l'Eglise, ont favorisé la différenciation des parlers locaux. Quelques prêtres ont continué de lire et, en quelque mesure, d'écrire la langue de l'Eglise, qui était en somme la vieille κοινή. Pas plus en Orient qu'en Occident l'avènement du christianisme n'a renouvelé la langue ; à Byzance, l'Eglise chrétienne s'est constituée la gardienne de la vieille κοινή littéraire, comme elle l'a été à Rome du latin classique : depuis l'établissement de l'Empire romain, les règles de la langue écrite n'ont plus changé, et l'orthographe n'en a pas sensiblement varié. Mais cette langue était avec le temps devenue trop différente du parler courant pour lui servir de norme. Le parler courant de chaque région, presque de chaque localité, a dès lors son développement linguistique propre, et la différenciation du grec commun fait des progrès.

Toutefois le sort du grec n'a pas été pareil à celui du latin. Dans chacune des parties de l'Empire d'Occident où le latin était devenu au ve siècle ap. J.-C. la langue commune, il a subsisté — sauf en Afrique et dans quelques régions voisines de la Germanie — ; il s'est constitué de nouveau alors des groupements dont chacun a tendu à avoir sa langue propre ; des royaumes se sont établis, qui se sont agrandis et fortifiés peu à peu ; et le latin commun de l'empire d'Occident s'est brisé en un grand nombre de langues qui sont devenues radicalement différentes les unes des autres. Rien de pareil dans l'Empire d'Orient. De bonne heure, l'hellénisme avait perdu une grande partie des conquêtes d'Alexandre ; on voit rapidement le grec s'éliminer sur la frontière de l'Inde, puis dans toute l'Asie centrale où l'iranien reprend sa domination avec les Arsacides, puis avec les Sassanides. L'empereur de Byzance est de plus en plus réduit à ce qu'était le domaine grec avant Alexandre. Seule la mer continue à garder à ce domaine une certaine unité. L'Empire d'Orient s'est réduit peu à peu ; mais il ne s'est pas émietté en royaumes distincts, ni même en provinces nettement différenciées. Par suite, il y a eu des formes locales du grec, quelques-unes très aberrantes, mais nulle part des groupes dialectaux importants susceptibles de se condenser en langues différentes. Le sentiment d'une unité a persisté.

CHAPITRE IX

CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE κοινή

Le sentiment de l'hellénisme a été gravement atteint par la décadence politique de l'empire byzantin. Le nom même d'Hellène a tendu à sortir de l'usage ; Byzance tenait avant tout à passer pour la continuation de Rome, et il est frappant que les Grecs en soient venus un jour à se qualifier simplement de « romains », Ῥωμαιοί, et à appeler leur langue populaire le « romaïque ».

Quand, au début du XIXe siècle, l'hellénisme a pu reprendre conscience de son unité contre la domination turque qui commençait à défaillir, la situation était celle-ci : d'une part une langue écrite traditionnelle, fidèle dans l'ensemble au type ancien, mais systématiquement différente de la langue vulgaire et si éloignée de l'usage courant que le peuple ne la comprenait plus ; de l'autre des parlers locaux, sensiblement différents les uns des autres, tout en conservant pour la plupart une grande ressemblance entre eux. Les parlers très fortement aberrants, ceux du Pont et de la Cappadoce notamment, occupaient des régions lointaines et n'ont pas eu d'influence au dehors. Il n'y avait aucun centre plus cultivé, beaucoup plus important ou plus puissant que les autres, capable d'imposer sa langue. Seule, l'Eglise représentait l'unité de l'hellénisme, et seule elle avait une tradition, celle de la vieille κοινή, qui avait pour elle le prestige d'avoir depuis Alexandre toujours représenté l'hellénisme, et qui offrait l'avantage d'être en effet partout la langue du seul élément d'unité qui subsistait. C'est donc sur la langue écrite qu'on s'est appuyé pour donner à l'hellénisme renaissant la langue commune que nécessitait le sentiment recouvré de l'unité nationale. Or, le principe de cette langue était, depuis le début de l'ère chrétienne, de se distinguer de l'usage vulgaire, on l'a vu.

Sur un point au moins, il n'y a pas eu de contestation. La conquête

turque avait empli les parlers locaux de mots empruntés aux langues de l'Islam. On a à peu près entièrement évité tous ces mots dans la langue écrite, et peu à peu aussi dans la langue parlée. On a restauré largement le vocabulaire national qu'il a fallu reprendre en grande partie aux textes écrits. L'influence de la langue écrite se manifeste par l'importance qu'a prise la composition nominale : les noms composés ont toujours été dans les langues indo-européennes, et notamment en grec, l'une des grandes ressources des langues littéraires et savantes. Les Grecs n'ont pas été seuls à procéder ainsi : en se donnant des langues écrites, l'une dans la partie de leur nation conquise par la Russie, l'autre en Turquie, les Arméniens en ont éliminé rigoureusement tous les mots d'origine islamique et ont repris quantité de termes à la langue de leurs anciens textes. Les Slaves des Balkans, Serbes et Bulgares, et les Roumains ont procédé de même. L'expulsion des termes islamiques a été une marque du réveil des nations chrétiennes, soit qu'elles aient obtenu une autonomie, soit qu'elles aient dû se contenter de se grouper autour de leur église nationale. En recourant ainsi à des termes pris à la langue écrite, les chrétiens d'Orient ne faisaient d'ailleurs que ce qu'ont fait, pour d'autres raisons, les peuples de langue romane en Occident : une grande partie du vocabulaire français est prise au latin écrit ; un Français est hors d'état de donner un abstrait au verbe *émouvoir,* il recourt à *émotion,* qui est un mot latin ; et l'adjectif qui correspond au mot *œil* n'est pas dérivé de *œil,* c'est *oculaire,* qui vient du latin écrit. L'anglais a aussi eu recours à des emprunts de ce genre et souvent aux mêmes que le français.

Mais, s'il est relativement aisé d'éliminer une série déterminée d'emprunts récents à une langue vivante comme le turc et d'en faire une série d'autres à une langue traditionnelle, il n'est pas possible de transformer le système articulatoire ni le système des formes grammaticales.

Pour la prononciation, la solution s'est imposée. Les parlers grecs ne présentaient pas entre eux les différences profondes de prononciation et de formes grammaticales qu'on trouve par exemple dans les parlers arméniens et qui ont obligé à créer deux langues littéraires arméniennes modernes, l'une à Tiflis et Erivan, l'autre à Constantinople. Les consonnes sont sensiblement les mêmes partout. La prononciation du grec moderne commun a été obtenue en gardant ce qui était commun à la plupart des Hellènes et en faisant abstraction de toute particularité proprement locale. Le vocalisme des parlers méridionaux présentait encore en gros l'état de la vieille κοινή, très différent, on le sait, de l'usage du ve siècle av. J.-C. ; il a servi naturellement de base, et l'on n'a tenu aucun compte de la grande altération systématique des parlers du Nord. L'orthographe est historique, ce qui fait qu'une même voyelle *i* est notée par ι, par η, par ει, par οι, par υ, une même voyelle *e* par ε et par αι et *o* par ο et par ω, etc.

Mais ces complications, fâcheuses, de la graphie n'ont pas de conséquences pour la prononciation.

Ce qui fait que la structure phonétique générale des mots est encore en grec moderne ce qu'elle était dans la vieille κοινή, c'est que les consonnes intervocaliques sont demeurées presque intactes dans la plupart des parlers, ou qu'elles commencent seulement de s'altérer ; le squelette des mots est donc demeuré presque immuable, et il ne s'est pas produit de ces réductions qui, d'un mot comme *dicere* ont fait en français *dire* ou d'un mot comme *negare, nier* : les mots ont en gros conservé jusqu'aujourd'hui le nombre de syllabes qu'ils avaient en grec ancien. Sans doute les consonnes ont des prononciations très différentes de celles de l'attique ; β, δ, γ, φ, θ, χ, et même en partie π, τ, κ sont devenus des spirantes ; mais la graphie ne conduisait que dans une très faible mesure à réagir contre des innovations très anciennes du reste, et dont on ne prenait pas conscience. La prononciation vulgaire a donc subsisté.

Pour la grammaire, on ne pouvait songer à restituer des formes entièrement abolies dans tous les parlers, comme le futur, le parfait, l'optatif du verbe, le datif du nom, le pronom ὑμεῖς, le relatif fléchi ὁς, etc. La disparition, surprenante et inexpliquée, de l'infinitif est commune à tous les parlers ; c'est un de ces traits que le grec a en commun avec d'autres langues balkaniques : l'infinitif slave a de même disparu en bulgare ; on a donc dû se résigner à ne pas essayer de ressusciter l'infinitif. Le futur est obtenu, comme dans les langues slaves du Sud, au moyen du verbe « vouloir » : « je jugerai », se dit et s'écrit θὰ κρίνω, ou, avec une forme archaïsante, θενὰ κρίνω : θενά, ensuite abrégé en θά, est une réduction de θέλω νά « je veux que ».

Mais on a maintenu autant que possible tout ce dont la langue courante conservait des restes. A plusieurs égards, les parlers grecs sont demeurés archaïques ; ainsi la distinction des thèmes du présent et d'aoriste, avec leur valeur sémantique, s'est maintenue. Un fait phonétique a eu de grandes conséquences : la partie finale des mots ne s'est pas amuie entièrement, comme dans le passage du latin au français où *laudātōs* devient *loués*. Dès lors une partie notable de la vieille grammaire a pu subsister, on l'a vu, p. 222, et les parlers fournissent nettement une déclinaison : nominatif singulier ἀδερφός « frère », accusatif ἀδερφό(ν), vocatif ἀδερφέ, génitif ἀδερφοῦ. A cet égard le grec moderne a, dans ses formes les plus populaires, un caractère conservateur assez comparable à celui du russe ou du lituanien, et ceci a beaucoup favorisé les tendances archaïsantes des hommes qui ont constitué la nouvelle langue écrite. On s'est efforcé de maintenir la distinction de trois cas bien que, en fait, le génitif pluriel soit très peu employé et que le nominatif et l'accusatif se confondent entièrement dans beaucoup de mots.

Ainsi la morphologie du grec moderne littéraire est une moyenne interdialectale, aussi archaïsante que l'état du développement de l'ensemble des parlers a permis de la faire.

La mesure a été dépassée quand dans la langue écrite on s'est efforcé de restaurer des déclinaisons abolies, comme celle de βασιλεύς. Il est malaisé et généralement inutile de rendre la vie à des formes grammaticales mortes.

La langue ainsi obtenue est ce que l'on appelle la καθαρεύουσα, la langue « puriste ». Surtout dans son vocabulaire, elle est une sorte de compromis entre la vieille langue écrite et les parlers tels qu'ils résultent du développement linguistique et tels qu'ils existent encore dans l'usage courant. Au moment où elle a été constituée, cette langue n'était parlée par personne. Mais l'école, la littérature et surtout le journal, et aussi, dans le royaume de Grèce, le service militaire et les administrations tendent à l'introduire dans l'usage parlé. Sous ces influences, des mots abolis rentrent dans l'usage, avec des sens nouveaux et imprévus : sous l'influence de la caserne, il est devenu courant d'appeler « un fusil », au moins le « fusil de guerre », ὅπλο(ν).

Une langue artificielle de cette sorte convient au clergé pour qui elle représente l'aboutissement d'une longue tradition et qui y retrouve beaucoup de ses textes sacrés. Elle a ses avantages pour les ouvrages techniques, dont le vocabulaire est partout artificiel ; la langue savante repose trop dans l'Europe entière sur l'ancienne κοινή pour que les Grecs aient éprouvé un grand embarras à se créer une langue abstraite fondée sur cette même κοινή. On conçoit aussi que les hommes politiques et les journalistes se complaisent dans cette langue savante : dans l'Europe occidentale où les langues écrites n'ont pas un caractère artificiel et concordent en gros avec les langues d'usage courant, l'éloquence politique et les journaux usent, on le sait, de la langue la plus abstraite et recherchent à plaisir les termes savants qui dissimulent le mieux les réalités. Tous les demi-savants qui ont appris le vocabulaire de la langue puriste et qui savent se conformer aux principales règles de sa grammaire sont fiers de cette supériorité : c'est partout l'une des tares de la demi-culture que l'usage de termes savants mal compris et de tournures élégantes gauchement employées. On s'explique donc le succès qu'a eu la langue puriste : pouvant s'adapter à toutes les parties du domaine grec, elle satisfait ceux des éléments de la population qui ont le plus le sentiment de l'unité nationale et qui ont charge de l'exprimer. Un développement pareil a eu lieu chez les Arméniens. Par le vocabulaire, par la forme des mots, par la grammaire même, l'arménien littéraire qui s'est constitué au XIXe siècle en Turquie s'éloigne plus encore de la langue courante que le grec puriste. Les conditions étant pareilles, le résultat a été sensiblement le même.

La langue littéraire a été archaïsée ainsi d'une manière presque in-

croyable : toute personne sachant le grec ancien qui a mis le pied en Grèce a constaté qu'elle lisait sans étude les journaux, mais qu'elle ne comprenait pas la langue parlée. En dehors de quelques savants grecs qui subissent l'influence de leur entourage, il n'y a guère de linguiste qu'un pareil état de choses n'ait choqué.

Chez les Grecs la tendance à l'archaïsme est naturelle : les langues de civilisation de l'Europe moderne ont toutes hérité de la κοινή hellénistique, dont, directement ou indirectement, elles sont des reflets ; les Grecs d'aujourd'hui ne peuvent qu'être tentés de revenir à cette κοινή qui a été un modèle pour toute la civilisation européenne.

Dans la mesure où le grec moderne vise à exprimer la civilisation européenne, qu'après une longue période d'oppression étrangère, les Grecs actuels travaillent à s'assimiler, il a un caractère artificiel et savant, comme toutes les langues des peuples qui, sans avoir durant les derniers siècles contribué à la développer, acquièrent maintenant cette civilisation.

Des langues artificielles de cette sorte ont un grave défaut : le peuple ne les comprend qu'à demi et n'en a pas le sentiment. Elles servent l'unité nationale, mais la rejettent en quelque sorte dans le passé, en faisant abstraction des tendances les plus récentes, et, par suite, de celles qui ont le plus de force : c'est assurément une faiblesse pour l'hellénisme que de n'avoir pas une langue qui, comme le bulgare, repose sur le parler populaire et en soit simplement la forme régularisée et comme idéalisée. Elles ne se prêtent pas à la littérature : reprenant un vocabulaire et des tours de phrases déjà fatigués par un long usage littéraire, les littératures qui se servent de pareilles langues sont fanées avant même d'avoir existé. Il s'est par suite produit une réaction. La plupart des écrivains qui ont éprouvé le besoin d'écrire d'une manière expressive n'ont pu faire autrement que d'emprunter au peuple ses mots, mots concrets, dont le sens est vivement senti et qui ne sont pas usés par des siècles de littérature — et de la plus ennuyeuse, de la moins vivante des littératures, la littérature byzantine, — et ses tours de phrase, qui ont le mérite de la nouveauté. Aux prêtres, aux politiciens, aux maîtres d'école « puristes » s'opposent des écrivains et des poètes qui s'efforcent d'employer la langue du peuple pour parler au sentiment populaire et pour écrire d'une manière fraîche et forte. Il n'est pas surprenant que les poètes soient « vulgaristes ».

Il n'appartient pas à un étranger qui connaît très superficiellement leur langue d'exprimer une opinion dans cette querelle qui divise profondément les Grecs. Il est à espérer que la pression de l'usage populaire fera perdre à la langue puriste beaucoup de son pédant archaïsme ; les formes grammaticales périmées, qu'on a sans utilité voulu introduire, resteront sans doute sur le papier où l'on a eu le tort de les mettre ; il n'est pas dou-

teux d'autre part que, en Grèce comme partout en Europe, il entrera de plus en plus de mots savants dans l'usage populaire : dans toutes les nations, l'école et le journal travaillent pour la langue savante — et contre la poésie.

Puristes et vulgaristes s'accordent à vouloir instituer une langue commune servant à tous les Grecs. Cette langue commune se répand dès maintenant dans le royaume et en dehors, effaçant les particularités locales. C'est un trait remarquable de l'hellénisme que de n'avoir jamais eu besoin de l'unité politique pour réaliser l'unité de langue et que d'avoir été et de continuer d'être une civilisation avant d'être un État. Il se crée donc actuellement une nouvelle κοινή qui emprunte une grande part de ses éléments à l'ancienne, tout comme la κοινή hellénistique a beaucoup gardé de la κοινή ionienne. La conscience reconquise de l'unité nationale amène à restaurer l'unité de langue, condition de l'unité de civilisation. Pour la seconde fois à l'époque historique une κοινή grecque détruit des parlers locaux. Mais, au lieu que la grande κοινή hellénistique a servi à créer la civilisation moderne, la nouvelle κοινή reflète surtout l'effort que font les Grecs d'aujourd'hui pour acquérir la culture européenne.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION VII
BIBLIOGRAPHIE XI

PREMIÈRE PARTIE

La préhistoire du grec.

CHAPITRE I. — Les origines indo-européennes du grec. 3
— II. — Structure du grec commun. 15
— III. — Le grec et les langues voisines. 32
— IV. — Les dialectes. 45

DEUXIÈME PARTIE

Les langues littéraires.

CHAPITRE I. — Généralités sur les langues littéraires. 81
— II. — Vocabulaire de la poésie grecque. 92
— III. — Débuts des langues littéraires grecques. 96
— IV. — Les origines de la métrique grecque. 103
— V. — De la tradition des textes. 109
— VI. — La langue homérique. 112
— VII. — Les langues des poètes lyriques. 132
— VIII. — La langue de la tragédie attique. 153
— IX. — La prose ionienne. 158
— X. — La prose attique. 163
— XI. — La langue de la comédie. 169
— XII. — Le style. 174

TROISIÈME PARTIE

Constitution d'une langue commune.

Chapitre I. — Définition de la κοινή. 179
— II. — Conditions historiques de la constitution d'une langue commune. 183
— III. — Sources de la connaissance de la κοινή. 193
— IV. — Caractères linguistiques de la κοινή. 202
— V. — Les bases dialectales de la κοινή. 223
— VI. — L'influence latine. 234
— VII. — Elimination des parlers locaux. 237
— VIII. — Dissolution de la κοινή.. 243
— IX. — Constitution d'une nouvelle κοινή. 247

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

182983
LaGr.Gr.
M513a

Author Meillet, Antoine

Title Aperçu d'une histoire de la langue grecque.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU